SCIENCES ADMINISTRATIVES

Sophie Marmousez
Mouna Hazgui

Le GESTIONNAIRE et les ÉTATS FINANCIERS

9e édition

ERPI

SCIENCES ADMINISTRATIVES

Sophie Marmousez
Mouna Hazgui

Le GESTIONNAIRE et les ÉTATS FINANCIERS

9e édition

ERPI

Développement éditorial
Laurie-Véronika Bolduc

Gestion de projet
Marie-Joëlle Charron

Révision linguistique
Mariane Landriau

Correction des épreuves
Lucie Turcotte

Recherche iconographique et libération de droits
Marc-André Brouillard

Index
Cynthia Delisle

Direction artistique
Benoît Pitre

Conception de la couverture
Benoît Pitre

© ÉDITIONS DU RENOUVEAU PÉDAGOGIQUE INC., 2024

1611, boul. Crémazie Est, 10e étage
Montréal (Québec) H2M 2P2
Canada
Téléphone : 514 334-2690
Télécopieur : 514 334-4720
information@erpi.com
erpi.com

Tous droits réservés.
On ne peut reproduire aucun extrait de ce livre sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit — sur machine électronique, mécanique, à photocopier ou à enregistrer, ou autrement — sans avoir obtenu, au préalable, la permission écrite des ÉDITIONS DU RENOUVEAU PÉDAGOGIQUE INC.

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2024

Imprimé au Canada

1234567890 ITIB 27 26 25 24
ISBN 978-2-7661-5768-6 (PRJ009554)

Ce projet est financé en partie par le gouvernement du Canada | Canada

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada

Titre : Le gestionnaire et les états financiers / Sophie Marmousez, Mouna Hazgui
Noms : Marmousez, Sophie, auteur. | Hazgui, Mouna, auteur. | Laroche, D.-Claude. Gestionnaire et les états financiers.
Description : 9e édition. | Publié antérieurement sous le titre : Le gestionnaire et les états financiers / D.-Claude Laroche. | Comprend un index.
Identifiants : Canadiana 20240078047 | ISBN 9782766157686
Vedettes-matière : RVM : Comptabilité | RVM : États financiers.
Classification : LCC HF5681.B2 M37 2024 | CDD 658.15/12—dc23

Sources iconographiques

Couverture : agsandrew/Shutterstock ;
p. 265 : Introwiz1/Shutterstock, Vladvm/Shutterstock, Rashad Ashur/Shutterstock, Mr.Creative/Shutterstock, AlekseyVanin/Shutterstock.

Des marques de commerce sont mentionnées ou illustrées dans cet ouvrage. L'Éditeur tient à préciser qu'il n'a reçu aucun revenu ni avantage conséquemment à la présence de ces marques. Celles-ci sont reproduites à la demande de l'auteur en vue d'appuyer le propos pédagogique ou scientifique de l'ouvrage.

Les cas présentés dans les mises en situation de cet ouvrage sont fictifs. Toute ressemblance avec des personnes existantes ou ayant déjà existé n'est que pure coïncidence.

L'achat en ligne est réservé aux résidants du Canada.

LOGO FSC

AVANT-PROPOS

Les gestionnaires actuels et en devenir comprennent ou comprendront rapidement que la capacité à décrypter l'information comptable, notamment celle contenue dans les états financiers, est une compétence clé. *Le gestionnaire et les états financiers* a été créé pour les aider à développer cette compétence. Dans cette neuvième édition, nous avons été fidèles à l'objectif principal que se sont fixé les autrices et les auteurs de cet ouvrage depuis le début : simplifier pour rendre les états financiers accessibles aux gestionnaires d'aujourd'hui et de demain. Dans un souci de continuité, nous avons choisi de conserver le titre original de l'ouvrage, malgré le risque qu'il puisse maintenant paraître insuffisamment inclusif. Mais attention, cela ne veut pas dire que rien n'a changé dans cette édition par rapport aux précédentes. Bien au contraire ! À partir de notre expérience pédagogique auprès de novices en comptabilité, nous avons réorganisé le contenu de manière à mettre davantage l'accent sur des aspects cruciaux et les liens entre les différents éléments présentés, que nous avons cherché à contextualiser et illustrer afin d'en faciliter la compréhension.

Conçu comme un ouvrage d'introduction à la comptabilité, ce livre accorde une importance particulière à la comptabilité financière. Il présente la terminologie, les principes et les normes comptables internationales qu'il est pertinent d'aborder dans ce type d'ouvrage et tels qu'ils existent au moment où nous rédigeons cet avant-propos. Nous pensons que les personnes qui souhaitent s'initier aux états financiers préparés selon des normes « locales » (par exemple, les normes canadiennes pour les entreprises à capital fermé, ou NCECF) y trouveront aussi leur compte. En effet, les différences entre les normes internationales et les normes locales, souvent perçues comme moins complexes, sont plutôt minces en ce qui concerne les principes fondamentaux (nous y revenons dans l'annexe 1).

Cette édition remaniée compte huit chapitres. Avant d'aborder plus particulièrement la comptabilité dite financière, nous proposons dans le chapitre 1 une entrée en matière où nous retraçons l'évolution de la comptabilité depuis ses origines et où nous expliquons à qui et en quoi elle est utile. Dans le chapitre 2, nous offrons une brève présentation des états financiers et décrivons la « mécanique » selon laquelle ils sont construits et qui permet de comprendre les liens entre eux. Les trois chapitres suivants portent sur l'état de la situation financière. Dans le chapitre 3, nous avons jugé pertinent d'examiner en même temps les actifs et les passifs courants, qui sont très liés aux activités des entreprises et qui sont souvent analysés ensemble. Dans les chapitres 4 et 5, qui traitent respectivement des actifs non courants et des passifs non courants et des capitaux propres, nous avons inclus des notions plus complexes (par exemple les contrats de location, les participations et les avantages du personnel), qui étaient auparavant étudiées dans un chapitre distinct, mais que nous avons choisi de présenter avec les éléments de l'état de la situation financière auxquels ils se rattachent. Dans le chapitre 6, nous nous intéressons à l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global, au tableau des flux de trésorerie, à l'état des variations des capitaux propres et aux notes aux états financiers. Dans le chapitre 7, nous nous penchons sur

l'analyse des états financiers, avec pour objectifs principaux de permettre aux gestionnaires de comprendre les différents enjeux liés à l'analyse des états financiers et de leur fournir quelques techniques d'analyse. Le chapitre final est une nouveauté conçue pour aider les lecteurs et les lectrices à comprendre ce qui se passe dans l'entreprise pour arriver aux états financiers, en insistant notamment sur le rôle de la comptabilité de gestion.

Nous espérons que les lecteurs et les lectrices trouveront dans ces pages non seulement une solide introduction à la comptabilité, mais également une incitation à approfondir leurs connaissances et leurs compétences dans ce domaine. À tous et à toutes, étudiants et étudiantes, futurs professionnels et professionnelles ou gestionnaires d'expérience, que cet ouvrage soit votre compagnon pour comprendre les états financiers et leur importance cruciale dans le monde des affaires.

Remerciements

Nous aimerions remercier tous les étudiants et étudiantes qui ont fréquenté nos classes et qui nous ont permis de cerner les notions difficiles à comprendre. Merci à tous les enseignants et enseignantes de cours de base en comptabilité financière – en particulier ceux et celles de HEC Montréal – avec lesquels nous avons travaillé et qui ont alimenté nos réflexions. Merci notamment à Zoffirath Dissou, pour qui l'enseignement est un véritable sacerdoce. Nous remercions également les auteurs et les autrices qui ont collaboré depuis la création de cet ouvrage. Nous sommes particulièrement reconnaissantes envers Louise Martel, qui continue de nous inspirer, et envers D.-Claude Laroche, qui nous a soutenues jusqu'au moment où il a probablement pensé que nous étions prêtes à reprendre le flambeau.

Dans une volonté d'ouverture, nous avons sollicité l'avis de collègues dont le domaine d'expertise n'est pas la comptabilité financière. Nous pensons notamment à Élodie Allain, notre « experte » en comptabilité de gestion, et à Anne Pezet, notre « experte » en histoire de la comptabilité. Merci beaucoup pour vos relectures si importantes pour nous.

Finalement, nous remercions tout spécialement les membres de l'équipe de TC Média Livres : leur patience, leur expérience et leur compétence nous ont été très précieuses.

PRÉSENTATION DES AUTRICES

Sophie Marmousez

Sophie Marmousez fait partie de l'équipe des auteurs et des autrices du livre *Le gestionnaire et les états financiers* depuis la 7e édition (2011). Diplômée de HEC Paris, elle a commencé sa carrière professionnelle dans un grand cabinet comptable, acquérant ainsi une expérience pratique de la comptabilité.

Animée par sa volonté de partager son vif intérêt pour la comptabilité et de former les futures générations de gestionnaires, Sophie Marmousez a choisi de retourner à HEC Paris pour poursuivre ses études et obtenir un doctorat en sciences de la gestion.

Depuis 2008, elle occupe le poste de professeure à HEC Montréal, où elle consacre une part importante de son temps à donner des cours d'introduction à la comptabilité. Elle considère ce défi comme une occasion unique de démontrer aux étudiants que la comptabilité va bien au-delà des simples chiffres.

Outre son engagement dans l'enseignement, Sophie Marmousez est aussi impliquée dans des projets de recherche, notamment en pédagogie, qui lui permettent de mieux comprendre l'environnement dans lequel les gestionnaires qu'elle contribue à former et elle-même évoluent.

Mouna Hazgui

Mouna Hazgui, Ph. D., Adm.A, est titulaire d'un doctorat en sciences de la gestion de l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne et d'un professorat de recherche en développement de l'expertise comptable.

Mouna Hazgui est professeure agrégée à HEC Montréal, où elle enseigne principalement la comptabilité financière depuis 2014. Ses recherches s'articulent autour de l'évolution de la profession comptable et de l'audit.

En plus de l'enseignement, Mouna Hazgui est membre de l'Association canadienne des professeurs de comptabilité et elle a publié de nombreux articles dans des revues scientifiques, telles que le *Journal of Business Ethics*, le *Accounting, Auditing & Accountability Journal* ainsi que *Auditing: A Journal of Practice & Theory*. En outre, elle est membre de plusieurs comités éditoriaux de revues scientifiques, dont *Comptabilité, contrôle et audit*, *Critical Perspectives on Accounting*, et *Accounting Forum*.

Votre référence pour analyser efficacement les états financiers !

ASSIMILEZ AISÉMENT LES NOTIONS GRÂCE AUX DIFFÉRENTES RUBRIQUES

CAS RÉELS

La rubrique **Cas réels** propose des extraits d'états financiers d'entreprises réelles dans le but de mettre en lumière les éléments clés qui doivent se retrouver dans les états financiers et la manière dont les différentes entreprises présentent ces éléments.

CAS RÉELS

Revenons à Lassonde (voir l'**EXEMPLE 3.12**). L'examen d'un extrait de l'état de la situation financière présenté dans le rapport annuel 2022 nous apprend qu'au 31 décembre 2022, 63 % des passifs de Lassonde sont composés de passifs courants (ou « à court terme », soit 418 551 $ par rapport à la somme de 667 148 $ que représentent tous les passifs). Parmi ces passifs courants, **classés selon leur nature**, ce sont les créditeurs et charges à payer qui occupent la plus grande place, avec 46 % des passifs totaux, suivis de la tranche à court terme de la dette à long terme, avec 15 %.

EXEMPLE 3.12 **Industries Lassonde inc. – Extrait de l'état de la situation financière présenté dans le rapport annuel 2022**

États consolidés de la situation financière
Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)
(audités)

	Notes	**2022**	2021
		$	$
Passif			
À court terme			
Découvert bancaire		**4 388**	5 028
Créditeurs et charges à payer	*19*	**307 037**	269 115
Impôt exigible		**–**	5 638
Instruments dérivés		**673**	1 102
Autres passifs à court terme		**5 632**	5 068
Tranche à court terme de la dette à long terme	*20*	**100 821**	84 387
		418 551	**370 338**

Les passifs courants

APPROFONDISSEMENT

Les encadrés **Approfondissement** permettent de pousser plus loin son apprentissage en survolant des concepts complémentaires aux notions vues dans le cadre du cours.

APPROFONDISSEMENT

Selon le modèle de la réévaluation, une immobilisation corporelle est évaluée à la juste valeur (souvent la valeur du marché) si celle-ci peut être évaluée de façon fiable. La valeur de l'immobilisation peut donc être modifiée plusieurs fois au cours de sa durée de vie. La réévaluation doit être effectuée périodiquement, en fonction de l'étendue des fluctuations de valeur, afin que l'information présentée dans l'état de la situation financière reflète fidèlement la réalité économique. La réévaluation doit être appliquée à l'ensemble des biens d'une même catégorie, et non à une immobilisation prise isolément. Au moment de la réévaluation, si la juste valeur excède le coût d'origine, la contrepartie de l'augmentation de l'actif sera portée au cumul des autres éléments du résultat global (AERG) dans les capitaux propres. Si toutefois la juste valeur de l'immobilisation a diminué, la contrepartie de la diminution de l'actif (par rapport à son coût d'origine) sera portée en charges au résultat net.

APPLICATION

La rubrique **Application** présente, à l'aide d'explications détaillées, de calculs et de tableaux comptables, des cas fictifs qui illustrent de manière concrète certaines notions abordées précédemment dans le manuel.

APPLICATION 3 **Amortissement selon le mode des unités d'œuvre**

Selon le mode des unités d'œuvre, Karufel aurait amorti le camion sur la base du kilométrage. Pour calculer la charge d'amortissement annuelle, il faut ramener la distance réellement parcourue chaque année sur l'estimation de la distance totale que le camion devrait parcourir. Le calcul est le suivant :

$$\text{Charge d'amortissement annuelle} = \frac{\text{Montant amortissable} \times \text{Unités utilisées ou produites}}{\text{Unités totales prévues}}$$

Karufel estime que le camion parcourra un total de 300 000 km. Au cours de la première année, le camion a roulé 50 000 km et 60 000 km durant la deuxième année.

Pour la première année (20X1), la charge d'amortissement est calculée de la manière suivante :

$$\frac{60\ 000\ \$ \times 50\ 000}{300\ 000} = 10\ 000\ \$$$

Le calcul de la charge d'amortissement pour la deuxième année (20X2) est le suivant :

$$\frac{60\ 000\ \$ \times 60\ 000}{300\ 000} = 12\ 000\ \$$$

POINTS CLÉS

POINTS CLÉS

- Les états financiers incluent :
  - l'état de la situation financière ;
  - l'état des variations des capitaux propres ;
  - l'état du résultat net ;
  - le tableau des flux de trésorerie ;
  - les notes.
- L'état de la situation financière est une « photographie » de l'entreprise à un instant donné. Il contient les actifs (ce dont dispose l'entreprise), les passifs (ce que doit l'entreprise à des tiers autres que ses propriétaires) et les capitaux propres (ce que doit l'entreprise à ses propriétaires).
- L'état des variations des capitaux propres explique comment les capitaux propres ont varié au cours d'une période donnée.
- L'état du résultat net présente les produits (ce que l'entreprise a gagné) et les charges (ce que l'entreprise a consommé) d'une période donnée. La différence entre les produits [illegible] le résultat net.

La section **Points clés** en fin de chapitre synthétise les notions essentielles à la réussite du cours.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos et remerciements III

Présentation des autrices V

Caractéristiques du manuel VI

CHAPITRE 1

QU'EST-CE QUE LA COMPTABILITÉ ? 1

1.1 Une petite histoire de la comptabilité 2

1.2 L'entreprise, ses parties prenantes et la comptabilité 4

1.2.1 Présentation sommaire de l'entreprise 4

1.2.2 Les parties prenantes 7

1.3 Plus concrètement, comment définir la comptabilité aujourd'hui ? 11

1.3.1 La comptabilité de gestion et la comptabilité financière 12

1.3.2 La comptabilité financière : les obligations en matière de publication de l'information 14

1.3.3 La comptabilité financière : les obligations en matière de contenu 15

Points clés 18

CHAPITRE 2

LES ÉTATS FINANCIERS ET L'IDENTITÉ FONDAMENTALE 19

2.1 Les états financiers : un survol 20

2.1.1 L'état de la situation financière 21

2.1.2 L'état des variations des capitaux propres 22

2.1.3 L'état du résultat net (et des autres éléments du résultat global) 23

2.1.4 Le tableau des flux de trésorerie 23

2.1.5 Les notes aux états financiers 24

2.2 L'identité fondamentale 24

2.2.1 Qu'est-ce que l'identité fondamentale ? 24

2.2.2 Décomposition de l'identité fondamentale 25

2.3 De l'identité fondamentale aux états financiers en pratique 28

Points clés 33

CHAPITRE 3

L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE : LES ACTIFS ET LES PASSIFS COURANTS 34

3.1 Retour sur l'état de la situation financière 35

3.2 Les actifs courants 42

3.2.1 La trésorerie et les équivalents de trésorerie 44

3.2.2 Les clients et les autres débiteurs 46

3.2.3 Les stocks 55

3.2.4 Les autres actifs courants 66

3.3 Les passifs courants 67

3.3.1 Les découverts bancaires et les emprunts bancaires 69

3.3.2 Les fournisseurs et les autres créditeurs 70

3.3.3 Les autres passifs courants 73

3.4 Quelques éléments d'analyse 74

Points clés 75

CHAPITRE 4

L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE : LES ACTIFS NON COURANTS 76

4.1 Que sont les actifs non courants? 77

4.2 Les principaux actifs non courants 79

4.2.1 Les immobilisations corporelles 80

4.2.2 Les actifs au titre de droits d'utilisation 93

4.2.3 Les immobilisations incorporelles 98

4.2.4 Les placements 105

4.2.5 Le goodwill 115

4.3 La dépréciation d'actifs non courants 116

Points clés 118

CHAPITRE 5

L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE : LES PASSIFS NON COURANTS ET LES CAPITAUX PROPRES 120

5.1 Les passifs non courants 121

5.1.1 Les emprunts à long terme 123

5.1.2 Les obligations locatives 128

5.1.3 Les provisions 128

5.1.4 Les passifs au titre des prestations définies 132

5.1.5 Les impôts différés 133

5.2 Les capitaux propres 139

5.2.1 Le capital-actions 140

5.2.2 Les résultats non distribués 142

5.2.3 Les autres composantes des capitaux propres 142

5.2.4 Les participations ne donnant pas le contrôle 143

5.3 Quelques éléments d'analyse 145

Points clés 148

CHAPITRE 6

LES AUTRES ÉTATS FINANCIERS 149

6.1 Pourquoi l'état de la situation financière n'est-il pas suffisant? 150

6.2 L'état du résultat net et des autres éléments du résultat global 152

6.2.1 Présentation de l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global ... 152

6.2.2 Les principales composantes de l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global 158

6.3 Le tableau des flux de trésorerie 166

6.3.1 Structure du tableau des flux de trésorerie 166

6.3.2 Présentation et calcul des flux de trésorerie 174

6.4 L'état des variations des capitaux propres 185

6.5 Les notes aux états financiers 187

6.5.1 L'information générale 188

6.5.2 Les principales méthodes comptables 189

6.5.3 Les explications des postes des états financiers et les autres notes 190

Points clés 192

CHAPITRE 7

L'ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS : PROPOSITION D'UNE DÉMARCHE 193

7.1 Pourquoi *analyser* les états financiers ? 194

7.2 Collecter de l'information pertinente 195

7.2.1 Le rapport annuel 196

7.2.2 Les autres sources d'informations 197

7.3 Se familiariser avec l'entreprise et ses états financiers 197

7.3.1 L'information sectorielle 198

7.3.2 L'analyse verticale 200

7.3.3 L'analyse horizontale 201

7.3.4 Le tableau des flux de trésorerie 201

7.3.5 Illustration : l'entreprise Lumino 203

7.4 Utiliser les ratios financiers 213

7.4.1 Les ratios de performance 215

7.4.2 Les ratios d'activité 221

7.4.3 Les ratios de liquidité et de solvabilité 227

7.4.4 Les ratios de financement 231

7.4.5 Les ratios incluant les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation 234

7.5 Conclure l'analyse et la mettre en perspective 236

7.5.1 La synthèse de l'analyse 237

7.5.2 Les limites et les prolongements de l'analyse 241

Points clés 244

CHAPITRE 8

LE RÔLE DE LA COMPTABILITÉ DE GESTION DANS L'INFORMATION FIGURANT AUX ÉTATS FINANCIERS 245

8.1 Comment l'entreprise parvient-elle aux états financiers ? 246

8.2 Le rôle de la comptabilité de gestion dans l'élaboration des états financiers : l'exemple du coût de fabrication 248

8.3 Le rôle de la comptabilité de gestion dans la gestion de la performance : trois exemples d'outils 253

8.3.1 Les budgets 253

8.3.2 Les calculs de marges 257

8.3.3 Les tableaux de bord 258

Points clés 259

Annexe 1 Des normes moins complexes pour les entreprises non cotées : l'exemple des Normes comptables pour les entreprises à capital fermé (NCECF) au Canada 260

Annexe 2 Un survol du cycle comptable 264

Annexe 3 Les normes sur la durabilité 266

Index 267

LISTE DES EXTRAITS DE LA RUBRIQUE «CAS RÉELS»

CHAPITRE 3

Exemple 3.1 Groupe LVMH – État de la situation financière présenté dans le Document d'enregistrement universel 2022 35

Exemple 3.2 Industries Lassonde inc. – État de la situation financière présenté dans le rapport annuel 2022 37

Exemple 3.3 Industries Lassonde inc. – Extrait de l'état de la situation financière présenté dans le rapport annuel 2022 43

Exemple 3.4 Les Compagnies Loblaw Limitée – Note 9 présentée dans le rapport annuel 2022 45

Exemple 3.5 Les Compagnies Loblaw Limitée – Extrait de la note sur les principales méthodes comptables présentée dans le rapport annuel 2022 45

Exemple 3.6 Groupe LVMH – Note 12 sur les clients présentée dans le Document d'enregistrement universel 2022 54

Exemple 3.7 Metro inc. – Extrait de l'état de la situation financière présenté dans le rapport annuel 2022 55

Exemple 3.8 Metro inc. – Note sur les stocks présentée dans le rapport annuel 2022 56

Exemple 3.9 Cascades inc. – Extrait de l'état de la situation financière présenté dans le rapport annuel 2022 56

Exemple 3.10 Cascades inc. – Note sur les stocks présentée dans le rapport annuel 2022 57

Exemple 3.11 Les Compagnies Loblaw Limitée – Extrait de la note sur les principales méthodes comptables présentée dans le rapport annuel 2022 65

Exemple 3.12 Industries Lassonde inc. – Extrait de l'état de la situation financière présenté dans le rapport annuel 2022 68

CHAPITRE 4

Exemple 4.1 Alimentation Couche-Tard inc. – Extrait de l'état de la situation financière présenté dans le rapport annuel 2022 78

Exemple 4.2 Groupe LVMH – Extrait de l'état de la situation financière présenté dans le Document d'enregistrement universel 2022 79

Exemple 4.3 Alimentation Couche-Tard inc. – Extrait de la note 16 sur les immobilisations corporelles présentée dans le rapport annuel 2022 81

Exemple 4.4 Alimentation Couche-Tard inc. – État du résultat net présenté dans le rapport annuel 2022 86

Exemple 4.5 Metro inc. – Extraits de l'état de la situation financière présenté dans le rapport annuel 2020 96

Exemple 4.6 Metro inc. – Extrait de la note 12 sur les contrats de location présentée dans le rapport annuel 2020 97
Exemple 4.7 Groupe d'Alimentation MTY inc. – Extrait de l'état de la situation financière présenté dans le rapport annuel 2022. 101
Exemple 4.8 Groupe d'Alimentation MTY inc. – Note sur les immobilisations incorporelles présentée dans le rapport annuel 2022. 102

CHAPITRE 5

Exemple 5.1 Alimentation Couche-Tard inc. – Extrait de l'état de la situation financière présenté dans le rapport annuel 2022. 122
Exemple 5.2 Air Liquide – Extrait de la note 24 présentée dans le Document d'enregistrement universel 2022. 127
Exemple 5.3 EssilorLuxottica S.A. – Extrait de la note 25 sur les provisions présentée dans le Document d'enregistrement universel 2022 129
Exemple 5.4 Alimentation Couche-Tard inc. – Extrait de la note 24 sur les provisions présentée dans le rapport annuel 2022 130
Exemple 5.5 Les Compagnies Loblaw Limitée – Extrait de l'état de la situation financière présenté dans le rapport annuel 2022 140
Exemple 5.6 Les Compagnies Loblaw Limitée – Extrait de la note 22 présentée dans le rapport annuel 2022. 141
Exemple 5.7 Groupe d'Alimentation MTY inc. – Extrait de l'état de la situation financière présenté dans le rapport annuel 2022 144
Exemple 5.8 Groupe d'Alimentation MTY inc. – Extrait de la note 3 présentée dans le rapport annuel 2022. 144
Exemple 5.9 Industries Lassonde inc. – Extrait de l'état de la situation financière présenté dans le rapport annuel 2022 145
Exemple 5.10 BRP inc. – Extrait de l'état de la situation financière présenté dans le rapport annuel 2023 146

CHAPITRE 6

Exemple 6.1 Canada Goose Holdings inc. – Extrait des états financiers annuels vérifiés – français (avril 2022) 153
Exemple 6.2 Canada Goose Holdings inc. – Extrait des états financiers annuels vérifiés – français (avril 2023) 154
Exemple 6.3 Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada – État du résultat net présenté dans le rapport annuel 2022 156
Exemple 6.4 Les Compagnies Loblaw Limitée – État du résultat net présenté dans le rapport annuel 2022. 157
Exemple 6.5 Les Compagnies Loblaw Limitée – Note 26 sur les charges au titre des avantages du personnel présentée dans le rapport annuel 2022 158
Exemple 6.6 Metro inc. – Tableau des flux de trésorerie présenté dans le rapport annuel 2022 172
Exemple 6.7 Metro inc. – Extrait de l'état de la situation financière présenté dans le rapport annuel 2022. 173

Exemple 6.8 Industries Lassonde inc. – État des variations des capitaux propres présenté dans le rapport annuel 2022 186
Exemple 6.9 Industries Lassonde inc. – Liste des notes aux états financiers présentée dans le rapport annuel 2022 187
Exemple 6.10 Les Compagnies Loblaw Limitée – Note 1 présentée dans le rapport annuel 2022 188
Exemple 6.11 Les Compagnies Loblaw Limitée – Extrait de la note 2 sur les principales méthodes comptables présentée dans le rapport annuel 2022 (déclaration de conformité) 189
Exemple 6.12 Les Compagnies Loblaw Limitée – Extrait de la note 2 sur les principales méthodes comptables présentée dans le rapport annuel 2022 (section Immobilisations corporelles) 189
Exemple 6.13 EssilorLuxottica S.A. – Extrait de la note 4 sur l'information par secteur opérationnel présentée dans le Document d'enregistrement universel 2022. 190

CHAPITRE 7

Exemple 7.1 Alimentation Couche-Tard inc. – Extrait de la note sur l'information sectorielle présentée dans le rapport annuel 2023 199

CHAPITRE 8

Exemple 8.1 Société de transport de Montréal – Extrait du budget 2023 254

CHAPITRE 1

QU'EST-CE QUE LA COMPTABILITÉ ?

SOMMAIRE

1.1 Une petite histoire de la comptabilité 2
1.2 L'entreprise, ses parties prenantes et la comptabilité 4
1.2.1 Présentation sommaire de l'entreprise 4
1.2.2 Les parties prenantes 7
1.3 Plus concrètement, comment définir la comptabilité aujourd'hui ? 11
1.3.1 La comptabilité de gestion et la comptabilité financière 12
1.3.2 La comptabilité financière : les obligations en matière de publication de l'information 14
1.3.3 La comptabilité financière : les obligations en matière de contenu 15
Points clés 18

Objectifs d'apprentissage

À la fin de ce chapitre, vous pourrez :

- Expliquer que la comptabilité telle qu'elle existe aujourd'hui est le fruit d'une évolution au cours de plusieurs millénaires ;
- Décrire les parties prenantes de l'entreprise, qui sont concernées plus ou moins directement par l'information comptable ;
- Définir la comptabilité, de manière générale, mais aussi la comptabilité de gestion et la comptabilité financière ;
- Présenter dans les grandes lignes les obligations auxquelles doivent se soumettre les entreprises (plus précisément les sociétés par actions ouvertes), tant en matière de publication que de contenu de l'information financière.

L'objectif de ce chapitre introductif est ambitieux, puisque nous proposons de répondre à une très vaste question : qu'est-ce que la comptabilité ? La réponse est multidimensionnelle et il est probablement pertinent, pour atteindre notre but, de l'aborder sous plusieurs angles. Nous allons donc successivement apporter des éléments de réponse aux questions suivantes :

- Depuis quand et pourquoi la comptabilité existe-t-elle ?
- Quelles sont les parties prenantes de la comptabilité ?
- Plus concrètement, comment définir la comptabilité aujourd'hui ?

Dans le cadre de ce chapitre, nous ne pourrons traiter toutes ces questions de manière exhaustive, mais nous fournirons des éléments qui permettront de contextualiser les concepts comptables qui seront abordés dans les chapitres suivants.

1.1 UNE PETITE HISTOIRE DE LA COMPTABILITÉ

Pour définir la comptabilité, ne faut-il pas se demander quand et pourquoi elle a été créée ? Nous n'avons pas la prétention de retracer ici toute l'histoire de la comptabilité et nous laissons cette tâche aux historiens. Nous souhaitons plutôt aider le lecteur à prendre conscience que la comptabilité est une pratique très ancienne qui s'est développée et a évolué pour répondre aux besoins d'information des individus impliqués dans les activités économiques.

Selon plusieurs sources, la comptabilité serait apparue en Mésopotamie[1], **il y a plus de 5 000 ans**. Des fouilles archéologiques ont en effet permis de retrouver des tablettes d'argile datant d'environ 3 300 av. J.-C. sur lesquelles figurent les enregistrements de transactions commerciales. Il est assez clair que la comptabilité était aussi répandue dans l'Égypte antique[2], où les scribes tenaient les comptes sur du papyrus. Dans la Grèce et la Rome antiques, la comptabilité était également pratiquée.

C'est l'apparition de la **comptabilité en partie double** – sur laquelle nous reviendrons largement dans le chapitre 2 – qui marque la **naissance de la comptabilité moderne**. La pratique de la comptabilité en partie double remonte au **XIVe siècle** et est attestée pour la première fois dans les livres des trésoriers de la république de Gênes[3], mais c'est un religieux franciscain, **Luca Pacioli**, qui formalise et explique précisément ce système dans un traité de mathématiques publié à Venise en 1494. Il s'agit du plus

1 La Mésopotamie est une région historique du Moyen-Orient située entre le Tigre et l'Euphrate, correspondant globalement aujourd'hui à l'Irak et à la Syrie.

2 L'Égypte antique s'étend d'environ 3 150 à 30 av. J.-C. En 332 av. J.-C., l'Égypte antique entre dans la période macédonienne (le royaume de Macédoine était un État de la Grèce antique) avec le couronnement d'Alexandre le Grand, roi d'Égypte. Entre 305 et 30 av. J.-C., c'est la dynastie ptolémaïque – dynastie helléniste – qui règne sur l'Égypte. L'Égypte tombe sous la domination de Rome en 30 av. J.-C. avec la défaite de Marc Antoine et de Cléopâtre face à Octave.

3 La république de Gênes est l'une des grandes républiques maritimes italiennes du milieu du XIe à la fin du XVIIIe siècle. Elle a été une puissance commerciale majeure en mer Méditerranée et en mer Noire, et l'une des principales places financières d'Europe.

ancien ouvrage où sont rassemblées et rendues disponibles à tous des connaissances éparses, transmises jusqu'alors uniquement par la pratique. Grâce à ce manuel, la comptabilité devient une matière à enseigner.

À l'époque, les marchands, notamment génois ou vénitiens, avaient besoin d'une comptabilité rigoureuse. Celle-ci devait permettre de garder une trace des activités commerciales, en plus d'évaluer la richesse créée et sa répartition entre les différents intervenants (les marchands avaient notamment recours à des agents commerciaux ou à des commissionnaires). Le développement du commerce international et de sociétés dans lesquelles il y a une **séparation entre les apporteurs de capitaux** (ceux qui financent et à qui appartiennent les sociétés) **et les gestionnaires** (ceux qui prennent les décisions et donc *gèrent* les sociétés au quotidien), entamé au Moyen Âge, explique largement l'importance grandissante que prend la comptabilité et, par conséquent, son perfectionnement.

La révolution industrielle, amorcée vers la fin du XVIII^e^ siècle, accélère le mouvement. C'est à partir de cette époque que de **grandes entreprises**, qui ont besoin de beaucoup de capitaux pour développer leurs activités, voient le jour. Dans ces entreprises, qui sont souvent des sociétés par actions (nous reviendrons sur ce type d'entreprises un peu plus loin), les investisseurs (ceux qui apportent les capitaux en échange d'*actions* constituant une part de propriété de l'entreprise et qui sont donc appelés « ***actionnaires*** ») et les gestionnaires (qui savent a priori gérer ce genre d'entreprises, certains d'entre eux ayant été formés dans les *écoles de gestion* qui se développent à cette époque) sont très souvent des personnes distinctes. Les actionnaires veulent donc pouvoir s'assurer que les ressources qu'ils ont confiées aux gestionnaires de *leur* entreprise ont été bien utilisées. Les documents comptables constituent le principal moyen pour les gestionnaires de *rendre des comptes* aux actionnaires.

Au fil du temps, la comptabilité se complexifie, en raison de l'accroissement et de la diversification des transactions à enregistrer. Il n'est ainsi pas surprenant qu'elle se **professionnalise** (les grands cabinets comptables ont été créés au XIX^e^ siècle) et **se voie imposer des normes**[4].

La comptabilité a donc été créée et a évolué avec les activités économiques, du troc il y a plus de 5 000 ans aux opérations internationales complexes réalisées par de très grandes entreprises aujourd'hui. Bien que la *pratique* comptable existe depuis des milliers d'années, la *profession* comptable telle qu'elle est structurée aujourd'hui, avec ses organismes de réglementation, ses associations professionnelles et ses normes, est relativement jeune et s'est progressivement transformée pour répondre aux besoins de la société moderne et des marchés financiers.

4 La Securities and Exchange Commission (SEC), régulateur américain des marchés financiers créé en 1930, a été un pionnier en matière de normalisation comptable en développant les principes comptables généralement acceptés (*Generally Accepted Accounting Principles* ou GAAP) pour les entreprises cotées en bourse aux États-Unis.

1.2 L'ENTREPRISE, SES PARTIES PRENANTES ET LA COMPTABILITÉ

La comptabilité peut être utilisée dans de nombreux contextes en fonction d'objectifs variés. Elle s'avère toutefois indispensable dans l'**entreprise (à but lucratif[5])**, où elle fournit de l'information pour aider les gestionnaires à prendre des décisions de *gestion*, mais aussi pour permettre la répartition des profits générés et le contrôle que les apporteurs de fonds peuvent vouloir exercer sur ceux à qui ils ont confié des ressources.

Nous proposons dans cette section une brève présentation de l'entreprise avant de nous pencher sur ses parties prenantes et l'utilisation qu'elles peuvent faire de l'information produite par la comptabilité.

1.2.1 Présentation sommaire de l'entreprise

Présenter l'entreprise relève sans doute davantage d'un ouvrage de management ou de droit que d'un ouvrage de comptabilité. Cependant, il nous semble essentiel de préciser certains éléments qui aideront à mieux comprendre les concepts qui seront traités dans la suite de ce livre.

Éléments de définition d'une entreprise

De façon générale, une entreprise est une **entité économique qui combine des ressources** (telles que le capital, la main-d'œuvre, les équipements, les matières premières et les technologies) pour produire des biens ou des services **dans le but de réaliser des bénéfices**. Les entreprises jouent un rôle clé dans l'économie en générant des revenus, en créant des emplois et en contribuant au développement économique. Elles peuvent mener leurs activités dans divers secteurs, tels que l'industrie, le commerce, les services, la finance, la technologie ou l'agriculture. Même si, globalement, les mêmes règles comptables s'appliquent à toutes les entreprises d'une taille donnée dans un même pays, nous verrons que les **états financiers** (que nous ne définissons pas tout de suite, mais sur lesquels nous reviendrons tout au long de cet ouvrage) varient selon le type d'entreprise. Par exemple, **les états financiers d'une entreprise industrielle diffèrent de ceux d'une entreprise de services**. Cela n'a rien d'étonnant, puisque ces entreprises ne se ressemblent pas. Dans les entreprises industrielles, le capital physique (notamment les installations de production) est prépondérant, alors que dans les entreprises de services, l'activité économique repose principalement sur la main-d'œuvre.

Les entreprises peuvent varier considérablement pour ce qui est de leur taille, de la portée de leurs activités et de leur structure. Certaines entreprises sont de petites entités locales, tandis que d'autres sont des multinationales actives à l'échelle

5 Nous précisons ici que l'entreprise est « à but lucratif », c'est-à-dire que l'objectif d'une entreprise, contrairement à d'autres types d'organisations, est de dégager des bénéfices. Nous ne le préciserons généralement plus par la suite.

mondiale. Elles peuvent être dirigées par une seule personne ou par un **conseil d'administration**[6], avec généralement pour objectif de maximiser les bénéfices – distribués *in fine* aux « propriétaires » –, tout en assurant leur croissance et leur pérennité.

La maximisation des bénéfices est une caractéristique qui distingue les entreprises d'autres formes d'organisations, comme les **associations**, les **organismes sans but lucratif** ou les **entités publiques**. Les associations et les organismes sans but lucratif[7] sont constitués à des fins sociales, éducatives, religieuses, professionnelles, philanthropiques ou de santé. Ces organisations n'émettent pas de titres de propriété transférables (comme des actions) et ne procurent aucun rendement financier direct aux pourvoyeurs de fonds. La plupart du temps, elles sont financées par des dons et des subventions. Pour rendre des comptes, elles doivent par ailleurs produire des documents comptables selon les normes comptables spécifiques au type d'organisation auquel elles appartiennent. Les entités publiques, constituées par les gouvernements ou qui relèvent de ceux-ci (par exemple, les ministères, les organismes gouvernementaux et les entreprises de services publics de l'État), doivent également rendre des comptes. Elles le font en produisant notamment des états financiers selon des règles propres aux organisations du secteur public, différentes de celles qui s'appliquent aux entreprises.

Pour les entreprises, c'est globalement l'**obligation *publique* de rendre des comptes**[8] qui détermine le référentiel comptable[9] auquel elles doivent se conformer. Au Canada, comme dans près de 150 juridictions dans le monde[10], les entités ayant une obligation publique de rendre des comptes doivent appliquer les **Normes comptables internationales ou IFRS (*International Financial Reporting Standards*)**. Les autres entreprises, qui n'ont pas l'obligation publique de rendre des comptes, utilisent généralement un référentiel local moins complexe (par exemple, les Normes comptables pour les entreprises à capital fermé, ou NCECF, au Canada [voir l'annexe 1]).

Les principales formes juridiques d'entreprises

Pour bien comprendre l'obligation publique de rendre des comptes, il est utile d'aborder la question de la **forme juridique** que peut prendre une entreprise. La forme juridique

---

6 Nous reviendrons plus loin sur ce qu'est un conseil d'administration.

7 Les expressions utilisées pour désigner ce type d'organisations varient d'un pays à l'autre. Alors qu'elles sont communément appelées « associations sans but lucratif » en Belgique et au Luxembourg, et « associations loi 1901 » en France, elles constituent des « organismes sans but lucratif » (OSBL) ou des « organismes à but non lucratif » (OBNL) dans le Canada francophone. En anglais, elles sont souvent appelées des *nonprofit organizations* (NPO).

8 Cette obligation vient généralement avec l'émission d'instruments financiers (par exemple, des actions) sur un marché réglementé (en général, une bourse).

9 De manière générale, un référentiel comptable peut être défini comme l'ensemble des principes, des normes, des règles et des méthodes utilisés dans la préparation des états financiers. Nous nous situons ici dans la branche de la comptabilité appelée la « comptabilité financière ». Nous y reviendrons un peu plus tard.

10 Pour de l'information plus détaillée et plus à jour, nous vous invitons à suivre le lien suivant : https://www.ifrs.org/use-around-the-world/. Pour des raisons évidentes, la mondialisation des marchés financiers a favorisé l'adoption de normes comptables internationales. Soulignons que parmi les pays du G20, cinq pays (Japon, Chine, Inde, Indonésie et États-Unis) n'ont pas adopté les IFRS.

est fortement liée à la nature des propriétaires et à la taille de l'entreprise. Au Canada, d'un point de vue juridique, une entreprise à but lucratif peut prendre l'une des quatre principales formes suivantes :

- L'entreprise personnelle (à propriétaire unique) ;
- La société de personnes ;
- La société par actions ;
- La coopérative[11].

Le **TABLEAU 1.1** présente des caractéristiques importantes de ces différentes formes juridiques.

TABLEAU 1.1 Quelques caractéristiques importantes des quatre principales formes juridiques

Forme	L'entreprise personnelle	La société de personnes (notamment la société en nom collectif)	La société par actions (qui peut être ouverte ou fermée)	La coopérative
Qui sont les propriétaires ?	Propriétaire unique	Au moins deux propriétaires, appelés *associés*	Un ou plusieurs propriétaires, appelés *actionnaires*	Au moins trois propriétaires, appelés *membres* ou *coopérateurs*
Quelle est la responsabilité légale des propriétaires* ?	Illimitée	Généralement illimitée, conjointe et solidaire	Limitée au montant payé pour acquérir leurs actions	Limitée au montant payé pour leurs parts sociales

* La responsabilité légale renvoie principalement au risque financier auquel les propriétaires s'exposent en cas de défaillance de l'entreprise. La responsabilité illimitée implique que les propriétaires sont personnellement responsables de toutes les dettes et obligations liées à leur entreprise, sans limitation. Leurs biens personnels peuvent être utilisés pour régler ces dettes et obligations. La responsabilité limitée, quant à elle, signifie que les propriétaires ne sont responsables qu'à hauteur des montants investis, ce qui *limite* les risques encourus en cas de défaillance. La responsabilité conjointe veut dire que les propriétaires partagent la responsabilité. Dans une responsabilité solidaire, chaque partie est individuellement responsable de l'ensemble des dettes et obligations. Lorsque la responsabilité est conjointe et solidaire, les propriétaires partagent la responsabilité et, en même temps, chacun est individuellement responsable de l'ensemble des dettes et obligations. Ainsi, un créancier peut choisir de réclamer la totalité de ce qui lui est dû à n'importe lequel des propriétaires, qui aura ensuite le droit de demander aux autres propriétaires leur part respective.

Les entreprises personnelles et les sociétés de personnes sont généralement des entreprises de petite taille, dont les propriétaires sont peu nombreux et proches des gestionnaires (quand ils n'assument pas eux-mêmes les tâches de gestion). Dans ces entreprises, la comptabilité est importante, surtout parce qu'elle fournit de l'information utile pour prendre des décisions de gestion ou pour respecter des obligations réglementaires (comme les obligations fiscales).

11 Ces formes d'entreprises existent dans de nombreux pays, mais peuvent porter d'autres noms et présenter des caractéristiques juridiques quelque peu différentes. Par exemple, la société par actions correspond à la société anonyme, très répandue en Europe.

La coopérative est une forme d'entreprise qui appartient collectivement à ses membres. Une coopérative est généralement créée pour répondre aux besoins et aux intérêts de ses membres, qui souvent participent activement à la gestion et se partagent les bénéfices générés. Les coopératives existent dans de nombreux secteurs (il existe des coopératives agricoles, mais aussi des groupes financiers coopératifs, tels que le Mouvement Desjardins, le plus grand groupe financier coopératif au Canada).

Les sociétés par actions peuvent être de taille très variable. Les propriétaires, appelés « actionnaires », n'y sont pas toujours impliqués dans la gestion. La séparation de la propriété et du contrôle[12] – qui réside largement dans la gestion de l'entreprise – est quasi systématique dans les sociétés par actions **ouvertes** (aussi appelées « sociétés **cotées** »), dont les actions sont négociées en bourse et qui correspondent généralement aux entités ayant l'obligation de rendre des comptes, évoquées précédemment. Il existe des milliers de sociétés par actions ouvertes à travers le monde. Du côté canadien, citons Air Canada qui est la plus grande compagnie aérienne au pays. Toutefois, cette séparation est plus rare dans les sociétés par actions **fermées** (aussi appelées « sociétés **non cotées** »), dont les actions ne sont pas librement négociées en bourse et qui sont détenues par un nombre limité d'actionnaires. Comme exemple de société par actions fermée, mentionnons le Groupe Cirque du Soleil, importante entreprise de divertissement spécialisée dans le cirque contemporain.

Une société par actions ouverte peut compter des centaines, voire des milliers d'actionnaires. Dans une telle entreprise, la comptabilité revêt une importance toute particulière, puisqu'elle produit non seulement de l'information utile pour prendre des décisions de gestion ou pour respecter des obligations réglementaires, mais aussi des renseignements destinés aux actionnaires pour leur permettre de surveiller l'utilisation des ressources qu'ils ont confiées à la direction de l'entreprise. Dans ce contexte, les applications de la comptabilité sont particulièrement nombreuses et détaillées. C'est donc sur cette forme juridique que portera essentiellement le reste de ce chapitre ainsi que la plupart des chapitres suivants.

1.2.2 Les parties prenantes

Les parties prenantes de la comptabilité correspondent globalement aux parties prenantes de l'entreprise. La **FIGURE 1.1** illustre les rôles respectifs des dirigeants d'entreprise et des différentes parties prenantes dans une société par actions ouverte.

Sans entrer dans les détails pour l'instant, nous pouvons convenir que le service de la comptabilité d'une entreprise a pour tâche de produire de l'information. Lorsqu'il s'agit d'une société par actions ouverte, l'information est pour partie publique, c'est-à-dire accessible à tous, et pour partie privée.

12 C'est Berle et Means, en 1932 (soit 3 ans après le krach boursier de 1929), dans leur livre intitulé *L'entreprise moderne et la propriété privée*, qui posent pour la première fois de façon claire ce que peut impliquer la séparation de la propriété (les actionnaires) et du contrôle (les dirigeants) dans les entreprises modernes. Ils montrent qu'il existe un conflit d'intérêts structurel entre actionnaires et dirigeants.

FIGURE 1.1 **L'entreprise et ses parties prenantes**

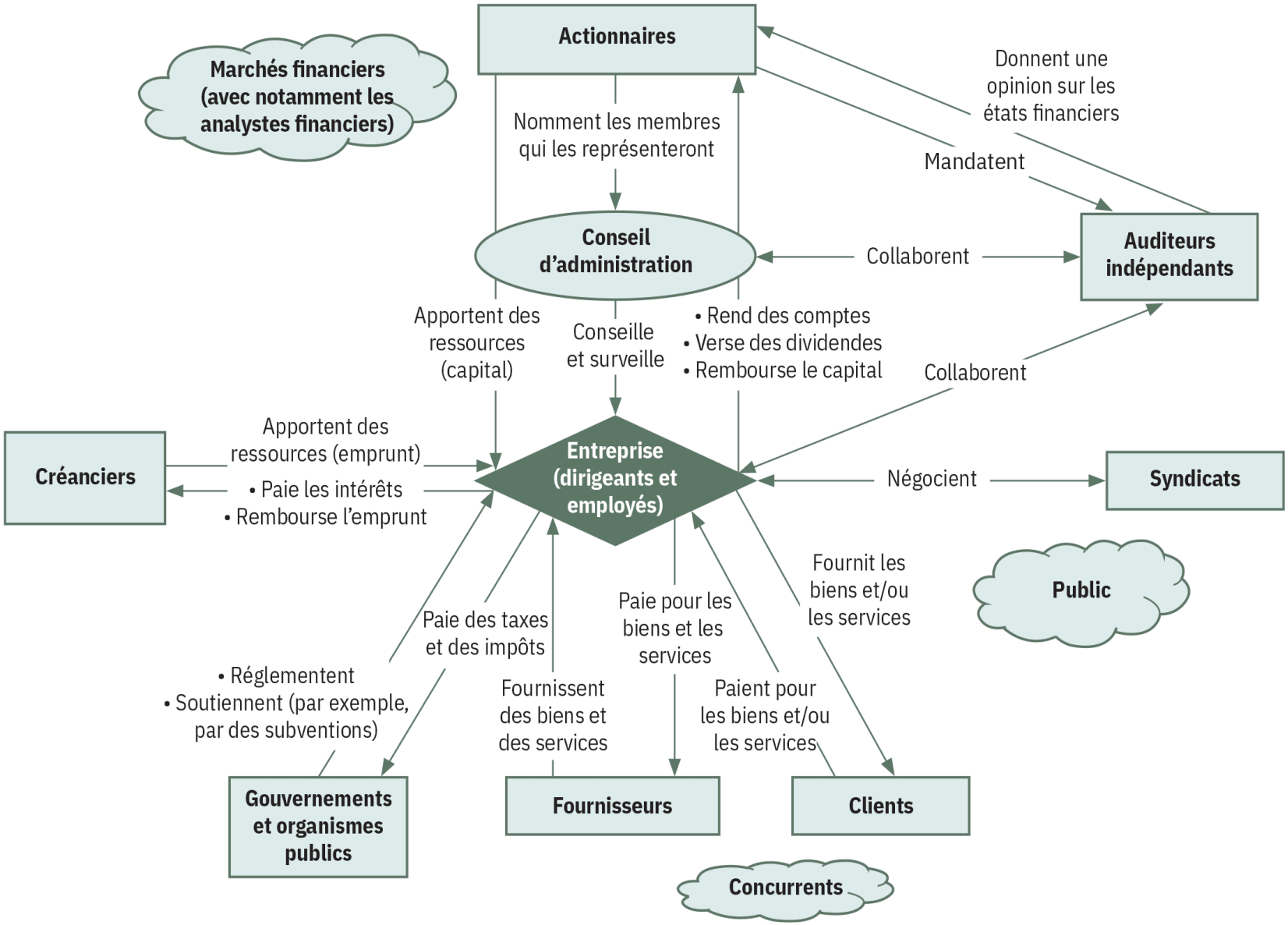

Les dirigeants

Situés au cœur de l'entreprise, les **dirigeants** ont logiquement l'accès le plus étendu à l'information que peut fournir la comptabilité. Ils sont à la fois **préparateurs et utilisateurs de l' « information comptable »** (que nous appelons aussi « information financière », comme le font les IFRS). Ils sont notamment responsables de la préparation de l'information financière qui sera transmise aux actionnaires[13]. En effet, les dirigeants doivent rendre compte de la gestion des ressources que les actionnaires leur ont confiées. Cette **reddition de comptes** s'effectue principalement au moyen des **états financiers**, dont il sera question tout au long de cet ouvrage. Ils utilisent aussi de l'information comptable produite spécifiquement pour suivre les activités d'exploitation et être en mesure de prendre les meilleures décisions possible en matière de gestion. Cette information peut contenir, par exemple, des budgets ou le calcul et l'analyse des marges sur tous les biens et/ou services vendus par l'entreprise. Elle est souvent aussi confidentielle qu'un secret de fabrication et n'est évidemment pas destinée à la diffusion à l'extérieur de l'entreprise.

Les **membres du conseil d'administration**[14] s'appuient sur l'information produite par la comptabilité pour remplir les deux grands rôles qui leur sont dévolus : conseiller les dirigeants (sur la stratégie, les politiques de rémunération et de dividendes, etc.) et les surveiller. Ils ont eux aussi accès à de l'information qui ne sera pas rendue publique. Il faut mentionner que c'est au conseil d'administration qu'il revient d'approuver les états financiers préparés par les dirigeants avant leur publication.

Les auditeurs indépendants

Les **auditeurs indépendants**, aussi appelés « auditeurs externes » (par opposition aux auditeurs internes, qui sont des salariés de l'entreprise), sont des professionnels de la comptabilité qui travaillent dans des cabinets comptables et qui sont mandatés par les actionnaires pour donner une opinion sur la « qualité » des états financiers produits par les dirigeants. En effet, pour plusieurs raisons, il peut être difficile pour les actionnaires d'avoir une idée claire de l'exactitude de l'information transmise par les dirigeants dans les états financiers. Tout d'abord, ils n'ont pas forcément les compétences nécessaires. Ensuite, ils ne participent pas aux activités quotidiennes de l'entreprise, et n'ont pas accès à toute l'information. Enfin, ils sont conscients du risque de manipulation par les dirigeants, qui peuvent vouloir présenter des états financiers donnant une image favorable de leur gestion[15].

---

13 Cette tâche incombe plus spécifiquement au président et chef de la direction (directeur général) et au responsable des finances (directeur financier).

14 Le conseil d'administration est un groupe de personnes (appelées « administrateurs » et « administratrices ») élues par les actionnaires pour représenter leurs intérêts. Dans les sociétés par actions ouvertes, la composition du conseil d'administration doit respecter certaines règles (notamment en ce qui a trait à la proportion de membres « indépendants »). Dans ces sociétés, le conseil d'administration a également l'obligation de former en son sein un comité responsable de la supervision du processus de production de l'information financière comptable qui sera publiée, souvent appelé « comité d'audit ».

15 En raison de ce risque, la transparence et l'éthique sont des enjeux majeurs lorsqu'il est question de comptabilité.

Il est obligatoire pour les sociétés ouvertes de faire vérifier leurs états financiers par des auditeurs indépendants. Le rôle des auditeurs est d'ajouter de la crédibilité aux états financiers. Au terme de leur vérification, ils produisent un **rapport d'audit**, dans lequel ils expriment leur **opinion** à savoir si les états financiers donnent, à tous les égards importants, une **image fidèle** de la situation financière de l'entreprise ainsi que des résultats de son exploitation, conformément au référentiel comptable utilisé par l'entreprise.

Les actionnaires et les créanciers

De nombreuses autres parties prenantes s'intéressent à l'information produite par la comptabilité. Celles-ci n'ont accès qu'à l'information que l'entreprise rend disponible (par choix, mais le plus souvent par obligation), qui correspond principalement aux états financiers. Mentionnons tout d'abord les **actionnaires** (car, nous l'avons vu, ils sont les destinataires privilégiés de l'information comptable. Nous y reviendrons.), c'est-à-dire les personnes physiques ou morales qui ont confié des fonds à l'entreprise pour qu'elle puisse réaliser ses activités. L'information contenue dans les états financiers doit leur permettre de porter un jugement sur la façon dont les dirigeants de l'entreprise utilisent ces fonds. Autrement dit, les états financiers leur sont essentiels pour évaluer la rentabilité de leur placement et décider, finalement, s'ils doivent acheter davantage d'actions, conserver celles qu'ils détiennent ou vendre ces dernières.

Les **créanciers** (c'est-à-dire, de manière simplifiée, les parties prenantes auxquelles l'entreprise doit de l'argent, comme une banque) sont particulièrement concernés par l'information financière publiée par l'entreprise. En effet, elle va leur permettre de déterminer si l'entreprise est en mesure de payer les intérêts et de rembourser les sommes qu'elle leur a empruntées.

Quelques autres parties prenantes

Les autres parties prenantes utilisent probablement l'information comptable, notamment celle contenue dans les états financiers, de manière moins systématique, mais elle peut leur être utile dans certaines circonstances. Les **employés**, de même que les syndicats, peuvent par exemple s'appuyer sur les états financiers lors de la négociation des salaires et des conditions de travail. Les **clients** et les **fournisseurs** peuvent s'en servir pour se faire une idée de la santé financière de l'entreprise. Pour les clients, cela permet d'estimer la capacité de l'entreprise à assurer un approvisionnement constant et à honorer les éventuelles garanties. Pour les fournisseurs, l'information peut aider à déterminer les conditions de crédit et à évaluer le risque associé à leurs créances.

Le cas des **gouvernements et des organismes publics**, quant à lui, est un peu particulier. Ces parties prenantes se servent de l'information comptable de manière

indirecte. En effet, l'établissement des taxes et des impôts dont l'entreprise doit s'acquitter est largement basé sur cette information. D'ailleurs, il n'est pas rare pour un non initié de penser que la comptabilité consiste principalement à préparer des documents fiscaux. L'information comptable peut aussi servir à déterminer si l'entreprise est admissible à l'octroi de certaines subventions.

L'information financière publiée par l'entreprise peut enfin être utilisée par des parties prenantes qui n'entretiennent pas directement de relations d'affaires avec l'entreprise. C'est particulièrement le cas des **concurrents**.

***

Il existe donc de nombreuses parties prenantes à considérer en comptabilité. Elles ont en commun le fait qu'elles utilisent l'information produite par l'entreprise pour répondre à certains de leurs besoins. Outre qu'elles n'ont pas les mêmes besoins ni les mêmes exigences, ce qui distingue surtout les parties prenantes est la nature de l'information à laquelle elles ont accès. D'un côté, les dirigeants ont accès à toute l'information et ceux-ci exercent tantôt le rôle de préparateurs, tantôt le rôle d'utilisateurs. De l'autre, les parties prenantes extérieures à l'entreprise ont accès à l'information publiée. Comme nous le verrons dans la section suivante, cette dichotomie est essentielle dans la définition de la comptabilité.

1.3 PLUS CONCRÈTEMENT, COMMENT DÉFINIR LA COMPTABILITÉ AUJOURD'HUI ?

L'une des caractéristiques propres à la comptabilité est le fait qu'elle produit de l'information. C'est pourquoi la comptabilité est souvent définie comme un « système d'information ». Un système d'information est un ensemble organisé de technologies, de processus et de personnes qui collecte des données, puis les traite pour fournir en temps opportun des informations pertinentes et précises, soutenant les activités et les décisions au sein ou autour d'une organisation. La **FIGURE 1.2** offre une représentation schématique d'un système d'information.

Avant d'étudier plus en détail le système d'information qu'est la comptabilité, il faut en fait distinguer deux sous-systèmes, qui reposent sur la dichotomie dont nous avons parlé précédemment : le **système de comptabilité de gestion**, qui produit des données pour une **utilisation interne**, et le **système de comptabilité financière**, qui fournit des données pour une **utilisation externe**. Les deux sous-systèmes, qui sont interreliés, présentent à certains égards de nettes différences, que nous examinerons. Nous nous intéresserons ensuite plus précisément à la comptabilité financière, qui est le principal sujet de cet ouvrage. Nous verrons que cette dernière est extrêmement réglementée et nous nous pencherons sur les contraintes imposées aux entreprises en ce qui a trait à la publication et au contenu de l'information financière.

FIGURE 1.2 **La comptabilité comme système d'information**

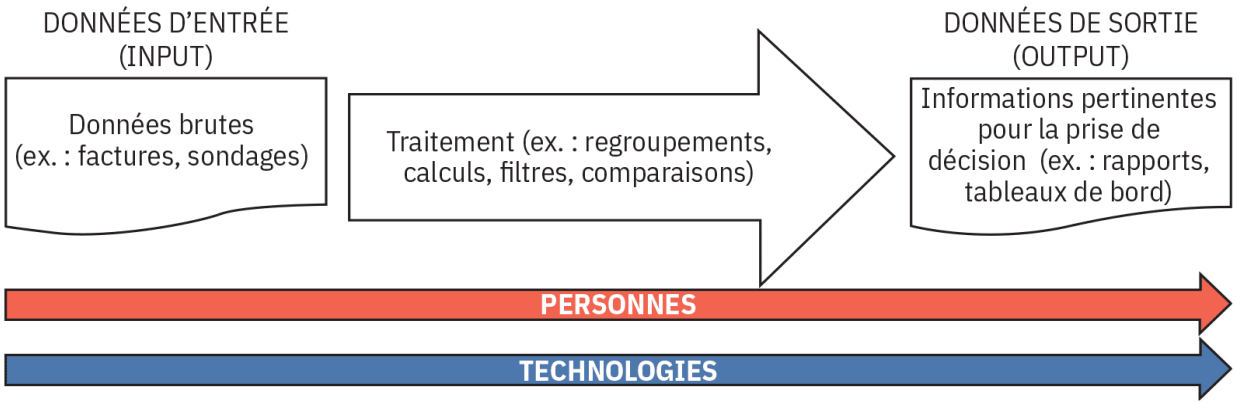

1.3.1 La comptabilité de gestion et la comptabilité financière

Le système de comptabilité de gestion permet de collecter, d'analyser et d'interpréter des **données financières et non financières** dans le but premier de fournir de l'information qui aidera les **gestionnaires à prendre des décisions** en matière de gestion **à court, à moyen et à long termes**. Par exemple, il peut amener des éléments de réponse à des questions telles que :

- Quel est le coût de fabrication de ce produit ?
- Est-ce que le prix auquel un service est vendu me permet de couvrir les coûts associés à ce service ?
- Quelles sont les conditions de règlement que l'entreprise doit accorder à ses clients si elle ne veut pas avoir de problèmes de trésorerie ?
- Qu'est-ce qui explique que le résultat réel est différent du résultat prévu ?
- Quels sont les indicateurs (financiers ou non financiers) qui devraient être suivis pour évaluer la performance de l'entreprise ?
- Y a-t-il des activités qu'il faudrait abandonner ?

Pour que les éléments de réponse s'avèrent utiles, il faut que le système de comptabilité de gestion soit **spécifique** à l'entreprise, qui dispose ainsi de beaucoup de latitude quant à la composition de ce système. Les gestionnaires peuvent néanmoins s'appuyer sur certains concepts tels que la performance, des outils tels que les budgets et les tableaux de bord, des lignes directrices ou des meilleures pratiques pour mettre en place un système permettant l'obtention de données pertinentes et fiables[16].

Le système de comptabilité financière correspond historiquement au système qui permet aux dirigeants de rendre des comptes aux actionnaires. Il traduit principalement les **transactions financières** d'une entreprise dans des **états financiers** qui sont supposés donner une image fidèle de la santé et des résultats financiers de l'entreprise **pour les parties prenantes externes**.

16 Dans cet ouvrage, ces éléments ne sont abordés que de manière succincte, notamment dans le chapitre 8.

La **FIGURE 1.3** présente les caractéristiques propres à la comptabilité de gestion et à la comptabilité financière.

FIGURE 1.3 Les caractéristiques essentielles de la comptabilité de gestion et de la comptabilité financière

Comptabilité de gestion	Données financières et non financières	Spécifique à l'entreprise	Informations financières pertinentes (historiques et prévisionnelles) pour la prise de décision à l'**interne**
Comptabilité financière	Données financières : **opérations économiques** (documentées par des pièces justificatives)	Largement fixé par les normes comptables (par exemple, les IFRS)	Information financière utile pour la prise de décision à l'**externe** (contenue principalement dans les **états financiers**)

Contrairement au système de comptabilité de gestion, le système de comptabilité financière est **très réglementé** (et cela, depuis longtemps[17]). La réglementation a au moins deux objectifs :

- Garantir que les dirigeants fournissent aux parties prenantes externes (en particulier aux actionnaires) un *minimum* d'information ;
- Faire en sorte que l'information fournie soit de bonne qualité et comparable à celle qu'offrent d'autres entreprises.

La nécessité d'imposer une réglementation s'explique du fait que les dirigeants n'ont a priori aucune incitation à fournir de l'information (d'autant plus que cette information permet de vérifier qu'ils ont fait bon usage des ressources qui leur ont été confiées).

La réglementation s'est accrue avec le développement des marchés financiers ; notamment, les exigences relatives à la publication de l'information financière ainsi qu'à sa préparation et à son contenu sont de plus en plus grandes. Les prochaines sections s'intéresseront particulièrement à ces aspects.

17 Au Royaume-Uni, par exemple, des lois fixent, dès le milieu du XIX^e siècle, des exigences en matière de préparation et de publication de comptes pour certaines entreprises. Des lois mises en place aux États-Unis à la suite du krach boursier de 1929 et de la Grande Dépression ont introduit des exigences relativement à la divulgation d'information financière et à l'enregistrement pour les sociétés émettant des valeurs mobilières sur les marchés publics.

1.3.2 La comptabilité financière : les obligations en matière de publication de l'information

La comptabilité financière est encadrée par une réglementation rigoureuse qui oblige notamment les entreprises à publier l'information produite par le système de comptabilité financière.

Les **obligations strictes en matière de publication d'information financière** auxquelles sont assujetties les sociétés cotées sur les marchés boursiers font en sorte que, même si les **investisseurs, prêteurs et autres créanciers actuels et potentiels** sont les principaux destinataires de l'information financière (nous y reviendrons), cette information est en réalité disponible pour toutes les parties prenantes externes.

Les obligations en matière de publication d'information financière visent à garantir la transparence et l'accessibilité de l'information pour les investisseurs et le public en général. Ces obligations sont complexes et varient selon le pays et la juridiction boursière. Nous n'avons pas pour objectif d'en faire ici une présentation exhaustive, mais il nous semble pertinent d'exposer quelques généralités concernant le contexte réglementaire dans lequel les entreprises mènent leurs activités. Les obligations de publication couvrent généralement :

- Des rapports financiers annuels qui fournissent une vue d'ensemble de la situation et de la performance financières de l'entreprise au cours de l'année écoulée et qui doivent être vérifiés par des auditeurs externes ;
- Des rapports trimestriels, qui donnent des informations financières en cours d'année ;
- Des rapports de gestion et d'activité, qui offrent une analyse plus détaillée des activités et des performances de l'entreprise et qui décrivent ses perspectives de développement ;
- Des rapports sur les risques et les incertitudes, qui permettent aux investisseurs d'évaluer les facteurs qui pourraient influer sur la performance future de l'entreprise.

Nous reviendrons plus en détail sur certains de ces documents dans le chapitre 7.

Les obligations de publication d'information financière auxquelles sont soumises les sociétés cotées émanent généralement[18] :

- Des **organismes de réglementation des marchés financiers** (comme la Securities and Exchange Commission [SEC] aux États-Unis ou l'Autorité des marchés financiers [AMF] en France) qui existent dans de nombreuses juridictions. Ils établissent et font appliquer certaines règles auxquelles doivent se soumettre les entreprises cotées dans le but de garantir la transparence, la confiance et la protection des

18 Les acteurs dont nous parlons ici (organismes de réglementation des marchés financiers, bourses et gouvernements) travaillent évidemment ensemble pour s'assurer que les sociétés cotées fournissent des informations transparentes, fiables et pertinentes aux investisseurs et au public, contribuant ainsi à maintenir l'intégrité et la confiance des marchés financiers. Ils travaillent aussi avec les normalisateurs comptables dont il sera question dans la section 1.3.3.

investisseurs. En réponse aux scandales financiers du début des années 2000, ces organismes ont notamment exercé des pressions pour que de nouvelles lois (par exemple, la loi Sarbanes-Oxley aux États-Unis) imposent des contraintes supplémentaires aux entreprises cotées (par exemple, le renforcement de la responsabilité personnelle des dirigeants en ce qui concerne l'exactitude de l'information financière) ;

- Des **bourses** et des **marchés financiers** (comme le New York Stock Exchange [NYSE] ou le Toronto Stock Exchange [TSX]). Les bourses sur lesquelles les sociétés sont cotées jouent également un rôle crucial dans l'imposition des obligations de publication. Elles établissent des règles spécifiques concernant la divulgation d'informations financières et exigent que les entreprises cotées respectent ces règles pour maintenir leur cotation ;
- Des **lois et réglementations nationales et internationales** qui peuvent également imposer des obligations de publication d'informations financières. Par exemple, dans l'Union européenne, la « directive Transparence » impose des exigences en matière de divulgation d'informations pour les sociétés cotées.

Le cadre réglementaire que nous venons de présenter à grands traits fixe globalement les obligations en matière de *publication* d'information financière, mais n'établit pas ce que l'information publiée doit contenir. Pour la majorité des entreprises cotées, le contenu est aujourd'hui réglementé par les normes IFRS, comme nous l'avons mentionné précédemment. Les autorités des juridictions où ont été adoptées ces normes s'en remettent à l'**organisme de normalisation comptable international**, aujourd'hui appelé l'International Accounting Standards Board (IASB), pour fixer les règles en matière de préparation, de présentation et de divulgation de l'information financière réglementée, c'est-à-dire principalement des états financiers. Ces règles sont sommairement présentées dans la section suivante.

1.3.3 La comptabilité financière : les obligations en matière de contenu

Avant de présenter le cadre conceptuel sur lequel s'appuient les normes comptables, il convient d'expliquer brièvement comment ces normes sont élaborées. Bien qu'il soit un organisme indépendant, l'IASB travaille avec les acteurs évoqués dans le paragraphe précédent, mais aussi avec les entreprises et les cabinets comptables, lorsqu'il s'agit d'établir les règles auxquelles vont devoir se soumettre les entreprises pour l'élaboration de leurs états financiers.

L'élaboration des normes comptables

Le processus d'établissement des règles est long et complexe[19], et il implique beaucoup de parties prenantes. Il comprend globalement les étapes suivantes :

19 À titre d'exemple, pour la norme IFRS 18, que nous mentionnerons plusieurs fois dans la suite de l'ouvrage, un délai de 8 ans s'est écoulé entre le projet discuté par l'IASB (avril 2016) et sa publication (avril 2024).

- L'IASB détermine quels sont les sujets comptables nécessitant de faire l'objet d'orientations ou de clarifications. Ces sujets découlent notamment de développements économiques, de transformations dans les activités des entreprises ou de nouvelles transactions financières ;
- Après avoir effectué des recherches préliminaires pour bien comprendre les enjeux et les besoins des parties prenantes, l'IASB publie un document de consultation qui expose les problèmes relevés, les questions clés et les options envisagées pour aborder le sujet. Les parties prenantes, notamment les entreprises, les investisseurs, les cabinets d'audit et les experts-comptables, sont invitées à fournir leurs commentaires, leurs opinions et leurs suggestions sur le document de consultation ;
- En tenant compte des commentaires, des opinions et des suggestions reçus, l'IASB développe un exposé-sondage qui contient les propositions spécifiques de la nouvelle norme ;
- Une fois que l'exposé-sondage a été révisé et finalisé, l'IASB publie la norme IFRS. Cette publication comprend le texte définitif de la norme, les explications et les lignes directrices pour son application. L'application obligatoire de la norme par les entreprises est généralement fixée quelques années après sa publication, notamment pour laisser le temps aux entreprises de l'intégrer à leurs propres systèmes d'information.

Les normes comptables ne sont pas arbitrairement établies ; elles sont le fruit d'un processus rigoureux d'élaboration, impliquant autant les organismes de normalisation que les parties prenantes.

Les normes IFRS

Afin de mieux comprendre les notions abordées dans les chapitres suivants, soulignons quelques aspects importants des normes IFRS. Les normes IFRS visent à établir un cadre comptable cohérent et transparent en matière d'information financière à l'échelle mondiale. Elles constituent un **ensemble de normes comptables et d'interprétations**[20] **émises par l'organisme de normalisation comptable international** (il s'agit aujourd'hui de l'IASB, qui a remplacé en 2001 l'International Accounting Standards Committee [IASC], créé en 1973).

Les normes émises par l'IASC s'appellent les *International Accounting Standards* (IAS), alors que celles émises par l'IASB s'appellent les *International Financial Reporting Standards* (IFRS). Le nombre de normes IFRS (qui désignent maintenant aussi bien les IAS que les IFRS) fluctue au fil du temps, car certaines normes peuvent être abrogées alors que de nouvelles normes sont émises. En avril 2024, il y avait un total

20 Les interprétations ont pour objectif de clarifier l'application de certaines normes IFRS dans des situations complexes ou ambiguës. Les interprétations fournissent généralement des orientations supplémentaires et des exemples pratiques pour aider les entreprises et les auditeurs à interpréter et à appliquer correctement les normes dans des circonstances spécifiques. Les interprétations sont contraignantes et doivent être suivies dans la préparation des états financiers conformément aux normes IFRS. Elles permettent une application cohérente et uniforme des normes comptables internationales par toutes les entreprises qui les utilisent.

de 17 normes IFRS (numérotées par ordre chronologique de publication de 1 à 18, la norme IFRS 4 ayant été remplacée par la norme IFRS 17) et 25 normes IAS (numérotées par ordre chronologique de publication de 1 à 41) en vigueur. **Chaque norme couvre un aspect spécifique de la préparation, de la présentation et/ou de la divulgation de l'information financière** (par exemple, la norme IAS 7 traite spécifiquement du tableau des flux de trésorerie, tandis que la norme IFRS 16 traite des contrats de location).

Bien qu'elles visent à harmoniser les pratiques et à garantir la qualité de l'information financière, ces normes laissent souvent une marge d'interprétation. Cette marge doit en théorie permettre à tous les préparateurs de l'information comptable, quelle que soit la réalité économique de leur entreprise, de transmettre de l'information pertinente et fiable aux parties prenantes externes (en particulier les actionnaires). Pour atteindre cet objectif, les préparateurs peuvent s'appuyer sur le **cadre conceptuel** qui présente les principes clés en matière d'information comptable ; en outre, ils doivent se conduire de manière conforme à ces principes, ce qui implique un comportement éthique.

Le cadre conceptuel de l'information financière

Le cadre conceptuel « décrit l'objectif et les fondements conceptuels de l'information financière à usage général » (Statut et objet du Cadre conceptuel[21]). Il permet notamment à l'IASB d'élaborer des normes qui reposent sur des concepts cohérents. Il définit entre autres :

- L'objectif de l'information financière : « fournir, au sujet de l'entité qui la présente (l'entité comptable), des informations utiles aux investisseurs, prêteurs et autres créanciers actuels et potentiels aux fins de prise de décision sur la fourniture de ressources à l'entité » (article 1.2 du Cadre conceptuel) ;
- Les caractéristiques qualitatives essentielles de l'information financière utile : « Pour être utile, l'information financière doit être **pertinente** et donner une **image fidèle** de ce qu'elle est censée représenter » (article 2.5 du Cadre conceptuel) ;
- Les caractéristiques qualitatives auxiliaires : **comparabilité**, **vérifiabilité**, **rapidité** et **compréhensibilité** (article 2.23 du Cadre conceptuel) ;
- Les informations fournies dans les états financiers, telles que les actifs, les passifs, les capitaux propres, les produits et les charges (sur lesquels nous reviendrons dans les prochains chapitres) ;
- La comptabilisation, qui permet de savoir *quand* inclure un élément – actif, passif, capitaux propres, produit ou charge – et l'évaluation, qui permet de savoir *pour quel montant* inclure l'élément dans les états financiers (nous y reviendrons aussi dans les prochains chapitres).

Pour conclure, mentionnons que les normes comptables reposent sur une représentation de l'entreprise que nous pourrions qualifier de « partiale » et qui se reflète dans les états financiers. L'entreprise a été créée par les actionnaires dans le but,

21 International Accounting Standards Board (IASB), *Cadre conceptuel de l'information financière*, mars 2018.

principalement, de générer de la richesse pour eux (cela n'empêche pas qu'elle soit définie par le cadre conceptuel comme une **entité économique distincte et séparée de ses propriétaires**). Les normes comptables sont donc conçues pour servir en premier lieu les besoins des investisseurs qui souhaitent évaluer la rentabilité d'un investissement.

POINTS CLÉS

- La comptabilité n'est pas une invention récente. Elle a évolué pour s'adapter aux besoins de plus en plus importants en matière d'information.
- La comptabilité peut être définie de manière générale comme un système d'information : elle transforme des données brutes pour produire de l'information utile.
- Il faut distinguer la comptabilité de gestion, qui a pour principal objectif de fournir de l'information utile aux gestionnaires de l'entreprise pour prendre des décisions de gestion, et la comptabilité financière, qui vise à fournir de l'information utile aux actionnaires qui veulent vérifier si les ressources qu'ils ont confiées aux gestionnaires sont adéquatement utilisées. La comptabilité financière se distingue notamment de la comptabilité de gestion par le fait qu'elle est très réglementée.
- Les sociétés par actions ouvertes sont les entreprises dans lesquelles les besoins d'information comptable sont les plus importants.
- De nombreux acteurs contribuent à fixer les obligations en matière de publication auxquelles sont soumises les sociétés par actions ouvertes.
- Les sociétés par actions ouvertes (ou équivalentes) sont tenues, dans la plupart des pays du monde, d'utiliser les normes IFRS pour la préparation de leurs états financiers.
- Les normes IFRS reposent sur un cadre conceptuel qui définit notamment les caractéristiques que doit présenter l'information comptable.

CHAPITRE 2

LES ÉTATS FINANCIERS ET L'IDENTITÉ FONDAMENTALE

SOMMAIRE

2.1 Les états financiers : un survol 20
- **2.1.1** L'état de la situation financière 21
- **2.1.2** L'état des variations des capitaux propres 22
- **2.1.3** L'état du résultat net (et des autres éléments du résultat global) 23
- **2.1.4** Le tableau des flux de trésorerie 23
- **2.1.5** Les notes aux états financiers 24

2.2 L'identité fondamentale 24
- **2.2.1** Qu'est-ce que l'identité fondamentale ? 24
- **2.2.2** Décomposition de l'identité fondamentale 25

2.3 De l'identité fondamentale aux états financiers en pratique 28

Points clés 33

Objectifs d'apprentissage

À la fin de ce chapitre, vous pourrez :

- Distinguer les différents états financiers ;
- Expliquer brièvement la composition de chaque état financier et son objectif principal ;
- Indiquer les impacts d'opérations simples sur l'identité fondamentale ;
- Préparer des états financiers élémentaires.

Dans le chapitre précédent, nous avons défini la comptabilité et abordé son utilité de manière générale. Nous avons vu que la comptabilité a notamment pour objectif de fournir de l'information structurée sur les activités économiques d'une entreprise. Cette information se matérialise principalement dans des documents comptables appelés les « états financiers ». Chacun des états financiers sera examiné de manière détaillée plus loin dans cet ouvrage.

Dans le présent chapitre, nous n'en proposons qu'un *survol* pour vous aider à comprendre l'équation à la base de la représentation comptable de l'entreprise, nommée l'**identité fondamentale**. Le maintien de cette identité fondamentale requiert que les opérations affectant l'entreprise soient comptabilisées en respectant le **principe de la partie double**. Nous illustrerons le fonctionnement de ce principe à partir de quelques opérations.

2.1 LES ÉTATS FINANCIERS : UN SURVOL

Pour comprendre ce que sont les états financiers, il semble nécessaire de se questionner sur leur objectif. L'information produite par la comptabilité financière, destinée en premier lieu aux propriétaires de l'entreprise, doit leur permettre d'évaluer si les ressources qu'ils ont apportées ont été bien utilisées et de prendre des décisions, en particulier sur l'opportunité d'apporter de nouvelles ressources à l'entreprise. Pour cela, il paraît pertinent qu'ils puissent obtenir de l'information sur ce que possède l'entreprise et sur ce qu'elle doit, sur sa capacité à générer un bénéfice à partir de ses activités, et sur la manière dont elle a géré ses liquidités. En bref, **différents types d'informations sont nécessaires** et c'est pour cette raison qu'il existe **plusieurs états financiers**.

Bien que les besoins des destinataires de l'information financière puissent varier (notamment en fonction de la taille ou de la forme juridique de l'entreprise), l'information sur la **situation financière** de l'entreprise, que nous pourrions raisonnablement définir par l'ensemble des ressources dont l'entreprise dispose par rapport aux obligations auxquelles elle doit fait face, semble toujours indispensable. De la même façon, il s'avère essentiel que les destinataires de l'information soient en mesure d'évaluer la **performance financière** de l'entreprise, en comprenant la gestion que l'entreprise a pu faire de ses coûts par rapport à ses revenus ou, en d'autres termes, sa capacité à générer un bénéfice (ou une perte).

Les normes comptables (qu'il s'agisse des normes comptables internationales ou des normes locales telles que les Normes comptables pour les entreprises à capital fermé, même si elles les nomment différemment[1]) ont ainsi établi qu'un jeu complet d'états financiers inclut un **état de la situation financière**, un **état du résultat net (et des**

1 Nous utilisons ici la terminologie proposée selon les normes comptables internationales.

autres éléments du résultat global)[2], mais aussi, pour compléter les informations contenues dans ces deux premiers états financiers, un **état des variations des capitaux propres**, un **tableau des flux de trésorerie** et des **notes** (nous y reviendrons dans le chapitre 6).

La représentation de l'entreprise à travers ses états financiers repose sur *l'identité fondamentale*. Toutefois, avant de revenir plus en détail sur ce qu'est l'identité fondamentale, il semble essentiel d'expliquer ce que contient chacun des états financiers. L'objectif ici n'est pas de les décrire de manière exhaustive, mais plutôt d'en présenter les principales composantes. Nous reviendrons sur les états financiers de manière plus approfondie dans les chapitres suivants.

2.1.1 L'état de la situation financière

L'**état de la situation financière**, comme son nom l'indique, a pour but de représenter la situation financière d'une entreprise à une **date donnée**. Il peut être comparé à une **photographie** des ressources d'une entreprise et des sources de financement qui lui ont permis d'obtenir ces ressources.

Ce dont dispose l'entreprise constitue l'**actif**. Il correspond à tous les biens et avoirs à la disposition de l'entreprise pour tenter d'atteindre ses objectifs. Par exemple, les espèces déposées en banque, les stocks, les immeubles et le matériel font partie de l'actif.

Afin de se procurer un actif, l'entreprise peut utiliser des sources de financement externes ou internes. Les **sources de financement externes**, désignées comme le **passif**, reflètent globalement ce que l'entreprise doit à des tiers, autres que ses propriétaires. Il peut s'agir de sommes dues aux fournisseurs ou d'un emprunt bancaire, par exemple.

Les **sources de financement internes**, quant à elles, sont désignées comme étant des **capitaux propres**[3]. Ces derniers représentent ce que les propriétaires de l'entreprise ont investi ou « réinvesti » (nous y revenons plus loin) pour financer une partie des ressources. Ils correspondent au montant résiduel qui reviendrait aux propriétaires si l'entreprise vendait l'ensemble de ses actifs (à leur valeur comptable inscrite à l'état de la situation financière) et remboursait l'ensemble de ses dettes (aussi à leur valeur comptable inscrite à l'état de la situation financière). C'est pour cette raison qu'ils sont parfois nommés « **actif net** ».

Dans la logique comptable, il existe une égalité parfaite entre le total des actifs de l'entreprise et la somme des totaux de ses passifs et de ses capitaux propres.

---

2 Nous ne nous intéresserons que très peu aux « autres éléments du résultat global », car ils correspondent à des éléments que nous jugeons trop complexes pour être couverts dans le cadre de cet ouvrage. Cela explique pourquoi nous prenons la liberté de les mentionner entre parenthèses dans le nom de l'état financier qui les contient. « Autres éléments du résultat global » est l'expression établie par les normes comptables internationales. Nous utiliserons éventuellement l'acronyme AERG pour les désigner.

3 L'expression « capitaux propres » est utilisée lorsqu'il est question de sociétés par actions. Les sources de financement internes sont désignées différemment (par exemple, « avoir des associés ») lorsque l'entreprise correspond à une autre forme juridique (voir le chapitre 1). Plus largement, dans le langage des affaires, ces sources de financement internes sont aussi appelées « fonds propres » ou « avoirs nets ».

2.1.2 L'état des variations des capitaux propres

Si l'état de la situation financière peut être envisagé comme une photographie à un instant précis, l'**état des variations des capitaux propres**[4], quant à lui, nous explique ce qui a causé la variation des capitaux propres **au cours d'une période donnée** (souvent une année, encore appelée « exercice »). L'état des variations des capitaux propres nous permet de comprendre ce qui a fait varier **chacune des composantes des capitaux propres** entre deux moments précis. Il existe donc un lien entre l'état de la situation financière et l'état des variations des capitaux propres, qui est représenté schématiquement dans la **FIGURE 2.1**.

Les capitaux propres sont principalement composés du **capital-actions**, aussi appelé « capital » ou « capital social », et des **résultats non distribués (RND)**, également nommés « bénéfices non répartis ». Le capital-actions représente les apports ou mises de fonds des actionnaires. Il augmente entre autres lorsque l'entreprise émet de nouvelles actions pour obtenir du financement supplémentaire (il est d'usage de parler alors d'« augmentation de capital »). Les résultats non distribués sont constitués, comme leur nom l'indique, des résultats générés par l'entreprise, qui reviennent *in fine* à ses propriétaires, auxquels ils n'ont pas encore été retournés sous forme de dividendes[5]. Les résultats non distribués augmentent avec les bénéfices générés par l'entreprise et diminuent si les actionnaires décident de distribuer des dividendes ou si l'entreprise réalise des pertes.

FIGURE 2.1 Représentation du lien entre l'état de la situation financière et l'état des variations des capitaux propres

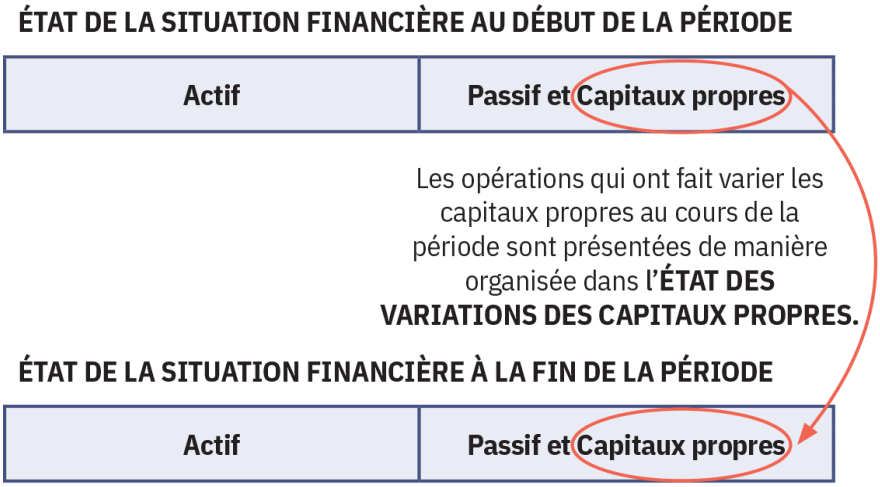

4 Pour des raisons pédagogiques, nous présentons ici l'état des capitaux propres avant l'état du résultat net (et des autres éléments du résultat global). Cependant, dans les états financiers, l'état du résultat net se trouve très souvent avant l'état des variations des capitaux propres.

5 Chaque année, les actionnaires (dans une société par actions) décident, en assemblée générale, du montant des résultats distribués (c'est-à-dire versés) sous forme de dividendes. Les résultats qui ne sont pas distribués viennent augmenter le montant des résultats non distribués. Ils sont alors « réinvestis » dans l'entreprise, dans la mesure où, en choisissant de ne pas s'accorder de dividendes, les actionnaires laissent de la trésorerie disponible pour ses activités ou ses investissements.

2.1.3 L'état du résultat net (et des autres éléments du résultat global)

Tout comme l'état des variations des capitaux propres, **l'état du résultat net (et des autres éléments du résultat global)** nous renseigne sur des événements survenus **au cours d'une période donnée.** Cet état financier correspond au **film** ou au **récit** de l'activité de l'entreprise. Il permet de déterminer si l'entreprise a généré **un bénéfice ou une perte** durant une période et donc d'avoir une idée de sa **performance financière**.

Pour faire le lien avec l'état des variations des capitaux propres présenté juste avant, c'est ce bénéfice ou cette perte qui fait varier les résultats non distribués. Pour **déterminer le bénéfice ou la perte**, il faut **faire la différence entre ce que l'entreprise a « gagné » et ce qu'elle a « dépensé »**.

En termes comptables, ce que l'entreprise a « gagné » constitue les **produits**. Pour une entreprise dont l'activité est de vendre des marchandises, les produits correspondent principalement aux ventes. Ce que l'entreprise a « dépensé » pour générer des produits (par exemple, des ventes) constitue les **charges**. Les charges correspondent à toutes les ressources que l'entreprise a utilisées ou consommées au cours de la période pour réaliser son activité. Elles comprennent, par exemple, les salaires, représentant le travail des employés « utilisé » par l'entreprise, le coût des marchandises achetées et revendues aux clients (dans le cas d'une activité de distribution) ou les frais associés à la consommation (télécommunications, électricité, entretien, etc.) pendant la période.

2.1.4 Le tableau des flux de trésorerie

Le **tableau des flux de trésorerie**, quant à lui, nous informe sur les raisons qui ont fait fluctuer un élément particulier présenté dans l'état de la situation financière, à savoir la **trésorerie**, qui correspond sommairement aux liquidités dont dispose l'entreprise. La **FIGURE 2.2** présente de manière schématique le lien qui existe entre l'état de la situation financière et le tableau des flux de trésorerie.

De nombreux événements peuvent faire varier la trésorerie. Par exemple, un paiement fait à un fournisseur ou un remboursement d'emprunt provoquent une diminution de la trésorerie. Ces événements sont plus ou moins directement liés aux activités courantes de l'entreprise. Le tableau des flux de trésorerie propose ainsi de classer les variations de la trésorerie en trois catégories : celles en lien avec les **activités d'exploitation**[6] (par exemple, les encaissements liés aux ventes), celles en lien avec les **activités d'investissement** (par exemple, le décaissement lié à l'acquisition d'un

6 Les « flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation » peuvent être désignés par d'autres expressions, comme les « flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ». Pour faciliter la lecture et la compréhension, nous nous sommes efforcées d'utiliser toujours le même vocabulaire tout au long de l'ouvrage (que ce soit pour le tableau des flux de trésorerie ou pour les autres états financiers). Cependant, il faut être conscient que, de façon générale, les entreprises disposent d'une certaine marge de manœuvre quant aux termes qu'elles utilisent dans leurs états financiers.

équipement) et celles en lien avec les **activités de financement** (par exemple, le décaissement lié au remboursement d'un emprunt).

FIGURE 2.2 Représentation du lien entre l'état de la situation financière et le tableau des flux de trésorerie

2.1.5 Les notes aux états financiers

Contrairement aux quatre états financiers précédents, les **notes aux états financiers** ne sont pas des tableaux contenant principalement des données chiffrées. Elles renferment des **informations complémentaires**, des **détails** et des **explications** à ce qui se trouve dans les autres états financiers. Une telle présentation des notes pourrait laisser croire que leur contenu diffère grandement d'une entreprise à l'autre, mais en réalité, il est largement imposé par les normes comptables.

Le **TABLEAU 2.1**, à la page suivante, résume les éléments exposés jusqu'à maintenant sur les états financiers.

2.2 L'IDENTITÉ FONDAMENTALE

Le fondement et le lien entre les différents états financiers présentés dans la section précédente peuvent être expliqués par l'équation comptable de base, appelée l'**identité fondamentale**.

2.2.1 Qu'est-ce que l'identité fondamentale ?

Lorsque nous avons présenté à grands traits l'état de la situation financière, nous avons mentionné qu'il existe une égalité parfaite entre ce dont dispose l'entreprise (actif) et ce que l'entreprise doit à ses créanciers et à ses propriétaires (passif et capitaux propres). Cette égalité peut se traduire sous la forme suivante :

$$\text{Actif} = \text{Passif} + \text{Capitaux propres}$$

TABLEAU 2.1 **Aperçu des différents états financiers**

Un jeu complet d'états financiers comprend :	Utilité pour l'utilisateur	Principales composantes
État de la situation financière (présenté à une date donnée)	Permet d'évaluer la situation financière de l'entreprise en visualisant les ressources dont elle dispose ainsi que ses dettes vis-à-vis des tiers et des propriétaires	• Actif (ce dont dispose l'entreprise) • Passif (ce que doit l'entreprise à des tiers autres que les propriétaires) • Capitaux propres (ce que doit l'entreprise à ses propriétaires)
État des variations des capitaux propres (présenté pour une période donnée)	Permet de suivre ce que l'entreprise doit à ses propriétaires	Évolution des éléments qui composent les capitaux propres
État du résultat net (et des autres éléments du résultat global) (présenté pour une période donnée)	Permet d'évaluer la performance financière de l'entreprise	• Produits (ce que l'entreprise a gagné) • Charges (ce que l'entreprise a consommé) • **La différence entre les produits et les charges donne le bénéfice ou la perte de la période.**
Tableau des flux de trésorerie (présenté pour une période donnée)	Permet de comprendre comment les liquidités ont évolué	Variation des liquidités en lien avec les activités : • d'exploitation • d'investissement • de financement
Notes	Permettent de mieux comprendre ce qui se trouve dans les états financiers précédents et d'obtenir des informations complémentaires	• Informations complémentaires, détails et explications de certains éléments contenus dans les autres états financiers • Contenu largement déterminé par les normes comptables

L'identité fondamentale peut être abordée comme une simple relation mathématique ou, plus conceptuellement, comme une véritable représentation de l'entreprise (que nous avons brièvement évoquée dans le chapitre 1). Quoi qu'il en soit, elle est, comme nous le verrons, le fondement du processus comptable en imposant la comptabilisation en partie double, utilisée depuis le XV^{e} siècle.

2.2.2 Décomposition de l'identité fondamentale

Grâce à ce que nous avons présenté dans la section précédente (section 2.1), il est possible de proposer plusieurs niveaux de décomposition de l'identité fondamentale, qui permettront de mieux comprendre comment l'utiliser en pratique.

Premier niveau de décomposition

Puisque les capitaux propres sont principalement composés du capital-actions et des résultats non distribués, l'identité fondamentale peut être réécrite comme ceci (dans un souci de simplification en cohérence avec les objectifs de cet ouvrage) :

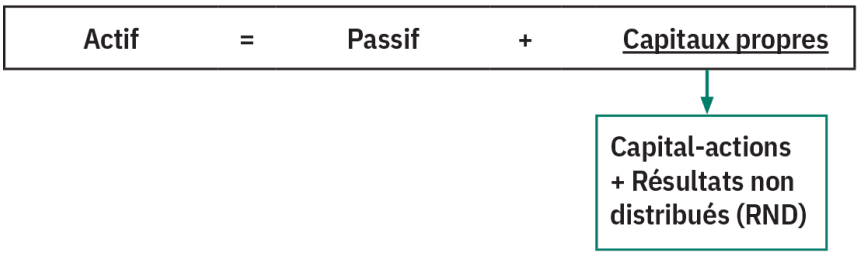

Actif = Passif + Capital-actions + Résultats non distribués

Deuxième niveau de décomposition

Pour obtenir le montant des résultats non distribués à la fin d'une période, il faut ajouter au montant au début de la période (qui correspond au montant à la fin de la période précédente) le bénéfice ou la perte, appelé plus généralement « **résultat net** », de la période en cours et en soustraire les dividendes[7] de la période en cours. L'identité fondamentale peut alors être présentée de cette manière :

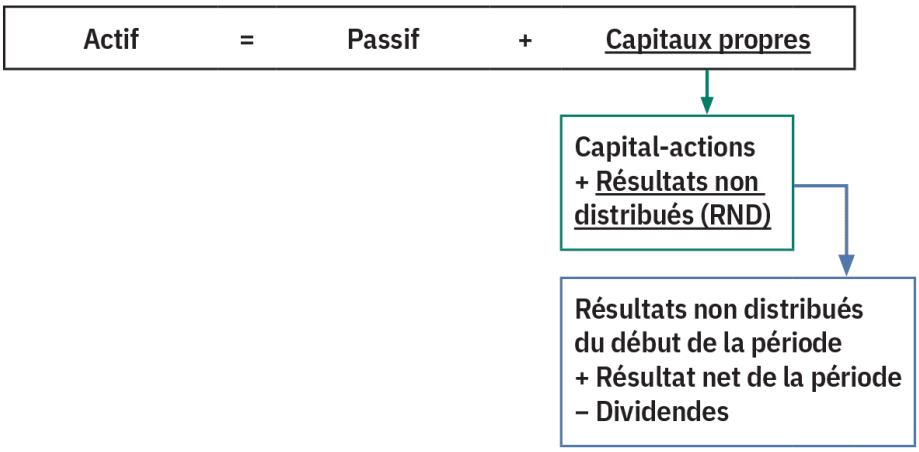

Actif = Passif + Capital-actions + Résultats non distribués au début de la période
+ Résultat net de la période – Dividendes

7 Ici, il s'agit plus précisément des dividendes déclarés. Nous reviendrons plus loin dans cet ouvrage sur la différence entre dividendes déclarés et dividendes versés.

Troisième niveau de décomposition

Le dernier élément qui peut être décomposé est le résultat net de la période. Puisqu'il correspond à la différence entre les produits et les charges, l'identité fondamentale peut finalement être réécrite ainsi :

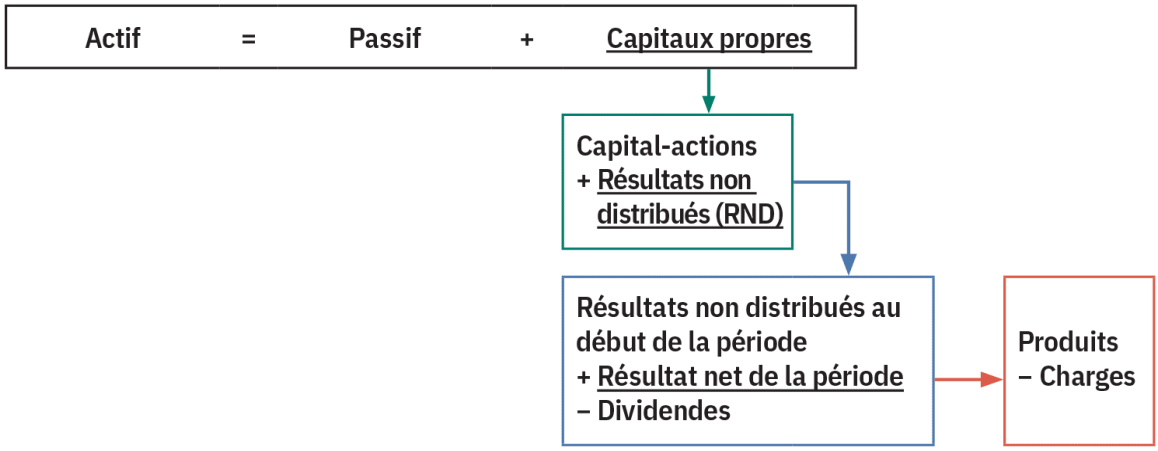

Actif = Passif + Capital-actions + Résultats non distribués au début de la période + Produits – Charges – Dividendes

Le dernier niveau de décomposition de l'identité fondamentale fait apparaître les liens qui existent entre trois des états financiers que nous avons présentés précédemment, comme le montre la **FIGURE 2.3** ci-dessous.

FIGURE 2.3 **Représentation des liens entre les états financiers**

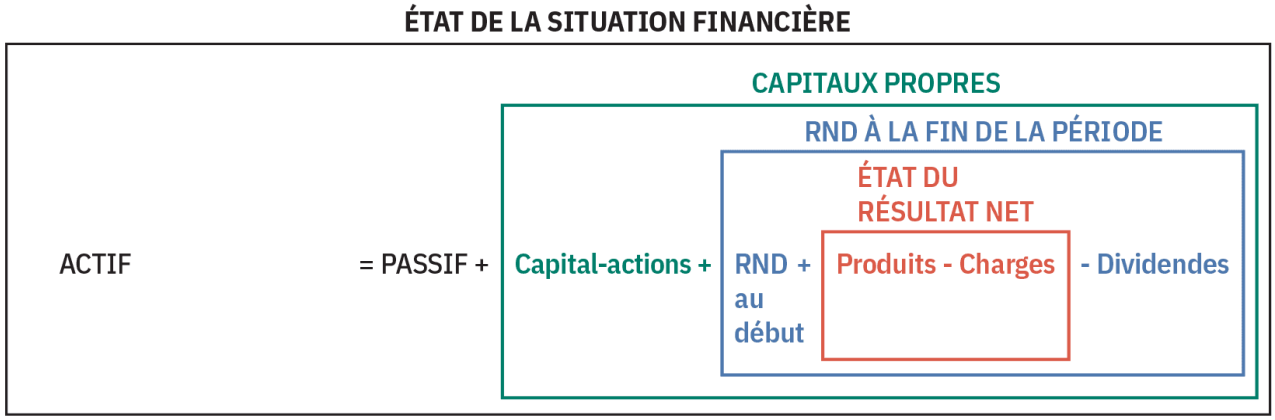

2.3 DE L'IDENTITÉ FONDAMENTALE AUX ÉTATS FINANCIERS EN PRATIQUE

Maintenant que nous avons présenté l'identité fondamentale, nous pouvons expliquer le mécanisme sur lequel repose la préparation des états financiers. Chaque opération économique affectant l'entreprise doit se refléter dans ses états financiers, mais ne doit pas rompre l'égalité de l'identité fondamentale. En pratique, cela signifie qu'une **opération économique se traduit par au moins deux impacts dans l'identité fondamentale**. Cette mécanique s'appelle la **comptabilisation en partie double**. Afin de mieux comprendre la manière dont cela fonctionne, nous vous proposons d'illustrer les impacts de quelques opérations sur l'identité fondamentale.

Opération 1 — Investissement dans une entreprise • Vous décidez, avec trois de vos collègues d'université, de fonder une entreprise de consultation en gestion. À cette fin, vous choisissez de constituer une société par actions. Afin que l'entreprise puisse avoir les liquidités nécessaires à son exploitation, vous investissez 5 000 $ (en tout). En échange de cet investissement, vous recevez chacun des actions équivalentes à vos investissements respectifs.

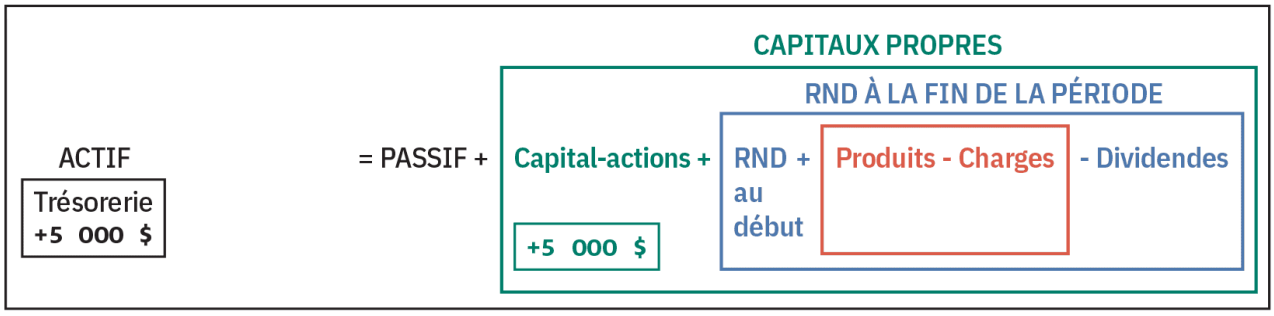

L'argent remis à l'entreprise constitue un actif dont elle pourra disposer. D'autre part, cet actif provenant de l'investissement de votre quatuor de futurs consultants, il faut aussi inscrire une augmentation des capitaux propres.

Opération 2 — Acquisition de matériel informatique • L'entreprise fait l'acquisition de matériel informatique, qui servira à son exploitation, pour un montant de 12 000 $. L'entreprise a payé immédiatement 3 000 $ et le reste de l'acquisition a été financé par un emprunt contracté à la banque.

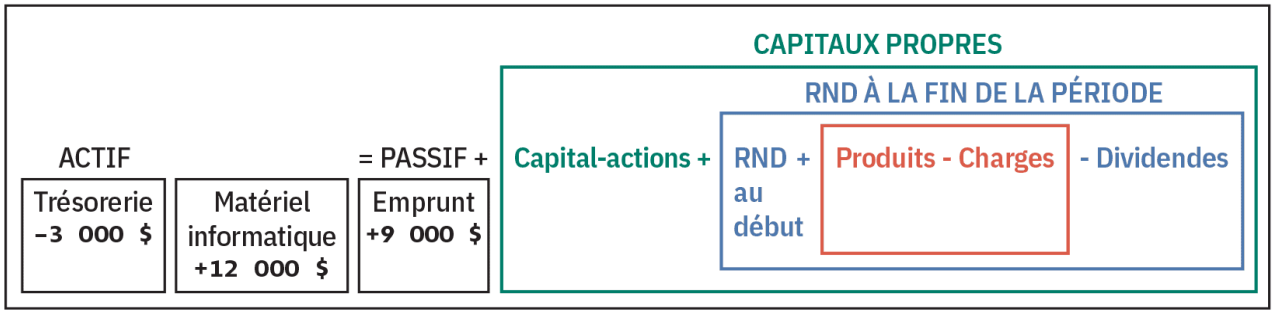

L'acquisition du matériel informatique, qui a contribué à l'augmentation de l'actif, a été effectuée en contrepartie d'une diminution de la trésorerie et d'une augmentation du passif avec l'emprunt.

Opération 3 — Honoraires de consultation • L'entreprise encaisse 4 000 $ d'honoraires pour des services de consultation qui ont été rendus.

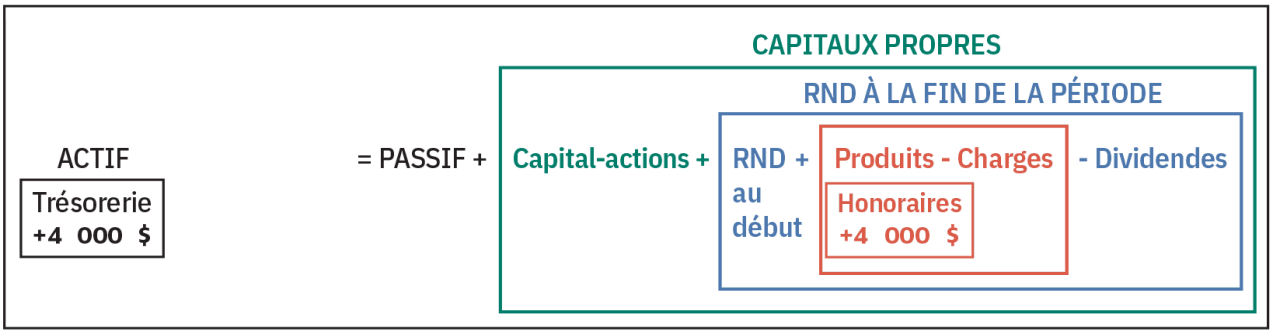

L'augmentation de la trésorerie de 4 000 $ crée une variation positive de l'actif. Cet actif provient des produits d'honoraires générés par l'entreprise pour services rendus.

Opération 4 — Remboursement d'emprunt • L'entreprise, disposant d'un excédent de liquidités, rembourse une partie de l'emprunt, soit 2 000 $.

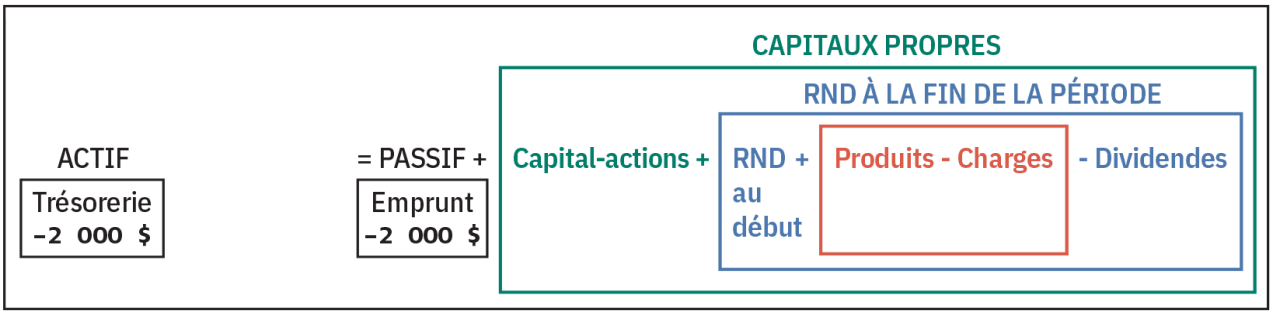

L'identité fondamentale démontre que le remboursement effectué à partir de la trésorerie réduit l'actif de l'entreprise. L'acquittement d'une partie de l'emprunt entraîne une diminution du passif de 2 000 $.

Opération 5 — Paiements divers en espèces • L'entreprise effectue les paiements suivants en espèces pour des services qui ont déjà été reçus :

Salaires	1 000 $
Téléphonie	110 $
Frais publicitaires	350 $

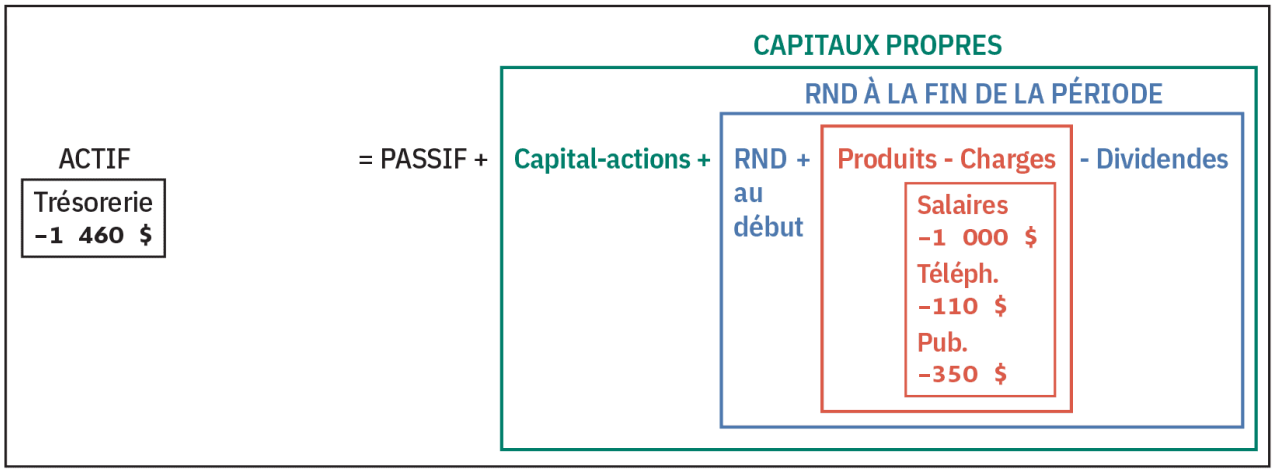

Les services offerts par les employés, les frais de service téléphonique ainsi que les frais publicitaires correspondent aux ressources consommées par l'entreprise. Ces charges ayant été acquittées à l'aide de la trésorerie, l'actif de l'entreprise diminue.

Opération 6 — Paiement de dividendes • Les propriétaires décident de se distribuer un dividende de 1 500 $. Le décaissement est effectué immédiatement.

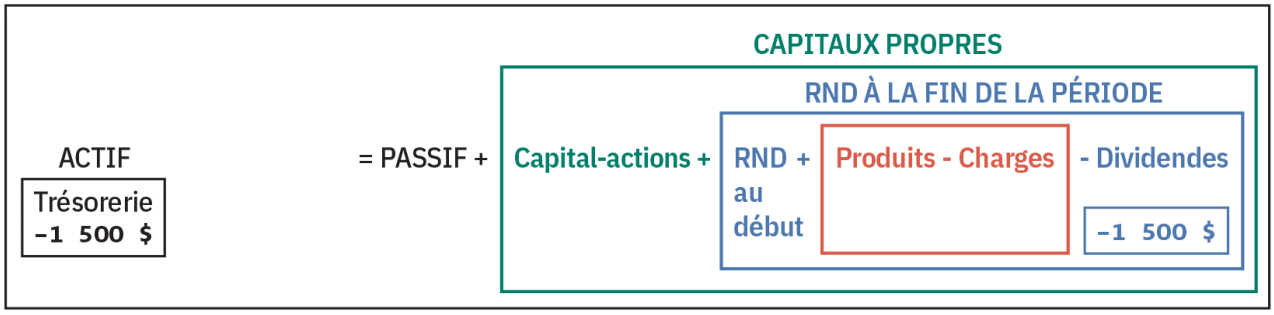

La décision de verser un dividende entraîne une diminution des résultats non distribués à la fin de la période. Le versement de ces dividendes entraîne une diminution de l'actif résultant de la sortie de trésorerie (ou entraîne une diminution de la trésorerie et, par conséquent, de l'actif).

Il est possible de reprendre dans un seul schéma les six opérations présentées précédemment :

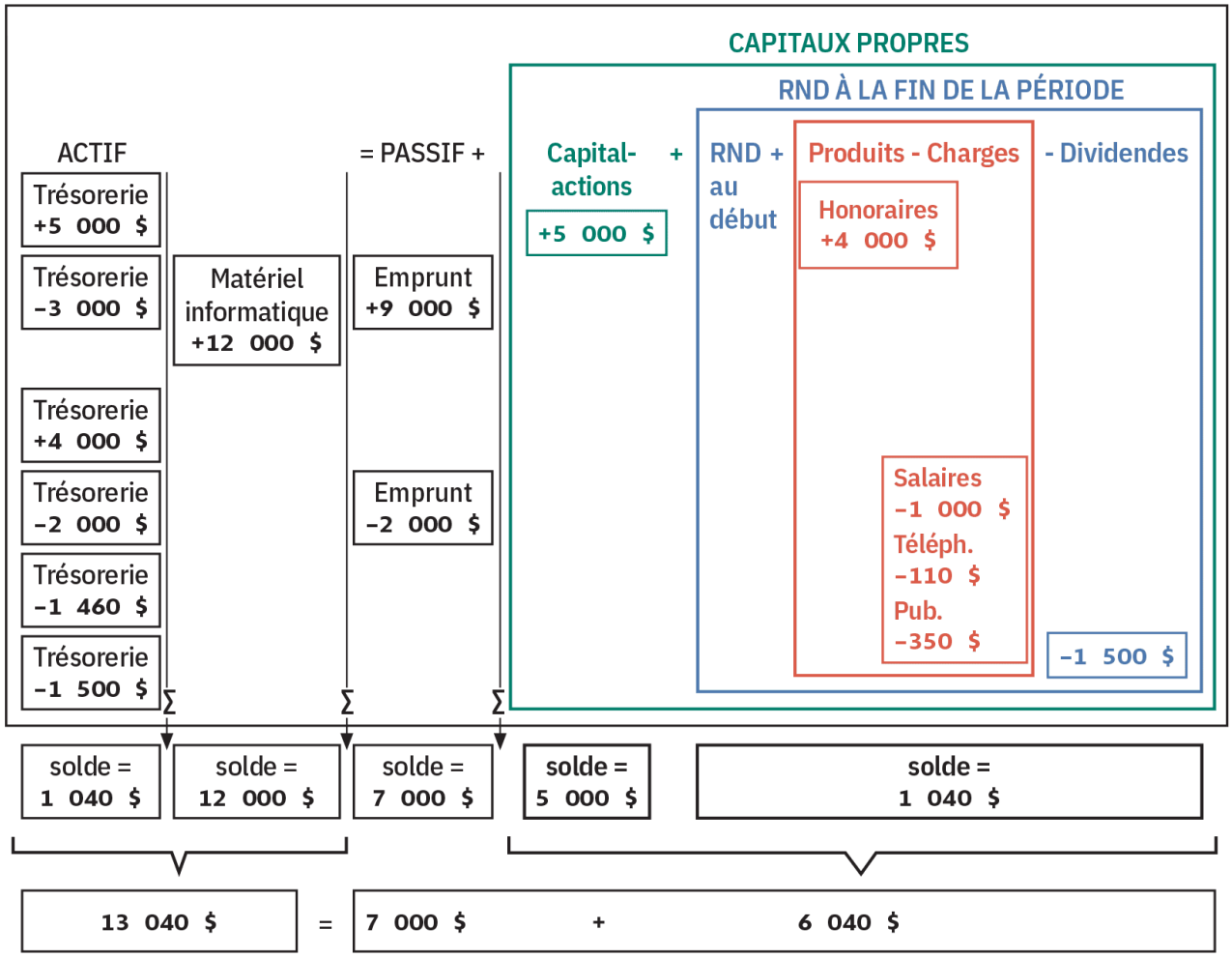

En cumulant les impacts des six opérations présentées précédemment pour chacun des comptes[8] des états financiers affectés par ces opérations, il est possible de déterminer le solde (ou pour simplifier, le montant à la fin) de ces comptes. Le schéma ci-dessus présente le solde de chacun d'eux. Ainsi, le total des postes de l'actif représente une somme de 13 040 $. Le total du passif et celui des capitaux propres représentent respectivement 7 000 $ et 6 040 $. La somme du passif et des capitaux propres correspond donc bien au total de l'actif.

8 Les *comptes* sont les subdivisions dans lesquelles sont enregistrés les impacts des opérations économiques affectant l'entreprise. Par exemple, nous pourrions citer les comptes « Trésorerie », « Capital-actions » ou « Salaires ». La subdivision peut être plus ou moins subtile, en fonction du niveau de précision de l'information recherché. Par exemple, si une entreprise a deux catégories d'employés, elle peut avoir un compte « Salaires – catégorie X » et un compte « Salaires – catégorie Y ». Les *postes* sont utilisés pour regrouper et présenter les informations financières de manière plus synthétique et donc souvent plus claire et compréhensible. Par exemple, un poste « Charges de personnel » de l'état du résultat net regroupera toutes les charges en lien avec le personnel, qu'il s'agisse des salaires, des charges sociales ou des autres avantages sociaux. Les notions de compte et de poste étant très liées et leur distinction n'étant pas réellement pertinente dans le cadre de cet ouvrage, nous utiliserons les deux termes indifféremment.

En réorganisant quelque peu l'information présentée dans le schéma figurant à la page précédente, nous pouvons établir les quatre états financiers introduits plus tôt dans le chapitre et faire ressortir les liens qui existent entre eux (voir la **FIGURE 2.4**)[9].

FIGURE 2.4 Les liens entre les états financiers établis après les opérations 1 à 6

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE *AU DÉBUT DE LA PÉRIODE*

ACTIF		PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	
Trésorerie	0 $	Emprunt	0 $
Matériel informatique	0 $	Capital-actions	0 $
		Résultats non distribués	0 $
Total	0 $	**Total**	**0 $**

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE *POUR LA PÉRIODE*

Liquidités générées par l'exploitation	2 540 $
Liquidités générées par les investissements	–12 000 $
Liquidités générées par le financement	+10 500 $
Variation de la trésorerie	**1 040 $**
Trésorerie au début	***0 $***
Trésorerie à la fin	***1 040 $***

Variation expliquée dans le tableau des flux de trésorerie

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES *POUR LA PÉRIODE*

	Capital-actions	Résultats non distribués
Solde au début	*0 $*	*0 $*
Émission d'actions	+5 000 $	
Résultat net		+2 540 $
Dividendes		–1 500 $
Solde à la fin	***5 000 $***	***1 040 $***

Variation expliquée dans l'état des variations des capitaux propres

ÉTAT DU RÉSULTAT NET *POUR LA PÉRIODE*

Produits	4 000 $
– Charges de personnel	–1 000 $
– Autres charges	–460 $
= Résultat net*	**2 540 $**

*Pour l'instant, nous ignorons l'impôt.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE *À LA FIN DE LA PÉRIODE*

ACTIF		PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	
Trésorerie	1 040 $	Emprunt	7 000 $
Matériel informatique	12 000 $	Capital-actions	5 000 $
		Résultats non distribués	1 040 $
Total	**13 040 $**	**Total**	**13 040 $**

9 Les différentes étapes que nous avons décrites (présentation des impacts dans l'identité fondamentale, regroupement, réorganisation) correspondent globalement à trois étapes et documents essentiels du cycle comptable (voir l'annexe 2).

POINTS CLÉS

- Les états financiers incluent :
  - l'état de la situation financière ;
  - l'état des variations des capitaux propres ;
  - l'état du résultat net ;
  - le tableau des flux de trésorerie ;
  - les notes.
- L'état de la situation financière est une « photographie » de l'entreprise à un instant donné. Il contient les actifs (ce dont dispose l'entreprise), les passifs (ce que doit l'entreprise à des tiers autres que ses propriétaires) et les capitaux propres (ce que doit l'entreprise à ses propriétaires).
- L'état des variations des capitaux propres explique comment les capitaux propres ont varié au cours d'une période donnée.
- L'état du résultat net présente les produits (ce que l'entreprise a gagné) et les charges (ce que l'entreprise a consommé) d'une période donnée. La différence entre les produits et les charges est égale au résultat net.
- Le tableau des flux de trésorerie indique comment la trésorerie a fluctué au cours d'une période donnée, en distinguant trois sources de fluctuations : l'exploitation, l'investissement et le financement.
- Les notes donnent des détails sur ce qui se trouve dans les quatre autres états financiers et des informations complémentaires au contenu de ceux-ci.
- L'identité fondamentale consiste en l'égalité Actif = Passif + Capitaux propres.
- L'identité fondamentale doit être maintenue en tout temps, ce qui signifie que toute opération donne lieu à l'enregistrement d'au moins deux impacts dans l'identité fondamentale (comptabilisation en partie double).

CHAPITRE 3

L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE : LES ACTIFS ET LES PASSIFS COURANTS

SOMMAIRE

3.1 Retour sur l'état de la situation financière 35
3.2 Les actifs courants 42
3.2.1 La trésorerie et les équivalents de trésorerie 44
3.2.2 Les clients et les autres débiteurs 46
3.2.3 Les stocks 55
3.2.4 Les autres actifs courants 66
3.3 Les passifs courants 67
3.3.1 Les découverts bancaires et les emprunts bancaires 69
3.3.2 Les fournisseurs et les autres créditeurs 70
3.3.3 Les autres passifs courants 73
3.4 Quelques éléments d'analyse 74
Points clés 75

Objectifs d'apprentissage

À la fin de ce chapitre, vous pourrez :

- Décrire plus en détail l'état de la situation financière ;
- Expliquer ce que sont un actif courant et un passif courant ;
- Repérer les principaux actifs et passifs courants dans un état de la situation financière ;
- Définir les principaux actifs courants et passifs courants ;
- Exposer ce qu'est la dépréciation pour créances douteuses et comment elle est calculée ;
- Présenter les différentes méthodes de détermination du coût des stocks et les appliquer à des situations simples.

Dans le chapitre précédent, nous avons présenté sommairement les différents états financiers. Le présent chapitre et les deux suivants brossent un portrait plus détaillé de l'état de la situation financière. Dans ce chapitre, nous reviendrons d'abord sur cet état financier afin de donner plus d'informations générales à son sujet, puis nous nous pencherons successivement sur deux de ses sections : les actifs courants et les passifs courants. Nous terminerons avec quelques éléments d'analyse permettant de comprendre l'intérêt d'étudier ces sections conjointement.

3.1 RETOUR SUR L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Rappelons que l'état de la situation financière doit permettre une évaluation de la situation financière de l'entreprise et présente ainsi ce dont dispose l'entreprise (les actifs) et ce qu'elle doit à des tiers (les passifs) ou aux propriétaires (les capitaux propres). L'état de la situation financière peut être envisagé comme une « photographie » de ces divers éléments à un moment donné, généralement à la date de clôture de l'exercice.

CAS RÉELS

Pour approfondir vos connaissances globales sur l'état de la situation financière, nous vous proposons d'examiner deux exemples réels.

Le premier exemple est celui de LVMH (pour Louis Vuitton Moët Hennessy), un groupe[1] d'origine française spécialisé dans l'industrie du luxe qui exploite des dizaines de « Maisons » telles que Moët & Chandon, Louis Vuitton, Kenzo, Christian Dior, Guerlain, Tag Heuer ou Sephora (voir l'**EXEMPLE 3.1**).

EXEMPLE 3.1 Groupe LVMH – État de la situation financière présenté dans le Document d'enregistrement universel[2] 2022

Bilan consolidé
(en millions d'euros)

	Notes	**2022**	2021	2020
		€	€	€
Actif				
Marques et autres immobilisations incorporelles	*3*	**25 432**	24 551	17 012
Écarts d'acquisition	*4*	**24 782**	25 904	16 042
Immobilisations corporelles	*6*	**23 055**	20 193	18 224
Droits d'utilisation	*7*	**14 615**	13 705	12 521
Participations mises en équivalence	*8*	**1 066**	1 084	990
Investissements financiers	*9*	**1 109**	1 363	739
Autres actifs non courants	*10*	**1 186**	1 054	845
Impôts différés	*28*	**3 661**	3 156	2 325
Actifs non courants		**94 906**	**91 010**	**68 698**

1 Nous reviendrons sur cette notion.
2 Le « document d'enregistrement universel » correspond, pour les sociétés cotées françaises, à ce que nous présenterons plus tard dans cet ouvrage (chapitre 7) comme le rapport annuel.

Stocks et en-cours	*11*	**20 319**	16 549	13 016
Créances clients et comptes rattachés	*12*	**4 258**	3 787	2 756
Impôts sur les résultats		**375**	338	392
Autres actifs courants	*13*	**7 488**	5 606	3 846
Trésorerie et équivalents de trésorerie	*15*	**7 300**	8 021	19 963
Actifs courants		**39 740**	**34 301**	**39 973**
Total de l'actif		**134 646**	**125 311**	**108 671**
Passif et capitaux propres				
Capitaux propres, part du Groupe	*16.1*	**55 111**	47 119	37 412
Intérêts minoritaires	*18*	**1 493**	1 790	1 417
Capitaux propres		**56 604**	**48 909**	**38 829**
Dette financière à plus d'un an	*19*	**10 380**	12 165	14 065
Dettes locatives à plus d'un an	*7*	**12 776**	11 887	10 665
Provisions et autres passifs non courants	*20*	**3 902**	3 980	3 322
Impôts différés	*28*	**6 952**	6 704	5 481
Engagements d'achats de titres de minoritaires	*21*	**12 489**	13 677	10 991
Passifs non courants		**46 498**	**48 413**	**44 524**
Dette financière à moins d'un an	*19*	**9 359**	8 075	10 638
Dettes locatives à moins d'un an	*7*	**2 632**	2 387	2 163
Fournisseurs et comptes rattachés	*22.1*	**8 788**	7 086	5 098
Impôts sur les résultats		**1 211**	1 267	721
Provisions et autres passifs courants	*22.2*	**9 553**	9 174	6 698
Passifs courants		**31 543**	**27 989**	**25 318**
Total du passif et des capitaux propres		**134 646**	**125 311**	**108 671**

Source : Groupe LVMH (2022). Document d'enregistrement universel 2022, p. 226, https://r.lvmh-static.com/uploads/2023/03/deu-2022-vf_vdef.pdf.

* * *

Le second exemple est celui d'Industries Lassonde inc. (Lassonde), une entreprise québécoise œuvrant dans le domaine de l'agroalimentaire. Lassonde développe, fabrique et vend des produits alimentaires tels que des jus, des soupes, des bouillons ou encore des tapenades. Elle conditionne et commercialise également du vin importé (voir l'**EXEMPLE 3.2**).

EXEMPLE 3.2 **Industries Lassonde inc. – État de la situation financière présenté dans le rapport annuel 2022**

États consolidés de la situation financière
Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)
(audités)

	Notes	**2022**	2021
		$	$
Actif			
À court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		**2 678**	305
Débiteurs	*12*	**173 654**	154 369
Impôt à recouvrer		**12 206**	4 587
Stocks	*13*	**414 043**	309 748
Instruments dérivés		**7 417**	1 657
Autres actifs à court terme	*14*	**28 765**	19 083
		638 763	**489 749**
Instruments dérivés		**279**	578
Participation dans une entreprise associée		**7 439**	8 353
Immobilisations corporelles	*16*	**399 969**	384 389
Immobilisations incorporelles	*17*	**198 394**	203 983
Actif net au titre des prestations définies	*24*	**30 855**	22 990
Autres actifs à long terme		**854**	1 182
Goodwill	*18*	**328 162**	308 371
		1 604 715	**1 419 595**
Passif			
À court terme			
Découvert bancaire		**4 388**	5 028
Créditeurs et charges à payer	*19*	**307 037**	269 115
Impôt exigible		**–**	5 638
Instruments dérivés		**673**	1 102
Autres passifs à court terme		**5 632**	5 068
Tranche à court terme de la dette à long terme	*20*	**100 821**	84 387
		418 551	**370 338**
Instruments dérivés		**–**	16
Dette à long terme	*20*	**148 574**	91 045
Passif relatif au régime incitatif à long terme		**1 442**	852
Passif relatif aux régimes de retraite	*24*	**523**	413
Passifs d'impôt différé	*10*	**98 058**	91 424
		667 148	**554 088**

Capitaux propres			
Capital-actions	*22*	**46 660**	48 136
Surplus d'apport		**1 360**	1 375
Cumul des autres réserves	*22*	**94 102**	55 760
Résultats non distribués		**735 044**	703 144
Participation ne donnant pas le contrôle	*22*	**60 401**	57 092
		937 567	**865 507**
		1 604 715	**1 419 595**

Source : Industries Lassonde inc. (2022). Rapport des états financiers consolidés 2022, p. 8, https://www.lassonde.com/content/uploads/2023/12/Etats-financiers-ILI-conso-Q4-2022.pdf.

Points de similitude

Les exemples ci-dessus permettent de relever à la fois des similitudes et des différences entre l'état de la situation financière de LVMH et celui de Lassonde. Commençons avec les points communs.

Structure

Nous retrouvons dans les états de la situation financière les actifs, les passifs et les capitaux propres, où Total des actifs = Total des passifs et des capitaux propres.

De manière plus détaillée (et peut être plus « technique ») que nous l'avons fait dans le chapitre 2, nous pouvons définir les actifs comme des ressources économiques que l'entreprise **contrôle** du fait d'événements passés et qui ont le **potentiel de créer des avantages économiques**. Les passifs sont des **obligations actuelles** qu'a l'entreprise du fait d'événements passés et dont l'extinction devrait entraîner **une sortie de ressources économiques**.

Les actifs et les passifs sont classés en courants (ou à court terme) ou non courants[3] (ou à long terme). En ce qui a trait à la présentation, la seule règle à laquelle les entreprises ne peuvent déroger lorsqu'il s'agit de la situation financière est la **distinction entre les éléments courants et les éléments non courants**. L'**actif courant** comprend les biens et avoirs qui sont normalement réalisables (transformables en trésorerie) dans l'année qui suit la date de l'état de la situation financière ou au cours du cycle normal d'exploitation, s'il excède un an[4]. L'**actif non courant** comprend tous les autres actifs. Le **passif courant** réunit les sommes à payer au cours de l'année qui suit la date de l'état de la situation financière ou au cours du cycle normal d'exploitation, s'il excède un an. Le **passif non courant** englobe tous les autres passifs.

Globalement, les éléments courants incluent ceux dont l'entreprise a besoin pour ses activités d'exploitation (d'où la pertinence de les présenter dans un même chapitre), tandis que les éléments non courants correspondent à ses activités d'investissement

3 Les normes comptables établissent aussi une distincton entre les actifs et passifs financiers et les actifs et passifs non financiers. Nous ne détaillerons pas davantage cette typologie, qui ne nous semble pas particulièrement utile dans le cadre de cet ouvrage.

4 Dans l'industrie viticole, par exemple, le cycle d'exploitation peut être considéré comme s'étendant sur plus d'une année.

et de financement. Cette classification des composantes de l'état de la situation financière en éléments courants et non courants aide les utilisateurs à évaluer le risque de liquidité et le risque de solvabilité de l'entreprise. Nous y reviendrons rapidement à la fin de ce chapitre, puis plus longuement dans le chapitre 7 traitant de l'analyse des états financiers.

États financiers consolidés

Même s'ils ne sont pas nommés exactement de la même façon, les deux états de la situation financière sont des états « consolidés ». Ce terme indique que les états de la situation financière présentés sont ceux de **groupes** de sociétés. Un groupe de sociétés est une entité économique formée de plusieurs entreprises, auxquelles les normes comptables imposent de regrouper leurs états financiers en un seul jeu dit *consolidé*. Nous reviendrons plus en détail sur cette notion dans le chapitre 4.

Choix de l'information présentée

Les deux états de la situation financière présentent des **postes « Autres… »** (par exemple, « Autres actifs courants » ou « Autres actifs à court terme »). Cela s'explique notamment par le fait que convertir les activités économiques d'une entreprise en information financière produit une très grande quantité de données, qui ne sont pas toutes pertinentes pour les utilisateurs des états financiers. L'entreprise procède donc notamment à des regroupements pour faire apparaître plus distinctement les informations significatives. Cette idée renvoie à la fois aux caractéristiques qualitatives que l'information fournie par les états financiers doit posséder pour être utile[5] et aux dispositions générales relatives à la présentation des états financiers[6] établies par les normes comptables internationales. Pour être utile, l'information doit notamment être significative, c'est-à-dire suffisamment importante pour influencer la prise de décision. Un élément ou un poste qui, pris individuellement, n'est pas significatif, doit être regroupé avec d'autres postes des états financiers. La significativité ou l'importance relative est évidemment propre à chaque entreprise puisqu'elle dépend notamment de sa taille et de la nature de ses activités.

Date de fin d'exercice et périodicité

Les deux entreprises présentent un état de la situation financière au 31 décembre (même si cela n'est pas clairement indiqué pour LVMH), date correspondant à la fin d'exercice qu'elles ont choisie. Cependant, **toutes les sociétés ne « clôturent » pas au 31 décembre**. Un peu plus loin dans ce chapitre, nous verrons par exemple que Metro clôture son exercice à la fin du mois de septembre. La date de fin d'exercice est laissée

5 Ces caractéristiques qualitatives sont décrites dans le cadre conceptuel présenté brièvement dans le chapitre 1. Ici, nous ne nous intéressons qu'à une des caractéristiques qualitatives : la pertinence. Une des dimensions de la pertinence est l'importance relative.

6 Ces dispositions générales sont décrites dans la norme IAS 1. Soulignons que la norme IFRS 18 *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*, qui entrera en vigueur au plus tard pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, remplacera la norme IAS 1 *Présentation des états financiers*. La norme IFRS 18 vise notamment un « regroupement plus utile des informations dans les états financiers » (communiqué de presse publié par la IFRS Foundation). Dans les chapitres suivants, nous mentionnerons d'autres changements induits par la norme IFRS 18.

à la libre appréciation de chaque société. Des facteurs tels que la fiscalité, les périodes de pointe ou de ralentissement des activités de la société et la date de fin d'exercice des autres sociétés du même secteur d'activité peuvent expliquer le choix. Pour que la comparaison entre les exercices soit possible, la date de fin d'exercice ne peut être modifiée une fois qu'elle a été choisie, sauf si la situation le justifie.

Les états financiers peuvent être préparés mensuellement, trimestriellement, annuellement ou à tout moment marquant la fin d'un cycle financier d'une entreprise. En tout état de cause, pour répondre aux besoins périodiques des utilisateurs des états financiers, l'entreprise doit présenter des états financiers au moins une fois par an, à la fin de chaque exercice.

Comparatif

LVMH et Lassonde présentent l'état de la situation financière à la fin de la dernière année, mais aussi à la fin de l'année précédente (voire à la fin des deux années précédentes). Les normes internationales exigent en effet que les états financiers fournissent des **informations comparatives** relativement à au moins une période précédente, afin d'« aider leurs utilisateurs à déceler et à apprécier les changements et les tendances[7] ».

Renvoi aux notes

La plupart des postes donnent lieu à des **notes explicatives** qui visent à fournir des informations additionnelles sur les montants présentés dans l'état de la situation financière. Les notes sont une composante à part entière d'un jeu d'états financiers (même si la norme IFRS 18 introduit une distinction entre les notes et les autres états financiers qu'elle qualifie de « primaires »).

Points de différence

Examinons maintenant les différences qu'il est possible d'observer entre les états de la situation financière d'entreprises distinctes.

Vocabulaire

Il faut souligner tout d'abord que même si la comptabilité financière est extrêmement réglementée, les entreprises jouissent d'une certaine **flexibilité quant au vocabulaire utilisé dans les états financiers**. Ainsi, LVMH appelle son état de la situation financière « bilan », alors que Lassonde emploie la terminologie maintenant utilisée dans les normes comptables internationales. LVMH utilise la désignation « écarts d'acquisition », tandis que Lassonde a choisi « goodwill ». Ces différences sur le plan de la terminologie sont fréquentes. Il importe donc de faire preuve d'ouverture d'esprit à la lecture d'états financiers pour être en mesure de s'y retrouver.

Au-delà du vocabulaire, il faut s'attendre à trouver des postes dans les états financiers de certaines entreprises qui seront absents des états financiers d'autres entreprises.

7 International Accounting Standards Board. *Cadre conceptuel de l'information financière (version révisée 2018)*, paragraphe 3.5.

Le **contenu des états financiers est en effet largement influencé par l'activité de l'entreprise**.

Ordre de présentation

Lassonde a choisi de **présenter ses actifs selon l'ordre décroissant de liquidité**, en commençant par l'actif le plus liquide (la trésorerie) et en terminant par les actifs les moins liquides. Les **passifs**, quant à eux, sont **présentés selon l'ordre de leur exigibilité**, les passifs courants étant présentés en premier (de façon cohérente avec ce qui est fait pour les actifs). LVMH a fait le choix inverse.

Les entreprises peuvent choisir, pour les actifs et les passifs, de présenter d'abord les éléments courants ou les éléments non courants. Les actifs sont ainsi classés en fonction de la facilité et de la rapidité avec lesquelles l'entreprise peut en tirer un avantage futur ou, en d'autres termes, les convertir en trésorerie. Dans la même logique, les passifs sont présentés en fonction de leur exigibilité, c'est-à-dire en fonction de l'échéance à laquelle les créanciers sont en droit d'exiger de l'entreprise qu'elle rembourse ses dettes.

Si certaines entreprises choisissent de présenter leurs actifs et passifs dans l'ordre croissant de liquidité et d'exigibilité, d'autres le font dans l'ordre décroissant. L'environnement dans lequel évolue l'entreprise influe sans aucun doute sur le choix du mode de présentation de l'état de la situation financière. Les choix relatifs à la présentation peuvent s'expliquer en partie par l'approche de la comptabilité, qui diffère d'un pays à l'autre. Dans les pays influencés par le modèle franco-allemand, l'accent est traditionnellement mis sur ce que les entreprises possèdent à long terme, et c'est naturellement la présentation qui permet de montrer les actifs à long terme en premier (ordre croissant de liquidité) qui est la plus souvent adoptée. Dans les pays influencés par le modèle anglo-saxon, l'attention des utilisateurs des états financiers a tendance à se porter prioritairement sur la situation financière à court terme de l'entreprise. Ainsi, la présentation faisant apparaître les actifs et les passifs à court terme d'abord (ordre décroissant de liquidité et d'exigibilité) est privilégiée.

Quel que soit le choix, il doit y avoir une cohérence entre la présentation des actifs et celle des passifs et des capitaux propres. Par conséquent, si une entreprise a choisi de présenter ses actifs dans l'ordre décroissant de liquidité, elle présentera, du côté des passifs et des capitaux propres, d'abord ses passifs par ordre décroissant d'exigibilité, puis les capitaux propres.

Unités de présentation des états financiers

Les normes comptables internationales précisent que les états financiers sont souvent plus compréhensibles lorsque l'information y est présentée en milliers ou en millions d'unités de la monnaie de présentation[8]. Nous remarquons que LVMH et Lassonde ont opté pour des niveaux d'arrondi et des monnaies de présentation différents. Le niveau d'arrondi retenu pour la présentation des montants dans les états financiers (millions pour LVMH, milliers pour Lassonde) dépend évidemment de la taille de l'entreprise.

8 Paragraphe 53 de la norme IAS 1.

Pour ce qui est de la monnaie de présentation, il s'agit souvent (mais pas toujours) de la monnaie de l'environnement économique principal de l'entreprise (appelée « monnaie fonctionnelle » dans les normes comptables internationales). LVMH a retenu l'euro, alors que Lassonde utilise logiquement le dollar canadien.

La suite de ce chapitre est consacrée à la présentation des principaux éléments de l'actif courant et du passif courant. Les éléments de l'actif non courant, du passif non courant et des capitaux propres font l'objet des chapitres 4 et 5.

3.2 LES ACTIFS COURANTS

Nous l'avons vu, les actifs courants, parfois appelés « **actifs à court terme** », comprennent les biens et avoirs qui sont normalement réalisables (transformables en trésorerie) dans l'année qui suit la date de l'état de la situation financière ou au cours du cycle normal d'exploitation, s'il excède un an.

Les actifs courants peuvent être, par exemple :

- De l'argent dont dispose l'entreprise qui lui permet de fonctionner au quotidien ;
- Des sommes dues par les clients à qui l'entreprise a vendu à crédit ;
- Des marchandises en stock prêtes à être vendues.

Ces quelques exemples montrent que les actifs courants sont généralement composés d'éléments en lien direct avec l'activité de l'entreprise.

CAS RÉELS

Prenons l'exemple de Lassonde (voir l'**EXEMPLE 3.3**). L'examen d'un extrait de l'état de la situation financière présenté dans le rapport annuel 2022 nous apprend qu'au 31 décembre 2022, environ 40 % des actifs de Lassonde sont composés d'actifs courants (que Lassonde appelle les actifs « à court terme »). Parmi ces actifs courants, **classés selon leur nature et leur liquidité** (les deux sont liées), c'est le poste « Stocks » qui occupe la plus grande place, avec 26 % des actifs totaux, suivi des « débiteurs », avec une proportion de 11 %. Nous pouvons constater que le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie », qui est l'un des actifs essentiels pour une entreprise et sa survie (nous y reviendrons), représente moins de 1 % des actifs totaux de Lassonde.

EXEMPLE 3.3 **Industries Lassonde inc. – Extrait de l'état de la situation financière présenté dans le rapport annuel 2022**

États consolidés de la situation financière
Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)
(audités)

	Notes	**2022**	2021
		$	$
Actif			
À court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		**2 678**	305
Débiteurs	*12*	**173 654**	154 369
Impôt à recouvrer		**12 206**	4 587
Stocks	*13*	**414 043**	309 748
Instruments dérivés		**7 417**	1 657
Autres actifs à court terme	*14*	**28 765**	19 083
		638 763	**489 749**
Instruments dérivés		**279**	578
Participation dans une entreprise associée		**7 439**	8 353
Immobilisations corporelles	*16*	**399 969**	384 389
Immobilisations incorporelles	*17*	**198 394**	203 983
Actif net au titre des prestations définies	*24*	**30 855**	22 990
Autres actifs à long terme		**854**	1 182
Goodwill	*18*	**328 162**	308 371
		1 604 715	**1 419 595**

Source : Industries Lassonde inc. (2022). Rapport des états financiers consolidés 2022, p. 8, https://www.lassonde.com/content/uploads/2023/12/Etats-financiers-ILI-conso-Q4-2022.pdf.

Les actifs courants

Puisqu'ils sont fortement liés à l'activité, il est normal que la proportion et la composition des actifs courants soient très variables d'une entreprise à l'autre. Cependant, il reste possible de dresser une liste d'actifs courants très fréquents dans l'état de la situation financière. L'actif courant comprend généralement les postes suivants : « **Trésorerie et équivalents de trésorerie** », « **Clients et autres débiteurs** », « **Stocks** » et « **Autres actifs courants** » (y compris, entre autres, les charges payées d'avance). Dans la suite de ce chapitre, nous examinerons successivement tous ces éléments, sans chercher à donner une vision exhaustive des problématiques comptables qui y sont associées.

3.2.1 La trésorerie et les équivalents de trésorerie

Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » représente le numéraire disponible immédiatement (ou très rapidement). Cet actif comprend les espèces détenues par l'entreprise, notamment l'argent contenu dans le coffre-fort ou les caisses enregistreuses, les petites caisses, les chèques (traites et mandats) reçus des clients et encore non déposés, le solde de tous les comptes en banque ainsi que les placements très liquides (dont l'échéance est en général inférieure à trois mois) pour lesquels le risque de changement de valeur est négligeable.

Les sommes assorties de restrictions (par exemple, les sommes devant être conservées dans un compte de banque en garantie d'un emprunt bancaire ou d'une marge de crédit) et qui, de ce fait, ne peuvent servir à effectuer les paiements à court terme, doivent être présentées séparément de la trésorerie, sous un libellé approprié.

Présentation et évaluation dans les états financiers

Quand une entreprise possède plusieurs comptes bancaires dans différentes institutions financières, le solde net de tous les comptes, s'il est positif, est normalement présenté dans l'actif courant au poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie ». Si, au contraire, le solde est négatif, il est présenté dans le passif courant au poste « **Découvert bancaire** » (nous y reviendrons un peu plus loin dans ce chapitre).

CAS RÉELS

La note 9 incluse dans les états financiers des Compagnies Loblaw Limitée (entreprise canadienne du secteur de la grande distribution) pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (voir l'**EXEMPLE 3.4**) donne un détail du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » apparaissant dans l'état de la situation financière. Au 31 décembre 2022, le montant total de ce poste est de 1 608 millions de dollars canadiens et celui-ci se décompose en 1 024 millions de dollars de trésorerie et 584 millions de dollars (356 + 222 + 6) d'équivalents de trésorerie, correspondant à des placements à très court terme pour lesquels le risque de changement de valeur est négligeable.

EXEMPLE 3.4 Les Compagnies Loblaw Limitée – Note 9 présentée dans le rapport annuel 2022

Note 9. Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme
Les composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme se présentent comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie
(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 décembre 2022	Au 1er janvier 2022
	$	$
Trésorerie	**1 024**	849
Équivalents de trésorerie		
Bons du Trésor	**356**	560
Acceptations bancaires	**222**	543
Certificats de placement garanti	**–**	21
Autres	**6**	3
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**1 608**	**1 976**

Placements à court terme		
	$	$
Bons du Trésor	**299**	361
Acceptations bancaires	**3**	97
Certificats de placement garanti	**21**	5
Autres	**3**	1
Total des placements à court terme	**326**	**464**

Source : Les Compagnies Loblaw Limitée (2022). Vivre bien vivre pleinement : Rapport annuel 2022, note 9, p. 116, https://www.loblaw.ca/fr/investors-reports/.

* * *

La consultation de la note 2 sur les principales méthodes comptables (voir l'**EXEMPLE 3.5**) permet de comprendre la différence entre les équivalents de trésorerie et les placements à court terme.

EXEMPLE 3.5 Les Compagnies Loblaw Limitée – Extrait de la note sur les principales méthodes comptables présentée dans le rapport annuel 2022

Équivalents de trésorerie Les équivalents de trésorerie se composent de placements négociables très liquides dont l'échéance initiale est d'au plus 90 jours à compter de la date d'acquisition.

Placements à court terme Les placements à court terme sont des placements dans des certificats de dépôt, des billets de trésorerie ou d'autres titres très liquides et assortis d'une notation élevée, principalement des titres d'États canadien et américain et des billets d'autres parties solvables, dont l'échéance initiale est supérieure à 90 jours et l'échéance résiduelle est inférieure à un an à compter de la date d'acquisition.

Source : Les Compagnies Loblaw Limitée (2022). Vivre bien vivre pleinement : Rapport annuel 2022, note 2, p. 96, https://www.loblaw.ca/fr/investors-reports/.

Autres enjeux comptables (comptabilité de gestion et contrôle interne)

Si la trésorerie présente assez peu d'enjeux du point de vue de la présentation et de l'évaluation dans les états financiers, il n'en est pas de même lorsqu'elle est traitée du point de vue de la comptabilité de gestion ou du contrôle interne. La gestion de la trésorerie est un aspect crucial du travail des gestionnaires de l'entreprise. La gestion de la trésorerie comporte au moins deux volets aussi importants l'un que l'autre :

- La **planification**, car une entreprise ne peut fonctionner sans trésorerie. La trésorerie – ou dans des termes plus familiers, l'argent – étant indispensable au fonctionnement quotidien d'une entreprise, il importe que les gestionnaires y accordent une attention particulière et implantent des outils de planification des mouvements de liquidités. Le meilleur outil de planification est le **budget de caisse** (encore appelé « **budget de trésorerie** »), qui permet aux gestionnaires de prévoir les rentrées et les sorties de fonds à venir en fonction de l'expérience passée et des prévisions portant sur les activités futures de l'entreprise. Il permet d'anticiper les périodes où l'entreprise devrait disposer d'un surplus de trésorerie et celles où, au contraire, elle pourrait manquer de liquidités. Les gestionnaires peuvent ainsi se préparer soit à faire fructifier les surplus de trésorerie par des placements temporaires, soit à négocier des emprunts à court terme ou à demander une augmentation de la marge de crédit de l'entreprise. Pour être utile, le budget doit établir de façon détaillée tous les encaissements (rentrées d'argent) et tous les décaissements (sorties d'argent) de l'entreprise pour chacun des mois d'un exercice donné. Lorsque le volume des opérations est très élevé, il est possible de produire un budget de trésorerie sur une base hebdomadaire. Plus la période budgétaire est courte, plus les informations sont précises et pertinentes. Comme il est question de prévisions, le budget doit être revu et corrigé régulièrement pour tenir compte des événements les plus récents ;
- La **vérification**, car la trésorerie, qui peut faire l'objet de détournements, impose la mise en place de mesures de contrôle interne rigoureuses. La principale est probablement la séparation adéquate de certaines tâches. La séparation des tâches implique qu'une même personne n'est jamais l'unique responsable d'une opération du début à la fin. Par exemple, la personne qui *autorise* le paiement d'un fournisseur (ou un autre paiement) ne devrait pas être la personne qui *effectue* le paiement (signataire du chèque).

3.2.2 Les clients et les autres débiteurs

Pour comprendre pourquoi un poste tel que « Clients et autres débiteurs » existe, il faut s'arrêter sur l'un des mécanismes essentiels de la préparation des états financiers : la **comptabilité d'engagement**. Selon ce principe, une transaction n'est pas comptabilisée lorsque le mouvement de trésorerie associé survient, mais plutôt lorsque la transaction a lieu. Un produit doit ainsi être comptabilisé dans l'exercice au cours

duquel il est réalisé, qu'il y ait eu ou non encaissement de trésorerie. Il n'est pas toujours évident de déterminer à quel moment un produit est réalisé et doit être enregistré. Les normes comptables établissent des critères permettant de déterminer à quel moment il convient de comptabiliser un produit. Si la comptabilisation est réalisée avant que la trésorerie correspondante ait été reçue, alors la contrepartie de l'enregistrement du produit dans l'identité fondamentale ne peut être une augmentation de la trésorerie. Il faut donc utiliser une autre contrepartie en attendant que la trésorerie soit reçue.

Illustrons ce que nous venons d'expliquer avec un exemple simple, celui d'une vente de marchandises. Dans ce cas, la vente doit généralement être comptabilisée une fois que les marchandises ont été livrées. Si le client a obtenu un délai pour payer la somme due (vente à crédit), alors la contrepartie de l'enregistrement de la vente n'est pas une augmentation de la trésorerie, mais l'enregistrement d'une somme *à recevoir* ou créance, dans un poste nommé « **Clients** » (aussi appelé « Débiteurs », « Créances sur ventes », « Comptes clients » ou « Créances clients »).

Considérons la situation suivante : une entreprise vend des marchandises pour 7 500 $. Les marchandises sont livrées le jour même. Le client paiera ce qu'il doit à l'entreprise dans trois mois. Au moment où les marchandises sont livrées, les impacts dans l'identité fondamentale sont les suivants (nous ignorons, pour l'instant, la sortie de stocks qui intervient au moment de la vente de marchandises, sur laquelle nous reviendrons un peu plus tard dans ce chapitre) :

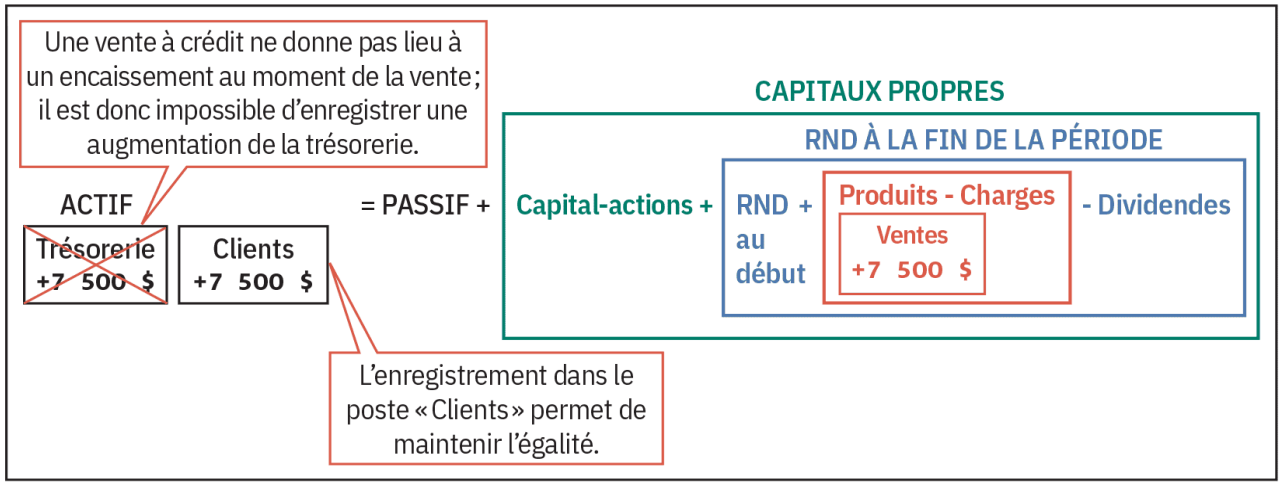

De façon générale, les montants apparaissant au poste « Clients et autres débiteurs » correspondent à des sommes à recevoir ou au droit d'exiger, d'une autre personne appelée « débiteur », une certaine somme d'argent ou, plus rarement, des biens ou des prestations de services. Ces créances qu'une entreprise pense pouvoir recouvrer au cours du prochain exercice sont classées dans l'actif courant. Il est d'usage de distinguer deux types de créances : les **créances vis-à-vis des clients**, ou créances sur ventes, et les **créances vis-à-vis des autres débiteurs**.

Le poste « **Clients** » représente les sommes à recevoir résultant **de biens vendus ou de services rendus à crédit**. En effet, lorsqu'une entreprise vend des biens ou rend des services à crédit (c'est-à-dire en permettant aux clients de payer ultérieurement), elle acquiert le droit de recevoir par la suite une somme d'argent en contrepartie des biens vendus ou des services rendus.

Le poste « **Autres débiteurs** » correspond à des sommes à recevoir provenant d'opérations qui ne sont pas nécessairement liées à la vente de biens ou à la prestation de services. Cette catégorie réunit notamment les **prêts à court terme consentis à des tiers** ou les montants « **gagnés** » **à la date de l'état de la situation financière, mais encore non encaissés.** Les intérêts à recevoir ou les dividendes à recevoir en sont de bons exemples.

Les **intérêts à recevoir** sont des intérêts sur des placements ou sur des prêts consentis à des tiers, **acquis en raison du passage du temps**, mais qui n'ont pas encore été reçus. C'est parce qu'il faut comptabiliser un produit, qui n'a pas encore donné lieu à un encaissement, qu'il est nécessaire d'enregistrer un actif.

Considérons la situation suivante : une entreprise, dont l'exercice s'achève le 31 décembre, prête 10 000 $ le 1er octobre 20X1 à un employé, qui doit lui rembourser le montant intégral plus des intérêts au taux annuel de 8 % le 30 septembre 20X2. Au 1er octobre 20X1, l'entreprise doit enregistrer les impacts suivants dans l'identité fondamentale :

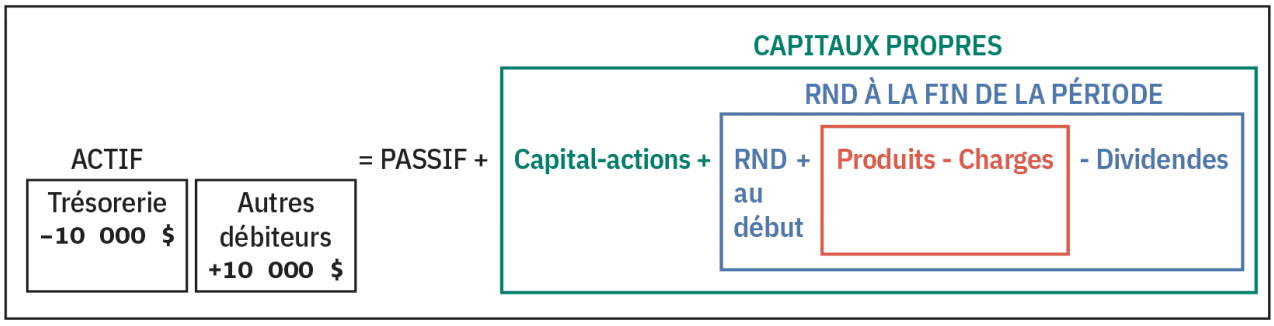

Au 31 décembre 20X1, l'entreprise a déjà « gagné » une partie des intérêts (3 mois, soit 10 000 $ × 8 % × 3 mois/12 mois = 200 $), même si l'employé n'a pas encore à les payer. Afin que les états financiers reflètent fidèlement la situation au 31 décembre 20X1, l'entreprise doit enregistrer les impacts suivants dans l'identité fondamentale :

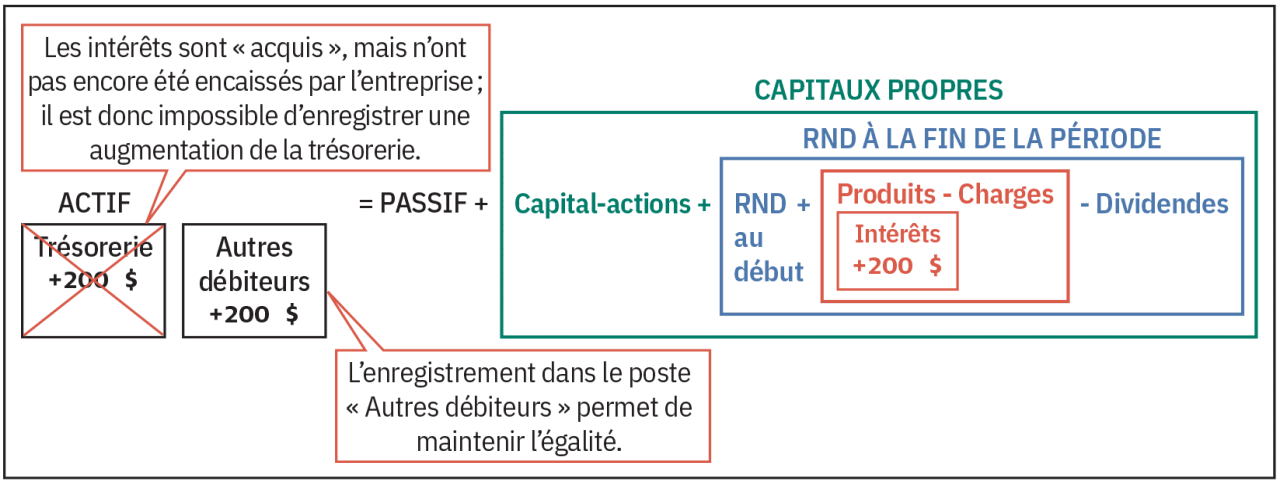

Ainsi, dans les actifs courants de son état de la situation financière au 31 décembre 20X1, l'entreprise présente une somme totale de 10 200 $ au poste « Clients et autres débiteurs » : les 10 000 $ correspondent au prêt à court terme, et les 200 $ correspondent aux intérêts à recevoir.

Les **dividendes à recevoir** correspondent à des dividendes auxquels l'entreprise a droit parce qu'elle est actionnaire (détient des actions) d'une autre entreprise qui a déclaré des dividendes, mais ne les a pas encore versés.

Considérons la situation suivante : le 31 décembre 20X1, une entreprise, dont l'exercice s'achève le 31 décembre, détient 10 000 actions de la société A, qui a déclaré un dividende de 0,50 $ par action en décembre 20X1. Le dividende ne sera versé qu'en janvier 20X2.

Au 31 décembre 20X1, l'entreprise a « gagné » le dividende, même s'il n'a pas encore été versé. Afin que les états financiers reflètent fidèlement la situation au 31 décembre 20X1, l'entreprise doit enregistrer les impacts suivants dans l'identité fondamentale :

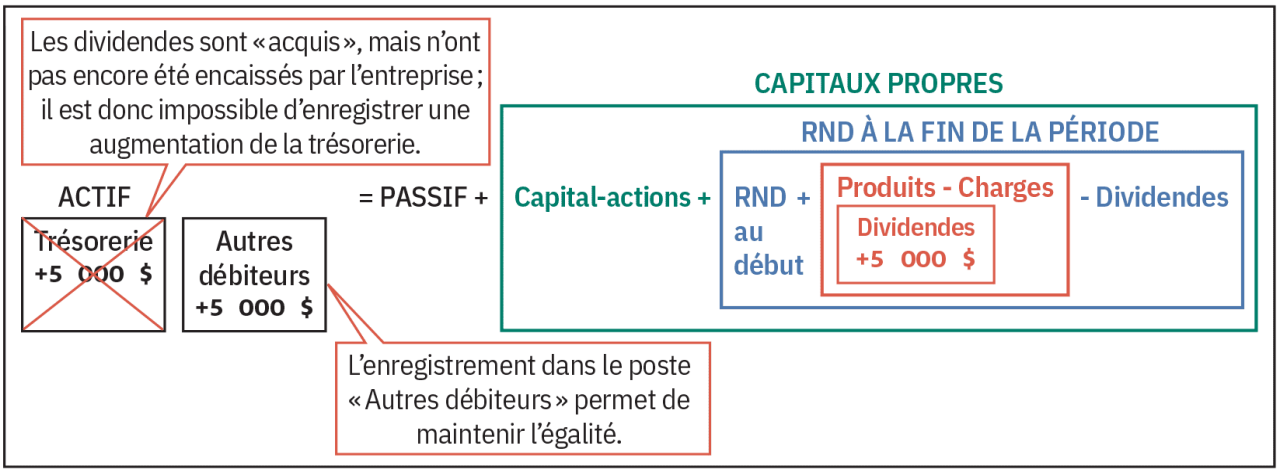

Ainsi, dans les actifs courants de son état de la situation financière au 31 décembre 20X1, l'entreprise présente, au poste « Clients et autres débiteurs », une somme de 5 000 $ correspondant aux dividendes à recevoir.

Présentation et évaluation dans les états financiers

Dans l'état de la situation financière, les sommes du poste « Clients et autres débiteurs » doivent être présentées à leur **valeur recouvrable**, c'est-à-dire au montant qui sera vraisemblablement encaissé. Il arrive que la somme due par les clients, initialement enregistrée en comptabilité, ne corresponde pas à ce qui sera encaissé. En effet, l'entreprise qui décide de négocier à crédit avec ses clients doit presque toujours assumer le risque de ne pas être payée par certains d'entre eux : c'est le **risque de crédit**. En fin d'exercice, il faut ainsi estimer le **montant des créances qui ne seront probablement pas recouvrées** et enregistrer une **dépréciation des comptes clients**.

Il est important d'estimer cette perte probable liée au risque de non-recouvrement, notamment pour respecter le **principe de rattachement des charges aux produits**. Appliqué au poste « Clients », ce principe implique que l'entreprise doit évaluer le montant de créances clients pour lesquelles il y a un risque significatif d'impayé – ce qui correspond à la **dépréciation ou provision pour créances douteuses**[9] – et le comptabiliser, autant que possible, dans l'exercice au cours duquel les ventes correspondantes ont eu lieu. Il est nécessaire d'estimer le montant de la dépréciation pour créances douteuses lors de la préparation de chaque état de la situation financière (ou au moins une fois par an, à la fin de l'exercice).

La dépréciation pour créances douteuses est enregistrée dans un **poste distinct** du poste de créances auquel elle se rattache, mais elle est **présentée à l'actif**, parce qu'elle doit être présentée de pair avec ce poste. Et puisque la dépréciation pour créances douteuses a pour objectif de réduire la valeur initialement enregistrée, elle est présentée **en négatif**. Le montant du poste « Clients et autres débiteurs » présenté dans l'état de la situation financière correspond à un **montant net**, soit le montant initialement enregistré dans le compte « Clients et autres débiteurs », encore appelé « **montant brut** », **moins la dépréciation pour créances douteuses.** Le montant initialement enregistré dans le compte « Clients et autres débiteurs » n'est pas modifié tant que la perte reste *probable*.

Dans l'identité fondamentale, l'enregistrement d'une dépréciation pour créances douteuses se traduit par la diminution de l'actif et par la reconnaissance d'une charge, autrement dit par la diminution du résultat net.

---

9 Les expressions « dépréciation pour créances douteuses » et « provision pour créances douteuses » sont globalement équivalentes. Puisqu'il s'agit d'un élément qui diminue la valeur d'un actif, le terme « dépréciation » paraît, en suivant les normes comptables, plus approprié, le terme « provision » étant a priori utilisé pour des postes présentés au passif reflétant une sortie de ressources, plutôt qu'une perte (un manque à gagner) probable. Cependant, le terme « provision » est en pratique souvent utilisé lorsqu'il s'agit de la provision pour créances douteuses (PPCD). Dans la suite du texte, nous utiliserons « dépréciation pour créances douteuses ».

Considérons la situation suivante : à la fin de son premier exercice se terminant le 31 décembre 20X1, Martex affiche un montant à recevoir de 100 000 $ pour ses ventes à crédit. Le risque de crédit sur cette somme est estimé à 5 000 $.

Afin que les états financiers reflètent fidèlement la situation au 31 décembre 20X1, l'entreprise doit enregistrer, au 31 décembre 20X1[10], les impacts suivants dans l'identité fondamentale :

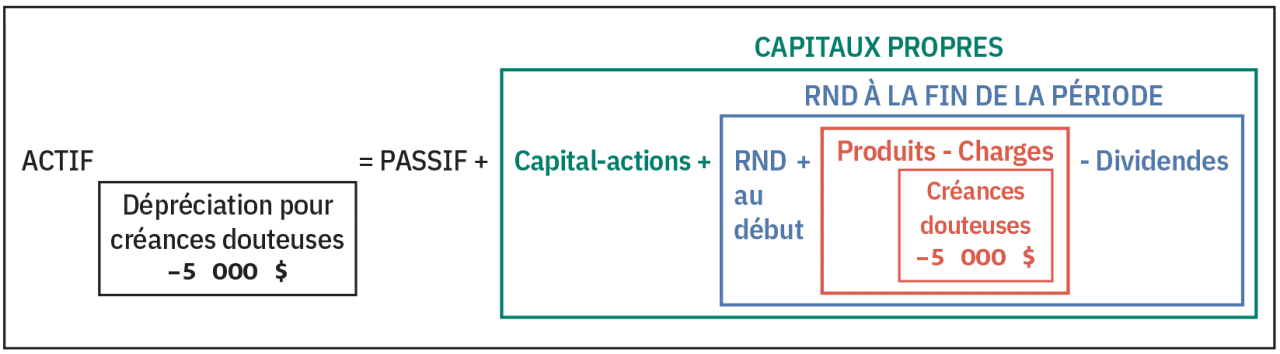

Le montant net du poste « Clients et autres débiteurs » que l'entreprise doit présenter dans l'état de la situation financière au 31 décembre 20X1 est de 95 000 $ (100 000 $ – 5 000 $). Dans l'état du résultat net, elle inscrit une diminution du résultat net de 5 000 $, qui correspond aux créances douteuses.

Il existe **deux grandes méthodes d'évaluation** de la dépréciation pour créances douteuses. L'entreprise peut soit analyser ligne par ligne la liste des montants à recevoir à la fin de l'exercice (c'est-à-dire examiner successivement la situation de chacun des clients), soit calculer un pourcentage de créances à risque (autrement dit, de perte probable) sur l'ensemble ou sur des sous-ensembles de ses comptes clients. Dans les deux cas, le montant de la dépréciation est établi en tenant compte de l'historique de recouvrement des créances, des conditions économiques et du jugement des personnes impliquées dans la préparation des états financiers. L'**APPLICATION 1** illustre le calcul de la dépréciation, alors que l'**APPLICATION 2** illustre la situation dans laquelle la dépréciation est ajustée (pour tenir compte de la dépréciation existante).

10 Nous ne revenons pas sur les transactions comptabilisées avant le 31 décembre 20X1, qui ont mené à ce montant à recevoir de 100 000 $.

APPLICATION 1 Évaluation de la dépréciation pour créances douteuses

Liste des comptes clients de la société Calitor au 31 décembre 20X1 (montants en dollars)

Nom	Courant	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
Entreprises T	16 000	4 000			20 000
Industries U	10 000	5 000			15 000
Sociétés V		12 000	15 000		27 000
Compagnie W			15 000		15 000
Société X			8 000	20 000	28 000
Entreprises Y			3 000	13 000	16 000
Total	**26 000**	**21 000**	**41 000**	**33 000**	**121 000**

1. Analyse ligne par ligne des comptes clients

Avec cette approche (habituellement utilisée lorsque le **nombre de clients est relativement peu élevé**), le montant de la dépréciation pour créances douteuses est établi en examinant l'information disponible sur la situation de chaque client et en estimant en conséquence un montant de perte probable pour chacun.

Par exemple, la directrice financière de Calitor a déterminé à la fin de l'exercice 20X1 que tous les clients de Calitor régleront ce qu'ils doivent à l'exception du client Industries U, qui ne paiera probablement que la moitié, car il se trouve en grande difficulté. Le montant de la dépréciation au 31 décembre 20X1 devrait alors représenter 50 % de 15 000 $ (montant dû par Industries U au 31 décembre 20X1), soit 7 500 $.

Avec cette méthode, nous obtenons :

Total des créances clients au 31 décembre 20X1 = 121 000 $

Total de la dépréciation pour créances douteuses au 31 décembre 20X1 = 7 500 $

Valeur recouvrable au 31 décembre 20X1 = 121 000 $ – 7 500 $ = 113 500 $

2. Analyse globale des comptes clients

Avec cette approche (habituellement utilisée lorsque l'entreprise possède de **nombreux clients**), le montant de la dépréciation est établi à partir de probabilités de non-recouvrement des sous-ensembles de créances (généralement regroupées en fonction de leur échéance).

Supposons que la directrice financière de Calitor a déterminé à la fin de l'exercice 20X1 que les probabilités de non-recouvrement étaient les suivantes :

Créances dues depuis moins de 30 jours	2 %
Créances dues depuis plus de 31, mais moins de 60 jours	5 %
Créances dues depuis plus de 61, mais moins de 90 jours	15 %
Créances dues depuis plus de 90 jours	40 %

Alors le montant de la dépréciation au 31 décembre 20X1 doit être de 20 920 $, calculé de la manière suivante :

	Courant	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
TOTAL	26 000 $	21 000 $	41 000 $	33 000 $	121 000 $
Probabilité de non-recouvrement	2 %	5 %	15 %	40 %	
Dépréciation pour créances douteuses	520 $	1 050 $	6 150 $	13 200 $	20 920 $

Avec cette méthode, nous obtenons :

Total des créances clients au 31 décembre 20X1 = 121 000 $

Total de la dépréciation pour créances douteuses au 31 décembre 20X1 = 20 920 $

Valeur recouvrable au 31 décembre 20X1 = 121 000 $ – 20 920 $ = 100 080 $

Dans l'état de la situation financière de Calitor au 31 décembre 20X1, le montant net du poste « Clients » est donc de 100 080 $ et, dans l'état du résultat net pour l'exercice se terminant le 31 décembre 20X1, il faut tenir compte de l'ajustement de la dépréciation pour créances douteuses, qui dépend du montant de la dépréciation de l'année précédente (voir l'application 2 ci-dessous).

APPLICATION 2 Ajustement de la dépréciation pour créances douteuses

La société Miroir évalue la dépréciation pour créances douteuses à 100 000 $ à la fin de l'exercice 20X1. Le solde de la dépréciation pour créances douteuses, *avant l'évaluation à la fin de 20X1*, était de 28 000 $. Puisque le solde de la dépréciation pour créances douteuses s'élevait déjà à 28 000 $, un ajustement est nécessaire pour arriver au montant estimé à la fin de l'exercice 20X1, soit 100 000 $. Il faut ainsi enregistrer une diminution additionnelle de l'actif de 72 000 $ (la différence entre les 100 000 $ estimés à la fin de 20X1 et les 28 000 $ déjà inscrits) et une diminution du résultat de 72 000 $ dans l'état du résultat net.

Comme nous l'avons indiqué un peu plus haut, le montant du poste « Clients et autres débiteurs » présenté dans l'état de la situation financière correspond à un montant net, soit le montant brut, moins la dépréciation pour créances douteuses. Une note aux états financiers permet souvent d'obtenir plus de détails sur le montant présenté dans l'état de la situation financière.

CAS RÉELS

Il faut, par exemple, aller à la note 12 pour examiner ce que LVMH donne comme informations sur ce que contient le poste « Clients et autres débiteurs » (nommé simplement « Clients » chez LVMH) présenté dans son état de la situation financière (voir l'**EXEMPLE 3.6**).

EXEMPLE 3.6 Groupe LVMH – Note 12 sur les clients présentée dans le Document d'enregistrement universel 2022

Note 12. Clients

(en millions d'euros)	**2022**	2021	2020
Créances à valeur nominale	**4 369**	3 914	2 880
Provision pour dépréciation	**(111)**	(127)	(124)
Montant net	**4 258**	**3 787**	**2 756**

La variation des créances clients au cours des exercices présentés provient des éléments suivants :

(en millions d'euros)			**2022**	2021	2020
	Brut	**Dépréciations**	**Net**	Net	Net
Au 1er janvier	**3 914**	**(127)**	**3 787**	**2 756**	**3 450**
Variation des créances brutes	**394**	**–**	**394**	613	(528)
Variation de la provision pour dépréciation	**–**	**6**	**6**	(16)	(41)
Effets des variations de périmètre	**40**	**3**	**42**	254	1
Effets des variations de change	**51**	**(3)**	**49**	164	(148)
Reclassements	**(30)**	**10**	**(20)**	16	22
Au 31 décembre	**4 369**	**(111)**	**4 258**	**3 787**	**2 756**

Le solde clients est constitué essentiellement d'en-cours sur des clients grossistes ou des agents, en nombre limité et avec lesquels le Groupe entretient des relations de longue date.

Au 31 décembre 2022, la ventilation de la valeur brute et de la provision pour dépréciation des créances clients, en fonction de l'ancienneté des créances, s'analyse de la façon suivante :

(en millions d'euros)		**Valeur brute des créances**	**Dépréciations**	**Valeur nette des créances**
Non échues :	- Moins de 3 mois	3 715	(35)	3 681
	- Plus de 3 mois	100	(8)	92
		3 815	**(43)**	**3 772**
Échues :	- Moins de 3 mois	415	(15)	400
	- Plus de 3 mois	138	(53)	86
		554	**(68)**	**486**
Total		**4 369**	**(111)**	**4 258**

La valeur actuelle des créances clients n'est pas différente de leur valeur comptable.

Source : Groupe LVMH (2022). Document d'enregistrement universel 2022, p. 253, https://r.lvmh-static.com/uploads/2023/03/deu-2022-vf_vdef.pdf.

3.2.3 Les stocks

Les stocks d'une entreprise sont généralement constitués de fournitures, de marchandises achetées pour être revendues (dans les entreprises commerciales) ou de biens à différents stades de fabrication (des matières premières aux produits finis) destinés ultimement à être vendus (dans les entreprises industrielles ou manufacturières).

Au moment de son acquisition, le stock est considéré comme un **actif courant**, car il procurera des avantages économiques futurs (définition d'un *actif*) et est constitué de biens qui ne sont pas destinés à rester longtemps dans l'entreprise, puisqu'en attente d'être utilisés dans le processus de production ou d'être vendus (définition d'un actif *courant*).

Présentation et évaluation dans les états financiers

Les états financiers des entreprises commerciales (qui achètent et revendent des *marchandises* sans transformation) et industrielles (qui *fabriquent* des biens) présentent en général un poste « Stocks » significatif, contrairement aux états financiers des entreprises de services.

CAS RÉELS

Pour illustrer cette réalité, nous vous proposons des extraits des états financiers de Metro (entreprise canadienne du secteur de la grande distribution, donc une entreprise commerciale) à l'**EXEMPLE 3.7**, et de Cascades (entreprise canadienne fabriquant principalement du papier et des produits d'emballage, donc une entreprise industrielle) à l'**EXEMPLE 3.9**.

EXEMPLE 3.7 **Metro inc. – Extrait de l'état de la situation financière présenté dans le rapport annuel 2022**

États consolidés de la situation financière
Au 24 septembre 2022 et au 25 septembre 2021
(en millions de dollars)

	Notes	**2022**	2021
		$	$
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		**13,4**	445,8
Débiteurs	*13 et 23*	**680,3**	679,2
Débiteurs liés aux contrats de sous-location	*10*	**94,8**	92,8
Stocks	*7*	**1 331,1**	1 169,0
Charges payées d'avance		**54,1**	46,6
Impôts exigibles		**9,6**	33,4
		2 183,3	**2 466,8**

Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	*8*	**3 457,7**	3 129,8
Immeubles de placement	*9*	**14,5**	33,4
Actifs au titre de droits d'utilisation	*10*	**995,1**	1 064,7
Immobilisations incorporelles	*11*	**2 739,0**	2 854,7
Goodwill	*12*	**3 301,2**	3 301,2
Impôts différés	*5*	**44,8**	57,1
Actifs au titre des prestations définies	*20*	**127,9**	84,8
Débiteurs liés aux contrats de sous-location	*10*	**478,3**	549,6
Autres éléments d'actif	*13*	**59,5**	50,0
		13 401,3	**13 592,1**

Source : Metro inc. (2022). Rapport annuel 2022, p. 47, https://corpo.metro.ca/userfiles/file/PDF/Rapport-Annuel/2022/fr/2022-annuel-10Q-FR-09122022-Final.pdf

* * *

La note 7 dans les états financiers 2022 de Metro nous apprend que les stocks se répartissent entre les entrepôts et les magasins (voir l'**EXEMPLE 3.8**).

EXEMPLE 3.8 Metro inc. – Note sur les stocks présentée dans le rapport annuel 2022

Note 7. Stocks
(en millions de dollars)

	2022	2021
	$	$
Stocks en entrepôts	**799,1**	686,6
Stocks de magasins	**532,0**	482,4
	1 331,1	**1 169,0**

Source : Metro inc. (2022). Rapport annuel 2022, note 7, p. 61, https://corpo.metro.ca/userfiles/file/PDF/Rapport-Annuel/2022/fr/2022-annuel-10Q-FR-09122022-Final.pdf.

EXEMPLE 3.9 Cascades inc. – Extrait de l'état de la situation financière présenté dans le rapport annuel 2022

Bilans consolidés
Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021

(en millions de dollars canadiens)	*Notes*	**2022**	2021
		$	$
Actifs			
Actifs à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	*24*	**102**	174
Comptes débiteurs	*6*	**556**	510
Impôts débiteurs		**11**	19
Stocks	*7*	**587**	494
Partie à court terme des actifs financiers	*16*	**9**	1
		1 265	**1 198**

Actifs à long terme			
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	*8*	**94**	87
Immobilisations corporelles	*9 et 14*	**2 945**	2 522
Actifs incorporels à durée de vie limitée	*10*	**73**	88
Actifs financiers	*16*	**4**	6
Autres actifs	*11*	**70**	54
Actifs d'impôt différé	*19*	**114**	138
Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels à durée de vie illimitée	*10*	**488**	473
		5 053	**4 566**

Source : Cascades inc. (2022). Rapport annuel 2022, p. 59, https://www.cascades.com/sites/default/files/Investor/rapport/Rapport-annuel-2022-Cascades.pdf.

* * *

La note 7 dans les états financiers 2022 de Cascades nous apprend notamment que les stocks se répartissent entre les produits finis, les matières premières et les fournitures (voir l'**EXEMPLE 3.10**).

EXEMPLE 3.10 Cascades inc. – Note sur les stocks présentée dans le rapport annuel 2022

Note 7. Stocks

(en millions de dollars canadiens)	**2022**	2021
	$	$
Produits finis	**238**	204
Matières premières	**135**	116
Fournitures de production et pièces de rechange	**214**	174
	587	**494**

Au 31 décembre 2022, les inventaires de produits finis, matières premières et fournitures de production et pièces de rechange ont été ajustés à leur valeur de réalisation nette (VRN), nécessitant une provision de 9 M$, 4 M$ et 8 M$ respectivement (31 décembre 2021 – 7 M$, 2 M$ et 6 M$).

En 2022, la Société n'a renversé aucun (2 M$ en 2021) ajustement de VRN précédemment enregistré sur des stocks de pièces de rechange. Aucun renversement d'ajustement de VRN enregistré sur les inventaires de produits finis et matières premières n'a eu lieu en 2022 ou 2021. Le coût des matières premières, fournitures de production et pièces de rechange inclus dans la ligne « Chaîne d'approvisionnement et logistique » s'élevait à 1 611 M$ (1 362 M$ en 2021).

Source : Cascades inc. (2022). Rapport annuel 2022, note 7, p. 78, https://www.cascades.com/sites/default/files/Investor/rapport/Rapport-annuel-2022-Cascades.pdf.

Dans le cas de Metro et de Cascades, soulignons que les stocks, qui sont un élément essentiel de leurs activités, représentent toutefois une part relativement limitée de leurs actifs respectifs, soit 9,9 % et 11,6 %. Ces faibles proportions s'expliquent principalement par l'attention primordiale accordée à la gestion des

stocks. Les gestionnaires doivent veiller à ce que l'entreprise puisse s'approvisionner en marchandises et en biens de bonne qualité à un coût d'achat intéressant, et s'assurer que la rotation des stocks soit suffisante pour permettre le renouvellement des marchandises avant qu'elles ne deviennent obsolètes.

Un stock, qui, comme nous l'avons vu, se définit comme un actif au moment de son acquisition, doit devenir **une charge lorsqu'il génère un produit (une vente)**, conformément au **principe de rattachement des charges aux produits**. En fonction de l'activité de l'entreprise, notamment, la charge est appelée « coût des marchandises vendues », « coût des ventes » ou « coût des produits finis ».

Dans les paragraphes suivants, nous développerons les notions essentielles relatives aux stocks en nous fondant sur l'exemple d'une entreprise commerciale, par souci de simplicité. Dans ce type d'entreprise, le seul poste de stocks significatif dans l'état de la situation financière est le poste « Stocks de marchandises ».

Les types d'inventaire

En pratique, la charge n'est pas toujours comptabilisée précisément au moment où une vente est effectuée. En effet, certaines entreprises utilisent la méthode de l'**inventaire périodique** pour comptabiliser les stocks. La **méthode de l'inventaire périodique** se caractérise par le fait qu'aucun mouvement (entrée dans le cas d'un achat ou sortie dans le cas d'une vente de marchandises) n'est enregistré dans le poste « Stocks » au cours de l'exercice. Autrement dit, le poste « Stocks de marchandises » n'est pas tenu à jour et sa valeur ne change pas pendant l'exercice. Chaque achat de marchandises est inscrit au poste « Achat de marchandises » dans l'état du résultat net (et non dans le compte « Stocks de marchandises » de l'état de la situation financière). À la fin de l'exercice, un dénombrement physique (c'est-à-dire un comptage réel des marchandises en stock) est effectué. La quantité de marchandises en stock à la fin de l'exercice est alors connue et il est donc possible de déterminer, par différence, les quantités vendues au cours de l'exercice :

Quantités de marchandises vendues au cours de l'exercice = Quantités de marchandises en stock au début de l'exercice + Quantités de marchandises achetées pendant l'exercice – Quantités de marchandises restantes en stock à la fin de l'exercice

Ou, en valorisant :

Coût des marchandises vendues au cours de l'exercice = Valeur des stocks de marchandises au début de l'exercice (= valeur des stocks à la fin de l'exercice précédent) + Montant des achats de marchandises réalisés au cours de l'exercice – Valeur des stocks de marchandises à la fin de l'exercice

De manière synthétique, la formule pour déterminer le coût des marchandises vendues (aussi appelé « coût des ventes ») au cours d'un exercice est la suivante :

> Coût des ventes de l'exercice = Stocks au début de l'exercice + Achats au cours de l'exercice – Stocks à la fin de l'exercice

Une représentation dans l'identité fondamentale peut permettre de mieux comprendre ce que nous venons d'expliquer.

Considérons la situation suivante : au cours de l'exercice 20X1, la société Caplepério, qui a opté pour la méthode de l'inventaire périodique, achète au coût de 20 000 $ des marchandises destinées à la vente. L'achat est réglé immédiatement.

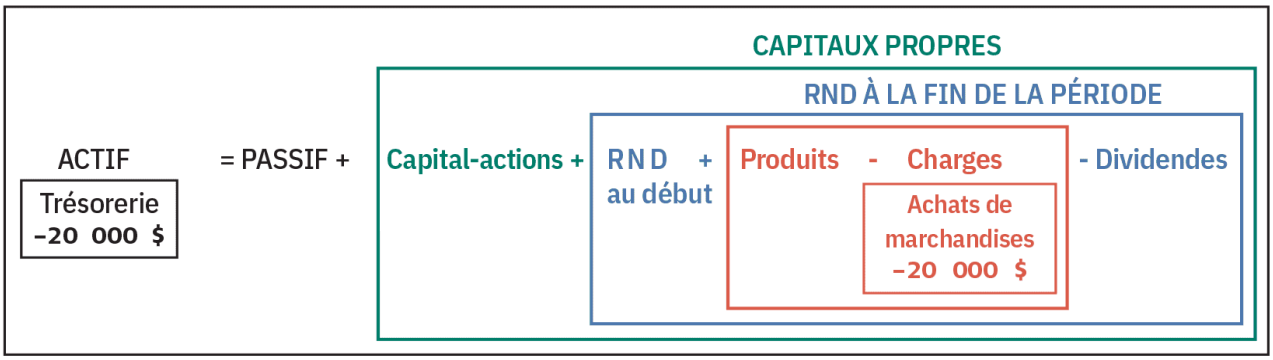

À la fin de l'exercice, le directeur financier de Caplepério a réuni les informations suivantes :

> Stocks au début de l'exercice 20X1 = 150 000 $
>
> Achats réalisés au cours de l'exercice 20X1 = 2 475 000 $
>
> Stocks à la fin de l'exercice 20X1 = 96 000 $ (information obtenue à partir du dénombrement physique effectué à la fin de 20X1)

Le poste « Stocks » doit donc être ajusté pour refléter sa véritable valeur à la fin de 20X1. L'ajustement qui convient ici est une diminution de 54 000 $, dont la contrepartie se trouve dans l'impact combiné de la remise à 0 du compte d'achats et de la reconnaissance du coût des ventes.

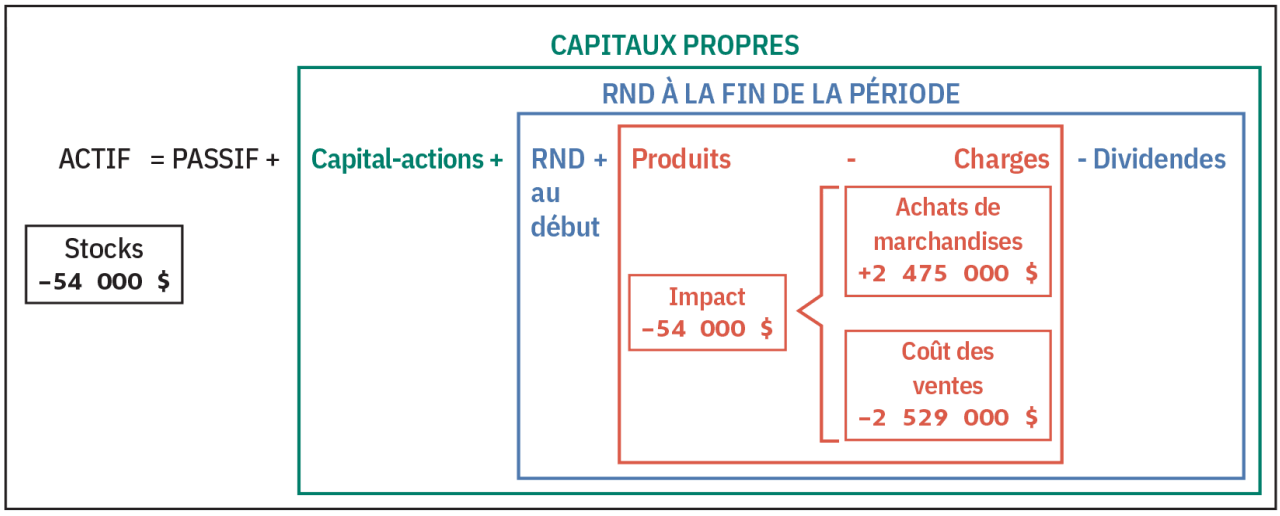

Cette méthode, qui présente l'avantage d'être extrêmement simple en matière de suivi comptable, paraît de moins en moins pertinente avec le développement de systèmes d'information relativement peu coûteux permettant de faire un suivi des stocks au jour le jour. C'est pourquoi la majorité des entreprises, en particulier celles pour lesquelles le suivi des stocks est crucial, optent pour la méthode de l'inventaire permanent.

Avec la **méthode de l'inventaire permanent**, chaque fois qu'un mouvement de stocks se produit, il se reflète dans le poste « Stocks ». Autrement dit, le poste « Stocks de marchandises » est constamment tenu à jour. Chaque fois qu'une entreprise achète des marchandises destinées à la vente, le poste « Stocks de marchandises » augmente. Inversement, chaque fois que ces marchandises sont vendues, le poste « Stocks » diminue et le poste « Coût des ventes » augmente du même montant.

Encore une fois, une représentation dans l'identité fondamentale peut permettre de mieux comprendre ce que nous venons d'expliquer.

Considérons la situation suivante : au cours de l'exercice 20X1, la société Capleperma, qui a opté pour la méthode de l'inventaire permanent, achète au coût de 20 000 $ des marchandises destinées à la vente. L'achat est réglé immédiatement.

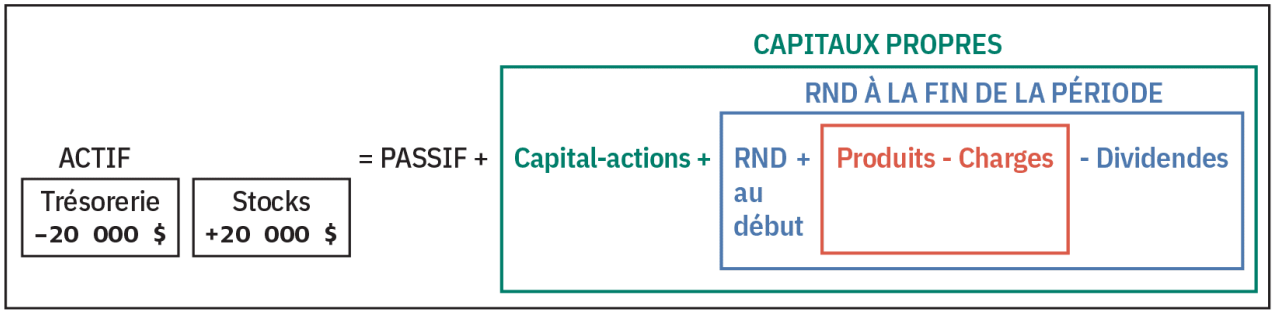

Au cours de l'exercice 20X1, la société Capleperma vend à crédit pour 36 000 $ des marchandises qu'elle avait préalablement achetées. Le coût des marchandises vendues s'élève à 19 500 $.

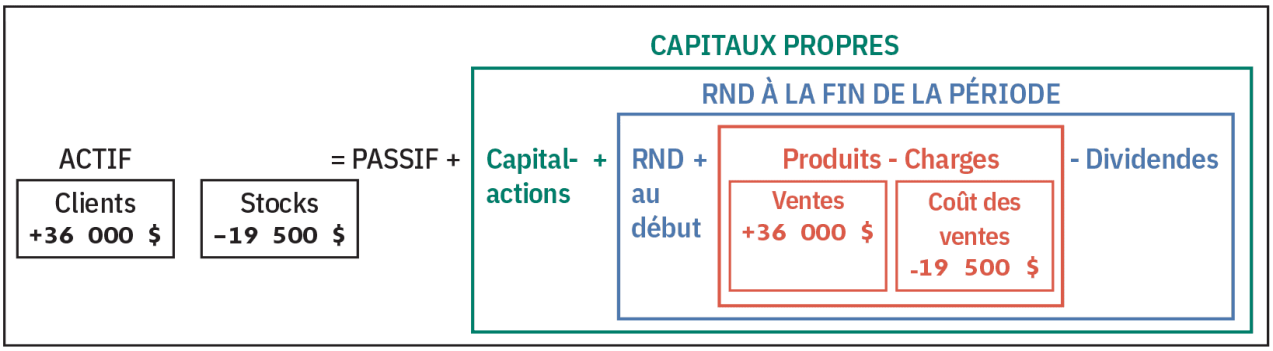

Quelle que soit la méthode choisie par l'entreprise, il faut souligner que :

- Un dénombrement physique[11] est effectué au moins une fois par an, à la fin de l'exercice ;
- À la fin de l'exercice, le montant adéquat apparaîtra dans le poste « Coût des ventes » à l'état du résultat net.

Ce coût des ventes, déduit des ventes, permet de déterminer la **marge brute.**

Les méthodes de détermination du coût des stocks

La détermination de la valeur des stocks et du coût des marchandises vendues au cours de l'exercice ne va pas de soi, car il y a plusieurs manières d'envisager la façon dont les marchandises sortent des stocks pour être vendues au cours de l'exercice.

Il faut d'abord souligner que le **coût d'acquisition** des stocks comprend évidemment le prix d'achat, mais aussi les droits de douane et les autres taxes (distinctes des taxes ultérieurement récupérables par l'entreprise auprès des administrations fiscales), ainsi que les frais de transport et de manutention et les autres coûts directement attribuables à l'acquisition des articles stockés. Les rabais commerciaux, les remises et les autres éléments similaires sont déduits pour déterminer le coût d'acquisition.

Il est probable que le coût d'acquisition des articles varie d'un achat à l'autre. Dès lors, comment faire pour déterminer le coût des marchandises encore en stock à la fin de l'exercice (et, parallèlement, des marchandises vendues au cours de l'exercice) ? Il existe trois grandes méthodes comptables pour déterminer ce coût :

- La **méthode du coût propre** (coût d'achat réel) ;
- La **méthode du coût moyen pondéré** ;
- La **méthode du premier entré, premier sorti** (PEPS).

11 Dans le cas de l'inventaire permanent, l'information obtenue par le dénombrement physique est comparée avec l'information émanant de la comptabilité, car il est possible qu'il existe des différences entre le stock réel et le stock comptable, compte tenu des bris, des pertes et des vols.

Le choix de la méthode dépend notamment de la nature des éléments en stock. Si chaque élément du stock peut être identifié de manière précise (les éléments sont alors dits « non fongibles »), c'est la méthode du coût propre qui convient. Cette méthode est généralement utilisée lorsque les articles en stock sont peu nombreux et de grande valeur.

Si le stock est constitué d'éléments fongibles (c'est-à-dire interchangeables), l'entreprise peut utiliser l'une ou l'autre des deux autres méthodes. Elle doit opter pour la méthode de détermination du coût qui reflète le mieux sa conception de l'évolution des coûts de ses marchandises. Elle doit utiliser la même méthode pour tous les stocks de nature semblable et dont l'usage est comparable. Lorsqu'elle a déterminé la méthode qui lui convient le mieux, elle doit l'indiquer dans ses notes aux états financiers et la conserver d'un exercice à l'autre, et ce, tant que les circonstances sont similaires. Lorsqu'une entreprise acquiert une autre société qui utilisait une méthode différente, elle doit modifier l'une ou l'autre des méthodes de façon à en utiliser une seule pour évaluer l'ensemble des stocks de même nature.

À l'aide d'un cas très simple (voir l'**APPLICATION 3**), analysons chacune des méthodes de détermination du coût des stocks.

APPLICATION 3 Méthode de détermination du coût des stocks

Voici des informations concernant la société Lévis :

	Nombre d'unités	Coût unitaire ($)	Total ($)
Stocks au début de l'exercice	0	0	0
Plus : Achats – 1er février	2	3	6
– 31 mai	4	4	16
– 15 septembre	5	3	15
– 30 novembre	2	5	10
Unités destinées à la vente	13		47
Moins : Unités vendues en décembre	10		
Unités en stock au 31 décembre (à la fin de l'exercice)	3		

1. *La méthode du coût propre* consiste à **associer aux articles en stock et aux marchandises vendues leur coût d'achat réel**.

   Dans notre exemple, il reste *3* unités en stock. Celles-ci doivent être rattachées à leur date d'achat. Supposons, pour les besoins de l'exercice, que *2* des unités restantes ont été achetées le 15 septembre, et la *troisième*, le 30 novembre. Dans ce cas, la valeur des stocks au 31 décembre est la suivante : (*2* x 3 $) + (*1* x 5 $) = 11 $.

   Les marchandises vendues (*10* unités) se répartissent comme suit : *2* achetées en février, *4* achetées en mai, *3* achetées en septembre et *1* achetée en novembre. Le coût des ventes est donc (*2* × 3 $) + (*4* × 4 $) + (*3* × 3 $) + (*1* × 5 $) = 36 $.

Il est possible aussi de calculer le coût des ventes par différence, comme cela serait fait dans le cas de l'inventaire périodique.

Coût des ventes = Stocks au début + Coût des marchandises achetées au cours de l'exercice – Stocks à la fin = 0 $ + 47 $ – 11 $ = 36 $

2. *La méthode du coût moyen pondéré* consiste à **attribuer un coût moyen pondéré à chaque article en stock ou vendu**. Il existe différentes méthodes pour établir un coût moyen (moyenne simple, moyenne mobile, etc.). Le **coût moyen** ne sera **pas le même** avec la méthode de l'**inventaire périodique** et la méthode de l'**inventaire permanent**. Dans le cas de l'inventaire périodique, le coût moyen sera calculé une fois dans l'année, alors que dans le cas de l'inventaire permanent, il sera calculé lors de chaque nouvelle entrée en stock et variera donc tout au long de l'année.

   Dans notre exemple, nous calculons un coût moyen à la fin de l'année (puisqu'il n'y a pas eu de ventes, c'est-à-dire de sorties de stock, avant la fin). La formule pour calculer le coût unitaire moyen est la suivante :

$$\text{Coût unitaire moyen} = \frac{\text{Coût des unités destinées à la vente}}{\text{Nombre d'unités destinées à la vente}}$$

   Dans ce cas, la valeur des stocks au 31 décembre (*3* unités en stock à cette date) est la suivante : *3* x 47 $/13 = 10,85 $.

   10 unités ont été vendues. Le coût des ventes est donc de : *10* × 47 $/13 = 36,15 $.

   Le coût des ventes peut également être calculé par différence, comme cela serait fait dans le cas de l'inventaire périodique.

   Coût des ventes = Stocks au début + Coût des marchandises achetées au cours de l'exercice – Stocks à la fin = 0 $ + 47 $ – 10,85 $ = 36,15 $

3. *La méthode du premier entré, premier sorti (PEPS)* consiste à **attribuer les derniers coûts d'achat aux articles en stock à la fin de l'exercice**. Le stock à la fin de l'exercice contient les plus récents achats de l'exercice, même si, dans les faits, les articles ne sont pas nécessairement vendus dans l'ordre où ils ont été achetés. Finalement, l'état de la situation financière reflète la valeur la plus récente.

   Dans notre exemple, il reste *3* unités à la fin de l'exercice. Avec la méthode du premier entré, premier sorti, on considère que ces 3 unités correspondent aux 3 dernières unités achetées, c'est-à-dire les *2* unités du lot acheté le 30 novembre à un prix unitaire de 5 $ et *1* unité du lot acheté le 15 septembre à un prix de 3 $. Dans ce cas, la valeur des stocks au 31 décembre est la suivante : (*2* x 5 $) + (*1* x 3 $) = 13 $.

   Dans cette méthode, les unités qui ont été vendues (sorties) sont censées être les premières qui ont été achetées (entrées). Dans notre exemple, les unités

vendues sont donc les *2* unités achetées en février, les *4* unités achetées en mai et les *4* des 5 unités achetées en septembre. Le coût des ventes est donc de : (*2* × 3 $) + (*4* × 4 $) + (*4* × 3 $) = 34 $.

Le coût des ventes peut également être calculé par différence, comme cela serait fait dans le cas de l'inventaire périodique.

Coût des ventes = Stocks au début + Coût des marchandises achetées au cours de l'exercice – Stocks à la fin = 0 $ + 47 $ – 13 $ = 34 $

Après avoir appliqué les trois méthodes de détermination du coût des stocks à notre exemple, il faut souligner que le montant comptabilisé au poste « Stocks » de l'état de la situation financière et donc le montant du poste « Coût des ventes » figurant dans l'état du résultat net varient selon la méthode choisie, comme le montre le **TABLEAU 3.1**. Le choix de la méthode est ainsi important, notamment parce qu'il influe directement sur le résultat net de l'exercice.

TABLEAU 3.1 Comparaison de la valeur des stocks et de la charge du coût des ventes selon la méthode de détermination du coût des stocks

Méthode de détermination du coût des stocks	Valeur du poste « Stocks » dans l'état de la situation financière	Valeur du poste « Coût des ventes » dans l'état du résultat net
Coût propre	11 $	36 $
Coût moyen	10,85 $	36,15 $
PEPS	13 $	34 $

La valeur nette de réalisation des stocks

Une entreprise ne peut recouvrer le coût de ses stocks que si le prix de vente normal est supérieur à son coût d'acquisition ou de transformation. Lorsque la marchandise a été endommagée ou est devenue obsolète, ou encore lorsque son prix de vente a subi une baisse, l'entreprise peut se trouver dans l'impossibilité de recouvrer les coûts qu'elle a engagés. Les stocks doivent être évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation (égale au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, moins les frais estimés pour l'achèvement et pour la réalisation de la vente). Si la valeur nette de réalisation est inférieure au coût d'acquisition, il faut diminuer la valeur des stocks (en enregistrant une dépréciation des stocks égale à la différence entre le coût et la valeur nette de réalisation) et constater une perte probable. Si un stock déprécié voit sa valeur augmenter, la dépréciation doit en général être annulée sans dépasser le coût initial auquel les stocks ont été évalués.

La pratique consistant à déprécier les stocks pour les ramener à leur valeur nette de réalisation si elle est inférieure à leur coût s'inscrit dans la logique du principe selon

lequel les actifs ne doivent pas être comptabilisés à un montant supérieur à celui qu'on s'attend à obtenir de leur vente ou de leur utilisation (la même logique s'applique aux comptes clients).

CAS RÉELS

L'**EXEMPLE 3.11** présente un extrait de la note sur les principales méthodes comptables de Loblaw, dans lequel l'entreprise explique comment sont évalués ses stocks.

EXEMPLE 3.11 **Les Compagnies Loblaw Limitée – Extrait de la note sur les principales méthodes comptables présentée dans le rapport annuel 2022**

Stocks La société comptabilise les stocks au coût ou à la valeur nette de réalisation, si cette dernière est inférieure.

Le coût comprend les coûts des achats, déduction faite des remises des fournisseurs, et d'autres coûts qui sont engagés directement pour acheminer les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent, tels les coûts de transport. Les stocks sont évalués au coût moyen pondéré.

La société estime la valeur nette de réalisation comme le montant auquel elle s'attend pouvoir vendre les stocks, compte tenu des fluctuations saisonnières des prix de détail, moins les coûts estimés nécessaires pour procéder à la vente. La valeur des stocks est ramenée à la valeur nette de réalisation lorsque la société estime que le coût des stocks ne pourra être recouvré, en raison de leur obsolescence, des dommages qu'ils ont subis ou de la baisse des prix de vente. Lorsque les circonstances qui justifiaient précédemment de déprécier les stocks en dessous du coût n'existent plus ou lorsqu'il y a des indications claires d'une augmentation des prix de vente, le montant de la perte de valeur précédemment comptabilisée fait l'objet d'une reprise. Les coûts de stockage, les frais généraux administratifs indirects et certains frais de vente relatifs aux stocks sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Source : Les Compagnies Loblaw Limitée (2022). Vivre bien vivre pleinement : Rapport annuel 2022, p. 98, https://www.loblaw.ca/fr/investors-reports/.

Quelques éléments sur les stocks de l'entreprise manufacturière

Les explications fournies dans la section précédente sont particulièrement adaptées au cas de l'entreprise commerciale, dont l'activité consiste à acheter des biens pour les revendre en l'état et pour laquelle la seule catégorie significative de stocks figurant dans l'état de la situation financière est le stock de marchandises.

En ce qui concerne les entreprises manufacturières, la situation est quelque peu différente.

L'état de la situation financière présente d'autres catégories de stocks :

- Le stock de matières premières, c'est-à-dire les matières premières et les matériaux à l'état brut entrant dans la fabrication des articles destinés à la vente ;
- Le stock de produits en cours, c'est-à-dire les articles en cours de fabrication que l'entreprise manufacturière possède à la fin de l'exercice ;
- Le stock de produits finis, c'est-à-dire les articles terminés et prêts à être vendus à la fin de l'exercice.

Nous l'avons constaté plus haut avec l'exemple 3.10 de Cascades.

Il convient de souligner aussi que les entreprises manufacturières doivent calculer un **coût de fabrication**, également appelé « coût de transformation » ou « coût de production », qui comprend les coûts directement liés aux unités produites. Le coût de fabrication est expliqué plus en détail dans le chapitre 8.

3.2.4 Les autres actifs courants

Les autres actifs courants couvrent les postes d'actifs courants significatifs qui n'ont pas été décrits précédemment, mais aussi le poste « Autres actifs courants », qui apparaît souvent dans l'état de la situation financière et qui correspond au regroupement de tous les postes d'actifs courants pas suffisamment significatifs pour être présentés séparément.

Les autres actifs courants significatifs correspondent la plupart du temps aux parties courantes d'éléments qui peuvent être à la fois courants et non courants. C'est le cas, par exemple, des impôts différés actifs. Ces éléments sont décrits à d'autres endroits dans cet ouvrage (par exemple, nous traitons de la question des impôts dans le chapitre 5).

Le poste « Autres actifs courants », né du regroupement des postes non significatifs, comprend fréquemment les **charges payées d'avance** (encore appelées « frais payés d'avance » ou « services à recevoir »), qui représentent les **montants versés par l'entreprise** en vue d'obtenir des services **futurs**.

Une charge représente le coût lié aux efforts nécessaires pour générer un produit. En règle générale, **les charges doivent être comptabilisées dans l'exercice où les produits correspondants ont été gagnés** (et non dans celui où elles ont été payées).

Par exemple, il peut s'agir de la prime d'assurance payée ou de sommes déboursées à la signature d'un contrat d'entretien pour une période postérieure à la date de l'état de la situation financière. Lorsque l'entreprise reçoit ou consomme le service comptabilisé dans l'état de la situation financière, elle le fait disparaître des charges payées d'avance et le reporte sous forme de charges dans l'état du résultat net.

Considérons la situation suivante : une entreprise, dont l'exercice s'achève le 31 décembre, paie 3 000 $ le 15 décembre 20X1 pour sa prime d'assurance couvrant la période allant du 1er janvier 20X2 au 31 décembre 20X2. Le 15 décembre 20X1, l'entreprise doit enregistrer les impacts suivants dans l'identité fondamentale :

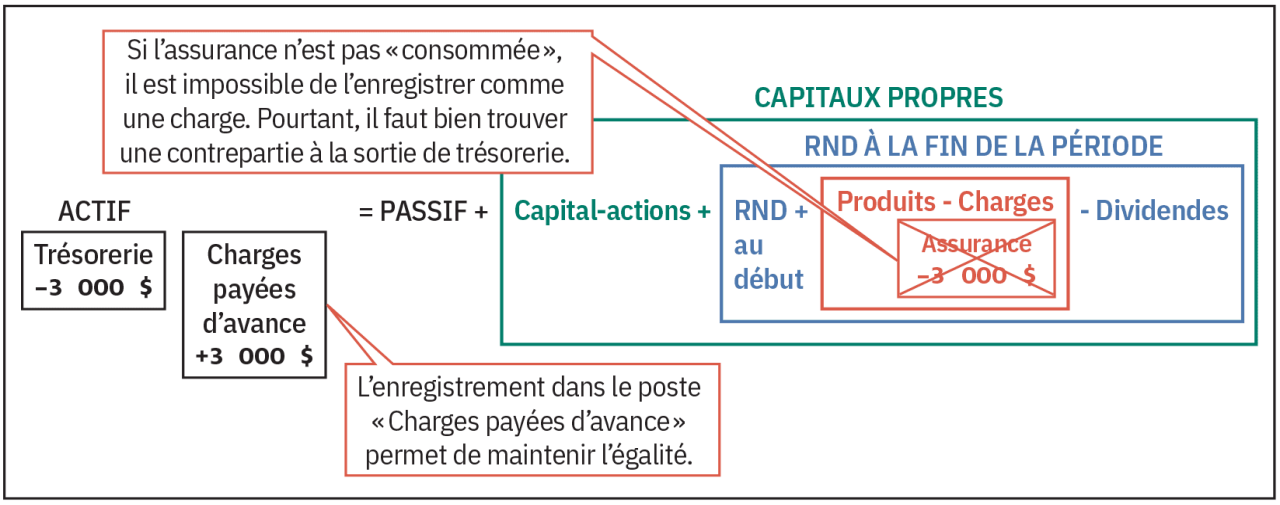

Au 31 décembre 20X1, l'entreprise n'a rien « consommé » de l'assurance qu'elle a payée plus tôt en décembre. Elle ne peut donc pas l'enregistrer dans les charges de l'exercice 20X1. Le montant de 3 000 $ doit apparaître comme une charge *payée d'avance* (le nom est assez explicite) dans l'état de la situation financière au 31 décembre 20X1.

À la fin de l'exercice 20X2, l'assurance payée en décembre 20X1 aura été consommée et les impacts suivants auront été enregistrés dans l'identité fondamentale :

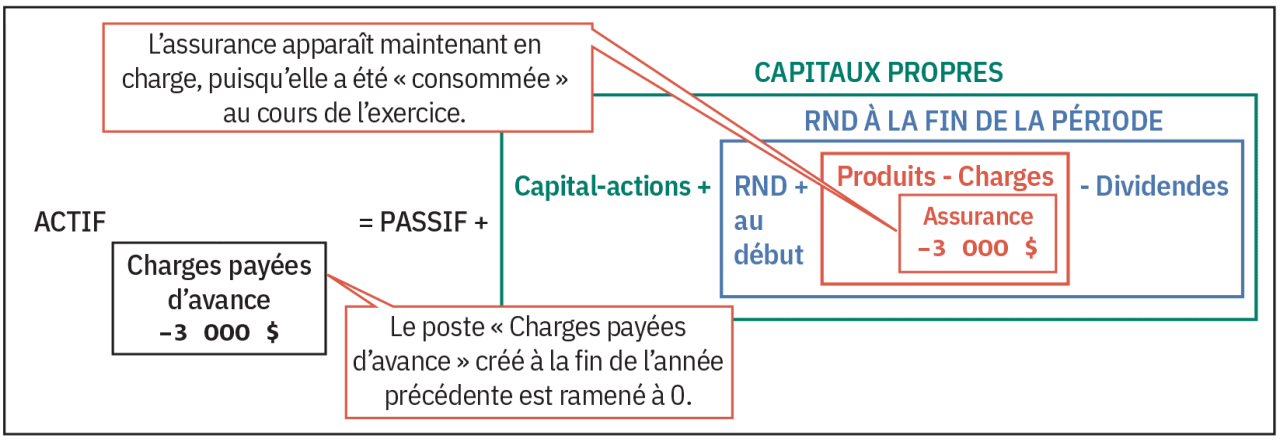

3.3 LES PASSIFS COURANTS

Comme nous l'avons vu au chapitre 2, le passif correspond globalement à ce que l'entreprise doit à des tiers autres que ses actionnaires ou propriétaires. Plus formellement, un passif est défini comme une obligation actuelle qui résulte d'opérations ou de faits passés et dont l'extinction devrait entraîner une sortie de ressources représentative d'avantages économiques. Il s'agit, par exemple, des dettes contractées vis-à-vis des fournisseurs, des salaires à payer, des taxes à payer, ou encore des dettes financières à rembourser.

Les passifs sont présentés en deux grandes catégories : les passifs **courants** et les passifs **non courants**. Cette distinction est importante pour l'utilisateur des états financiers, car elle permet de savoir quelles obligations devront être honorées à court et à long termes. Cette classification est comparable à celle qui est faite entre les actifs courants et les actifs non courants.

Les passifs courants comprennent les sommes à payer au cours de l'année qui suit la date de l'état de la situation financière ou au cours du cycle normal d'exploitation, s'il excède un an.

Parfois appelés **passifs à court terme**, les passifs courants incluent principalement des dettes liées aux activités d'exploitation de l'entreprise. Il peut s'agir, par exemple :

- De dettes à court terme vis-à-vis de la banque (découvert bancaire ou emprunt à court terme) ;
- De sommes dues par l'entreprise à des fournisseurs ;
- De sommes reçues de clients pour des services non encore rendus.

CAS RÉELS

Revenons à Lassonde (voir l'**EXEMPLE 3.12**). L'examen d'un extrait de l'état de la situation financière présenté dans le rapport annuel 2022 nous apprend qu'au 31 décembre 2022, 63 % des passifs de Lassonde sont composés de passifs courants (ou « à court terme », soit 418 551 $ par rapport à la somme de 667 148 $ que représentent tous les passifs). Parmi ces passifs courants, **classés selon leur nature**, ce sont les créditeurs et charges à payer qui occupent la plus grande place, avec 46 % des passifs totaux, suivis de la tranche à court terme de la dette à long terme, avec 15 %.

EXEMPLE 3.12 **Industries Lassonde inc. – Extrait de l'état de la situation financière présenté dans le rapport annuel 2022**

États consolidés de la situation financière
Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)
(audités)

	Notes	**2022**	2021
		$	$
Passif			
À court terme			
Découvert bancaire		**4 388**	5 028
Créditeurs et charges à payer	*19*	**307 037**	269 115
Impôt exigible		**–**	5 638
Instruments dérivés		**673**	1 102
Autres passifs à court terme		**5 632**	5 068
Tranche à court terme de la dette à long terme	*20*	**100 821**	84 387
		418 551	**370 338**

Les passifs courants

Instruments dérivés		–	16
Dette à long terme	*20*	**148 574**	91 045
Passif relatif au régime incitatif à long terme		**1 442**	852
Passif relatif aux régimes de retraite	*24*	**523**	413
Passifs d'impôt différé	*10*	**98 058**	91 424
		667 148	**554 088**
Capitaux propres			
Capital-actions	*22*	**46 660**	48 136
Surplus d'apport		**1 360**	1 375
Cumul des autres réserves	*22*	**94 102**	55 760
Résultats non distribués		**735 044**	703 144
Participation ne donnant pas le contrôle	*22*	**60 401**	57 092
		937 567	**865 507**
		1 604 715	**1 419 595**

Source : Industries Lassonde inc. (2022). Rapport des états financiers consolidés 2022, p. 8, https://www.lassonde.com/content/uploads/2023/12/Etats-financiers-ILI-conso-Q4-2022.pdf.

Puisqu'ils sont fortement liés à l'activité, il est normal que la proportion et la composition des passifs courants soient très variables d'une entreprise à l'autre. Cependant, il reste possible de dresser une liste de passifs courants très fréquents dans l'état de la situation financière. Le passif courant comprend généralement les postes suivants : « **Découverts bancaires et emprunts bancaires** », « **Fournisseurs et autres créditeurs** », « **Partie courante de la dette** » et « **Autres passifs courants** » (y compris, entre autres, les produits différés). Dans la suite de cette section, nous examinerons successivement tous ces éléments, sans avoir l'objectif de donner une vision exhaustive des problématiques comptables qui y sont associées[12].

3.3.1 Les découverts bancaires et les emprunts bancaires

Il nous semble pertinent de regrouper les découverts et les emprunts bancaires pour deux raisons : ils sont de nature similaire et, par conséquent, sont souvent présentés conjointement par les entreprises dans leur état de la situation financière.

Le découvert bancaire, évoqué dans la section 3.2.1, consacrée au poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie », correspond à un **solde de trésorerie négatif**.

Les sommes empruntées à la banque pour une période relativement courte sont indiquées sous le poste « Emprunts bancaires ». Pour beaucoup d'entreprises, les

12 Il nous semble utile de préciser que, de façon générale, les passifs présentent moins de défis en matière de présentation et d'évaluation que les actifs. Pour les actifs, l'enjeu est souvent qu'ils ne soient pas surévalués ; pour les passifs, il faut veiller à ce qu'ils ne soient pas sous-évalués. Les passifs soulèvent des enjeux particuliers, notamment en ce qui a trait à leur vérification comptable ; ces enjeux dépassent toutefois le cadre de cet ouvrage.

emprunts bancaires courants représentent la **marge de crédit utilisée** à la date de fin d'exercice.

APPROFONDISSEMENT

Lorsqu'une entreprise donne des actifs en garantie de ses emprunts bancaires courants ou de sa marge de crédit, la valeur comptable de ces actifs est précisée par voie de note complémentaire dans les états financiers. Dans le cas de la marge de crédit, ce sont généralement les stocks et les comptes clients qui sont donnés en garantie. Outre la contrainte des actifs donnés en garantie, certaines institutions financières imposent des clauses restrictives (par exemple, une restriction de distribution de dividendes) aux termes de conventions de crédit.

3.3.2 Les fournisseurs et les autres créditeurs

Il faut revenir sur le mécanisme de la **comptabilité d'engagement** présenté dans la section 3.2.2 pour comprendre pourquoi un poste tel que « Fournisseurs et charges à payer » existe. Plus précisément, il faut se rappeler le **principe de rattachement des charges aux produits**, qui permet, bien souvent, de déterminer à quel moment il convient de comptabiliser une charge. Si la comptabilisation a lieu avant que la trésorerie correspondante ait été décaissée, alors la contrepartie de l'enregistrement de la charge dans l'identité fondamentale ne peut être une diminution de la trésorerie. Il faut donc utiliser une autre contrepartie en attendant que la trésorerie soit décaissée.

Illustrons ce que nous venons d'expliquer avec un exemple simple, celui de l'achat d'une prestation de services ponctuelle. Dans ce cas, la charge doit généralement être comptabilisée une fois que la prestation a été reçue. Si l'entreprise a obtenu la facture du prestataire, mais qu'elle dispose d'un délai avant le paiement (achat à crédit), alors la contrepartie de l'enregistrement de l'achat n'est pas une diminution de la trésorerie, mais l'enregistrement d'une somme *à payer* ou dette, dans un poste nommé « **Fournisseurs** » (encore appelé « Créditeurs », « Comptes fournisseurs » ou « Dettes fournisseurs »).

Considérons la situation suivante : une entreprise fait nettoyer son système de climatisation pour 5 600 $. Nécessaire une fois par année, ce service s'effectue en une journée. Le prestataire émet la facture correspondant à la prestation à la fin de la journée où le service a été rendu, mais permet à l'entreprise de payer dans les 30 jours suivants. Au moment où la prestation est reçue, les impacts dans l'identité fondamentale sont les suivants :

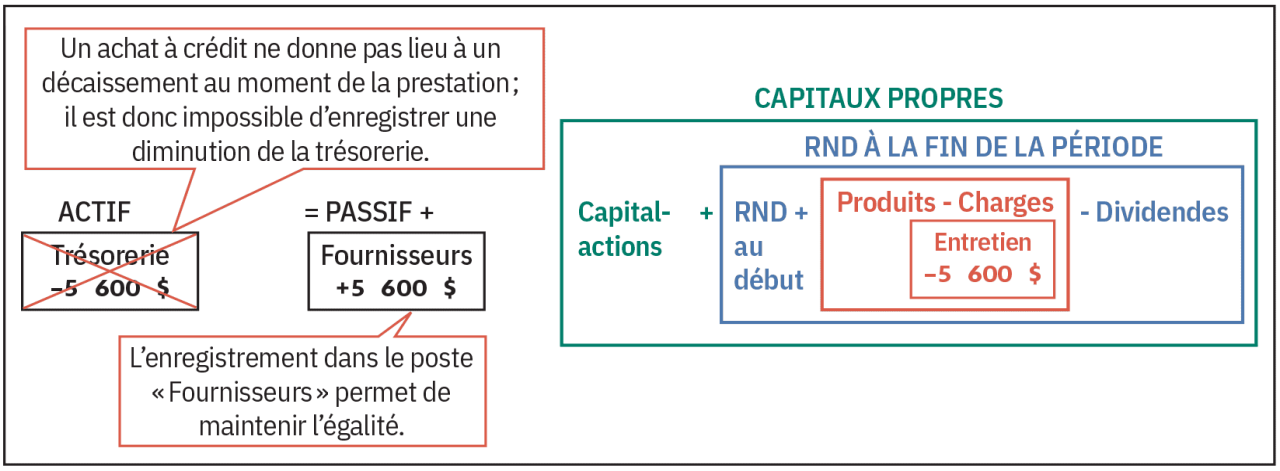

De façon générale, les montants apparaissant au poste « Fournisseurs et autres créditeurs » correspondent à des sommes exigibles par des tiers en échange de biens ou de services reçus et encore impayées à la date de fin d'exercice. Ces dettes qu'une entreprise va devoir régler au cours du prochain exercice sont classées dans le passif courant. Il est d'usage de distinguer deux types de dettes : les dettes vis-à-vis des fournisseurs et les dettes vis-à-vis des autres créditeurs.

Les **dettes vis-à-vis des fournisseurs** sont les sommes à payer sur les achats **à crédit** de biens et services, dettes pour lesquelles il existe une pièce justificative (facture).

Les **dettes vis-à-vis des autres créditeurs** rassemblent généralement les **charges « courues » à payer**[13], qui correspondent aux obligations liées à des biens reçus ou à des services rendus, mais pas encore facturés à l'entreprise. Dans ce cas, l'obligation n'est pas légalement exigible à la date de fin d'exercice (aucun tiers n'en réclame encore le paiement). Elle constitue néanmoins une véritable dette pour l'entreprise à ce moment-là, car elle correspond à un bien déjà reçu ou à un service déjà consommé par l'entreprise (et par conséquent, déjà enregistré dans les charges). À la date de l'état de la situation financière, cette dette doit être constatée, car il y a bien une obligation d'un point de vue économique. Les « salaires à payer », les « intérêts à payer » ou les « impôts à payer » en sont de bons exemples.

Commençons avec les « **salaires à payer** ». Il est très rare que la date de fin de la dernière période de paie de l'année corresponde exactement à la date de fin d'exercice. En pareil cas, une portion des salaires gagnés par les employés de l'entreprise au cours de l'exercice n'est formellement enregistrée que dans l'exercice suivant, au moment où la paie est inscrite dans le système. Cependant, cette portion du salaire représente un service consommé par l'entreprise au cours de l'exercice où les employés ont travaillé. À la fin de l'exercice, pour respecter notamment le **principe de rattachement des charges aux produits**, il faut enregistrer une « régularisation » en comptabilité en enregistrant en charge la partie des salaires « consommés », mais pas encore payés (et donc *à payer*). Dans l'identité fondamentale, la contrepartie de la charge qui doit

13 Nous attirons votre attention sur un aspect terminologique. Il est nécessaire d'ajouter l'expression « à payer » au libellé des éléments de dette du passif pour les différencier des éléments de charges.

être enregistrée n'est clairement pas le poste « Trésorerie », puisque les salaires n'ont pas été versés à la date de fin d'exercice. C'est le poste de passif « Salaires à payer » qui permet de maintenir l'équilibre de l'identité fondamentale.

Considérons la situation suivante : en date du 31 décembre 20X1, la société Experts affiche un solde de 65 450 $ au poste « Salaires et charges sociales » (ce qui a été enregistré au cours de l'exercice avec l'enregistrement de la paie). Par ailleurs, les salaires des deux dernières semaines de l'exercice, totalisant 2 600 $, ne seront payés que le 3 janvier 20X2, bien qu'ils constituent un service consommé en 20X1. À la fin de l'exercice 20X1, il faut donc ajuster le solde du poste « Salaires et charges sociales » pour que ce dernier reflète la charge totale de l'exercice, soit 68 050 $ (65 450 $ + 2 600 $). L'entreprise doit alors enregistrer les impacts suivants dans l'identité fondamentale :

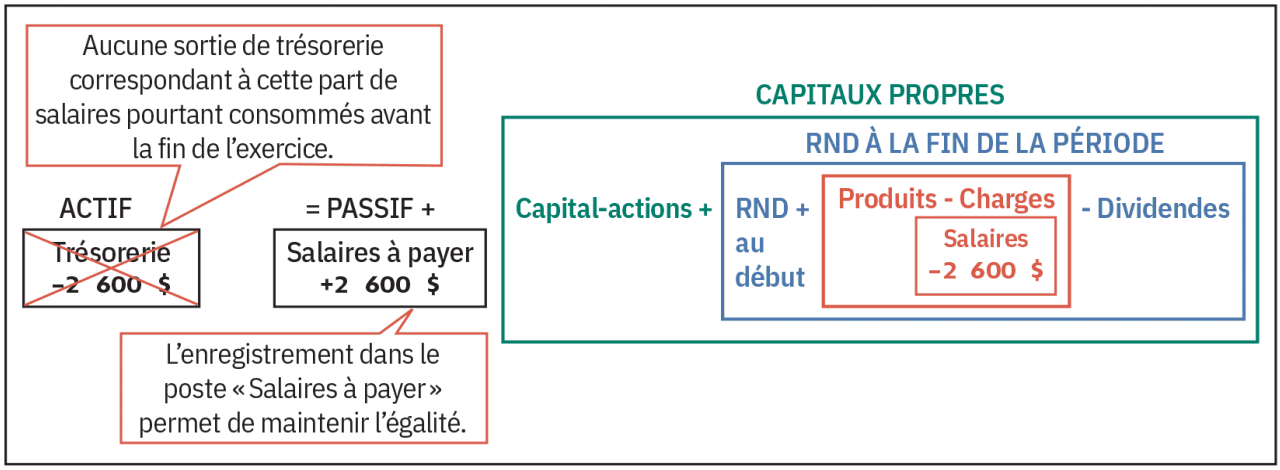

Les « **intérêts à payer** » sont les intérêts courus (en raison du passage du temps), mais non encore exigibles et non acquittés à la date de fin d'exercice. Puisque la charge a été « utilisée » au cours de l'exercice qui vient de se terminer, il faut ajuster les états financiers à cette date afin de correctement enregistrer cette charge ainsi que le passif correspondant (la logique est la même que dans l'exemple portant sur les salaires à payer). Dans les états financiers, les intérêts à payer sont très souvent inclus dans le poste « Créditeurs ».

Le poste « **Impôts sur les résultats à payer** » représente les sommes à payer au titre de l'impôt sur le revenu, non acquittées à la date de l'état de la situation financière.

L'existence des « dividendes à payer » s'explique de manière un peu différente de celle des postes présentés ci-dessus. En effet, les dividendes ne constituent pas des charges, excluant ainsi l'application du principe de rattachement des charges aux produits dans ce contexte. C'est plutôt le mécanisme de la comptabilité d'engagement qui s'applique.

Les dividendes à payer représentent les dividendes déclarés à la fin de l'exercice, mais n'ayant pas encore été versés aux actionnaires à cette date. D'un point de vue juridique, dès que les dividendes sont déclarés, ils deviennent une dette réelle pour l'entreprise,

qui ne peut se soustraire à cet engagement. Puisqu'ils constituent une dette dès leur déclaration, ils sont alors enregistrés dans les passifs s'ils ne sont pas versés immédiatement. Dans l'identité fondamentale, la contrepartie de ce passif est la diminution des capitaux propres, puisque la déclaration du dividende a pour effet de diminuer les résultats non distribués.

3.3.3 Les autres passifs courants

Tout comme les autres actifs courants, les autres passifs courants peuvent englober une diversité d'éléments. Outre les passifs regroupés sous le poste « Autres passifs courants », ils peuvent inclure des éléments dont nous n'avons pas encore traité, telles les provisions pour risques et charges ou les dettes à long terme, dont une portion peut être courante, et dont il sera question lorsque nous examinerons les passifs non courants (voir le chapitre 5).

Dans ce poste, il n'est pas rare de trouver des **produits différés**. Également appelés « produits reportés » ou « produits perçus d'avance », ils correspondent aux sommes perçues pour des biens qui n'ont pas encore été livrés ou pour des prestations qui n'ont pas encore été effectuées à la date de l'état de la situation financière, et qui ne peuvent donc pas être comptabilisés comme produits. À cette date, l'entreprise a donc une dette vis-à-vis des tiers qui l'ont payée sans encore avoir reçu tout ou une partie de ce pour quoi ils ont payé. Les produits différés peuvent être inscrits soit comme passif courant, si la livraison du bien ou la prestation du service est prévue au cours du prochain exercice, soit comme passif non courant, si le délai de livraison ou de prestation est supérieur à 12 mois.

Considérons la situation suivante : une entreprise, dont l'exercice s'achève le 31 décembre, a reçu 4 000 $ de la part d'un client, le 15 décembre 20X1, pour une prestation de service qui ne lui sera fournie que le 15 janvier 20X2. Le 15 décembre 20X1, l'entreprise doit enregistrer l'entrée de trésorerie, mais ne peut enregistrer un produit puisque la prestation n'a pas été fournie. Il faut donc enregistrer les impacts suivants dans l'identité fondamentale :

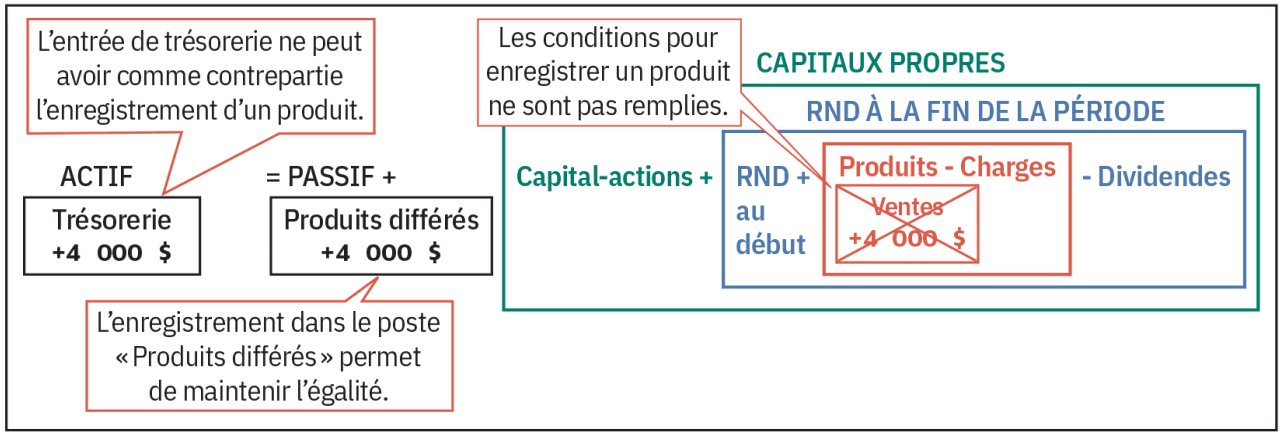

Le montant de 4 000 $ doit apparaître comme un produit différé dans l'état de la situation financière au 31 décembre 20X1.

Au moment où la prestation de service est fournie, soit le 15 janvier 20X2, le produit peut être comptabilisé et les impacts suivants doivent être enregistrés dans l'identité fondamentale :

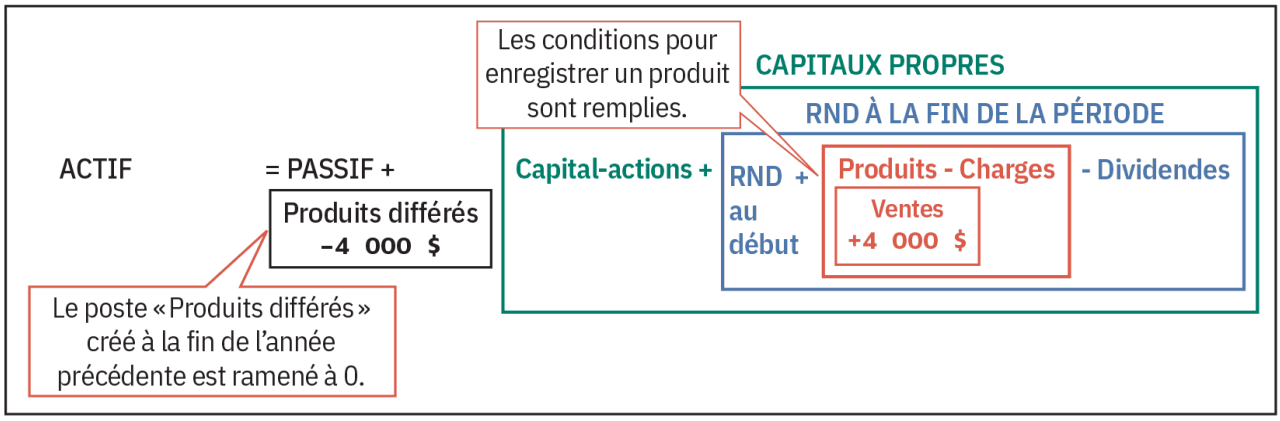

3.4 QUELQUES ÉLÉMENTS D'ANALYSE

Nous avons étudié successivement les actifs courants et les passifs courants, qui apparaissent clairement dans l'état de la situation financière. Cette règle de présentation permet à l'utilisateur des états financiers, à la date de l'état de la situation financière, de déterminer rapidement, d'une part, les actifs qui devraient se matérialiser dans les 12 mois suivants ou au cours du cycle d'exploitation de l'entreprise et, d'autre part, les obligations qui devraient être réglées pendant la même période. Il lui est alors possible de calculer le **fonds de roulement**.

La différence entre le total de l'actif courant (trésorerie comprise) et le total du passif courant constitue le fonds de roulement. Un fonds de roulement positif indique que les biens et avoirs réalisables à court terme sont suffisants pour couvrir les paiements exigibles à court terme. Autrement dit, le fonds de roulement est un indice de la capacité présumée de l'entreprise à payer ses dettes courantes dans l'année qui suit la date de l'état de la situation financière et, de ce fait, de sa solvabilité à court terme.

Il est possible aussi de mettre en relation les actifs courants et les passifs courants dans des ratios appelés « ratios de liquidité ». Par exemple, le ratio de liquidité générale, calculé en divisant l'actif courant par le passif courant, permet d'évaluer si les ressources à court terme dont dispose l'entreprise sont suffisantes pour régler ses dettes à court terme. Il offre le même type d'information que le fonds de roulement mentionné précédemment. L'avantage de ce ratio est qu'il facilite les comparaisons entre différentes périodes ou entreprises.

Nous reviendrons sur ces éléments d'analyse de façon plus approfondie plus loin dans cet ouvrage (voir le chapitre 7).

POINTS CLÉS

- Les actifs courants correspondent aux biens et aux ressources qui sont normalement réalisables (transformables en trésorerie) à court terme (moins d'une année).
- Les principaux actifs courants sont :
  - La trésorerie et les équivalents de trésorerie : sommes disponibles immédiatement ou très rapidement ;
  - Les clients et autres débiteurs : sommes à recevoir de la part des clients ou d'autres tiers ;
  - Les stocks : biens détenus pour être revendus, ou en cours de transformation pour être vendus, ou consommés pour le fonctionnement de l'entreprise.
- Les clients et autres débiteurs doivent être présentés à leur valeur recouvrable. S'il existe un risque de perte, il faut comptabiliser une dépréciation pour créances douteuses.
- Il existe trois grandes méthodes pour déterminer le coût des stocks : coût propre, coût moyen pondéré, et premier entré, premier sorti (PEPS).
- Les passifs courants correspondent aux dettes à court terme (à régler dans l'année).
- Les principaux passifs courants sont :
  - Les découverts et les emprunts bancaires : sommes dues à la banque à court terme ;
  - Les fournisseurs et autres débiteurs : sommes à payer aux fournisseurs ou à d'autres tiers.
- Il est intéressant de rapprocher les actifs courants et les passifs courants pour savoir si l'entreprise est en position de régler ses dettes à court terme avec ce dont elle dispose à court terme.

CHAPITRE 4

L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE : LES ACTIFS NON COURANTS

SOMMAIRE

4.1 Que sont les actifs non courants ? 77
4.2 Les principaux actifs non courants 79
4.2.1 Les immobilisations corporelles 80
4.2.2 Les actifs au titre de droits d'utilisation 93
4.2.3 Les immobilisations incorporelles 98
4.2.4 Les placements 105
4.2.5 Le goodwill 115
4.3 La dépréciation d'actifs non courants 116
Points clés 118

Objectifs d'apprentissage

À la fin de ce chapitre, vous pourrez :

- Définir ce qu'est un actif non courant ;
- Repérer les principaux actifs non courants dans un état de la situation financière ;
- Décrire les principaux actifs non courants ;
- Expliquer ce qu'est l'amortissement et le calculer.

Dans le chapitre précédent, nous avons commencé l'examen approfondi de l'état de la situation financière. Nous avons vu que les entreprises adaptent le contenu et le format de cet état financier selon leurs caractéristiques, en respectant une règle incontournable de présentation : la distinction entre les **éléments courants** et les **éléments non courants**. Le chapitre 3 était consacré aux actifs et passifs courants. Dans le présent chapitre, nous nous pencherons sur les **actifs non courants**. Nous commencerons par une présentation générale de ces actifs, avant de traiter de manière plus détaillée les plus importants d'entre eux (en proportion et en récurrence). Nous terminerons avec quelques mots sur une problématique commune à tous les actifs : la dépréciation.

4.1 QUE SONT LES ACTIFS NON COURANTS ?

Les actifs non courants **peuvent être définis par opposition aux actifs courants**. Nous l'avons vu, les actifs courants comprennent les biens et les avoirs qui sont normalement réalisables (transformables en trésorerie) dans l'année qui suit la date de l'état de la situation financière ou au cours du cycle normal d'exploitation, s'il excède un an. Les actifs non courants sont tous les autres actifs.

Parfois appelés « **actifs à long terme** », les actifs non courants incluent tous les éléments que l'entreprise a décidé d'acquérir ou de louer avec l'intention de les utiliser ou de les conserver pour une période relativement longue (en tout état de cause, pour une durée supérieure à une année). Il peut s'agir, par exemple :

- De matériel informatique utilisé par les « fonctions support » de l'entreprise (comme les services des ressources humaines ou de la comptabilité) ;
- D'actions acquises en vue d'être conservées pendant plus d'un an ;
- D'un bâtiment loué pour une longue période et dans lequel l'entreprise aurait installé son siège social.

Les actifs non courants représentent généralement les **investissements** que l'entreprise fait dans l'objectif de pérenniser ses activités. La nature de ces actifs dépend donc des activités de l'entreprise et de sa stratégie d'investissement.

CAS RÉELS

Prenons l'exemple d'Alimentation Couche-Tard[1], multinationale canadienne spécialisée dans l'exploitation de commerces de proximité (dépanneurs) offrant une vaste gamme de produits alimentaires et de boissons, du tabac, du carburant et d'autres produits et services (voir l'**EXEMPLE 4.1** à la page suivante). L'examen d'un extrait de l'état de la situation financière présenté dans le rapport annuel 2022 nous

1 Nous utiliserons la dénomination Couche-Tard dans la suite du texte.

apprend qu'au 24 avril 2022[2], 75 % des actifs de Couche-Tard sont composés d'actifs non courants. Parmi ces actifs non courants, **classés selon leur nature**, ce sont les immobilisations corporelles qui occupent la plus grande place, avec 38 % des actifs totaux. Viennent ensuite le goodwill et les actifs au titre de droits d'utilisation, qui représentent respectivement 21 % et 11 % des actifs totaux. Nous reviendrons en détail sur ces trois catégories d'actifs non courants plus tard dans le chapitre. Leur importance pour Couche-Tard reflète bien la réalité d'affaires de l'entreprise.

EXEMPLE 4.1 Alimentation Couche-Tard inc. – Extrait de l'état de la situation financière présenté dans le rapport annuel 2022

Bilans consolidés
Au 24 avril 2022 et au 25 avril 2021
(en millions de dollars américains)

	Notes	**2022**	2021
		$	$
Actifs			
Actifs à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		**2 143,9**	3 015,8
Trésorerie soumise à restrictions		**19,3**	3,4
Débiteurs	*14*	**2 497,5**	1 771,7
Stocks	*15*	**2 403,0**	1 767,6
Frais payés d'avance		**147,0**	111,7
Actifs détenus en vue de la vente	*5*	**9,3**	335,1
Autres actifs financiers à court terme	*30*	**23,1**	11,0
Impôts sur les bénéfices à recevoir		**85,2**	105,6
		7 328,3	**7 121,9**
Immobilisations corporelles	*16*	**11 286,2**	10 870,1
Actifs au titre de droits d'utilisation	*17*	**3 302,2**	3 069,1
Immobilisations incorporelles	*18*	**687,5**	716,9
Goodwill	*18*	**6 094,1**	5 946,3
Autres actifs	*3 et 19*	**401,5**	354,5
Autres actifs financiers à long terme	*3, 6 et 30*	**272,7**	55,3
Participations dans des coentreprises et des entreprises associées	*6 et 7*	**169,6**	199,8
Impôts différés	*11*	**49,5**	60,6
		29 591,6	**28 394,5**

Les actifs non courants

Source : Alimentation Couche-Tard inc. (2022). Rapport annuel 2022, p. 83, https://corpo.couche-tard.com/wp-content/uploads/2022/07/ACT-Rapport-annuel-2022-FR-web-final.pdf.

2 **PRINCIPES DE PRÉSENTATION**
Date de fin d'exercice : La date de fin d'exercice de la société correspond au dernier dimanche du mois d'avril de chaque année. Les termes « 2022 » et « 2021 » désignent les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021.

Source : Alimentation Couche-Tard inc. (2022). Rapport annuel 2022 – Jouer pour gagner, extrait de la note 2, p. 84, https://corpo.couche-tard.com/wp-content/uploads/2022/07/ACT-Rapport-annuel-2022-FR-web-final.pdf.

Le Groupe LVMH présente, sans surprise, un visage un peu différent lorsqu'il s'agit des actifs non courants. L'**EXEMPLE 4.2** reprend la section Actif de l'état de la situation financière de LVMH présenté dans le chapitre 3 (exemple 3.1, p. 35-36).

EXEMPLE 4.2 **Groupe LVMH – Extrait de l'état de la situation financière présenté dans le Document d'enregistrement universel 2022**

Bilan consolidé
(en millions d'euros)

	Notes	**2022**	2021	2020
		€	€	€
Actif				
Marques et autres immobilisations incorporelles	*3*	**25 432**	24 551	17 012
Écarts d'acquisition	*4*	**24 782**	25 904	16 042
Immobilisations corporelles	*6*	**23 055**	20 193	18 224
Droits d'utilisation	*7*	**14 615**	13 705	12 521
Participations mises en équivalence	*8*	**1 066**	1 084	990
Investissements financiers	*9*	**1 109**	1 363	739
Autres actifs non courants	*10*	**1 186**	1 054	845
Impôts différés	*28*	**3 661**	3 156	2 325
Actifs non courants		**94 906**	**91 010**	**68 698**
Stocks et en-cours	*11*	**20 319**	16 549	13 016
Créances clients et comptes rattachés	*12*	**4 258**	3 787	2 756
Impôts sur les résultats		**375**	338	392
Autres actifs courants	*13*	**7 488**	5 606	3 846
Trésorerie et équivalents de trésorerie	*15*	**7 300**	8 021	19 963
Actifs courants		**39 740**	**34 301**	**39 973**
Total de l'actif		**134 646**	**125 311**	**108 671**

Les actifs non courants

Source : Groupe LVMH (2022). Document d'enregistrement universel 2022, p. 226, https://r.lvmh-static.com/uploads/2023/03/deu-2022-vf_vdef.pdf.

Au 31 décembre 2022, 70 % des actifs de LVMH sont composés d'actifs non courants. Parmi ces actifs non courants, ce sont les immobilisations incorporelles (avec notamment les marques) qui occupent la plus grande place chez LVMH avec 19 % des actifs totaux, alors qu'elles n'en représentent que 2 % pour Couche-Tard. Viennent ensuite les écarts d'acquisition et les immobilisations corporelles, avec respectivement 18 % et 17 % des actifs totaux.

4.2 LES PRINCIPAUX ACTIFS NON COURANTS

Comme nous l'avons mentionné plus tôt, les activités et la stratégie d'investissement d'une entreprise influencent la proportion et la composition de ses actifs non courants. Toutefois, il reste possible de dresser une liste d'actifs non courants « incontournables ». Ces actifs sont les **immobilisations corporelles**, les **actifs au titre de droits d'utilisation**, les **immobilisations incorporelles**, les **placements** et le **goodwill**. Dans

la suite de ce chapitre, nous examinerons successivement tous ces éléments, sans toutefois donner une vision exhaustive des problématiques comptables qui y sont associées. En effet, certaines problématiques sont trop complexes pour être abordées dans cet ouvrage.

4.2.1 Les immobilisations corporelles

Toutes les entreprises possèdent, dans une plus ou moins grande proportion, des immobilisations corporelles. Ces dernières incluent tous les **biens matériels** (c'est-à-dire des biens ayant une existence physique), **acquis** par l'entreprise pour être **utilisés** dans son activité **pendant une longue période** (plus d'un exercice comptable).

L'entreprise les détient soit pour les utiliser dans **la production ou la fourniture de biens ou de services** (par exemple, pour une entreprise du secteur de la grande distribution, l'équipement de ses magasins), soit **à des fins administratives** (par exemple, le mobilier de bureau et le matériel informatique des services de soutien, comme les ressources humaines ou la comptabilité).

Certaines entreprises affichent une proportion d'immobilisations corporelles plus importante que d'autres. C'est le cas, par exemple, des entreprises ayant un réseau étendu de magasins ou des entreprises industrielles ayant besoin de nombreux équipements. En comparaison, les immobilisations corporelles des entreprises fournissant des services représentent un plus faible pourcentage des actifs totaux. Il est néanmoins improbable qu'une entreprise ne possède aucune immobilisation corporelle (sauf si elle a décidé de ne rien acquérir et de tout louer — nous y reviendrons).

Les immobilisations corporelles comprennent notamment les éléments suivants :

- Les terrains et les bâtiments où sont situées les installations (bureaux, entrepôt, usine, stationnement, etc.) ;
- Les véhicules motorisés (encore appelés « matériel roulant ») ;
- Le mobilier, les machines et le matériel utilisés pour l'administration, la vente, la fabrication, etc. ;
- Le matériel informatique, tels les ordinateurs, les serveurs, etc. ;
- Les outils employés pour l'entretien et la réparation des immobilisations ou pour leur fabrication ;
- Les aménagements, ou améliorations locatives, effectués par l'entreprise dans le but d'améliorer des locaux situés dans un bâtiment dont elle n'est pas propriétaire.

Il est impossible d'établir une liste exhaustive des immobilisations corporelles, car le type d'immobilisations corporelles que possède une entreprise dépend de la nature de ses activités.

Il importe de comprendre qu'un bien est considéré comme une immobilisation corporelle en fonction non seulement de sa nature, mais surtout de son utilisation par l'entreprise. Par exemple, un ordinateur fait partie des stocks de marchandises dans

une entreprise dont l'objectif commercial est de vendre du matériel informatique. Mais un ordinateur utilisé à des fins administratives par l'entreprise correspond à une immobilisation corporelle.

Présentation et évaluation dans les états financiers

Dans leur **état de la situation financière**, les entreprises fournissent généralement un montant global d'immobilisations corporelles. Il faut aller dans les **notes aux états financiers** pour en apprendre un peu plus sur le type d'immobilisations corporelles détenues par l'entreprise. La note sur les immobilisations corporelles, qu'il est possible de trouver dans tous les rapports annuels, fournit notamment une décomposition du montant global figurant dans l'état de la situation financière par catégories d'immobilisations corporelles (terrains, immeubles, équipements, etc.).

CAS RÉELS

Revenons sur l'exemple de Couche-Tard (voir l'**EXEMPLE 4.3**). À la note 16 (comme indiqué dans l'état de la situation financière), nous apprenons que les 11 286,2 millions de dollars d'immobilisations corporelles présentées par Couche-Tard dans son état de la situation financière au 24 avril 2022 sont principalement composés :

- De terrains (3 563,8 millions, soit 32 % des immobilisations corporelles) ;
- D'immeubles et de composants de bâtisse (3 003,9 millions, soit 27 % des immobilisations corporelles) ;
- D'équipements (4 196,2 millions, soit 37 % des immobilisations corporelles).

EXEMPLE 4.3 **Alimentation Couche-Tard inc. – Extrait de la note 16 sur les immobilisations corporelles présentée dans le rapport annuel 2022**

Note 16. Immobilisations corporelles

	Terrains	Immeubles et composantes de bâtisse	Équipements	Améliorations locatives	Total
Exercice terminé le 24 avril 2022	**$**	**$**	**$**	**$**	**$**
Valeur comptable nette au début	**3 608,3**	**3 010,7**	**3 843,7**	**407,4**	**10 870,1**
Ajouts	105,7	397,9	1 026,3	164,1	1 694,0
Acquisitions d'entreprises (note 4)	24,5	25,6	22,9	–	73,0
Dispositions	(69,2)	(17,0)	(41,1)	(3,3)	(130,6)
Dépenses d'amortissement et de perte de valeur	(0,6)	(265,5)	(592,3)	(74,3)	(932,7)
Reclassements	(16,1)	(39,3)	27,5	27,9	–

Reclassements (vers) depuis les actifs détenus en vue de la vente (note 5)	(0,4)	3,4	10,0	4,2	17,2
Incidence de la déconsolidation des filiales russes de la société (note 5)	(7,0)	(14,8)	(5,1)	–	(26,9)
Effet des fluctuations du taux de change	(81,4)	(97,1)	(95,7)	(3,7)	(277,9)
Valeur comptable nette à la fin	**3 563,8**	**3 003,9**	**4 196,2**	**522,3**	**11 286,2**
Au 24 avril 2022					
Coût	3 565,4	4 799,4	7 714,6	1 146,3	17 225,7
Amortissement et perte de valeur cumulés	(1,6)	(1 795,5)	(3 518,4)	(624,0)	(5 939,5)
Valeur comptable nette	**3 563,8**	**3 003,9**	**4 196,2**	**522,3**	**11 286,2**
Portion relative aux immobilisations corporelles non opérées par la société, car sujettes à des contrats de location simple	36,1	9,4	4,8	–	50,3

Source : Alimentation Couche-Tard inc. (2022), Rapport annuel 2022 – Jouer pour gagner, note 16, p. 109, https://corpo.couche-tard.com/wp-content/uploads/2022/07/ACT-Rapport-annuel-2022-FR-web-final.pdf.

La note 1 du rapport annuel 2022 de Couche-Tard nous renseigne sur le fait que l'activité principale de l'entreprise est d'exploiter « un réseau regroupant 12 166 magasins d'accommodation en Amérique du Nord, en Europe et en Asie, dont 9 808 sont exploités par la société, et [que celle-ci] génère des revenus provenant principalement de la vente de produits du tabac et d'alternatives aux produits du tabac, de boissons, de bière, de vin, de produits frais, y compris les produits de la restauration rapide, de friandises et de grignotines, d'articles d'épicerie, de services de lave-auto, d'autres services ainsi que de carburant pour le transport routier »[3]. Compte tenu de son activité qui consiste à exploiter des stations-service et des dépanneurs, il n'est pas étonnant de constater que les immobilisations corporelles sont essentiellement constituées de terrains, d'immeubles et d'équipements.

La note sur les immobilisations corporelles présente également, pour chacune des catégories, les acquisitions et les cessions (ou dispositions) effectuées pendant l'année, de même que les amortissements et les dépréciations (ou pertes de valeur) enregistrés au cours de l'exercice. Cette note permet aussi de déterminer le coût des immobilisations ainsi que le cumul des amortissements et dépréciations, pour obtenir la « valeur

3 *Ibid.*, extrait de la note 1, p. 84.

nette comptable ». La plupart de ces éléments seront présentés dans les paragraphes suivants.

Que se passe-t-il quand une entreprise fait l'acquisition d'une immobilisation corporelle ?

Lors de son acquisition, une immobilisation corporelle est comptabilisée à son **coût (ou coût d'acquisition) à titre d'actif**. En contrepartie, il faut comptabiliser une diminution de trésorerie et/ou l'augmentation d'une dette. Rappelez-vous de l'opération 2 présentée dans le chapitre 2 (p. 28-29). L'acquisition du matériel correspond, nous le savons maintenant, à l'acquisition d'une immobilisation corporelle et se traduit de la manière suivante dans l'identité fondamentale :

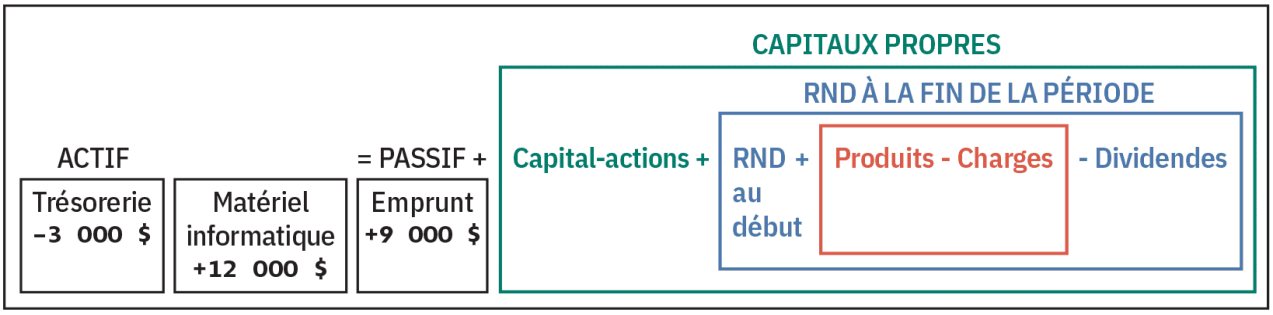

Le **coût** comprend non seulement **le prix d'achat de l'immobilisation** (excluant les taxes récupérables par l'entreprise), mais aussi **tous les frais engagés jusqu'à ce que l'immobilisation soit prête à être utilisée.** Ces frais peuvent comprendre, par exemple, les frais de livraison ou les frais d'installation et de montage nécessaires pour permettre l'utilisation de l'immobilisation.

APPROFONDISSEMENT

Lorsque l'entreprise doit engager des frais de démantèlement, de décontamination ou de restauration des lieux à la fin de la durée d'utilité d'une immobilisation corporelle, elle doit ajouter ces frais, s'ils peuvent être estimés de manière fiable, au coût initial de l'immobilisation.

Que se passe-t-il ensuite ?

Les normes comptables laissent aux entreprises le choix entre deux modèles pour évaluer leurs immobilisations corporelles : le **modèle du coût** et le **modèle de la réévaluation**. La grande majorité des entreprises opte, probablement pour des raisons de simplicité, pour le modèle du coût (qui nous semble donc le modèle à connaître et à comprendre absolument). Pour chaque grande catégorie d'immobilisations, l'entreprise doit faire un choix entre ces deux modèles et s'y tenir, à moins que les circonstances ne justifient un changement.

Selon le modèle du coût, l'entreprise comptabilise l'immobilisation à son coût d'acquisition, puis diminue sa valeur tout au long de sa durée d'utilité[4] (par le mécanisme de l'amortissement, nous y reviendrons juste après). Le coût d'acquisition n'est a priori pas modifié au cours de la vie de l'immobilisation, même si sa valeur de marché change. Par exemple, si une entreprise a choisi le modèle du coût pour ses bâtiments, même si ceux-ci prennent de la valeur sur le marché, leur coût d'acquisition, établi pour les besoins de la comptabilité, ne sera pas modifié.

APPROFONDISSEMENT

Selon le modèle de la réévaluation, une immobilisation corporelle est évaluée à la juste valeur (souvent la valeur du marché) si celle-ci peut être évaluée de façon fiable. La valeur de l'immobilisation peut donc être modifiée plusieurs fois au cours de sa durée de vie. La réévaluation doit être effectuée périodiquement, en fonction de l'étendue des fluctuations de valeur, afin que l'information présentée dans l'état de la situation financière reflète fidèlement la réalité économique. La réévaluation doit être appliquée à l'ensemble des biens d'une même catégorie, et non à une immobilisation prise isolément. Au moment de la réévaluation, si la juste valeur excède le coût d'origine, la contrepartie de l'augmentation de l'actif sera portée au cumul des autres éléments du résultat global (AERG) dans les capitaux propres. Si toutefois la juste valeur de l'immobilisation a diminué, la contrepartie de la diminution de l'actif (par rapport à son coût d'origine) sera portée en charges au résultat net.

Que l'entreprise opte pour le modèle du coût ou le modèle de la réévaluation, elle doit **amortir** les immobilisations corporelles. L'amortissement est le mécanisme qui permet de **répartir** le coût ou la valeur d'une immobilisation sur sa **durée d'utilité**. C'est le **principe de rattachement des charges aux produits**, essentiel dans la préparation des états financiers, qui permet de comprendre pourquoi une immobilisation ne doit pas être totalement comptabilisée en charges au moment de son acquisition et pourquoi il est approprié de répartir sa valeur sur toute la période au cours de laquelle elle est supposée être utilisée. Le principe de rattachement des charges aux produits implique de comptabiliser **toutes les charges** (et seulement ces charges) ayant permis de générer des produits dans l'exercice au cours duquel ces produits ont été comptabilisés. Par exemple, si l'entreprise acquiert un véhicule qu'elle envisage d'utiliser pendant cinq ans, elle ne doit pas comptabiliser une charge représentant la totalité du coût d'acquisition du véhicule au moment de l'acquisition[5]. Il faut inscrire le véhicule à l'actif, puis constater une charge correspondant à l'utilisation annuelle du véhicule

4 Les normes comptables font référence non pas à la durée de vie, mais à la durée d'utilité d'une immobilisation. La durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entité *s'attend* à pouvoir utiliser une immobilisation ou le nombre d'unités d'œuvre ou d'unités similaires que l'entité *s'attend* à obtenir de l'immobilisation. La durée d'utilité est estimée au moment où l'immobilisation est acquise. La durée d'utilité n'est pas tout à fait la durée de vie ou la durée d'utilisation. En particulier, la durée d'utilité peut être inférieure à la durée effective de vie ou d'utilisation d'une immobilisation.

5 Il est à noter qu'en vertu du principe d'importance relative, les biens de faible valeur, même s'ils sont utilisés pendant plusieurs exercices (pensez, par exemple, à une calculatrice), peuvent être comptabilisés en charges intégralement au moment de leur acquisition.

chaque année pendant cinq ans. C'est cette charge que l'on appelle « amortissement ». Donc, l'amortissement implique qu'une partie du coût ou de la valeur de l'immobilisation apparaît dans les charges de chacun des exercices comptables au cours desquels elle est supposée être utilisée et permettre de générer des produits.

La **comptabilisation de la charge d'amortissement** dans l'état du résultat net a pour effet de faire diminuer la valeur de l'immobilisation dans l'état de la situation financière tout au long de sa durée d'utilité. En effet, l'amortissement se traduit, dans la mécanique comptable (identité fondamentale), par l'enregistrement d'une charge (amortissement) en contrepartie de la diminution de l'actif (par l'intermédiaire de l'amortissement cumulé). Par exemple, la comptabilisation d'une charge d'amortissement de 4 000 $ sur le matériel informatique acquis à l'opération 2 au chapitre 2 se traduit ainsi dans l'identité fondamentale :

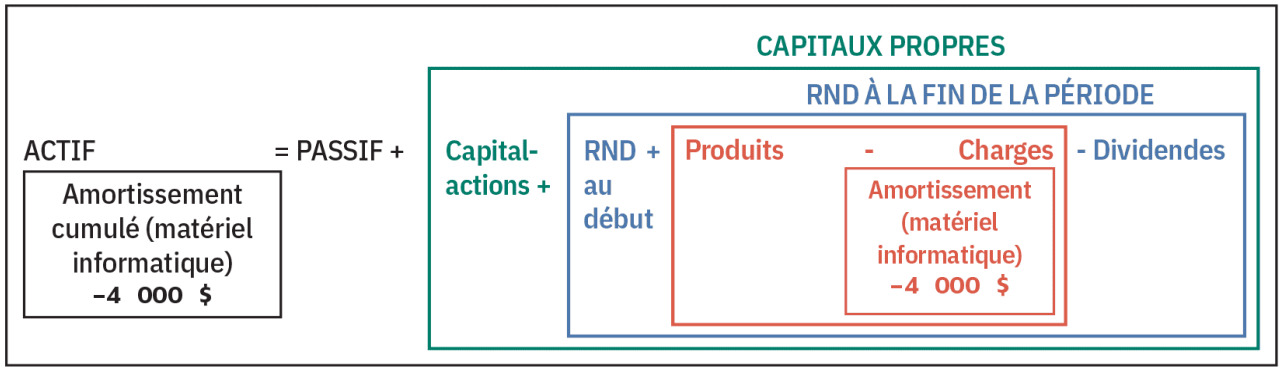

Valeur nette comptable = Coût – Amortissement cumulé

Le **coût ou la valeur d'une immobilisation moins le cumul de tous les amortissements déjà comptabilisés,** appelé « **amortissement cumulé** », donne le montant pas encore amorti ou restant à amortir, encore appelé « **la valeur nette comptable** » de l'immobilisation. C'est précisément à cette valeur que sont présentées les immobilisations dans l'état de la situation financière.

Nous proposons une représentation schématique du mécanisme de l'amortissement dans la **FIGURE 4.1** à la page suivante.

Pour certaines immobilisations, la diminution progressive de la valeur nette comptable au fil du temps est cohérente avec la réalité économique (soit la valeur de l'actif sur le marché). Un véhicule, par exemple, perd effectivement de la valeur avec le temps et l'usage. Toutefois, pour d'autres immobilisations (comme les bâtiments), la diminution de la valeur nette comptable au fil du temps ne s'aligne pas avec ce qui se passe sur le marché. Dans ces situations, **la valeur nette comptable et la valeur de marché peuvent être bien différentes**.

Dans l'état du résultat net, les entreprises présentent souvent un montant global d'amortissements et de dépréciations (ou pertes de valeur), qui sera détaillé dans une ou plusieurs notes aux états financiers.

FIGURE 4.1 **Présentation schématique du mécanisme de l'amortissement**

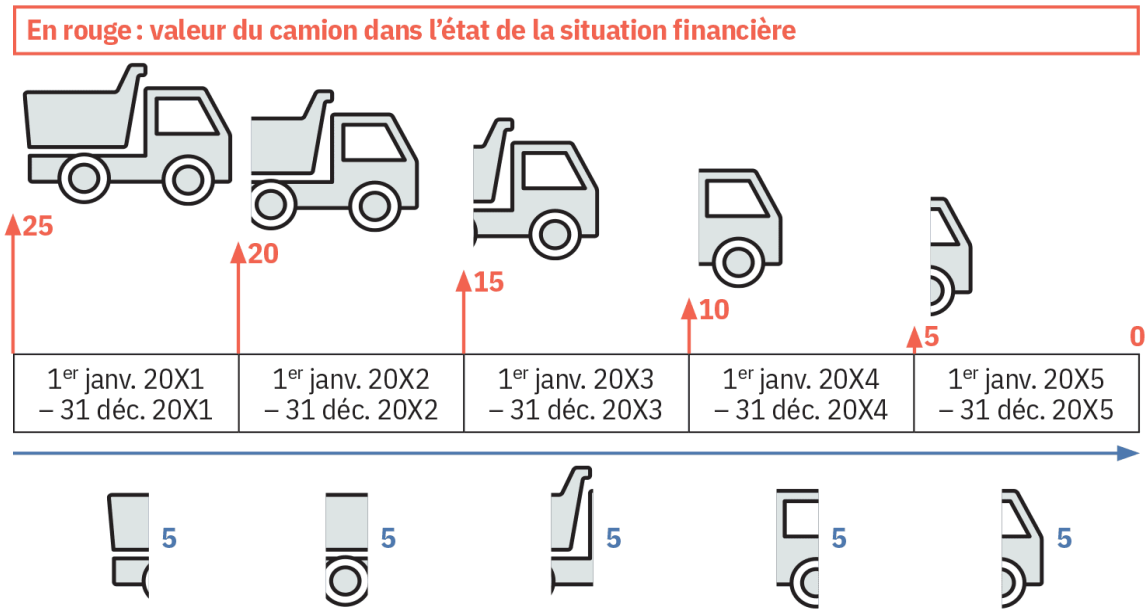

CAS RÉELS

Par exemple, si nous examinons l'état du résultat net de Couche-Tard, nous voyons clairement apparaître dans les charges les amortissements et pertes de valeur (voir l'**EXEMPLE 4.4**).

EXEMPLE 4.4 **Alimentation Couche-Tard inc. – État du résultat net présenté dans le rapport annuel 2022**

États des résultats consolidés
Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021
(en millions de dollars américains, à l'exception des montants par action)

	Notes	**2022**	2021
		$	$
Chiffre d'affaires		**62 809,9**	45 760,1
Coût des ventes, excluant amortissement et perte de valeur	*8*	**51 805,1**	35 644,8
Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux	*8*	**5 884,5**	5 148,6
Gain sur la cession d'immobilisations et d'autres actifs	*5, 8 et 17*	**(103,9)**	(67,8)
Amortissement et perte de valeur	*5, 6, 8, 16, 17 et 18*	**1 545,7**	1 358,9
Bénéfice d'exploitation		**3 678,5**	**3 675,6**

Quote-part des résultats de coentreprises et d'entreprises associées	*7*	**20,1**	26,0
Frais financiers	*10*	**325,8**	357,0
Autres éléments financiers	*10*	**(24,1)**	(59,4)
(Gain) Perte de change		**(20,7)**	44,9
Frais financiers nets		**281,0**	**342,5**
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices		**3 417,6**	3 359,1
Impôts sur les bénéfices	*11*	**734,3**	653,6
Bénéfice net		**2 683,3**	**2 705,5**
Bénéfice net par action	*12*		
De base		**2,53**	2,45
Dilué		**2,52**	2,44

Source : Alimentation Couche-Tard inc. (2022), Rapport annuel 2022 – Jouer pour gagner, p. 79, https://corpo.couche-tard.com/wp-content/uploads/2022/07/ACT-Rapport-annuel-2022-FR-web-final.pdf.

Toutes les immobilisations corporelles sont amorties. Toutefois, **les terrains font exception**, car leur durée d'utilité est considérée comme illimitée lorsque leur sol n'est pas exploité.

Afin d'établir le plan d'amortissement d'une immobilisation corporelle, il est nécessaire de **choisir un mode d'amortissement** et, éventuellement, de **déterminer le montant amortissable**.

Il existe **trois modes d'amortissement** des immobilisations corporelles :

- Le mode linéaire ;
- Le mode dégressif ;
- Le mode des unités d'œuvre (production ou utilisation).

Le **mode linéaire** consiste à répartir le coût de l'immobilisation de manière linéaire, c'est-à-dire en parts égales pour chaque année de sa durée d'utilité. La charge d'amortissement est donc constante pendant la durée d'utilité[6]. En raison de sa simplicité d'application, le mode linéaire est le mode le plus souvent utilisé par les entreprises.

Avec le **mode dégressif**, la charge d'amortissement diminue au cours de la vie de l'immobilisation (elle est plus grande au début qu'à la fin). Ce mode devrait être utilisé lorsqu'une immobilisation corporelle permet a priori de générer plus de produits au début de sa durée d'utilité qu'à la fin. Mécaniquement, cela implique que la valeur nette comptable des immobilisations amorties selon ce mode diminue plus rapidement au début de leur vie qu'à la fin.

6 Attention, cela ne signifie pas qu'elle sera égale dans tous les exercices comptables. Si une immobilisation est acquise en cours d'année, la charge d'amortissement dans cet exercice comptable sera calculée *prorata temporis*, c'est-à-dire en tenant compte du nombre de mois pendant lesquels elle a réellement été utilisée (voir la note dans l'application 1 plus loin).

Le **mode des unités d'œuvre** permet de calculer une charge d'amortissement en se basant sur l'utilisation ou la production effectuée au cours de l'exercice comptable par rapport à l'utilisation ou la production totale prévue.

Le mode choisi doit refléter la nature de l'actif et la façon dont l'entreprise l'utilise pour générer des produits.

APPROFONDISSEMENT

Il importe de noter que le choix du mode d'amortissement a un impact sur le résultat net. En effet, pour une immobilisation de même nature (par exemple, un véhicule) acquise au même coût et au même moment, deux entreprises peuvent choisir des modes d'amortissement différents et, de ce fait, inscrire une charge d'amortissement différente en lien avec cette immobilisation dans l'état du résultat net. Lorsqu'une entreprise choisit un mode d'amortissement pour une catégorie d'actifs, elle ne peut le modifier tant que les circonstances entourant l'utilisation de ces actifs demeurent les mêmes.

Montant amortissable = Coût – Valeur résiduelle

Si le mode linéaire a été choisi, il faut déterminer le montant qui doit être réparti, qui ne correspond pas toujours au coût d'acquisition. Le **montant amortissable** d'une immobilisation corporelle est le **coût d'acquisition de l'immobilisation moins sa valeur résiduelle**.

La valeur résiduelle d'un actif représente le montant estimé qu'une entité obtiendrait aujourd'hui de la sortie de l'actif, après déduction des coûts de sortie estimés, si l'actif avait déjà l'âge et se trouvait déjà dans l'état prévu à la fin de sa durée d'utilité. Le montant amortissable permet finalement de ne répartir dans les charges, par le mécanisme de l'amortissement, que ce que « coûte » réellement l'immobilisation à l'entreprise (ce qu'elle a payé pour l'obtenir, moins ce qu'elle récupérera à la fin de sa vie utile). Dans la pratique, la valeur résiduelle d'un actif est souvent négligeable et donc non significative dans le calcul du montant amortissable (qui est alors égal au coût d'acquisition). **Il ne faut pas confondre valeur résiduelle et valeur nette comptable**.

APPROFONDISSEMENT

Si l'entreprise a choisi le modèle de la réévaluation, le plan d'amortissement des immobilisations devra être révisé chaque fois qu'une réévaluation est effectuée. À la suite de la réévaluation, en cas d'augmentation de la juste valeur de l'immobilisation, la charge d'amortissement à comptabiliser sera plus élevée. Cela implique donc que la réévaluation aura un impact négatif sur le résultat net (comparativement au plan d'amortissement pré-réévaluation). Une diminution de la juste valeur de l'immobilisation aura l'effet inverse.

Avant de présenter des exemples de calcul d'amortissement, il convient de revenir sur des éléments évoqués précédemment pour souligner un élément important relatif à la terminologie : la différence entre l'**amortissement** et l'**amortissement cumulé**.

L'**amortissement** représente la **charge annuelle à inscrire dans l'état du résultat net** afin de refléter la portion utilisée de l'actif pendant l'exercice pour générer des

produits. Comme son nom l'indique, l'**amortissement cumulé** correspond au **cumul des amortissements** qui apparaît dans l'état de la situation financière. Il augmente logiquement année après année. Il est **présenté à l'actif**, parce qu'il doit être présenté de pair avec le poste d'immobilisation auquel il se rattache. Et puisque l'amortissement cumulé contribue à réduire la valeur nette comptable, il est présenté **en négatif**. L'amortissement cumulé reflète la part de l'immobilisation qui a déjà été amortie.

Prenons un exemple simple pour illustrer le mécanisme de l'amortissement, en commençant par l'amortissement selon le mode linéaire (voir l'**APPLICATION 1**).

APPLICATION 1 Amortissement selon le mode linéaire

Le 1er janvier 20X1, Carrousel a acheté un camion au coût de 60 000 $ pour le transport de ses marchandises. Le directeur estime qu'il sera utilisé pendant les quatre prochaines années et que sa valeur résiduelle sera de 4 000 $ à l'issue de cette période.

Premier exercice comptable

À la fin de l'exercice, le 31 décembre 20X1, le calcul de l'amortissement selon le mode linéaire consiste à répartir le coût uniformément dans le temps en tenant compte de la valeur résiduelle, qui ne doit pas être amortie ; il s'agit donc de répartir le montant amortissable dans le temps. Le calcul est le suivant :

$$\textbf{Charge d'amortissement annuelle} = \frac{\text{Coût} - \text{Valeur résiduelle}}{\text{Durée d'utilité}} = \frac{60\ 000\ \$ - 4\ 000\ \$}{4\ \text{ans}} = 14\ 000\ \$$$

Présentation dans l'état de la situation financière

Au 31 décembre 20X1, la valeur nette comptable du camion est inscrite au poste « Matériel roulant » de l'état de la situation financière et peut être décomposée comme suit :

Matériel roulant	60 000 $
Moins : **Amortissement cumulé**	(14 000 $)
Valeur nette comptable	46 000 $

Présentation dans l'état du résultat net

Dans l'état du résultat net, il faut inscrire une charge de 14 000 $ au poste « Amortissement : Matériel roulant ».

Note : L'amortissement est calculé **en tenant compte des mois d'utilisation de l'actif au cours d'un exercice donné**. Par exemple, si le camion de la société Carrousel avait été acheté le 1er octobre 20X1, le calcul de l'amortissement pour l'année 20X1 aurait été le suivant :

$$\frac{60\ 000\ \$ - 4\ 000\ \$}{4\ \text{ans}} \times \frac{3\ \text{mois}}{12\ \text{mois}} = 14\ 000\ \$ \times \frac{3\ \text{mois}}{12\ \text{mois}} = 3\ 500\ \$$$

Voyons maintenant comment Carrousel présente le matériel roulant dans son état de la situation financière à la fin du deuxième exercice pendant lequel le camion a été utilisé.

Deuxième exercice comptable

Présentation dans l'état de la situation financière

Au 31 décembre 20X2, c'est-à-dire à la fin du deuxième exercice, le cumul de l'amortissement est de 28 000 $ (14 000 $ × 2 ans). La valeur nette comptable du camion apparaît au poste « Matériel roulant » de l'état de la situation financière et peut être décomposée comme suit :

Matériel roulant	60 000 $
Moins : **Amortissement cumulé**	(28 000 $)
Valeur nette comptable	32 000 $

Présentation dans l'état du résultat net

Dans l'état du résultat net, il faut inscrire une charge de 14 000 $ au poste « Amortissement : Matériel roulant ».

L'état de la situation financière reflète le coût non amorti après le deuxième exercice, alors que le montant de l'amortissement figurant dans l'état du résultat net est le même d'un exercice à l'autre. Le montant amortissable de l'actif est ici réparti linéairement dans le temps.

Mode linéaire :
Charge d'amortissement **annuelle** = Montant amortissable/Durée d'utilité

Illustrons maintenant dans l'**APPLICATION 2** le mécanisme de l'amortissement selon le mode dégressif.

APPLICATION 2 Amortissement selon le mode dégressif

Karufel achète un camion au coût de 60 000 $ le 1er janvier 20X1. La direction estime que la valeur résiduelle du camion sera nulle à la fin de la durée d'utilité du camion. La société choisit l'amortissement dégressif à taux constant de 30 %. Le calcul est le suivant :

Charge d'amortissement annuelle = Valeur nette comptable au début de l'exercice (ou coût non amorti) × Taux constant

Pour la première année (20X1), le calcul de la charge d'amortissement est donc le suivant :

$$60\ 000\ \$ \times 30\ \% = 18\ 000\ \$$$

Le calcul de la charge d'amortissement pour la deuxième année (20X2) est le suivant :

$$(60\ 000\ \$ - 18\ 000\ \$) \times 30\ \% = 12\ 600\ \$$$

Rappelons-le, le recours à la méthode de l'amortissement dégressif implique que le potentiel d'utilisation de l'immobilisation est considéré comme plus élevé au cours de ses premières années et, par conséquent, que le montant de la charge d'amortissement diminue avec le temps.

L'**APPLICATION 3** illustre un calcul de charge d'amortissement selon le mode des unités d'œuvre. Le recours à cette méthode d'amortissement permet de déterminer la charge d'amortissement au prorata de l'utilisation de l'actif.

APPLICATION 3 Amortissement selon le mode des unités d'œuvre

Selon le mode des unités d'œuvre, Karufel aurait amorti le camion sur la base du kilométrage. Pour calculer la charge d'amortissement annuelle, il faut ramener la distance réellement parcourue chaque année sur l'estimation de la distance totale que le camion devrait parcourir. Le calcul est le suivant :

$$\text{Charge d'amortissement annuelle} = \frac{\text{Montant amortissable} \times \text{Unités utilisées ou produites}}{\text{Unités totales prévues}}$$

Karufel estime que le camion parcourra un total de 300 000 km. Au cours de la première année, le camion a roulé 50 000 km et 60 000 km durant la deuxième année.

Pour la première année (20X1), la charge d'amortissement est calculée de la manière suivante :

$$\frac{60\ 000\ \$ \times 50\ 000}{300\ 000} = 10\ 000\ \$$$

Le calcul de la charge d'amortissement pour la deuxième année (20X2) est le suivant :

$$\frac{60\ 000\ \$ \times 60\ 000}{300\ 000} = 12\ 000\ \$$$

Le **TABLEAU 4.1** permet de comparer la charge d'amortissement en fonction des différents modes présentés précédemment.

TABLEAU 4.1 Comparaison des charges d'amortissement et valeurs nettes comptables selon le mode d'amortissement retenu

Entreprises	Coût de l'actif	Mode d'amortissement	Charge d'amortissement dans l'état du résultat net		Valeur nette comptable dans l'état de la situation financière	
			20X1	20X2	Fin 20X1	Fin 20X2
Carrousel	60 000 $	Linéaire (4 ans)	14 000 $	14 000 $	Amortissement cumulé = 14 000 $ Valeur nette comptable = 46 000 $	Amortissement cumulé = 28 000 $ Valeur nette comptable = 32 000 $
Karufel (1)	60 000 $	Dégressif à taux constant (30 %)	18 000 $	12 600 $	Amortissement cumulé = 18 000 $ Valeur nette comptable = 42 000 $	Amortissement cumulé = 30 600 $ Valeur nette comptable = 29 400 $
Karufel (2)	60 000 $	Unités d'œuvre	10 000 $	12 000 $	Amortissement cumulé = 10 000 $ Valeur nette comptable = 50 000 $	Amortissement cumulé = 22 000 $ Valeur nette comptable = 38 000 $

Quelques problématiques spécifiques

Immobilisation composée de plusieurs parties • Chaque partie d'une immobilisation corporelle représentant une portion importante du coût total de cette immobilisation doit être amortie distinctement. Ainsi, l'amortissement doit être calculé séparément pour chaque partie selon le mode d'amortissement et la durée d'utilité qui représentent le mieux son utilisation. Par exemple, une entreprise qui achète un avion commercial doit amortir les diverses parties de l'avion, notamment la carlingue, les moteurs et les équipements, selon des durées, des taux ou des modes différents.

APPROFONDISSEMENT

Les dépenses en capital et les dépenses d'exploitation

Les entreprises renouvellent constamment leur parc d'immobilisations, notamment afin de maintenir leur cadence de production à un niveau constant. Pour les entreprises en expansion, il est fréquent de constater une augmentation du total des immobilisations d'un exercice à l'autre. Au moment de l'acquisition de nouveaux biens ou de la réparation

des immobilisations détenues par l'entreprise, le gestionnaire doit exercer son jugement afin de déterminer si les dépenses effectuées sont « capitalisables » ou non. Les dépenses en capital ou capitalisables sont celles qui augmentent la valeur des actifs et sont comptabilisées comme telles. Les dépenses non capitalisables incluent toutes les autres dépenses d'exploitation et sont comptabilisées à titre de charges.

Afin de déterminer si une dépense peut être qualifiée de dépense en capital, il faut être en mesure d'établir si cette dépense permettra à l'entreprise de générer un avantage économique futur. Cet avantage pourrait se traduire par une augmentation de la durée d'utilité ou de la productivité d'un actif. Par exemple, le changement du moteur d'un véhicule permettra d'augmenter sa durée de vie. Les dépenses liées au changement du moteur sont donc des dépenses capitalisables. Une fois traduite en augmentation de l'actif, la dépense est dite « capitalisée » ou encore « immobilisée ». Il faut tenir compte du fait que si une dépense capitalisée augmente la valeur comptable d'un actif existant, le plan d'amortissement devra être revu, puisque la valeur de l'immobilisation aura augmenté.

Si l'entreprise dépense une somme dans le but de réparer ou d'entretenir une immobilisation, cette dépense sera qualifiée de dépense d'exploitation. En effet, une telle dépense ne permet pas de générer un nouvel avantage économique, mais permet plutôt de maintenir l'avantage économique lié à l'immobilisation. Par conséquent, la dépense d'exploitation est traitée comme toutes les charges d'exploitation et elle est imputée entièrement au résultat net au moment où elle est engagée.

Le gestionnaire doit, comme nous l'avons dit, exercer son jugement afin de déterminer s'il s'agit d'une dépense en capital ou d'une dépense d'exploitation. Un gestionnaire partial, désireux d'afficher un résultat élevé à court terme, pourrait être fortement tenté de capitaliser les dépenses liées aux immobilisations, évitant ainsi de devoir constater une charge importante qui affecterait négativement la profitabilité de l'entreprise. Toutefois, c'est toujours la substance de l'opération qui doit guider la décision de capitaliser une dépense.

4.2.2 Les actifs au titre de droits d'utilisation

Les actifs au titre de droits d'utilisation correspondent à tous les **actifs loués par l'entreprise pour une période relativement longue** (généralement plus de 12 mois) moyennant le paiement d'une contrepartie. Il serait raisonnable de penser que les biens loués par une entreprise ne font pas partie de son actif, puisque le locataire (preneur) des biens n'en est pas le propriétaire légal.

Cependant, au fil des années, les entreprises ont eu de plus en plus tendance à considérer la location comme un outil de financement. Au lieu d'acquérir un bien à crédit et d'acquitter les remboursements afférents, certaines entreprises préfèrent louer le bien et en assumer les loyers périodiques, car la location procure plusieurs avantages fiscaux et financiers.

Imaginons une entreprise qui décide d'acquérir une immobilisation à crédit et une autre entreprise qui se procure la même immobilisation en optant pour un contrat de location, en supposant que les deux entreprises comptent conserver l'immobilisation pendant la même période et l'utiliser au même rythme. Dès lors, est-il pertinent que

la comptabilisation soit différente selon que le bien a été acheté à crédit ou loué ? En considérant le **principe de prééminence de la substance sur la forme**, la réponse est clairement négative.

Présentation et évaluation dans les états financiers

La norme IFRS 16 traitant des contrats de location, entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, a rendu **presque systématique**, pour le locataire (preneur), la **comptabilisation d'un actif et d'une dette en lien avec le contrat de location**. Les seules exceptions concernent les contrats de location à court terme (durée inférieure à 12 mois) et les contrats de location dont le bien loué est de faible valeur. L'idée générale derrière cette norme récente est que tout contrat de location correspond à un droit de contrôler l'utilisation d'un actif. Dès que le preneur obtient la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien pendant la période d'utilisation, il semble pertinent de lui imposer de faire apparaître un actif (le droit d'utilisation) et un passif (une dette de location, généralement appelée « obligation locative ») en lien avec le contrat de location. Le preneur comptabilise finalement l'opération d'une manière semblable à un achat à crédit. L'objectif est de comptabiliser le contrat selon sa substance économique (une forme de financement pour l'acquisition d'un bien) plutôt que selon sa forme juridique (contrat de location). **Le bien loué est ainsi représenté dans l'actif de l'état de la situation financière et une dette correspondante est enregistrée dans son passif.** Les loyers que le preneur paie par la suite sont considérés comme un remboursement progressif de la dette (chaque loyer se répartissant en capital et intérêts). Prenons un exemple simple pour illustrer la façon dont un contrat de location est traité dans les états financiers (voir l'**APPLICATION 4**).

APPLICATION 4 Traitement d'un contrat de location dans les états financiers

Blabla, une entreprise dans le domaine des communications, a signé un contrat de location pour un photocopieur. Le contrat, qui prend effet le 1er janvier 20X1, comporte les caractéristiques suivantes :

Type de bien	Photocopieur
Valeur marchande du bien au 1er janvier 20X1	3 500 $
Loyer mensuel (payé à la fin du mois)	100 $
Durée du contrat de location	36 mois
Durée de vie économique du bien	10 ans
Taux d'intérêt pour le preneur	9 %
Option d'achat	1 $
Valeurs actualisées des paiements minimums en vertu du contrat de location	3 144 $

- Même si, d'un point de vue juridique, le bien n'appartient pas au preneur (Blabla), il doit être inclus dans son actif (Actifs au titre de droits d'utilisation) dans l'état de la situation financière.

- Le solde qui figure dans l'actif correspond au montant qu'il aurait fallu emprunter à un taux de 9 % pour être assujetti à 36 paiements mensuels de 100 $ (y compris les intérêts). Dans cet exemple, ce solde s'élève à 3 144 $. Autrement dit, si le preneur avait emprunté à la banque 3 144 $ au taux de 9 %, il aurait eu à rembourser mensuellement 100 $ pendant 36 mois, intérêts compris. En fait, les 3 144 $ représentent le coût réel du photocopieur pour le preneur. C'est le montant de 3 144 $ qui apparaît dans les états financiers, puisqu'il est inférieur à la juste valeur du photocopieur, qui est de 3 500 $.
- La somme de 3 144 $ apparaît également dans le passif non courant de l'état de la situation financière, au poste « Obligations locatives ».
- Chaque loyer de 100 $ versé par le preneur se répartit en intérêts et en capital. Durant l'année 20X1, le preneur aura acquitté la somme de 1 200 $ en loyers. Sur ce montant, environ 245 $ représentent les intérêts ; le solde, soit 955 $, est appliqué au remboursement du capital de la dette, ramené de 3 144 $ à 2 189 $.
- Le bien loué, comme toutes les autres immobilisations (sauf les terrains), doit être amorti comme décrit précédemment dans ce chapitre. L'amortissement annuel serait probablement de 314 $ (3 144 $ sur 10 ans).
- Les extraits suivants de l'état de la situation financière à la fin de l'année 20X1 et de l'état du résultat net de l'exercice 20X1 permettent de résumer la situation.

Extrait de la situation financière à la fin de l'année 20X1

ACTIF NON COURANT	
Actifs au titre de droits d'utilisation (3 144 $ – 314 $)	2 830 $
[...]	
PASSIF NON COURANT	
Obligations locatives	2 189 $

Extrait de l'état du résultat net pour l'exercice 20X1

Amortissement	314 $
[...]	
Charge d'intérêts	245 $

Il est essentiel de comprendre que le fait de comptabiliser un actif et une dette supplémentaires dans l'état de la situation financière modifie l'image financière de la société. L'entrée en vigueur de l'IFRS 16 a eu un impact significatif sur les états financiers de nombreuses entreprises. Les entreprises fournissent généralement, dans leur **état de la situation financière**, un montant global des actifs au titre de droits d'utilisation (comme elles le font pour les immobilisations corporelles). Il faut aller dans les **notes aux états financiers** pour en apprendre un peu plus sur les types d'immobilisations louées par l'entreprise.

La note portant sur les contrats de location fournit des informations permettant d'apprécier l'incidence de ces contrats sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie.

CAS RÉELS

L'**EXEMPLE 4.5** présente des extraits de l'état de la situation financière de Metro au moment de l'entrée en vigueur de l'IFRS 16, alors que l'**EXEMPLE 4.6** montre la note 12 portant sur les contrats de location. Le cas de Metro illustre bien l'impact significatif qu'a eu l'application de l'IFRS 16 pour certaines entreprises.

EXEMPLE 4.5 **Metro inc. – Extraits de l'état de la situation financière présenté dans le rapport annuel 2020**

États consolidés de la situation financière
Au 26 septembre 2020 et au 28 septembre 2019
(en millions de dollars)

	Notes	**2020**	2019
		$	$
Actifs			
[...]			
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	*10*	**2 860,8**	2 657,8
Immeubles de placement	*11*	**40,2**	41,5
Actifs liés aux droits d'utilisation	*12*	**1 150,5**	–
Immobilisations incorporelles	*13*	**2 850,2**	2 889,0
Goodwill	*14*	**3 300,7**	3 306,5
Impôts différés	*6*	**43,5**	2,8
Actifs au titre des prestations définies	*12*	**19,7**	25,6
Débiteurs liés aux contrats de sous-location	*12*	**596,3**	–
Autres éléments d'actif	*15*	**61,5**	62,4
Passifs et capitaux propres			
[...]			
Passifs non courants			
Dette	*19*	**2 612,0**	2 229,0
Obligations locatives	*12*	**1 811,4**	–
Passifs au titre des prestations définies	*23*	**129,9**	113,0
Provisions	*18*	**19,2**	30,2
Impôts différés	*6*	**833,9**	842,7
Autres éléments de passif	*20*	**2,0**	12,8

Source : Metro inc. (2020). Rapport annuel 2020, p. 49, https://corpo.metro.ca/userfiles/file/PDF/Rapport-Annuel/2020/fr/2020-annuel-10Q-FR-FINAL.pdf.

EXEMPLE 4.6 **Metro inc. – Extrait de la note 12 sur les contrats de location présentée dans le rapport annuel 2020**

Note 12. Contrats de location
La Société en tant que preneur

Les principaux actifs liés aux droits d'utilisation détenus en vertu des contrats de location conclus par la Société se composent de biens immobiliers, de véhicules et d'équipement.

Au 26 septembre 2020, les variations des actifs liés aux droits d'utilisation s'établissaient comme suit :

	Immeubles	Matériel roulant et autres	Total
Solde d'ouverture au 29 septembre 2019	**1 194,4**	**28,0**	**1 222,4**
Nouveaux baux	85,2	13,4	98,6
Résiliations et ajustements	(15,5)	–	(15,5)
Pertes de valeur	(0,8)	–	(0,8)
Amortissement	(143,7)	(10,5)	(154,2)
Solde au 26 septembre 2020	**1 119,6**	**30,9**	**1 150,5**

La Société effectue des paiements variables au titre de la location à l'égard de l'impôt foncier, des frais communs d'exploitation et des frais d'assurances pour les immeubles en location. La Société a également des paiements de loyer variables, qui varient selon un pourcentage des ventes au détail. Ces frais sont comptabilisés dans les charges d'exploitation pour un total de 111,2 $ en 2020.

Au 26 septembre 2020, les variations des obligations locatives s'établissaient comme suit :

Solde d'ouverture au 29 septembre 2019	**2 199,8**
Nouveaux baux	150,1
Résiliations et ajustements	(27,6)
Paiements de loyers	(303,7)
Intérêts sur les obligations	50,8
Solde au 26 septembre 2020	**2 069,4**
Partie courante	258,0
Partie non courante	1 811,4

Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré était de 2,35 % au 26 septembre 2020. La durée de vie résiduelle moyenne pondérée des contrats de location au 26 septembre 2020 était de 8 ans.

Les loyers minimums futurs à payer aux termes des contrats de location définis ci-dessous au cours des prochains exercices s'établiront comme suit :

2021	306,3
2022	303,5
2023	298,1
2024	275,2
2025	241,7
2026 et suivants	917,6
	2 342,4

La société a également conclu des contrats de location à court terme ou dont le bien sous-jacent est de faible valeur visant particulièrement la location de matériel et d'équipements ainsi que de véhicules et de remorques. Ces contrats de location sont comptabilisés dans les charges d'exploitation, pour un total de 5,3 $ en 2020.

[...]

Source : Metro inc. (2020). Rapport annuel 2020, note 12, p. 70-71, https://corpo.metro.ca/userfiles/file/PDF/Rapport-Annuel/2020/fr/2020-annuel-10Q-FR-FINAL.pdf.

Les actifs au titre de droits d'utilisation doivent être évalués en appliquant le modèle du coût ou le modèle de la réévaluation. L'entreprise doit simplement s'assurer d'appliquer le même modèle aux actifs similaires, qu'ils soient loués ou qu'elle en soit propriétaire.

4.2.3 Les immobilisations incorporelles

Une **immobilisation incorporelle** est un bien **identifiable** qui, contrairement à une immobilisation corporelle, n'a **pas de substance physique**, mais qui, comme une immobilisation corporelle, est nécessaire au bon fonctionnement de l'entreprise et lui procure des avantages **pendant plus d'un exercice comptable**. La définition d'une immobilisation incorporelle impose notamment qu'elle soit *identifiable*, c'est-à-dire séparable ou résultant de droits contractuels ou d'autres droits établis.

En d'autres termes, des éléments comme la réputation d'une entreprise ou le savoir-faire de son équipe dirigeante, bien que nécessaires au bon fonctionnement de l'entreprise et lui procurant des avantages pendant plusieurs années, ne constituent pas des immobilisations incorporelles, notamment parce qu'ils ne sont pas séparables de l'entreprise (donc non identifiables). De surcroît, leur coût ne peut généralement pas être déterminé de façon fiable, ce qui rend résolument impossible leur comptabilisation. C'est ce caractère identifiable qui permet également de faire la distinction entre une immobilisation incorporelle et le goodwill (nous y reviendrons un peu plus tard dans ce chapitre).

Les immobilisations incorporelles comprennent notamment les éléments suivants :

- Les logiciels ;
- Les brevets ;
- Les marques de commerce ;
- Les listes de clients ;
- Les franchises.

Encore une fois, il est impossible de dresser une liste exhaustive des immobilisations incorporelles, car le type d'immobilisations incorporelles que possède une entreprise dépend de la nature de ses activités.

Présentation et évaluation dans les états financiers

De la même façon que pour les immobilisations corporelles, les entreprises fournissent généralement, dans leur **état de la situation financière**, un montant global d'immobilisations incorporelles. Lorsque ce montant est significatif, il faut aller dans les **notes aux états financiers** pour en apprendre un peu plus sur le type d'immobilisations incorporelles détenues par l'entreprise. La note sur les immobilisations incorporelles propose notamment une décomposition du montant global figurant dans l'état de la situation financière par catégories d'immobilisations incorporelles (logiciels, brevets, etc.).

Que se passe-t-il quand une entreprise fait l'acquisition d'une immobilisation incorporelle ?

Du point de vue de la comptabilité, les immobilisations incorporelles présentent certains points en commun avec les immobilisations corporelles. Tout comme les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles sont **comptabilisées, lors de leur acquisition, à leur coût** dans l'état de la situation financière. Le coût comprend non seulement le prix d'achat, mais aussi tout coût directement attribuable à la préparation de l'actif en vue de son utilisation prévue (par exemple, le coût des tests réalisés sur un nouveau logiciel pour en vérifier le bon fonctionnement avant son utilisation).

Que se passe-t-il ensuite ?

Pour évaluer une immobilisation incorporelle après sa comptabilisation initiale, l'entreprise doit choisir, exactement comme pour une immobilisation corporelle, entre le **modèle du coût** et le **modèle de la réévaluation**. Pour être en mesure de choisir le modèle de la réévaluation, l'entreprise doit déterminer la juste valeur des immobilisations de manière fiable et appliquer ce modèle à toute la catégorie d'immobilisations incorporelles. Dans les faits, le modèle du coût est généralement retenu pour les immobilisations incorporelles, pour lesquelles il est souvent difficile de déterminer une juste valeur.

Comme pour les immobilisations corporelles, les dépenses engagées en lien avec les immobilisations incorporelles au cours de leur durée d'utilité (par exemple, les dépenses pour la mise à jour d'un logiciel) doivent être analysées pour déterminer s'il s'agit de dépenses en capital ou de dépenses d'exploitation.

Parmi les immobilisations incorporelles, il est essentiel de faire la distinction entre celles dont la **durée d'utilité est finie** (par exemple, un logiciel qui risque de devenir obsolète après quelques années d'utilisation) et celles pour lesquelles cette durée **ne peut être déterminée** (par exemple, une marque de commerce qui va générer des avantages économiques futurs sur un nombre d'années non prévisible). Des traitements comptables différents s'appliquent pour ces deux catégories d'immobilisations incorporelles. Si le traitement comptable des immobilisations incorporelles à **durée**

d'utilité déterminée ou finie ressemble beaucoup à celui des immobilisations corporelles, la situation est assez différente pour les immobilisations incorporelles à **durée d'utilité indéterminée**.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée • Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée comprennent notamment les logiciels, les brevets d'invention ainsi que certains droits de diffusion, droits d'auteur et franchises. Ce type d'actifs doit être amorti, c'est-à-dire que le coût amortissable ou le montant réévalué doit être réparti sur leur durée d'utilité, de la même manière que s'il s'agissait d'immobilisations corporelles. La durée d'amortissement est influencée par divers facteurs, entre autres de nature juridique, contractuelle ou économique. Par exemple, pour un brevet ayant une durée d'utilité légale maximale de 20 ans, l'amortissement de ce type d'immobilisation incorporelle ne pourrait aller au-delà de cette période.

Pour les immobilisations incorporelles, le montant amortissable est généralement égal au coût d'acquisition. En effet, la valeur résiduelle d'une immobilisation incorporelle est très souvent considérée comme nulle, puisqu'il s'avère souvent difficile de l'estimer. Afin de pouvoir attribuer une valeur résiduelle à une immobilisation incorporelle, il faut que cette dernière soit utile à une autre entreprise et qu'un tiers se soit engagé à l'acquérir, ou encore qu'il existe un marché pour l'immobilisation incorporelle en question.

Étant donné la grande incertitude inhérente aux avantages futurs qui peuvent être retirés d'une immobilisation incorporelle, il est nécessaire d'en réexaminer annuellement le mode d'amortissement et l'estimation de la durée d'utilité. Comme dans le cas des immobilisations corporelles, le coût des immobilisations incorporelles, duquel est soustrait l'amortissement cumulé, apparaît dans l'état de la situation financière.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée • La durée d'utilité d'une immobilisation incorporelle est considérée comme indéterminée lorsqu'il n'existe aucun facteur de nature juridique, réglementaire, contractuelle, concurrentielle, économique ou autre susceptible de la réduire. Cela ne signifie pas pour autant que cette durée d'utilité est infinie. Parmi les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, il est possible de mentionner certains types de marques de commerce, de licences de radiodiffusion et de droits d'exploitation de couloirs aériens.

Une entreprise ne peut amortir le coût d'acquisition d'une immobilisation incorporelle dont la durée d'utilité est indéterminée. Elle doit donc faire un **test de dépréciation annuel** visant à constater, si nécessaire, la baisse de valeur de cette immobilisation. Si, au cours de la vie d'une telle immobilisation, la durée d'utilité n'est plus considérée comme indéterminée, l'immobilisation doit alors être traitée comme une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée et, par conséquent, être amortie.

La **FIGURE 4.2** résume l'impact du caractère déterminé ou indéterminé de la durée de vie d'une immobilisation incorporelle sur la façon dont elle sera traitée d'un point de vue comptable. C'est principalement sur ce point que les immobilisations incorporelles se distinguent des immobilisations corporelles.

FIGURE 4.2 **Durée de vie et traitement comptable d'une immobilisation incorporelle**

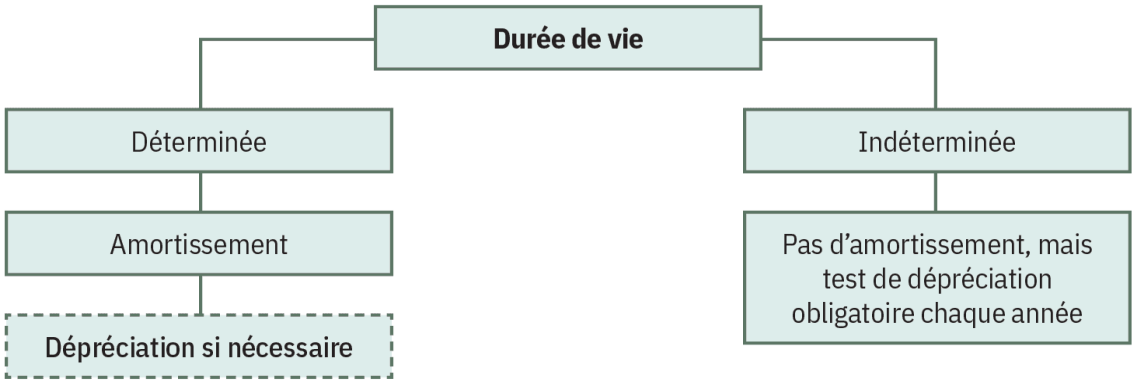

CAS RÉELS

Nous avons choisi Groupe d'Alimentation MTY, entreprise canadienne spécialisée dans la restauration qui possède plus de 80 enseignes dont Bâton rouge et Sushi Shop, pour illustrer ce que peuvent être les immobilisations incorporelles (voir l'**EXEMPLE 4.7**). Au 30 novembre 2022, les immobilisations incorporelles représentaient près de 44 % de l'actif total de MTY.

EXEMPLE 4.7 **Groupe d'Alimentation MTY inc. – Extrait de l'état de la situation financière présenté dans le rapport annuel 2022**

États consolidés de la situation financière
Au 30 novembre 2022 et au 30 novembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	**2022**	2021
		$	$
Actifs			
À court terme			
Trésorerie		**59 479**	61 231
Débiteurs	*8*	**78 099**	57 459
Stocks	*9*	**18 517**	10 707
Actifs détenus en vue de la vente	*10*	**2 111**	–
Tranche à court terme des prêts à recevoir et autres créances	*11*	**1 153**	1 189
Tranche à court terme des créances liées à des contrats de location-financement	*12*	**83 500**	89 046
Actifs d'impôt exigible		**3 982**	3 712
Autres actifs		**3 275**	2 403
Charges payées d'avance et dépôts		**14 540**	7 721
		264 656	**233 468**

Prêts à recevoir et autres créances	*11*	**3 289**	3 049
Créances liées à des contrats de location-financement	*12*	**255 276**	310 223
Actifs liés aux coûts de contrats		**6 455**	5 631
Actifs d'impôt différé	*31*	**224**	185
Participation dans une coentreprise	*7*	**–**	25 911
Immobilisations corporelles	*13*	**90 878**	17 526
Actifs au titre de droits d'utilisation	*12*	**159 706**	59 937
Immobilisations incorporelles	*14*	**1 015 271**	820 274
Goodwill	*15*	**529 548**	428 390
		2 325 303	**1 904 594**

Source : Groupe d'Alimentation MTY inc. (2022). Création de valeur par une croissance durable : rapport annuel 2022, p. 9 de la partie intitulée États financiers consolidés de Groupe d'Alimentation MTY inc. (p. 78 du document PDF), https://mtygroup.com/wp-content/uploads/2023/03/MTY_AR2022-FR_consolidated.pdf.

De la même façon que pour les immobilisations corporelles, une note aux états financiers fournit, lorsque la proportion des immobilisations incorporelles est significative, des informations supplémentaires.

CAS RÉELS

Dans le cas de MTY, la note 14 (voir l'**EXEMPLE 4.8**) nous apprend notamment de quoi sont constituées les immobilisations incorporelles, si leur durée d'utilité est considérée comme déterminée ou indéterminée, et quelles acquisitions (éventuellement par le biais d'acquisitions d'entreprises) ont été réalisées au cours de l'exercice.

EXEMPLE 4.8 **Groupe d'Alimentation MTY inc. – Note sur les immobilisations incorporelles présentée dans le rapport annuel 2022**

Notes complémentaires aux états financiers consolidés
Exercices clos le 30 novembre 2022 et le 30 novembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

Note 14. Immobilisations incorporelles

Coût	Droits de franchise et de franchise maîtresse	Marque de commerce	Droits de substitution	Liste de clients	Autres[1]	Total
	$	$	$	$	$	$
Solde au 30 novembre 2020	370 722	619 613	1 199	10 318	7 847	1 009 699
Ajouts	–	–	–	–	324	324
Cessions	(2 180)	(1 270)	–	–	–	(3 450)
Change	(2 997)	(5 202)	–	–	(33)	(8 232)
Perte de valeur (note 16)	(752)	(4 788)	–	–	(232)	(5 772)
Solde au 30 novembre 2021	364 793	608 353	1 199	10 318	7 906	992 569

Ajouts	–	–	–	–	**3 988**	**3 988**
Ajouts rattachés aux acquisitions d'entreprise (note 6)	**12 249**	**171 659**	**–**	**3 380**	**1 382**	**188 670**
Changement de contrôle (note 7)	**2 700**	**16 200**	**–**	**–**	**–**	**18 900**
Change	**12 414**	**19 107**	**–**	**–**	**326**	**31 847**
Perte de valeur (note 16)	**(3 842)**	**(9 539)**	**–**	**–**	**–**	**(13 381)**
Solde au 30 novembre 2022	**388 314**	**805 780**	**1 199**	**13 698**	**13 602**	**1 222 593**

Amortissement cumulé	**Droits de franchise et de franchise maîtresse**	**Marque de commerce**	**Droits de substitution**	**Liste de clients**	**Autres[1]**	**Total**
	$	$	$	$	$	$
Solde au 30 novembre 2020	140 619	–	859	1 638	2 554	145 670
Cessions	(1 259)	–	–	–	–	(1 259)
Change	(553)	–	–	–	(5)	(558)
Amortissement	26 136	–	119	818	1 369	28 442
Solde au 30 novembre 2021	164 943	–	978	2 456	3 918	172 295
Change	**5 460**	**–**	**–**	**–**	**94**	**5 554**
Amortissement	**26 724**	**–**	**120**	**966**	**1 663**	**29 473**
Solde au 20 novembre 2022	**197 127**	**–**	**1 098**	**3 422**	**5 675**	**207 322**

Valeurs comptables	**Droits de franchise et de franchise maîtresse**	**Marque de commerce**	**Droits de substitution**	**Liste de clients**	**Autres[1]**	**Total**
	$	$	$	$	$	$
30 novembre 2021	199 850	608 353	221	7 862	3 988	820 274
30 novembre 2022	**191 187**	**805 780**	**101**	**10 276**	**7 927**	**1 015 271**

[1] La catégorie « Autres » comprend un montant de 1 663 $ (2021 – 347 $) relatif à des licences non amortissables, d'un terme indéfini.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée comprennent des marques de commerce et des licences perpétuelles, pour lesquelles chaque enseigne représente une UGT pour les besoins des tests de dépréciation, attribuables à 65 UGT (2021 – 55 UGT) pour un montant total de 807 443 $ (2021 – 608 700 $).

Source : Groupe d'Alimentation MTY inc. (2022). Création de valeur par une croissance durable : rapport annuel 2022, note 14, p. 45-46, https://mtygroup.com/wp-content/uploads/2023/03/MTY_AR2022-FR_consolidated.pdf.

Les marques de commerce, qui ne sont pas amorties puisque considérées comme étant à durée d'utilité indéterminée, représentent près de 80 % (805 780 $ par rapport à 1 015 271 $) des immobilisations incorporelles.

APPROFONDISSEMENT

Le cas particulier des immobilisations incorporelles générées en interne en lien avec des activités de recherche et de développement

Précédemment dans ce chapitre, nous avons abordé la comptabilisation des dépenses en capital (apparaissant à l'actif) et des dépenses d'exploitation (apparaissant dans les charges). Qu'en est-il de cette distinction quand il s'agit de la comptabilisation des frais de recherche et de développement ? Les gestionnaires des sociétés désignent souvent la recherche et le développement par l'expression « R et D », laissant penser que les deux éléments sont indissociables. Pourtant, les frais de recherche et les frais de développement sont traités différemment du point de vue de la comptabilité. Alors que les frais de recherche sont considérés comme des charges d'exploitation, les frais de développement représentent, sous certaines conditions, des dépenses en capital qui viennent augmenter l'actif.

Les normes internationales définissent les activités de recherche et de développement ainsi :

- Recherche : investigation originale et programmée, entreprise en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances scientifiques ou techniques nouvelles.
- Développement : application des résultats de la recherche ou d'autres connaissances à un plan ou à un modèle en vue de la production de matériaux, de dispositifs, de produits, de procédés, de systèmes ou de services nouveaux ou substantiellement améliorés, avant le commencement de leur production commerciale ou de leur utilisation.

Le traitement comptable des frais liés à la recherche et au développement comporte deux difficultés : d'une part, la mesure proprement dite des frais de recherche et de développement ; d'autre part, la répartition de ces coûts selon qu'ils relèvent de la recherche ou du développement.

Le coût des frais de recherche et de développement doit comprendre tous les frais directement engagés pour mener à bien ces activités, par exemple les salaires des chercheurs et des concepteurs ou le coût du laboratoire (ou plutôt son amortissement).

La répartition entre frais de recherche et frais de développement repose sur les avantages qui peuvent en découler. Comme il est impossible de déterminer avec précision les fruits de la recherche et le moment où ils se matérialiseront, **tous les frais de recherche doivent être passés en charges au moment où ils sont engagés.**

En revanche, il est possible de mesurer les avantages futurs des frais de développement, car l'entreprise les engage pour mettre au point la commercialisation d'un bien ou d'un service. Les frais de développement peuvent donc être « capitalisés » dans l'actif de l'état de la situation financière (comme une immobilisation incorporelle), si et seulement si *toutes* les conditions suivantes (tirées des normes IFRS) sont respectées :

1. Faisabilité technique de l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
2. Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre ;

3. Capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
4. Précision de la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables. L'entreprise doit notamment démontrer l'existence d'un marché pour la production découlant de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même, ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;
5. Disponibilité de ressources techniques et financières et d'autres ressources appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
6. Capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Lorsque les frais de développement remplissent ces six conditions, ils doivent d'abord être inscrits dans l'état de la situation financière à titre d'actifs, puis imputés aux résultats en tant que charges (par le mécanisme de l'amortissement), dès que la société commence à en tirer des avantages, c'est-à-dire quand elle inscrit les ventes liées au bien ou au service développé. Ainsi, le respect de tous les critères précédemment mentionnés revient à considérer que les « coûts » engagés pour le développement du produit permettront de générer des avantages économiques (des ventes). Ces « coûts » sont capitalisés en attendant la commercialisation. Les frais de développement capitalisés ne peuvent excéder le montant des avantages que l'entreprise croit pouvoir en tirer lors des exercices à venir. Si les avantages futurs sont trop incertains, les frais de développement doivent être passés en charges dans l'exercice où ils ont été engagés.

4.2.4 Les placements

Le traitement des placements fait partie des questions les plus complexes du point de vue de la comptabilité. L'objectif de cette section n'est donc certainement pas de couvrir l'intégralité des problématiques qui y sont liées, mais plutôt de présenter quelques idées générales sur les placements pour permettre au lecteur de comprendre de quoi il s'agit et de saisir globalement les enjeux qui leur sont associés.

Les placements désignent des actifs provenant de l'affectation de sommes d'argent par l'entreprise à l'achat de valeurs mobilières ou immobilières. Les placements peuvent être des actifs courants ou non courants, en fonction de la durée pendant laquelle l'entreprise vise à les conserver ou de leur date d'échéance (s'il y en a une, comme c'est le cas pour les obligations). Ces placements peuvent relever de différentes catégories :

- Les placements en actions et en obligations détenus dans le but de dégager des revenus, comme des intérêts, des dividendes et/ou des gains en capital ;
- Les placements en actions dans une entreprise en vue de créer des relations d'affaires avec elle ;
- Les immeubles de placement détenus pour en tirer des loyers, pour valoriser le capital ou pour ces deux raisons ;
- Les instruments financiers dérivés.

Pour les deux premières situations, lorsqu'il s'agit d'actions, nous pourrions utiliser la représentation graphique proposée à la **FIGURE 4.3**.

FIGURE 4.3 Une représentation d'un placement par une entreprise dans une autre entreprise

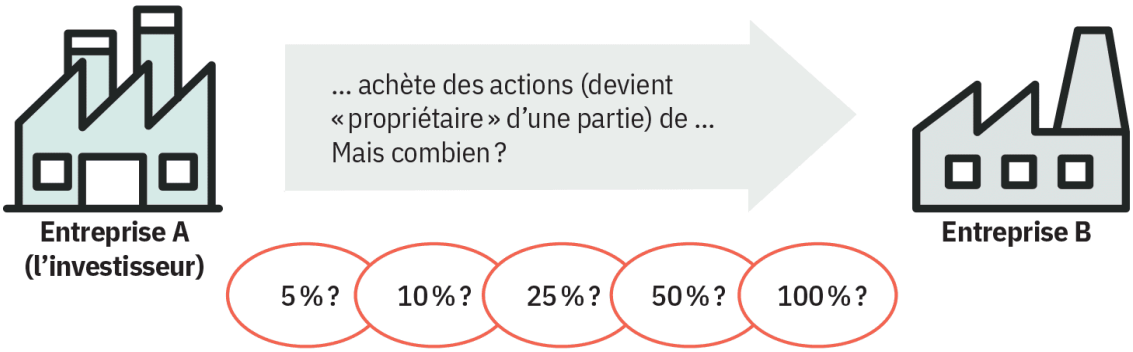

Nous verrons que le « Mais combien ? » ou la proportion des actions de l'entreprise B que l'entreprise A détient détermine la façon dont le placement est traité en comptabilité.

Au moment de leur acquisition, la direction de l'entreprise doit décider de son intention à l'égard des placements.

Les placements détenus dans le but de dégager des revenus d'intérêts ou de dividendes, et/ou des gains en capital (placements non stratégiques)

Lorsqu'une entreprise a des excédents de trésorerie, elle peut décider de les investir dans des placements afin de les faire fructifier (et non dans le but d'établir une relation d'affaires). Il s'agit alors de **placements non stratégiques**. Ces placements, également appelés « placements de portefeuille », peuvent être de nature très différente (**obligations ou actions**) et acquis pour une période plus ou moins longue.

Les revenus ou gains perçus par l'entreprise qui détient ces placements dépendent de leur nature : il peut s'agir d'intérêts (fixés par un contrat) – dans le cas d'obligations –, de dividendes (distribués si les actionnaires en décident ainsi) – dans le cas d'actions –, ou encore d'un gain dégagé au moment où les placements sont vendus (par exemple, une plus-value si les actions ont pris de la valeur entre leur acquisition et leur revente).

Présentation et évaluation dans les états financiers

Du point de vue de la comptabilité, de tels placements constituent des actifs financiers qu'il est possible de classer en **deux grandes catégories** : ceux évalués au **coût amorti**[7] et ceux évalués à la **juste valeur**. Dans cette deuxième catégorie, il faut distinguer les

7 Dans le cadre de cet ouvrage, nous considérons, par souci de simplification, que le coût amorti correspond au coût d'acquisition dont on a soustrait les éventuels remboursements en principal liés à ce type de placements.

placements dont les variations de (juste) valeur sont enregistrées dans les autres éléments du résultat global (AERG) et ceux, a priori plus nombreux, dont les variations de (juste) valeur sont enregistrées dans le résultat net (en charge ou en produit). Le classement dans l'une ou l'autre des catégories (coût amorti ou juste valeur) n'est évidemment pas aléatoire et dépend globalement de deux éléments :

- La façon dont l'entité s'attend à dégager des revenus ou des gains de placements (les revenus ou gains correspondent-ils à des intérêts ou à la plus-value attendue au moment de la vente de ces actifs ?) ;
- Les caractéristiques des flux de trésorerie liés aux placements (par exemple, les flux de trésorerie sont-ils prévus à des dates précises ? Correspondent-ils uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts ?)

Le classement détermine la manière dont les placements sont évalués dans l'état de la situation financière (coût amorti ou juste valeur), ainsi que l'effet qu'a un changement de leur valeur sur les résultats. Le **TABLEAU 4.2** reprend de manière synthétique les principales caractéristiques de ce premier type de placements.

TABLEAU 4.2 Les placements détenus dans le but de dégager des revenus et/ou des gains*

<table>
<tr><th rowspan="2">Catégorie</th><th rowspan="2">Placements évalués au coût amorti</th><th colspan="2">Placements évalués à la juste valeur</th></tr>
<tr><th>Par le biais du résultat net</th><th>Par le biais des AERG</th></tr>
<tr><td>Nature du placement</td><td>• Généralement des obligations (détenues en vue de percevoir les intérêts).
• Jamais des actions.</td><td>• Généralement des actions (détenues en vue de dégager une plus-value au moment de leur revente, à plus ou moins long terme).</td><td>• Obligations (détenues en vue de percevoir les intérêts et de dégager une plus-value au moment de leur revente).
• Actions (si l'entité a fait le choix irrévocable de les classer dans cette catégorie au moment de leur acquisition).</td></tr>
<tr><td colspan="4">État de la situation financière</td></tr>
<tr><td>Présentation</td><td colspan="3">Actif courant ou non courant, en fonction de la période pendant laquelle l'entité prévoit conserver les placements.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Évaluation</td><td colspan="3">Initialement, à la juste valeur (par souci de simplification, égale au coût d'acquisition).</td></tr>
<tr><td>Par la suite, ces placements doivent être évalués au coût amorti et faire l'objet d'une correction de valeur en cas de perte attendue.</td><td colspan="2">Par la suite, ces placements doivent être évalués à leur juste valeur à la date des états financiers.</td></tr>
</table>

État du résultat net et des autres éléments du résultat global			
Effet	• Résultat net ◦ Produits : intérêts. ◦ Charges : si nécessaire, correction de valeur pour perte attendue sur le placement.	• Résultat net ◦ Intérêts ou dividendes. ◦ Tant que le placement n'est pas vendu, variations de juste valeur (produits, si les variations sont positives, ou charges, si elles sont négatives).	• Résultat net ◦ Dividendes • Autres éléments du résultat global ◦ Tant que le placement n'est pas vendu, variations de juste valeur (produits, si les variations sont positives, ou charges, si elles sont négatives).

* Les éléments présentés dans ce tableau reposent principalement sur la norme IFRS 9.

Les **APPLICATIONS 5** et **6** illustrent les placements les plus communs (évalués au coût amorti et évalués à la juste valeur par le biais du résultat net).

APPLICATION 5 Placements évalués au coût amorti

Ces placements correspondent principalement à des obligations. Par exemple, la société Alpha achète, le 1er janvier 20X1, une obligation de la société Bêta pour une somme de 20 000 $ dans le but de percevoir des intérêts. En vertu de cette obligation, la société Bêta s'engage à verser 8 % d'intérêts annuellement et à rembourser le capital à la fin de la cinquième année.

Si aucune perte n'est attendue sur cette obligation, nous allons trouver, dans l'état de la situation financière d'Alpha au 31 décembre :

- Pendant 4 ans, dans l'actif non courant, un poste « Placements » évalué à 20 000 $ (correspondant au coût) ;
- La 5e année, dans l'actif courant, un poste « Placements » évalué à 20 000 $ (correspondant au coût) ;
- Dans l'état du résultat net, pour chaque exercice de 20X1 à 20X5, des produits, correspondant aux intérêts, s'élevant à 1 600 $.

APPLICATION 6 Placements évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

Ces placements correspondent, dans la majorité des cas, à des actions acquises dans le but de dégager une plus-value au moment de leur revente. Par exemple, la société Hexagone investit ses surplus de liquidités dans un portefeuille d'actions de sociétés cotées en vue d'une prise de bénéfices à moyen ou long terme. Le coût d'acquisition de ce portefeuille, obtenu en 20X1, est de 250 000 $.

- **1er scénario :** à la fin de l'exercice, le 31 décembre 20X1, la juste valeur du portefeuille est de 200 000 $.

  Au 31 décembre 20X1, Hexagone doit présenter, dans l'état de la situation financière, son portefeuille de placements à sa juste valeur, soit 200 000 $. Elle doit donc soustraire 50 000 $ au poste de l'actif dans lequel a été initialement comptabilisé le portefeuille et inscrire dans l'état du résultat net une perte de 50 000 $ reflétant cette moins-value.
- **2e scénario :** à la fin de l'exercice, le 31 décembre 20X1, la juste valeur du portefeuille est de 280 000 $.

  Au 31 décembre 20X1, Hexagone doit présenter, dans l'état de la situation financière, son portefeuille de placements à sa juste valeur, soit 280 000 $. Elle doit donc ajouter 30 000 $ au poste de l'actif dans lequel a été initialement comptabilisé le portefeuille et inscrire dans l'état du résultat net un gain de 30 000 $ reflétant cette plus-value.

Dans cet exemple, les placements doivent être présentés dans l'actif non courant, puisque nous savons que la société envisage une prise de bénéfices à moyen ou long terme. Dans le cas où l'entreprise aurait l'intention de liquider à court terme son portefeuille de placements, ces placements devraient être classés dans l'actif courant.

Les placements acquis pour établir une relation d'affaires (placements stratégiques)

Alors que les placements de portefeuille sont considérés comme non stratégiques, dans certaines situations, l'entreprise possède des placements pour des raisons directement liées à son exploitation. Ces placements correspondent à des **prises de participation** dans des sociétés avec lesquelles l'entité entretient, ou veut développer, des relations d'affaires. Contrairement aux placements présentés précédemment, ils ne sont pas acquis dans le seul objectif de « faire de l'argent » ; ils le sont aussi et surtout dans l'objectif de créer une relation d'affaires avec une autre entreprise.

Présentation et évaluation dans les états financiers

Au moment de leur acquisition, ces placements sont comptabilisés au **coût d'acquisition**. Par la suite, en fonction de la nature de la participation de l'entité qui a fait l'acquisition du placement (l'investisseur) dans l'autre entité, différentes méthodes de comptabilisation sont prescrites. La nature de la participation dépend du **degré d'influence qu'exerce l'investisseur sur l'autre entité**. Ce degré d'influence découle essentiellement du pourcentage d'actions avec droit de vote détenu, sans que cela soit le seul facteur à considérer.

Un investisseur (qui, rappelons-le, est une entreprise dans les situations que nous traitons ici) détenant plus de 50 % des actions avec droit de vote est présumé exercer un **contrôle**. Dans ce cas, l'entreprise dans laquelle la participation est détenue est

considérée comme sa **filiale** et l'investisseur est considéré comme la **société mère** (voir la **FIGURE 4.4**).

FIGURE 4.4 Une représentation d'une participation dans une filiale

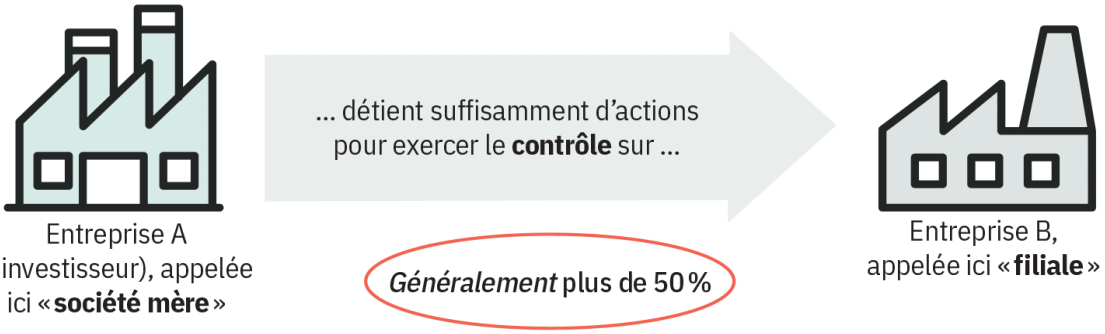

De façon générale, une société en contrôle une autre lorsqu'elle a le pouvoir d'en diriger les politiques financières et opérationnelles afin d'obtenir des avantages de ses activités. Autrement dit, elle a le pouvoir de définir, de manière durable et sans le concours de tiers, les politiques stratégiques en matière d'exploitation, d'investissement et de financement. Elle a ainsi le droit et la capacité d'en retirer des avantages économiques futurs et assume les risques s'y rattachant. Cela peut également être le cas lorsque l'investisseur détient moins de 50 % des actions avec droit de vote, si le degré d'influence qu'il exerce est tel qu'il a le contrôle *dans les faits*. Il importe donc de déterminer si d'autres facteurs que la détention d'actions avec droit de vote permettent à l'investisseur d'exercer un contrôle.

Dans d'autres situations, il arrive que l'investisseur influe sur les politiques financières et opérationnelles de la société dans laquelle il détient une participation, sans toutefois exercer un contrôle sur celle-ci. Une entreprise détenant plus de 20 % (mais moins de 50 %) des droits de vote est présumée avoir une **influence notable**. L'influence notable peut exister en deçà de ce seuil de 20 % si l'investisseur exerce *dans les faits* un pouvoir décisionnel significatif sur la société dans laquelle il détient une participation. Ici, l'entreprise dans laquelle la participation est détenue est considérée comme une **entreprise associée** (voir la **FIGURE 4.5**).

FIGURE 4.5 Une représentation d'une participation dans une entreprise associée

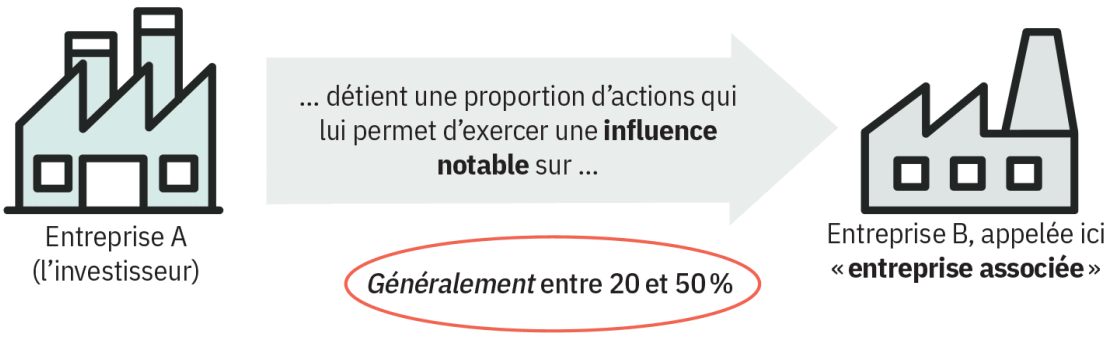

Il peut arriver également (bien que plus rarement) que deux parties ou plus conviennent, en vertu d'un accord contractuel, d'exercer une activité économique sous **contrôle conjoint**. Le contrôle est dit conjoint et n'existe que lorsque les décisions stratégiques financières et opérationnelles requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Du point de vue de la comptabilité, c'est principalement le degré d'influence (contrôle ou influence notable) qui détermine la méthode de comptabilisation de la participation détenue. La **FIGURE 4.6** présente les différentes formes de participation et le mode de comptabilisation à appliquer dans chacune des situations.

FIGURE 4.6 Les formes de participation et les modes de comptabilisation

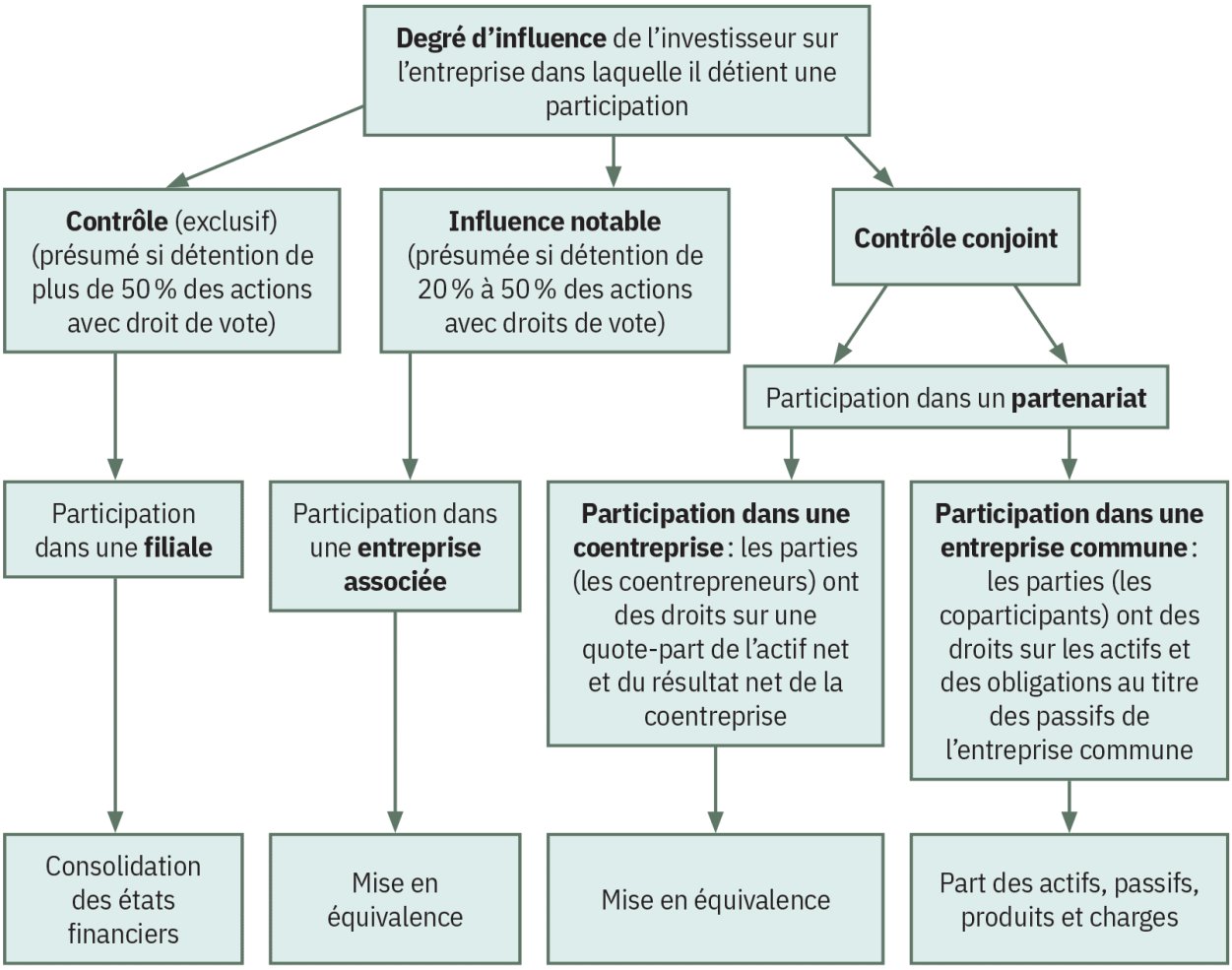

La comptabilisation d'une participation dans une filiale • Dans le cas d'une participation dans une filiale, l'investisseur (société mère) est considéré comme ayant le contrôle de la société acquise (filiale). Légalement, les deux sociétés subsistent. Aucune ressource ne change de propriétaire légal ; seules les actions de la société acquise font l'objet d'un transfert entre les détenteurs précédents et l'acquéreur.

Pour traduire le contrôle, les normes comptables prescrivent la **consolidation**. La consolidation consiste à **fusionner en un seul jeu d'états financiers** les états financiers de la société mère et de toutes ses filiales puisque, dans les faits, tous les actifs et passifs des filiales sont sous le contrôle de cette dernière. Ce traitement comptable repose sur le **principe de la prééminence de la substance sur la forme**. Même si les entreprises demeurent indépendantes d'un point de vue légal, la société mère et les filiales ne forment en substance qu'une seule entité économique et doivent donc présenter un seul jeu d'états financiers, appelés « **états financiers consolidés** » (voir le chapitre 3, p. 39).

APPROFONDISSEMENT

Dans les états financiers consolidés, les participations dans les filiales disparaissent (alors qu'elles constituent un actif dans l'état de la situation financière individuelle de la société mère). Le principe de base consiste globalement à additionner les postes de l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global, de l'état de la situation financière, de l'état des variations des capitaux propres et du tableau des flux de trésorerie des filiales à ceux de la société mère, que les filiales soient détenues à 100 % ou à moins de 100 %. Ce processus est appelé « consolidation intégrale » ou « intégration globale ». La justification de ce traitement tient au fait que, dès que la société mère contrôle une filiale, elle est en mesure d'exploiter la totalité de ses actifs et de ses activités, même si elle ne la détient qu'à 80 %, par exemple. Cela signifie aussi que le groupe d'actionnaires minoritaires (détenant par exemple 20 % des actions avec droit de vote), encore appelés « actionnaires sans contrôle », doit se soumettre à la volonté de la société mère en ce qui concerne la totalité des biens investis. Le processus de consolidation permet donc à l'utilisateur de mesurer plus précisément le risque associé aux participations de la société mère dans ses filiales.

Sans décrire tout le processus technique de consolidation, voici comment interpréter les postes des états financiers consolidés.

- *L'état du résultat net et des autres éléments du résultat global consolidé*

  Les produits et les charges (ventes, coût des ventes, coûts commerciaux, charges administratives, etc.) inscrits dans l'état du résultat net consolidé constituent la somme de ces postes pour toutes les sociétés du groupe consolidé, après l'élimination de toutes les opérations internes (entre les entreprises du groupe). Par exemple, les ventes de la filiale à la société mère sont exclues des ventes consolidées. De même, les dividendes que la société mère reçoit de ses filiales ne figurent pas dans l'état du résultat net consolidé. En somme, seules les opérations effectuées avec des intervenants externes sont présentées dans cet état, le groupe de sociétés étant considéré comme une seule entité économique.

  Il serait faux de dire d'une société mère détenant moins de 100 % des actions d'une de ses filiales qu'elle possède 100 % de ses résultats. C'est pourquoi les postes « Participation ne donnant pas le contrôle », « Part des actionnaires sans contrôle » ou « Intérêts minoritaires » doivent figurer dans l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global. Il s'agit de la part des résultats qui revient aux actionnaires minoritaires des filiales.

- *L'état de la situation financière consolidé*

  Pour la consolidation de l'état de la situation financière, il faut additionner la totalité des actifs et des passifs (trésorerie, stocks, immobilisations, fournisseurs, dettes non courantes, etc.) de l'état de la situation financière des filiales à ceux de la société mère, et éliminer les dettes vis-à-vis d'une autre société du groupe ou les montants à recevoir de celle-ci.

  Dans le cas d'une filiale détenue à moins de 100 %, notons que les actifs et les passifs sont repris en totalité dans l'état de la situation financière consolidé et qu'il faut alors reconnaître la quote-part des éléments de l'état de la situation financière n'appartenant pas au groupe consolidé. Cette quote-part apparaît dans le poste « Participation ne donnant pas le contrôle », « Part des actionnaires sans contrôle » ou « Intérêts minoritaires ». Ce poste, qui représente la part des actifs nets (actifs moins passifs) du groupe consolidé appartenant aux actionnaires minoritaires, apparaît généralement dans la section des capitaux propres de l'état de la situation financière.

La comptabilisation d'une participation dans une entreprise associée • Un investisseur détient une participation dans une entreprise associée lorsqu'il est en mesure d'exercer une influence notable sur cette société. Lorsqu'un investisseur est en mesure d'exercer une influence notable sur une société dans laquelle il détient une participation pour en faire une entreprise associée, il doit comptabiliser cette participation selon la méthode de la mise en équivalence.

APPROFONDISSEMENT

Selon cette méthode, il faut comptabiliser d'abord le coût d'acquisition de la participation dans l'état de la situation financière de l'investisseur, au poste « Participation dans une entreprise associée ». La valeur de la participation doit ensuite être ajustée, dans un premier temps, en ajoutant la quote-part de son résultat global (positif ou négatif) au coût d'acquisition de la participation dans la société associée et, dans un second temps, en diminuant la valeur de la participation de la quote-part des dividendes déclarés (s'il y en a, évidemment) revenant à l'investisseur. Précisons que le dividende déclaré par l'entreprise associée n'est alors pas considéré comme un revenu de placement. Le revenu de placement provenant de la participation dans une entreprise associée correspond à la quote-part du résultat net de l'entreprise associée revenant à l'investisseur. L'**APPLICATION 7** illustre cette dernière méthode.

APPLICATION 7 **Méthode de la mise en équivalence**

Un investisseur, la société A, achète 30 % des actions avec droit de vote de la société B. Le coût d'acquisition de sa participation est de 50 000 $. À la fin du premier exercice, la société B réalise un résultat net de 10 000 $ et déclare un dividende de 1 000 $.

Dans les états financiers de la société A, le poste « Participation dans la société associée B » sera de 52 700 $:

Coût d'acquisition de la participation	50 000 $
Plus : Quote-part du résultat net de la société B (30 % × 10 000 $)	3 000 $
Moins : Dividende déclaré par la société B à la société A (30 % × 1 000 $)	(300 $)
	52 700 $

Nous faisons ici l'hypothèse que les AERG de l'entreprise associée n'ont aucune incidence. S'il y en avait une, la valeur de la participation serait affectée.

Participation dans une entreprise associée = Coût d'acquisition + quote-part du résultat – quote-part des dividendes déclarés

APPROFONDISSEMENT

La comptabilisation d'une participation dans un partenariat

Comme nous l'avons indiqué dans la figure 4.6, il est possible de distinguer deux formes de partenariat : la coentreprise et l'entreprise commune, chacune impliquant un mode de comptabilisation propre, compte tenu de leur mode de fonctionnement différent. Le **TABLEAU 4.3** explique, de manière synthétique (qui nous paraît appropriée compte tenu de la relative rareté de ce type de participations et des objectifs visés par cet ouvrage), les différences entre ces deux types de partenariat.

TABLEAU 4.3 Description synthétique des participations dans un partenariat

Forme du partenariat	Coentreprise	Entreprise commune
Dénomination des partenaires	Coentrepreneurs	Coparticipants
Forme juridique	Distincte (séparation juridique entre les investisseurs et la coentreprise)	Non distincte
Droits et obligations des partenaires	Droits sur une quote-part de l'actif net et du résultat global de la coentreprise (et non sur chacun des actifs et des passifs)	Droits sur les actifs et obligations au titre des passifs de l'entreprise commune
Traitement comptable pour les partenaires	Méthode de la mise en équivalence (voir précédemment)	Intégration dans les états financiers de chacun des coparticipants de la part qui lui revient dans les actifs et les passifs, les produits et les charges relatifs à l'entreprise commune.

Les immeubles de placement

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu par l'entreprise soit pour en retirer des loyers, soit pour valoriser le capital, soit pour ces deux raisons. Un immeuble de placement n'est pas destiné à être vendu par l'entreprise dans le cadre

de ses activités ordinaires. Il n'est pas non plus utilisé par l'entreprise, ni dans la production ou la fourniture de biens ou de services, ni à des fins administratives. Ce n'est donc pas une immobilisation corporelle, même si, par nature, cela y ressemble. Comme son nom l'indique, il correspond à une forme de placement.

Lors de l'acquisition, ce type de placements est comptabilisé à son coût d'acquisition, qui représente alors sa juste valeur. Par la suite, l'entreprise doit choisir une méthode comptable pour mesurer ces placements : soit elle les comptabilise à leur coût, qu'elle amortit sur leur durée d'utilité, soit elle les évalue à leur juste valeur et constate toute variation de la juste valeur dans le résultat net.

Les instruments financiers dérivés

De façon générale, un instrument financier dérivé est un instrument qui voit sa valeur fluctuer en fonction d'un référentiel, tel que le prix d'un titre, le prix d'une marchandise, un taux d'intérêt ou un taux de change. Il existe de nombreux instruments dérivés. Les options et les contrats à terme en sont deux exemples simples et très communs.

APPROFONDISSEMENT

Une *option* confère le droit d'effectuer, sans y être obligé, une opération comme l'achat ou la vente d'un bien, à un prix prédéterminé et avant une date donnée. Par exemple, une entreprise peut avoir l'option d'acheter un volume prédéterminé d'une matière première à un prix établi à l'avance, avant une date donnée. Si le cours de la matière première est plus élevé que le prix convenu, la société a alors intérêt à exercer son option. En revanche, si le cours de la matière première est inférieur au prix convenu, elle n'a aucun avantage à le faire.

Le *contrat à terme* se distingue de l'option en ce que l'opération dont il fait l'objet est obligatoire. Ainsi, pour reprendre l'exemple précédent, la société serait obligée de payer le prix convenu à l'avance, quel que soit le cours de la matière première.

La comptabilisation de tous les instruments dérivés doit se faire à leur juste valeur, sans tenir compte de leur nature et de leurs objectifs. La valeur à la cote d'un titre sur un marché actif constitue la juste valeur. Lorsque l'instrument financier ne se négocie pas sur un marché actif, la juste valeur est estimée à partir de modèles financiers (qui peuvent être très complexes). Les variations de valeur apparaissent alors au résultat net.

Soulignons que certains instruments dérivés sont parfois qualifiés d'*instruments de couverture*. Cette expression s'applique dans le cas où une entreprise achète des instruments financiers dérivés pour réduire ou compenser les risques financiers auxquels elle est exposée. Les instruments de couverture sont également présentés à leur juste valeur.

4.2.5 Le goodwill

Le goodwill (parfois appelé « **écart d'acquisition** ») est un **actif incorporel créé lorsqu'une entreprise en acquiert une autre**. Le goodwill apparaît dans les états financiers consolidés. Il représente l'excédent du prix payé pour acquérir une entreprise sur

la *juste valeur* des éléments identifiables composant l'actif net[8] de cette entreprise à la date d'acquisition. Cela implique que le calcul du goodwill se fonde sur les justes valeurs plutôt que sur les valeurs comptables, qui peuvent, comme nous l'avons vu dans le cas des immobilisations corporelles, différer significativement. L'acquéreur peut vouloir payer un prix plus élevé que l'actif net identifiable de l'entreprise pour différentes raisons. Par exemple, l'acquéreur peut entrevoir un avantage potentiel grâce à des synergies, une notoriété ou encore un savoir-faire liés à l'acquisition. Le goodwill est un actif non identifiable, c'est-à-dire qu'il ne peut être ni acheté ni vendu séparément de l'entreprise.

Du point de vue de la comptabilité, le goodwill **ne doit pas être amorti**. En revanche, il doit faire l'objet d'un **test de dépréciation annuel**, et sa perte de valeur (**non réversible**), le cas échéant, doit être comptabilisée à l'état du résultat net de l'exercice où elle est constatée.

La brièveté avec laquelle nous traitons le goodwill ici pourrait laisser penser qu'il s'agit d'un élément comptable présentant peu d'enjeux. Ce n'est pas le cas. La détermination de la valeur du goodwill au moment de l'acquisition et son évaluation dans les années subséquentes comptent parmi les questions les plus complexes que les personnes impliquées dans la préparation et dans la vérification des états financiers ont à traiter.

4.3 LA DÉPRÉCIATION D'ACTIFS NON COURANTS

L'amortissement d'une immobilisation traduit globalement l'utilisation de cet actif pour générer des produits. Trop souvent, la notion d'amortissement est confondue avec celle de perte de valeur. Dans les faits, il peut arriver que le lien soit imparfait entre l'utilisation d'un actif et la charge d'amortissement figurant dans l'état du résultat net. C'est ainsi que, dans certaines circonstances, la valeur nette de l'actif apparaissant dans l'état de la situation financière (soit le coût moins l'amortissement cumulé) peut être supérieure à ce que vaut réellement l'actif. C'est pourquoi il importe de s'interroger régulièrement sur le solde non amorti des immobilisations. Il faut s'assurer que les montants présentés dans l'état de la situation financière ne sont pas supérieurs aux avantages futurs que ces actifs peuvent procurer.

Les immobilisations doivent apparaître dans l'état de la situation financière **au moindre de leur valeur comptable** (coût amorti ou montant réévalué amorti) **et de leur valeur recouvrable**[9].

Au moins une fois par an, à la date de clôture, une entité doit estimer, à partir d'informations provenant de sources internes (prévisions de rentrées de fonds, obsolescence,

8 L'actif net peut simplement être défini comme la différence entre l'actif et le passif. C'est ainsi qu'on désigne parfois les capitaux propres. Consultez la section 2.1.2 du chapitre 2 à la page 22.

9 La valeur recouvrable est définie comme le montant le plus élevé entre la juste valeur de l'immobilisation – après déduction des coûts de vente – et sa valeur d'utilité. Cette dernière représente la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus de l'actif (les flux de trésorerie estimés pour l'avenir et exprimés en dollars d'aujourd'hui).

etc.) et externes (effondrement de marché, etc.), s'il existe des indices montrant que certains de ses actifs ont **perdu de la valeur** ou, autrement dit, se sont **dépréciés**.

Les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée doivent être soumises à un **test de dépréciation** lorsqu'un événement ou un changement de situation (comme une variation de la valeur sur le marché de l'actif) indique que l'entité pourrait ne pas être en mesure d'en recouvrer la valeur comptable. Pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et le goodwill, le test doit être effectué au moins une fois par an, ou plus fréquemment si un événement ou un changement de situation amène l'entreprise à penser qu'elle ne serait pas en mesure d'en recouvrer la valeur comptable.

Lors de ce test, il faut déterminer la valeur recouvrable de l'actif et la comparer avec sa valeur comptable. Si cette dernière excède la valeur recouvrable, la perte de valeur doit être constatée dans le résultat net de l'exercice en cours. Lors de la réduction de la valeur d'un actif immobilisé, la valeur comptable ajustée qui en résulte devient la nouvelle valeur de base de l'actif en question. Celle-ci doit ensuite être amortie de manière logique et systématique. Il est fréquent que la réduction de valeur nécessite une révision de la durée d'utilité estimative ou du mode d'amortissement. Toutefois, ces révisions ne s'appliquent qu'une fois la réduction de valeur comptabilisée.

Lorsqu'une réduction de valeur est constatée durant l'exercice, l'information apparaît par voie de note complémentaire aux états financiers. On y indique, en particulier, quel actif a fait l'objet d'une dépréciation ainsi que les faits et les circonstances qui l'expliquent.

Par ailleurs, il est possible de réduire le montant de la dépréciation d'une immobilisation reconnue antérieurement ou de l'annuler. Dans ce cas, la dépréciation est dite réversible. Ainsi, un terrain dont le coût était de 300 000 $ et qui a été déprécié à 100 000 $ (générant l'enregistrement d'une charge de 200 000 $ dans l'état du résultat net) pourrait, dans un exercice ultérieur, retrouver sa valeur initiale de 300 000 $ (générant l'enregistrement d'un produit dans l'état du résultat net), **mais sans jamais dépasser ce coût initial**.

Le **TABLEAU 4.4** à la page suivante résume les règles à suivre pour les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et le goodwill.

TABLEAU 4.4 **La dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation et du goodwill**

Catégorie d'actifs	Charge d'amortissement	Test de dépréciation	Perte de valeur réversible
Immobilisations corporelles	Oui	Oui, s'il existe un indice que l'actif s'est probablement déprécié.	Oui
Actifs au titre de droits d'utilisation			
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée			
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	Non	Oui, s'il existe un indice que l'actif s'est probablement déprécié, au moins une fois par an.	Oui
Goodwill			Non

POINTS CLÉS

- Les actifs non courants correspondent à ce dont dispose l'entreprise pour une période relativement longue (plus d'une année).
- Les principaux actifs non courants sont :
  - Les immobilisations corporelles : biens matériels acquis par l'entreprise pour être utilisés dans son activité ;
  - Les actifs au titre de droits d'utilisation : actifs loués par l'entreprise pour être utilisés dans son activité ;
  - Les immobilisations incorporelles : biens identifiables nécessaires au bon fonctionnement de l'entreprise qui n'ont pas de substance physique ;
  - Les placements : actifs provenant de l'affectation de sommes d'argent par l'entreprise à l'achat de valeurs mobilières ou immobilières ;
  - Le goodwill : actif incorporel créé lorsqu'une entreprise en acquiert une autre. Il représente l'excédent du prix payé pour acquérir une entreprise par rapport à la juste valeur des éléments identifiables composant l'actif net de cette entreprise à la date d'acquisition.
- Les immobilisations sont évaluées à leur coût au moment de leur acquisition. Le coût inclut le prix d'achat de l'immobilisation, mais aussi tous les frais engagés jusqu'à ce que l'immobilisation soit prête à être utilisée.
- Les immobilisations sont ensuite évaluées en utilisant le modèle du coût ou le modèle de la réévaluation. Le modèle du coût est le modèle le plus utilisé.

- Selon le modèle du coût, l'entreprise comptabilise l'immobilisation à son coût d'acquisition, puis diminue sa valeur tout au long de sa durée d'utilité.
- L'amortissement est le mécanisme qui permet de répartir le coût ou la valeur d'une immobilisation sur sa durée d'utilité.
- Les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amorties.
- Il existe trois modes d'amortissement : le mode linéaire, le mode dégressif et le mode des unités d'œuvre. Le mode linéaire est le plus utilisé.
- Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et le goodwill doivent faire l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an.
- Il existe deux grandes catégories de placements : les placements non stratégiques, acquis pour « faire de l'argent », et les placements stratégiques, acquis pour développer des relations d'affaires.

CHAPITRE 5

L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE : LES PASSIFS NON COURANTS ET LES CAPITAUX PROPRES

SOMMAIRE

5.1 Les passifs non courants 121
- **5.1.1** Les emprunts à long terme 123
- **5.1.2** Les obligations locatives 128
- **5.1.3** Les provisions 128
- **5.1.4** Les passifs au titre des prestations définies 132
- **5.1.5** Les impôts différés 133

5.2 Les capitaux propres 139
- **5.2.1** Le capital-actions 140
- **5.2.2** Les résultats non distribués 142
- **5.2.3** Les autres composantes des capitaux propres 142
- **5.2.4** Les participations ne donnant pas le contrôle 143

5.3 Quelques éléments d'analyse 145

Points clés 148

Objectifs d'apprentissage

À la fin de ce chapitre, vous pourrez :

- Expliquer ce qu'est un passif non courant ;
- Repérer les principaux passifs non courants dans l'état de la situation financière ;
- Décrire les principaux passifs non courants ;
- Définir les capitaux propres ;
- Repérer les principaux postes composant les capitaux propres dans l'état de la situation financière ;
- Présenter les principaux postes des capitaux propres ;
- Identifier la structure de financement d'une entreprise.

Dans ce chapitre, nous proposons de conclure l'étude de l'état de la situation financière bien entamée dans les deux chapitres précédents. Dans le chapitre 3, nous avons examiné les actifs et les passifs courants, très liés à l'activité et qu'il est pertinent d'analyser conjointement, car les besoins en lien avec l'exploitation reflétés par les actifs courants devraient idéalement être couverts par des financements à court terme traduits dans les passifs courants. Dans le chapitre 4, nous avons examiné les actifs non courants, c'est-à-dire les investissements réalisés par l'entreprise pour assurer sa pérennité ou, autrement dit, son fonctionnement à plus long terme. Ces investissements à long terme appellent logiquement des financements à long terme. Ces derniers apparaissent, dans l'état de la situation financière, à la fois dans les **passifs non courants**, s'il s'agit de financements **externes**, c'est-à-dire obtenus de tiers autres que les propriétaires de l'entreprise, et dans les **capitaux propres**, s'il s'agit des financements **internes**, c'est-à-dire obtenus des propriétaires de l'entreprise.

Dans ce chapitre, nous nous pencherons successivement sur les passifs non courants les plus importants, puis sur les composantes des capitaux propres, avant de terminer avec quelques éléments d'analyse.

5.1 LES PASSIFS NON COURANTS

Comme discuté au chapitre 3, alors que les passifs courants représentent les obligations que l'entreprise doit honorer au cours de l'année qui suit la date de l'état de la situation financière ou au cours du cycle normal d'exploitation, s'il excède un an, les passifs non courants représentent toutes les autres obligations. La distinction dans l'état de la situation financière entre les obligations à court terme et à long terme permet aux utilisateurs des états financiers de repérer aisément ce qui donnera lieu à des sorties de ressources dans des délais relativement courts, par rapport à ce qui provoquera des sorties de ressources à plus longue échéance.

Alors que les passifs courants regroupent les financements externes liés aux activités d'exploitation, les passifs non courants comprennent les financements externes mobilisés par l'entreprise dans le cadre de ses activités d'**investissement**. De la même façon que les actifs non courants, les passifs *non courants* sont définis **par opposition aux passifs courants**. Parfois appelés « **passifs à long terme** », ils représentent toutes les obligations par lesquelles l'entreprise est liée, mais qui ne donneront pas lieu à une sortie de ressources dans l'année qui suit la date de l'état de la situation financière (ou au cours du cycle normal d'exploitation, s'il excède un an).

À titre d'exemple, il peut s'agir :

- De la part d'un emprunt fait auprès d'une institution financière qui est à rembourser dans plus d'un an (dans 2, 3, 4, 5 ans…) ;
- D'une sortie de ressources probable, dans plus d'un an, en lien avec un litige ;
- De sommes reçues de clients pour des services qui seront rendus dans plus d'un an.

CAS RÉELS

Jetons un coup d'œil sur un exemple réel pour avoir une idée de ce à quoi peuvent ressembler les passifs non courants tels que présentés par les entreprises. Un extrait de l'état de la situation financière figurant dans le rapport annuel 2022 de Couche-Tard (voir l'**EXEMPLE 5.1**) nous apprend qu'au 24 avril 2022, les passifs non courants de Couche-Tard représentaient 65 % du total des passifs ([5 963,6 + 3 049,5 + 577,0 + 85,8 + 34,1 + 243,9 + 1 182,7] /17 154,0). Parmi ces passifs non courants, classés, encore une fois, **selon leur nature**, ce sont la dette à long terme et les obligations locatives qui sont les plus significatives, avec respectivement une proportion de 35 % et de 18 % des passifs totaux.

EXEMPLE 5.1 Alimentation Couche-Tard inc. – Extrait de l'état de la situation financière présenté dans le rapport annuel 2022

Bilans consolidés
Au 24 avril 2022 et au 25 avril 2021
(en millions de dollars américains)

	Notes	**2022**	2021
[...]		**$**	$
Passifs			
Passifs à court terme			
Créditeurs et charges à payer	*20*	**5 256,1**	3 994,3
Provisions à court terme	*24*	**144,7**	154,6
Autres passifs financiers à court terme	*13 et 30*	**85,2**	26,6
Impôts sur les bénéfices à payer		**103,1**	155,6
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	*5*	**1,5**	91,9
Portion à court terme de la dette à long terme	*13 et 21*	**1,4**	1 107,3
Portion à court terme des obligations locatives	*13*	**425,4**	419,4
		6 017,4	**5 949,7**
Dette à long terme	*13 et 21*	**5 963,6**	5 282,6
Obligations locatives	*13*	**3 049,5**	2 792,7
Provisions à long terme	*24*	**577,0**	631,0
Passif au titre des prestations constituées	*29*	**85,8**	98,1
Autres passifs financiers à long terme	*13, 23 et 30*	**34,1**	79,6
Crédits reportés et autres éléments de passifs	*25*	**243,9**	251,3
Impôts différés	*11*	**1 182,7**	1 128,6
		17 154,0	**16 213,6**
Capitaux propres			
Capital-actions	*26*	**639,9**	670,6
Surplus d'apport		**25,8**	23,6
Bénéfices non répartis		**12 521,0**	12 017,8
Cumul des autres éléments du résultat global	*28*	**(749,1)**	(531,1)
		12 437,6	**12 180,9**
		29 591,6	**28 394,5**

Les passifs non courants

Source : Alimentation Couche-Tard inc. (2022), Rapport annuel 2022 – Jouer pour gagner, p. 83, https://corpo.couche-tard.com/wp-content/uploads/2022/07/ACT-Rapport-annuel-2022-FR-web-final.pdf.

Même si les choix en matière de financement varient d'une entreprise à l'autre (nous reviendrons sur ce point à la fin du chapitre), il reste possible de dresser un portait global des éléments qui composent les passifs non courants. Dans les sections suivantes, nous nous pencherons sur les principaux passifs non courants, à savoir les **emprunts à long terme**, les **obligations locatives**, les **provisions**, les **passifs au titre des prestations définies** et les **impôts différés**.

5.1.1 Les emprunts à long terme

De façon générale, un emprunt est un passif financier qui implique que l'entreprise reçoit des fonds d'un ou de tiers qui ne font pas partie des propriétaires de l'entreprise (par exemple, une institution financière) et s'engage à rembourser ces fonds à une date ultérieure, généralement avec intérêts. Il s'agit d'un emprunt à long terme lorsque son remboursement s'étale sur plus de 12 mois après la date de fin d'exercice.

Un emprunt à long terme, parfois aussi appelé « **dette à long terme** », peut prendre différentes formes, souvent liées aux dispositions prévues dans le contrat d'emprunt.

Il arrive, par exemple, que l'emprunt à long terme soit **garanti** par des biens fonciers (terrains ou immeubles), des biens matériels (mobilier, machines, matériel de bureau) ou des titres détenus par l'emprunteur (placements non courants). L'emprunt est alors appelé « **emprunt hypothécaire** ». L'hypothèque garantit au prêteur qu'il sera payé, même s'il doit l'être au prix d'une vente forcée des biens hypothéqués, dans le cas où l'emprunteur ne remplit pas ses obligations.

L'**emprunt obligataire** est une autre forme d'emprunt à long terme, qui apparaît lorsque l'entreprise émet des titres appelés « **obligations** » afin d'obtenir des fonds auprès des marchés financiers. Contrairement aux actions, qui représentent une participation dans l'entreprise, les obligations représentent une dette envers les investisseurs.

APPROFONDISSEMENT

L'entente contractuelle sur laquelle repose l'emprunt obligataire prévoit que l'émetteur des obligations (l'entreprise) verse aux investisseurs des intérêts réguliers sur le capital emprunté selon un taux d'intérêt prédéterminé. Ce versement d'intérêt, calculé sur un taux fixe ou variable, est également appelé « coupon ».

À une date prédéterminée arrive ensuite l'échéance de l'emprunt, et l'émetteur des obligations doit alors procéder au remboursement intégral de la somme empruntée. L'entente contractuelle exige parfois que le paiement intégral du capital à l'échéance soit garanti par des biens de l'emprunteur afin que les créanciers obligataires aient la certitude d'être remboursés.

Présentation et évaluation dans les états financiers

En raison de l'obligation qu'ont les entreprises de distinguer le courant et le non-courant dans leur état de la situation financière, le montant *total* de la dette à long terme présenté dans le passif – qui correspond au montant total de l'emprunt restant à

rembourser – est séparé en **partie courante de la dette à long terme (passif courant)** et en **dette à long terme (passif non courant)**.

L'**APPLICATION 1** illustre ce que nous venons d'expliquer.

APPLICATION 1 Présentation d'un emprunt hypothécaire

Le 1er janvier 20X1, Éco-logique a acheté un composteur industriel au coût de 180 000 $. Cet équipement sera utilisé pour transformer des déchets organiques en fertilisant, qui sera ensuite vendu. Afin de financer l'acquisition de la machine, l'entreprise a contracté un emprunt hypothécaire de 150 000 $. Le montant résiduel (soit 30 000 $) a été payé avec la trésorerie dont disposait l'entreprise.

Selon les termes du contrat[1] d'emprunt, Éco-logique s'engage à :

- Effectuer un remboursement de capital (qui correspond au montant emprunté) de 1 250 $ à la fin de chaque mois pendant 10 ans ;
- Payer des intérêts mensuellement à raison d'un taux annuel de 5 % ;
- Offrir le composteur en garantie à la banque.

À la signature du contrat

Au moment de l'acquisition de l'équipement, les impacts dans l'identité fondamentale sont les suivants (dans l'identité fondamentale, nous ne nous préoccupons pas des règles de présentation, qui ne sont pertinentes qu'au moment d'établir les états financiers) :

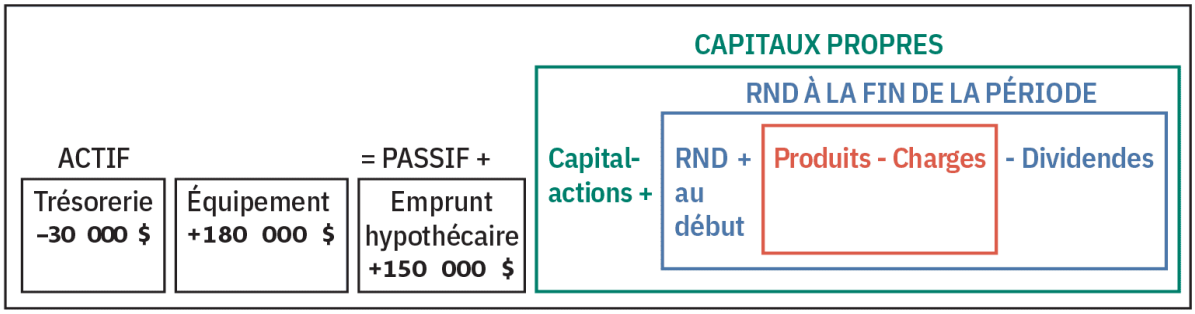

Présentation dans l'état de la situation financière au 1er janvier 20X1

Les règles de présentation des états financiers imposent de distinguer la portion courante de la portion non courante du passif.

Éco-logique remboursant 1 250 $ du capital de l'emprunt chaque mois, le total du capital que l'entreprise devra rembourser au cours de la prochaine année (de janvier 20X1 à décembre 20X1 inclusivement) est de 15 000 $ (1 250 $ × 12 mois). Le reste du montant emprunté (150 000 $ – 15 000 $, soit 135 000 $) correspond à du passif non courant.

1 À des fins pédagogiques, nous simplifions ici les modalités de remboursement d'un emprunt. En réalité, certains contrats prévoient d'autres modalités de remboursement, avec, par exemple, des versements fixes chaque mois. Dans cette situation, la répartition entre le remboursement de l'emprunt et le paiement des intérêts est différente à chaque versement (la partie remboursement de l'emprunt augmente avec le temps, alors que la partie paiement des intérêts diminue).

Passif courant
Portion courante de la dette hypothécaire 15 000 $

Passif non courant
Portion non courante de la dette hypothécaire 135 000 $

Au moment des versements mensuels

Il est important de souligner que le remboursement du capital et le paiement des intérêts ont des impacts différents dans l'identité fondamentale. Le remboursement du capital fait diminuer la trésorerie (un paiement est effectué) et, parallèlement, le montant de l'emprunt restant à rembourser (après avoir remboursé une partie de l'emprunt, il est logique que le montant restant à rembourser diminue). **Le remboursement de l'emprunt n'est pas une charge**. Ce sont **les intérêts payés sur l'emprunt qui constituent une charge**. Ainsi, le paiement des intérêts fait également diminuer la trésorerie, mais la contrepartie est cette fois l'enregistrement d'une charge.

Par exemple, le premier remboursement et le premier paiement des intérêts (150 000 $ x 5 % / 12 = 625 $) se traduisent de la manière suivante dans l'identité fondamentale[2] :

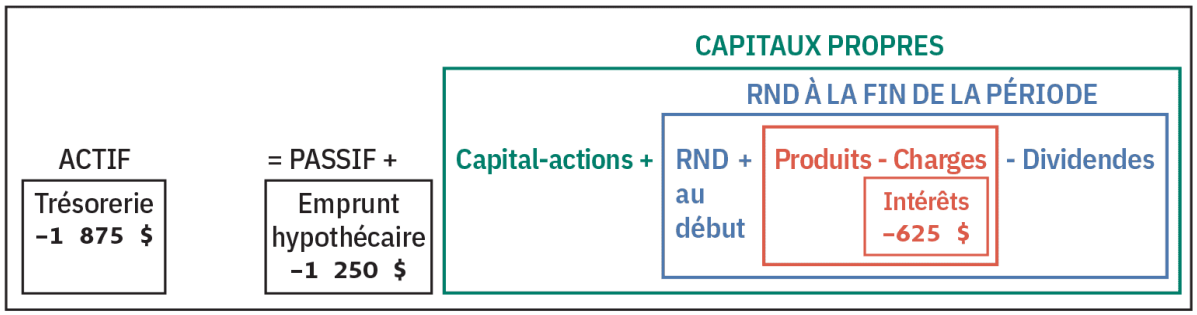

À la fin de l'exercice 20X1

Au 31 décembre 20X1, la direction d'Éco-logique confirme que tous les versements mensuels (capital et intérêts) ont été effectués au cours de l'exercice. En soustrayant le total des remboursements effectués au cours de l'exercice du montant initial de l'emprunt, nous obtenons un **solde total de l'emprunt au 31 décembre 20X1** égal à **135 000 $** (150 000 $ – 15 000 $).

Les sommes exigibles sur le capital de l'emprunt de janvier 20X2 à décembre 20X2 (12 prochains mois) totalisent 15 000 $ (1 250 $ × 12 mois). Le reste du montant de l'emprunt encore à rembourser (135 000 $ – 15 000 $) sera classé à titre de passif non courant. Le passif non courant au 31 décembre 20X2 sera donc constitué du montant initial de la

2 Pour les versements suivants, les postes touchés sont les mêmes, mais les montants enregistrés dans le poste de charge « Intérêts » et dans le poste « Trésorerie » sont de plus en plus petits, puisque les intérêts calculés sur le montant de l'emprunt restant à rembourser, qui diminue chaque mois avec le remboursement de 1 250 $, décroissent eux aussi mois après mois.

dette (150 000 $) diminué des paiements qui ont déjà été effectués en 20X1 (15 000 $) et diminué des paiements exigibles au cours de la prochaine année (15 000 $).

Dans l'état de la situation financière au 31 décembre 20X1, voici ce que nous retrouverons relativement à la dette contractée :

Passif courant	
Portion courante de la dette hypothécaire	15 000 $
Passif non courant	
Portion non courante de la dette hypothécaire	120 000 $

Dans notre exemple, il n'y a pas d'« intérêts à payer » (voir le chapitre 3) à faire apparaître au 31 décembre 20X1, car tous les intérêts de l'année 20X1 ont été payés à cette date.

Dans le cas où une entreprise doit faire apparaître des « intérêts à payer » dans l'état de la situation financière, ils **ne sont pas inclus dans le montant de l'emprunt**. Il est important aussi de souligner qu'en vertu du principe de rattachement des charges aux produits, les intérêts ne sont considérés comme une charge (et un passif s'ils n'ont pas été payés) que si la période à laquelle ils sont rattachés est passée. Les intérêts qui seront acquittés par l'entreprise au cours des prochaines années ne doivent pas être comptabilisés « par avance » dans les états financiers.

Les notes aux états financiers renseignent également les utilisateurs des états financiers sur le détail de la dette à long terme.

CAS RÉELS

Dans l'**EXEMPLE 5.2**, nous vous présentons un extrait de la note 24 du Document d'enregistrement universel du groupe Air Liquide, leader mondial des gaz, technologies et services pour l'industrie et la santé, pour l'exercice 2022.

En examinant les données présentées, nous observons que l'entreprise présente la dette en deux parties, soit une colonne pour la portion courante (à acquitter dans les 12 mois suivant la fin de l'exercice) et une portion non courante (le montant résiduel). L'entreprise présente également les emprunts et les dettes financières par nature. Les sommes reçues à la suite d'émissions d'obligations et de la part de prêteurs privés, qui totalisent 10 539,7 millions d'euros au 31 décembre 2022, représentent près de 87 % de ces passifs, ce que justifie l'entreprise dans le premier paragraphe présenté sous le tableau.

EXEMPLE 5.2 Air Liquide – Extrait de la note 24 présentée dans le Document d'enregistrement universel 2022

La dette nette du groupe Air Liquide se décompose comme suit :
(en millions d'euros)

	2021			2022		
	Valeurs au bilan			Valeurs au bilan		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
	€	€	€	€	€	€
Obligations et placements privés	9 660,0	1 446,7	11 106,7	9 332,8	1 206,9	10 539,7
Programmes de papier commercial		244,4	244,4		130,6	130,6
Dettes bancaires et autres dettes financières	773,7	495,0	1 268,7	760,5	665,1	1 425,6
Options de vente accordées aux actionnaires minoritaires	72,6	2,5	75,1	75,5	1,3	76,8
Total Emprunts et dettes financières (A)	**10 506,3**	**2 188,6**	**12 694,9**	**10 168,8**	**2 003,9**	**12 172,7**
Prêts à moins d'un an		66,0	66,0		35,3	35,3
Titres de placements à court terme		187,1	187,1		267,0	267,0
Disponibilités		1 993,5	1 993,5		1 609,1	1 609,1
Total Trésorerie et équivalents de trésorerie (B)		**2 246,6**	**2 246,6**		**1 911,4**	**1 911,4**
DETTE NETTE (A) – (B)	**10 506,3**	**(58,0)**	**10 448,3**	**10 168,8**	**92,5**	**10 261,3**

Conformément à la politique du Groupe de diversification des sources de financement, les émissions obligataires et les placements privés constituent la première source de financement et représentent 87 % de la dette brute au 31 décembre 2022. Les encours d'émission s'élèvent à 10,5 milliards d'euros à la fin 2022.

L'encours de papier commercial s'élève à 0,1 milliard d'euros au 31 décembre 2022, en légère baisse par rapport à la fin 2021.

La dette brute baisse de 0,5 milliard d'euros. La dette obligataire diminue de 0,7 milliard d'euros, malgré un effet de change défavorable pour 0,2 milliard d'euros. En effet, les émissions obligataires arrivées à échéance en 2022 n'ont été que partiellement renouvelées. Par ailleurs, la dette bancaire a augmenté de 0,2 milliard d'euros principalement en Chine, à Taïwan, à Singapour et en Inde.

En 2022, une émission obligataire a été réalisée par la société Air Liquide Finance, et garantie par L'Air Liquide S.A. : il s'agit d'une émission obligataire publique de 600 millions d'euros, réalisée le 9 septembre 2022 dans le cadre du programme EMTN, à échéance du 16 septembre 2032, à un rendement actuariel fixe de 2,982 % (coupon à 2,875 %).

En contrepartie, Air Liquide Finance a remboursé :

- une émission obligataire de 2015 sur le marché taïwanais (Formosa), d'un montant de 500 millions de renminbis (69 millions d'euros équivalents) le 23 janvier 2022 ;
- une émission obligataire de 2016 du programme EMTN, d'un montant de 300 millions d'euros le 18 avril 2022 ;
- une émission obligataire de 2016 du programme EMTN, d'un montant de 500 millions d'euros le 13 juin 2022 ;

- un placement privé de 2012 d'un montant de 400 millions de dollars américains (353 millions d'euros équivalents) le 13 septembre 2022 ;
- un placement privé de 2014 d'un montant de 130 millions de francs suisses (126 millions d'euros équivalents) le 19 septembre 2022.

Source : Air Liquide (2022), Document d'enregistrement universel 2022, extrait de la note 24 des comptes consolidés, p. 296-297, https://www.airliquide.com/sites/airliquide.com/files/2023-04/air-liquide-document-enregistrement-universel-2022-accessible.pdf.

5.1.2 Les obligations locatives

Comme nous l'avons vu au chapitre 4, les normes IFRS imposent, en vertu du principe de prééminence de la substance sur la forme, qu'un contrat de location s'étendant sur une période de plus de 12 mois donne lieu à la reconnaissance d'un actif et d'un passif. L'idée est que ce type de contrat représente une forme de financement. Une exception peut s'appliquer si le bien loué est de faible valeur. L'**actif** loué comptabilisé comme « actif au titre de droits d'utilisation » (vu au chapitre 4) **représente l'avantage économique** dont l'entreprise bénéficiera pendant la durée du contrat. Quant au **passif,** il **correspond à la dette économique**, et non légale, que le locataire contracte lorsqu'il loue une immobilisation.

Présentation et évaluation dans les états financiers

Le **passif en lien avec les contrats de location est généralement appelé « obligations locatives »**. Ces dernières se répartissent entre le **passif courant, pour les sommes à payer dans les 12 prochains mois** en vertu du contrat, et le **passif non courant, pour le montant résiduel**.

Les impacts comptables sont multiples lorsqu'il est question de traiter ce type de contrat. Nous les résumons ainsi :

- Au début du contrat
  - Comptabilisation d'un actif et d'un passif
- Au cours du contrat
  - Amortissement de l'actif conformément aux politiques de l'entreprise pour cette catégorie d'actif
  - Diminution du passif au fur et à mesure des versements de loyers
  - Comptabilisation des charges d'intérêts implicites au contrat
- À la fin du contrat
  - Les valeurs de l'actif et du passif initialement comptabilisés sont ramenées à 0 (l'actif est entièrement amorti et le passif est totalement réglé).

5.1.3 Les provisions

Une provision est un **passif**, puisqu'il s'agit d'une **obligation que l'entreprise doit honorer, mais dont le montant précis ou la date de réalisation sont incertains**. La provision est utilisée pour refléter les coûts futurs que l'entreprise s'attend à prendre

en charge, tels que des garanties[3], des litiges, des restructurations ou encore des obligations environnementales.

Pour apparaître parmi les passifs à l'état de la situation financière, la provision doit refléter une **obligation actuelle** à l'égard d'un tiers (c'est-à-dire que l'entreprise a créé chez un tiers une attente fondée qu'elle assumera une responsabilité). L'obligation peut être **explicite** (découlant, par exemple, d'un contrat) ou **implicite** (découlant des usages ou des pratiques passées de l'entreprise). Elle doit **résulter d'un événement passé** (la situation créant l'obligation pour l'entreprise a déjà eu lieu) et provoquer **une sortie de ressources probable ou certaine de l'entreprise au bénéfice de ce tiers.** Si l'une de ces conditions fait défaut (l'obligation est, par exemple, potentielle, la sortie de ressources est finalement peu probable ou l'entreprise est dans l'impossibilité d'avoir une estimation fiable du montant de l'obligation), l'entreprise n'est pas tenue d'inscrire une provision. Elle peut mentionner l'événement en note (considéré comme passif éventuel) ou encore choisir de ne rien révéler (si l'événement est jugé comme peu significatif).

Présentation et évaluation dans les états financiers

En fonction de l'estimation du moment où les coûts devront être assumés, les provisions peuvent être classées dans les passifs courants ou dans les passifs non courants.

CAS RÉELS

L'**EXEMPLE 5.3** présente la note 25 des états financiers de EssilorLuxottica, groupe franco-italien, leader dans la conception, la production et la commercialisation de verres ophtalmiques, d'équipements optiques et de lunettes, pour l'exercice 2022, qui nous informe sur les éléments expliquant la constitution d'une provision.

EXEMPLE 5.3 EssilorLuxottica S.A. – Extrait de la note 25 sur les provisions présentée dans le Document d'enregistrement universel 2022

Note 25. Provisions (courantes et non courantes)
Les provisions aux 31 décembre 2022 et 2021 se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	31 décembre 2022	Retraité 31 décembre 2021
	€	€
Provisions pour garanties	136	134
Provisions pour litiges	208	248
Provisions auto-assurance	28	27
Provisions pour restructurations et autres risques	213	206
Total provisions	**585**	**616**

3 Nous nous référons ici aux garanties qui procurent l'assurance que les produits vendus par l'entreprise sont conformes aux spécifications convenues. Les autres types de garanties (par exemple, celles pouvant être achetées séparément par le client et qui offrent, en plus de l'assurance de conformité, un service distinct au client) ne donnent pas lieu à la comptabilisation d'une provision (elles sont plutôt assimilées à une vente de service).

dont provisions courantes	*283*	*373*
dont provisions non courantes	*302*	*243*

Source : EssilorLuxottica S.A. (2022). Document d'enregistrement universel 2022, note 25, p. 244, https://www.essilorluxottica.com/fr/cap/content/77886/.

En étudiant le tableau qui nous est présenté, nous apprenons que la société a constitué quatre différents types de provisions non courantes pour couvrir les coûts futurs attendus pour les garanties offertes aux clients, les litiges, l'auto-assurance et les restructurations. Le tableau présente également la distinction entre les coûts futurs attendus au cours des 12 mois qui suivront la fin de l'exercice financier (provisions courantes) et les coûts futurs estimés au cours des mois subséquents (provisions non courantes).

* * *

En nous penchant sur les états financiers de Couche-Tard pour l'exercice 2022, nous pouvons voir le détail des provisions constituées par l'entreprise, présenté dans l'**EXEMPLE 5.4**.

EXEMPLE 5.4 Alimentation Couche-Tard inc. – Extrait de la note 24 sur les provisions présentée dans le rapport annuel 2022

Note 24. Provisions

Le rapprochement des principales provisions de la société est présenté ci-dessous :

	Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	Provision pour coûts environnementaux	Provision pour indemnités d'accidents de travail	Obligation relative à la responsabilité civile	Autres	Total
	$	$	$	$	$	$
2022						
Solde au début de l'exercice	489,5	155,3	48,3	56,8	35,7	785,6
Acquisitions d'entreprises (note 4)	2,1	–	–	–	3,5	5,6
Passifs engagés	3,6	16,6	28,7	41,3	11,9	102,1
Passifs réglés	(5,4)	(22,9)	(28,0)	(39,0)	(29,7)	(125,0)
Charge de désactualisation	13,0	0,4	0,6	0,2	–	14,2
Renversement de provisions	(2,8)	(0,5)	–	–	–	(3,3)
Révision d'estimations	(40,8)	(2,2)	0,9	2,6	–	(39,5)
Reclassements de passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente (note 5)	4,1	–	–	–	–	4,1
Transferts	–	–	–	–	11,0	11,0
Incidence de la déconsolidation des filiales russes de la société (note 5)	(1,1)	–	–	–	(0,1)	(1,2)

Effet des fluctuations du taux de change	(27,0)	(3,9)	(0,7)	(0,1)	(0,2)	(31,9)
Solde à la fin de l'exercice	435,2	142,8	49,8	61,8	32,1	721,7
Portion à court terme	60,0	51,8	8,5	11,6	12,8	144,7
Portion à long terme	375,2	91,0	41,3	50,2	19,3	577,0

[...]

Coûts environnementaux

La société est assujettie aux diverses lois canadiennes, américaines et européennes portant sur l'entreposage, la manutention et la vente de carburant pour le transport routier et d'autres produits à base de pétrole. La société estime qu'elle respecte, à tous les égards importants, la législation actuelle portant sur l'environnement. La société a un programme continu de formation de ses employés en matière environnementale et effectue des tests préventifs et de réhabilitation des sites en collaboration avec les autorités de réglementation. La société procède également à une évaluation annuelle de ses équipements pétroliers.

Dans la plupart des États américains où la société exerce ses activités, à l'exception de l'Alaska, de la Californie, de la Floride, de l'Iowa, du Maryland, de New York, de l'Oregon, du Texas, de Washington, de la Virginie-Occidentale et du Wisconsin, la société a recours à un fonds de fiducie pour couvrir les frais de certaines mesures de réhabilitation environnementale, déduction faite de la franchise applicable du fonds en fiducie, laquelle varie selon les États. Ces fonds en fiducie fournissent aux exploitants d'installations pétrolières une assurance pour couvrir une partie des frais de nettoyage de certains dégâts environnementaux causés par l'utilisation d'équipements pétroliers. Ces fonds en fiducie sont financés par les frais d'enregistrement des réservoirs de carburant et/ou par des taxes de vente de chacun des États sur la vente de carburant. La société paie les frais d'enregistrement annuel et remet les taxes de vente aux États participants. La couverture d'assurance des fonds en fiducie varie selon les États.

Afin de pourvoir aux coûts environnementaux mentionnés plus haut, la société a comptabilisé une provision pour frais de réhabilitation de sites de 142,8 $ au 24 avril 2022 (155,3 $ au 25 avril 2021). De plus, la société a comptabilisé un montant à recevoir de fonds en fiducie pour réclamations environnementales de 72,7 $ au 24 avril 2022 (73,4 $ au 25 avril 2021), dont un montant de 10,2 $ (9,1 $ au 25 avril 2021) est inclus dans les Débiteurs et 62,5 $ est inclus dans les Autres actifs (64,3 $ au 25 avril 2021).

Source : Alimentation Couche-Tard inc. (2022), Rapport annuel 2022 – Jouer pour gagner, note 24, p. 117-118, https://corpo.couche-tard.com/wp-content/uploads/2022/07/ACT-Rapport-annuel-2022-FR-web-final.pdf.

Ici aussi, l'entreprise fait la distinction entre les coûts futurs qu'elle s'attend à engager au cours des 12 mois qui suivront la fin de l'exercice et les coûts attendus ultérieurement. La portion courante des provisions totalise 144,7 millions de dollars américains, alors que la portion non courante s'élève à 577,0 millions de dollars américains. Dans sa note, la société explique également en détail de quoi est constituée la provision pour coûts environnementaux. Dans le cadre de ses activités, l'entreprise est notamment appelée à « couvrir les frais de nettoyage de certains dégâts environnementaux causés par l'utilisation d'équipements pétroliers ».

5.1.4 Les passifs au titre des prestations définies

Certaines entreprises offrent à leur personnel, en échange des services rendus pendant leur période d'emploi, des avantages, qui peuvent s'étendre au-delà de cette période.

Pour une entreprise, ces avantages constituent des charges importantes. Dans les états financiers, elle doit les **imputer aux exercices pendant lesquels les salariés ont rendu les services leur donnant droit à ces avantages** (conformément au principe de rattachement des charges aux produits) et ainsi constater une charge (et une augmentation de passif) durant chacun des exercices en question. En substance, les régimes d'avantages sociaux font partie de la rémunération du salarié.

Un **régime de retraite** constitue un avantage postérieur à l'emploi. Dans le cadre d'un tel régime, l'employeur *et* l'employé cotisent, c'est-à-dire versent des fonds qui s'accumulent avec le temps, afin que l'employé puisse bénéficier d'une rente (ou prestation) au moment de sa retraite. Il existe plusieurs types de régimes de retraite. Les **régimes de retraite à prestations définies** affectent de manière significative les passifs non courants.

Dans un régime à prestations définies, ce ne sont pas les cotisations qui sont fixées d'avance, mais les rentes (ou prestations) de retraite versées aux salariés. Par exemple, le régime peut garantir une rente de retraite annuelle équivalant à 2 % du salaire moyen gagné durant les trois années de service au cours desquelles l'employé a été le mieux rémunéré, multiplié par le nombre total d'années de service. Ainsi, un employé ayant travaillé 30 ans et reçu un salaire moyen de 50 000 $ les trois dernières années bénéficiera d'une rente de retraite annuelle de 30 000 $ (30 × 2 % × 50 000 $).

APPROFONDISSEMENT

Présentation et évaluation dans les états financiers

Dans les régimes à prestations définies, l'employeur ne s'engage pas à payer des cotisations, mais des prestations. Souvent, le moment du paiement de ces prestations étant très éloigné, la charge de retraite annuelle n'égale pas le montant cotisé au régime. Cette charge est plutôt égale au coût actualisé de la proportion de la rente que l'employé a gagnée par son travail durant l'exercice. En d'autres termes, la charge annuelle équivaut à la somme qu'il faudrait investir aujourd'hui pour que le fonds de retraite dispose d'assez d'argent pour payer annuellement, à compter du départ à la retraite de l'employé, la portion de rente qu'il a gagnée durant l'année, et ce, jusqu'à son décès. Ce montant est estimé par un actuaire, à partir des hypothèses qu'il juge les plus probables en matière de taux de rendement des actifs, de taux de croissance des salaires, de taux de mortalité, de roulement du personnel de l'entreprise, etc. (voir l'**APPLICATION 2** à la page suivante).

L'existence d'un tel régime de retraite donne lieu à la constitution d'actifs et de passifs reliés au régime. D'une part, les fonds cumulés dans le régime de retraite forment ses actifs ; ceux-ci sont évalués à leur juste valeur. D'autre part, un passif est constitué : il s'agit de l'obligation au titre de prestations futures ; cette obligation correspond au coût actualisé de la proportion des rentes cumulée par les employés depuis leur date d'embauche jusqu'à celle de l'état de

la situation financière. La différence entre la valeur des actifs (Actif) et l'obligation constituée (Passif) est présentée à l'état de la situation financière de l'entreprise au titre d'actif net ou de passif net du régime de l'entreprise. Finalement, les réévaluations de juste valeur d'actif et de passif du régime peuvent donner lieu à des écarts entre ce qui était constitué et les nouvelles valeurs. Ces variations[4] (parce qu'elles sont semblables à des variations de juste valeur sur des placements[5]) figurent dans les autres éléments du résultat global (AERG).

APPLICATION 2 **Valeur actuarielle des prestations définies**

La société Jeux en folie a un seul employé, qui compte 10 ans d'ancienneté. Il prendra sa retraite dans 15 ans, et le régime de retraite à prestations définies de l'entreprise lui garantit une rente de retraite égale à 2 % de son salaire de fin de carrière, multiplié par le nombre d'années de service. L'actuaire prévoit que cet employé vivra 12 ans après son départ à la retraite, que le taux d'intérêt à long terme sera de 10 % et que l'employé gagnera un salaire de 50 000 $ au moment de sa retraite.

La valeur actuarielle des prestations définies à ce jour correspond donc au coût actualisé de la proportion des rentes déjà acquise par l'employé. La rente déjà acquise par l'employé est de 10 000 $ (10 ans × 2 % × 50 000 $). Il est donc assuré d'une rente de retraite de 10 000 $ par an. Puisque son espérance de vie est de 12 ans après son départ à la retraite et que le taux d'intérêt est de 10 %, le coût actualisé de cette proportion des rentes s'élève à 16 345 $. Théoriquement, cela signifie que, si le fonds de retraite renferme aujourd'hui 16 345 $ (investis à un taux de 10 %), il contiendra dans 15 ans une somme qui permettra à l'employé de recevoir 10 000 $ par an pendant 12 ans.

5.1.5 Les impôts différés

Les règles comptables et les règles fiscales diffèrent à maints égards, car les objectifs de la comptabilité et de la fiscalité sont aujourd'hui indubitablement différents. Les normes à suivre pour calculer le résultat net (comptable) ont été établies afin de fournir de l'information utile aux utilisateurs des états financiers, alors que les règles fiscales l'ont été dans le but de redistribuer les ressources économiques. En règle générale, le résultat avant impôts (comptable) d'une entreprise est donc différent de son résultat (souvent appelé « revenu ») imposable (fiscal).

Conformément aux principes comptables, le **montant de la charge d'impôts** devant figurer dans l'état du résultat net est calculé à partir du résultat comptable avant impôts. Ce montant diffère du montant de l'**impôt exigible**, c'est-à-dire du montant dû à l'administration fiscale pour la même année. La différence entre le montant calculé sur des bases comptables et le montant calculé sur des bases fiscales est en grande partie

4 Uniquement certains types de variations, comme celles provenant des changements dans les hypothèses, ou certains écarts de rendement.
5 Voir le chapitre 4.

liée à des écarts temporels entre les traitements comptables et fiscaux (par exemple, une immobilisation peut être amortie plus rapidement à des fins fiscales ou un produit différé peut être inclus dans le revenu imposable dès qu'il est reçu en trésorerie). **La différence entre la charge d'impôts calculée dans l'état du résultat net et l'impôt exigible (montant qui sera payé à l'administration fiscale et qui sera déduit de la trésorerie) apparaît au poste « Impôts différés ».** Cette différence peut représenter un actif ou un passif, courant ou non courant.

Présentation et évaluation dans les états financiers

L'impôt sur le revenu des sociétés est calculé en multipliant le revenu imposable par le taux d'imposition auquel l'entreprise est assujettie. Or, le revenu imposable, même s'il est calculé à partir du résultat avant impôts apparaissant dans l'état du résultat net, n'est pas égal à celui-ci (parce que, par exemple, l'amortissement « fiscal » est différent de l'amortissement « comptable »).

Les différences entre la valeur comptable – calculée à partir des règles comptables – et la valeur fiscale – calculée à partir des règles fiscales – d'un élément se résorbent pour la plupart avec le temps et sont ainsi qualifiées de *temporaires*. C'est sur cette idée que repose le traitement qui en est fait dans les états financiers. L'écart temporel qui peut exister entre le moment où un produit est imposable ou une charge est déductible fiscalement et le moment où ces éléments sont enregistrés dans l'état du résultat net donne lieu à l'inscription d'**impôts dits différés** dans l'état de la situation financière. Ainsi, un **passif d'impôts différés** est créé chaque fois qu'un paiement d'impôts est prévu dans l'avenir. Ce passif d'impôts différés apparaît lorsque l'entreprise bénéficie plus rapidement de déductions sur le plan fiscal que sur le plan comptable ou que son résultat comptable inclut des produits qui seront imposés plus tard. Inversement, lorsqu'elle bénéficie moins rapidement de déductions d'un point de vue fiscal ou que son revenu imposable inclut des produits qui n'ont pas encore été enregistrés dans son résultat comptable, un **actif d'impôts différés** est créé, puisqu'une économie d'impôts est prévue ultérieurement. Si le traitement comptable et le traitement fiscal sont définitivement différents (par exemple, dans le cas d'un produit qui ne sera jamais imposable ou d'une charge qui ne sera jamais déductible fiscalement), alors la différence est qualifiée de *permanente* et elle ne génère pas d'impôts différés.

Pour calculer les impôts différés, il faut :

- Comparer la valeur comptable avec la valeur fiscale de chacun des actifs et des passifs à la date de l'établissement des états financiers ; puis
- Déterminer les différences temporaires imposables et les différences temporaires déductibles ; et enfin,
- Calculer les impôts différés en fonction du taux d'imposition en vigueur à cette date.

En résumé :

- Différences temporaires imposables × taux d'imposition = passifs d'impôts différés
- Différences temporaires déductibles × taux d'imposition = actifs d'impôts différés

La différence temporaire la plus fréquente a trait à l'amortissement des immobilisations. Les règles fiscales liées à l'amortissement diffèrent souvent des règles admises en comptabilité. Cependant, qu'il s'agisse de fiscalité ou de comptabilité, le montant total de l'amortissement reste similaire, même s'il est réparti différemment entre les exercices.

Par exemple, si une entreprise achète au prix de 30 000 $ un camion dont la durée d'utilité est estimée à 10 ans et qu'elle utilise le mode de l'amortissement linéaire, la charge d'amortissement annuelle figurant dans les états financiers est de 3 000 $. D'un point de vue fiscal, si le même camion doit être amorti selon le mode de l'amortissement dégressif au taux de 30 % (voir le chapitre 4), alors l'amortissement calculé à des fins fiscales est différent de l'amortissement calculé à des fins comptables, et ce, chaque année pendant 10 ans (et, par conséquent, la valeur comptable et la valeur fiscale du camion diffèrent pendant cette période). Le **TABLEAU 5.1** illustre la différence annuelle entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal, ainsi que son évolution durant la durée d'utilité de l'immobilisation.

TABLEAU 5.1 Différence entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal durant la durée d'utilité de l'immobilisation

	Amortissement		Différence temporaire
Année	**Comptable**	**Fiscal**	
1	3 000 $	9 000 $*	(6 000 $)
2	3 000 $	6 300 $**	(3 300 $)
3	3 000 $	4 410 $	(1 410 $)
4	3 000 $	3 087 $	(87 $)
5	3 000 $	2 161 $	839 $
6	3 000 $	1 513 $	1 487 $
7	3 000 $	1 059 $	1 941 $
8	3 000 $	741 $	2 259 $
9	3 000 $	519 $	2 481 $
10	3 000 $	363 $	2 637 $
Suivantes	0 $	847 $	(847 $)
Total	**30 000 $**	**30 000 $**	**0 $**

* 30 % × 30 000 $
** 30 % × (30 000 $ – 9 000 $)

Quel est le lien entre les différences temporaires et la charge totale d'impôts présentée dans l'état du résultat net ? La charge d'impôts figurant dans les états financiers est constituée de deux montants : les impôts payables au cours de l'exercice, appelés « impôts exigibles », et les impôts différés résultant des différences temporaires (voir l'**APPLICATION 3**).

APPLICATION 3 Impôts sur le résultat

Voici quelques données concernant une société sur une période de trois ans :

	20X1	20X2	20X3
Résultat avant impôts dans l'état du résultat net	200 000 $	200 000 $	200 000 $
Amortissement comptable	20 000 $	20 000 $	20 000 $
Amortissement fiscal	27 000 $	21 000 $	12 000 $
Charge non déductible	5 000 $	5 000 $	5 000 $
Taux d'imposition effectif	40 %	40 %	40 %

Supposons que la société a acquis ses immobilisations au coût de 100 000 $ au début de l'exercice 20X1, et qu'elle n'a fait aucune autre acquisition par la suite.

- Pour 20X1, 20X2 et 20X3, le revenu imposable et les impôts exigibles se calculent de la manière suivante :

	20X1	20X2	20X3
Résultat avant impôts	200 000 $	200 000 $	200 000 $
Plus : Charge non déductible	5 000 $	5 000 $	5 000 $
Résultat avant impôts ajusté, avant différences temporaires	205 000 $	205 000 $	205 000 $
Plus : Amortissement comptable	20 000 $	20 000 $	20 000 $
Moins : Amortissement fiscal	(27 000 $)	(21 000 $)	(12 000 $)
Revenu imposable	198 000 $	204 000 $	213 000 $
Impôts exigibles (40 %)	79 200 $	81 600 $	85 200 $

- En 20X1, la différence de 2 000 $ entre le résultat comptable de 200 000 $ et le revenu imposable de 198 000 $ s'explique comme suit :
  - 5 000 $ différence permanente attribuable à la charge non déductible sur le plan fiscal ;
  - (7 000 $) différence temporaire attribuable à la différence entre les amortissements comptable et fiscal.

La charge d'impôts exigibles pour l'exercice 20X1, c'est-à-dire le montant à verser aux autorités fiscales, est donc de 79 200 $, soit 198 000 $ × 40 %. Dans le calcul de la charge totale d'impôts, nous devons également tenir compte des différences imposables ou déductibles temporaires donnant lieu aux impôts différés. En 20X1, l'entreprise a droit, sur le plan fiscal, à une déduction pour amortissement de 27 000 $, alors que, sur le plan comptable, l'amortissement s'élève à 20 000 $. La valeur comptable des immobilisations est donc supérieure de 7 000 $ à leur valeur fiscale.

	Valeur comptable	Valeur fiscale
Coût	100 000 $	100 000 $
Moins : Amortissement comptable	(20 000 $)	
Moins : Déduction pour amortissement		(27 000 $)
Valeur nette	80 000 $	73 000 $

Dans notre exemple, l'entreprise bénéficie d'une déduction fiscale plus importante lors des deux premières années de vie des immobilisations. Cela signifie qu'elle ne bénéficie d'un avantage fiscal que de manière temporaire et qu'après les deux premières années, elle inclura dans le calcul de son revenu imposable un montant d'amortissement comptable (non déductible) supérieur au montant d'amortissement fiscal (déductible).

Ainsi, pour l'exercice 20X1, l'entreprise paie 2 800 $ de moins en impôts par rapport à ce qu'elle aurait payé s'il n'y avait eu aucune différence entre les valeurs comptable et fiscale des immobilisations [(80 000 $ – 73 000 $) × 40 %]. Mais puisque cette diminution résulte de la différence temporaire entre le traitement comptable et le traitement fiscal de l'amortissement, l'entreprise devra dans le futur verser les sommes qu'elle n'a pas payées en 20X1, d'où l'obligation de comptabiliser un passif (c'est-à-dire une dette) d'impôts différés de 2 800 $.

La charge totale d'impôts présentée à l'état du résultat net de 20X1 sera donc de 82 000 $.

Impôts exigibles	79 200 $
Plus : Impôts différés	2 800 $
Charge d'impôts	82 000 $*

* La charge d'impôts de 82 000 $ correspond au résultat avant impôts ajusté, avant différences temporaires, soit 205 000 $ (voir le tableau à la page précédente), multiplié par le taux d'imposition de 40 %. La charge non déductible ne génère pas d'impôts différés puisqu'elle constitue une différence permanente.

Le même raisonnement s'applique aux deux exercices suivants. Le processus d'établissement du passif d'impôts différés est le suivant :

	Valeur comptable	Valeur fiscale	Différence temporaire	Taux d'imposition	Passifs d'impôts différés
Coût d'acquisition	100 000 $	100 000 $	0 $		
Amortissement – 20X1	20 000 $	27 000 $	7 000 $		
Valeur nette – 20X1	80 000 $	73 000 $	7 000 $	40 %	2 800 $
Amortissement – 20X2	20 000 $	21 000 $	1 000 $		
Valeur nette – 20X2	60 000 $	52 000 $	8 000 $	40 %	3 200 $
Amortissement – 20X3	20 000 $	12 000 $	(8 000 $)		
Valeur nette – 20X3	40 000 $	40 000 $	0 $	40 %	0 $

Il en découle la présentation des éléments suivants dans les états financiers :

	20X1	20X2	20X3
Résultat avant impôts	200 000 $	200 000 $	200 000 $
Charge (économie) d'impôts :			
Impôts exigibles (voir la page précédente pour le calcul)	79 200 $	81 600 $	85 200 $
Impôts différés	2 800 $	400 $**	(3 200 $)***
Charge d'impôts totale	82 000 $	82 000 $	82 000 $
Solde des passifs d'impôts différés (état de la situation financière)	2 800 $	3 200 $	0 $

** Passifs d'impôts différés 20X2 – Passifs d'impôts différés 20X1 = 3 200 $ – 2 800 $
*** Passifs d'impôts différés 20X3 – Passifs d'impôts différés 20X2 = 0 $ – 3 200 $

Les tableaux précédents permettent de noter les faits suivants :

- Dans l'état du résultat net, la charge totale d'impôts est restée constante pour les trois années, bien que les impôts exigibles aient crû pendant la même période ;
- Dans l'état de la situation financière, le solde des impôts différés est nul après la troisième année, puisque les différences sont temporaires, c'est-à-dire qu'elles se résorbent avec le temps.

Comme nous venons de le voir, les impôts différés peuvent émerger en raison des disparités dans le traitement de certains éléments, que ce soit du point de vue comptable ou fiscal. Il existe une autre source d'impôts différés : **le report de pertes fiscales**.

Une entité qui réalise une perte au cours d'une période n'est pas assujettie à l'impôt. De plus, dans une telle situation, les autorités fiscales peuvent lui permettre de récupérer des impôts payés dans le passé ou de réduire les impôts qu'elle devra payer à l'avenir. C'est ce qu'on appelle le « report de pertes ». Au Canada, les autorités fiscales permettent aux entreprises de **reporter une perte fiscale jusqu'à 3 ans dans le passé et jusqu'à 20 ans dans l'avenir**. L'**APPLICATION 4** illustre un cas de report de pertes fiscales.

APPLICATION 4 Report de pertes fiscales

Une entité canadienne enregistre une perte fiscale de 20 000 $ au cours de sa troisième année d'existence. Elle est normalement assujettie à un taux d'imposition de 25 %.

Au cours des deux années précédentes, ses revenus imposables ont été de 5 000 $ et de 10 000 $, respectivement. Elle peut donc recouvrer les impôts qu'elle a versés au gouvernement au cours des deux derniers exercices, soit 3 750 $ (25 % × 15 000 $).

Dans son état de la situation financière, elle inscrit donc un actif d'impôts à recevoir de 3 750 $, également constaté dans son état du résultat net à la rubrique « Recouvrement d'impôts » dû à un report en arrière de perte.

Ayant réalisé une perte fiscale de 20 000 $ et ayant reporté 15 000 $ dans le passé, il lui reste la possibilité de reporter 5 000 $ dans l'avenir. Elle ne peut constater un actif d'impôts différés et un produit correspondant à un recouvrement d'impôts dû à un report dans l'avenir que dans la mesure où il est probable qu'elle pourra disposer de revenus imposables dans le futur.

Dans le cas où l'entité estime improbable qu'elle disposera de bénéfices futurs auxquels ses pertes fiscales pourront être imputées, elle doit attendre que les bénéfices fiscaux se réalisent.

5.2 LES CAPITAUX PROPRES

Précisons tout d'abord que **le terme « capitaux propres » se rapporte aux sociétés par actions**. La plupart des grandes entreprises sont des sociétés par actions mais, comme nous l'avons vu au chapitre 1 (pages 5 à 7), il existe d'autres formes d'entreprises à but lucratif (dont l'objectif est de réaliser un bénéfice), à savoir l'entreprise personnelle, la société de personnes et la coopérative. Les différentes formes juridiques se caractérisent principalement par le degré de responsabilité juridique dévolu à leurs propriétaires (appelés « associés » **dans les sociétés de personnes** et « actionnaires » **dans les sociétés par actions**) ou à leurs membres (dans les coopératives). Dans les sociétés par actions, par exemple, la responsabilité légale des propriétaires est limitée au montant payé pour acquérir leurs actions. En d'autres termes, en cas de défaillance de l'entreprise dans laquelle ils ont investi, les actionnaires ne pourraient pas perdre plus que ce qu'ils ont initialement apporté.

Les capitaux propres peuvent être définis de plusieurs manières. Pour commencer, nous pourrions dire qu'ils représentent ce que l'entreprise doit à ses actionnaires. Si nous revenons à l'identité fondamentale, les capitaux propres peuvent aussi être définis comme la différence entre l'actif et le passif et sont ainsi parfois appelés « actif net ». Ils reflètent le montant résiduel qui reviendrait aux actionnaires si l'entreprise vendait ses actifs (à leur valeur comptable inscrite à l'état de la situation financière) et remboursait ses dettes (également à leur valeur comptable inscrite à l'état de la situation financière). De plus, les capitaux propres représentent une source de financement de l'entreprise, constituée des apports faits par les propriétaires au départ et des résultats générés par l'entreprise qui leur reviennent, mais qu'ils ont choisi de ne pas récupérer pour permettre à l'entreprise de disposer de trésorerie.

Les capitaux propres sont principalement constitués du **capital-actions** et des **résultats non distribués**, mais ils comportent aussi généralement d'autres postes, que nous présenterons brièvement un peu plus loin. Avec les capitaux propres sont souvent également présentées les participations ne donnant pas le contrôle (aussi appelées « intérêts minoritaires »), que nous incluons dans le cas qui suit. Toutefois, nous ne traiterons pas de la variation des différentes composantes des capitaux propres, car nous le ferons dans le chapitre 6, où nous nous pencherons sur l'état des variations des capitaux propres.

CAS RÉELS

La section Capitaux propres de l'état de la situation financière de Loblaw fait apparaître tous les postes que nous allons évoquer par la suite (voir l'**EXEMPLE 5.5**).

EXEMPLE 5.5 Les Compagnies Loblaw Limitée – Extrait de l'état de la situation financière présenté dans le rapport annuel 2022

Bilans consolidés
Au 31 décembre 2022 et au 1er janvier 2022 (correspondant à 2021)
(en millions de dollars canadiens)

	Notes	**Décembre 2022**	Janvier 2022
[...]		**$**	$
Capitaux propres			
Capital social	*22*	**6 686**	6 852
Résultats non distribués		**4 461**	4 591
Surplus d'apport	*25*	**122**	116
Cumul des autres éléments du résultat global		**30**	14
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société		**11 299**	**11 573**
Participations ne donnant pas le contrôle		**157**	164
Total des capitaux propres		**11 456**	**11 737**

Source : Les Compagnies Loblaw Limitée (2022). Rapport annuel 2022 : Vivre bien vivre pleinement, p. 92, https://www.loblaw.ca/fr/investors-reports/.

5.2.1 Le capital-actions

Le poste « Capital-actions », encore appelé « Capital » ou « Capital social », est constitué des **mises de fonds des propriétaires en contrepartie desquelles ils ont reçu des actions** de la société. Ces mises de fonds ont été faites à la création de l'entreprise, mais aussi éventuellement plus tard dans la vie de l'entreprise pour répondre à de nouveaux besoins de financement (par une augmentation de capital).

Il existe **plusieurs types d'actions** qui peuvent conférer à chaque propriétaire des droits ou des privilèges différents. Alors que les **actions ordinaires** donnent à leurs détenteurs le droit de voter et de recevoir un dividende, certaines actions dites **« privilégiées »** peuvent, par exemple, ne pas permettre aux actionnaires de voter, mais leur donner droit à un dividende privilégié.

La composition du capital social est propre à chaque entreprise et peut être détaillée dans l'état de la situation financière, dans l'état des variations des capitaux propres ou encore dans les notes aux états financiers. Cette dernière option est généralement celle retenue par les entreprises, compte tenu du volume d'informations à fournir. L'information présentée comprend notamment :

- Les catégories d'actions et leurs caractéristiques ;
- Le nombre d'actions autorisées et le nombre d'actions émises ;

- La valeur nominale[6] des actions – ou le fait que les actions n'ont pas de valeur nominale – et la valeur totale des actions émises ;
- Le nombre et la valeur des actions rachetées ;
- Les options d'achat d'actions[7].

CAS RÉELS

La note 22 de Loblaw, reproduite dans l'**EXEMPLE 5.6**, présente de nombreuses informations en lien avec les actions de l'entreprise. Nous y trouvons, par exemple, les catégories d'actions ou le nombre d'actions autorisées et émises.

EXEMPLE 5.6 Les Compagnies Loblaw Limitée – Extrait de la note 22 présentée dans le rapport annuel 2022

Note 22. Capital social

Actions privilégiées de premier rang (nombre autorisé – 1,0 million d'actions) Aucune action privilégiée de premier rang n'était en circulation au 31 décembre 2022 et au 1er janvier 2022.

Actions privilégiées de deuxième rang (nombre illimité autorisé) La société a 9,0 millions d'actions privilégiées de deuxième rang, série B, sans droit de vote, à 5,30 %, d'une valeur nominale de 225 millions de dollars en circulation, qui ont été émises pour un produit net de 221 millions de dollars. Ces actions privilégiées sont présentées comme une composante des capitaux propres dans les bilans consolidés.

Actions ordinaires (nombre illimité autorisé) Les actions ordinaires émises sont entièrement libérées et n'ont aucune valeur nominale. Le tableau qui suit présente l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation :

	2022		2021	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	**Nombre d'actions ordinaires**	**Capital social ordinaire**	**Nombre d'actions ordinaires**	**Capital social ordinaire**
		$		$
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	**333 527 369**	**6 643**	347 361 480	6 837
Émises en vue du règlement d'options sur actions (note 25)	**1 487 377**	**100**	1 829 170	116
Rachetées et annulées	**(10 952 138)**	**(254)**	(15 663 281)	(310)
Émises et en circulation à la clôture de la période	**324 062 608**	**6 489**	333 527 369	6 643
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	**(595 495)**	**(12)**	(672 784)	(13)
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR	**(1 172 000)**	**(23)**	(510 000)	(10)
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR (note 25)	**545 217**	**11**	587 289	11

6 Une action avec valeur nominale est une action à laquelle est attribuée une valeur fixe au moment de l'émission originale de la catégorie d'actions.

7 Les options d'achat d'actions (ou *stock options*) permettent d'acheter dans le futur des actions à un prix fixé d'avance. Elles représentent une forme de rémunération allouée à certains employés de l'entreprise (en général, les dirigeants) dans le but d'aligner leurs intérêts avec ceux des actionnaires. Elles ont une influence sur le calcul du résultat par action dilué sur lequel nous reviendrons dans les chapitres 6 et 7.

Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	**(1 222 278)**	**(24)**	(595 495)	(12)
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	**322 840 330**	**6 465**	332 931 874	6 631
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie (note 8)	**328 068 749**		339 097 833	

Source : Les Compagnies Loblaw limitée (2022). Rapport annuel 2022 : Vivre bien, vivre pleinement, p. 130, https://www.loblaw.ca/fr/investors-reports/.

Il est important de noter que la valeur comptable du capital-actions ne correspond généralement pas à sa valeur sur le marché. En effet, le capital-actions reflète la valeur à laquelle les actions ont été émises. Si les actions prennent de la valeur ultérieurement sur le marché, le gain revient aux investisseurs à qui appartiennent les actions.

5.2.2 Les résultats non distribués

Les résultats non distribués, parfois appelés « bénéfices non répartis », sont constitués des **résultats accumulés depuis la création de l'entreprise**, desquels ont été **soustraits[8] les dividendes déclarés**. Le solde des résultats non distribués représente les résultats que les actionnaires ont choisi de ne pas distribuer sous forme de dividendes (ce qui aurait généré une sortie de trésorerie) et donc de « réinvestir », laissant à l'entreprise la possibilité de bénéficier de la trésorerie qui n'a pas été utilisée pour distribuer des dividendes (par exemple, pour effectuer des investissements avec l'objectif d'assurer la croissance et la pérennité de l'entreprise).

Des dispositions légales ou statutaires, ainsi que certaines décisions prises par les propriétaires de l'entreprise, peuvent rendre non distribuable une partie des résultats. Ce type de dispositions ou de décisions vise généralement à restreindre la distribution de dividendes, et donc la sortie de trésorerie correspondante, afin que cette trésorerie puisse être utilisée à d'autres fins. Afin de signifier aux utilisateurs qu'une partie des résultats ne peut être distribuée sous forme de dividendes, il est possible de constituer un poste distinct de capitaux propres, souvent appelé « Résultats non distribués affectés ».

5.2.3 Les autres composantes des capitaux propres

Le capital-actions et les résultats non distribués sont incontestablement les principaux postes des capitaux propres, mais il en existe d'autres que nous présentons brièvement ci-dessous.

8 Certaines autres opérations sur les capitaux propres, comme le rachat et l'annulation d'actions, peuvent aussi influer sur les résultats non distribués.

Le surplus d'apport

Le surplus d'apport correspond aux gains provenant d'opérations réalisées sur les capitaux propres. Il peut s'agir, entre autres, du gain réalisé lorsque des actions sont émises à un prix supérieur à leur valeur nominale.

Le cumul des autres éléments du résultat global

Les capitaux propres comprennent aussi le cumul des autres éléments du résultat global, qui présente l'**effet cumulé** (c'est-à-dire sur plusieurs périodes) des **autres éléments du résultat global (AERG)**. Ces éléments incluent, par exemple, certains gains et pertes latents (c'est-à-dire non réalisés) qui ne sont pas enregistrés dans le résultat net. Dans la présentation de l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global au chapitre 6, nous développerons un peu plus ces éléments.

5.2.4 Les participations ne donnant pas le contrôle

Le poste « Participations ne donnant pas le contrôle » (aussi appelé « Intérêts minoritaires » ou « Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle ») résulte de la consolidation des états financiers de la société mère et de ceux de ses filiales. Il représente la quote-part des filiales n'appartenant pas à la société mère, dans le cas où la société mère « publiante » (celle qui présente les états financiers consolidés) ne détient pas 100 % de ses filiales[9].

Les participations ne donnant pas le contrôle **ne constituent pas une dette exigible,** car elles représentent la quote-part de l'actif net (actif moins passif) des filiales qui ne revient pas à la société mère, mais aux autres actionnaires des filiales. C'est pourquoi leur montant est **généralement inscrit de manière distincte dans la section des capitaux propres, et non dans la section des passifs**. Un poste « Participations ne donnant pas le contrôle » figure également dans l'état du résultat net ; ce poste représente alors la quote-part du résultat ne revenant pas à la société mère (nous y reviendrons dans le chapitre 6).

CAS RÉELS

Dans la section des capitaux propres de MTY présentée dans l'**EXEMPLE 5.7**, il est très facile de distinguer le total des capitaux propres attribuables à la société mère (723 408 milliers de dollars au 30 novembre 2022) du total des capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle (1 218 milliers de dollars au 30 novembre 2022). Ces « intérêts minoritaires » ne représentent que 0,17 % de l'ensemble des capitaux propres.

9 Les raisons et la mise en œuvre de la consolidation ont été expliquées au chapitre 4.

EXEMPLE 5.7 Groupe d'Alimentation MTY inc. – Extrait de l'état de la situation financière présenté dans le rapport annuel 2022

États consolidés de la situation financière
Au 30 novembre 2022 et au 30 novembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)

[...]	*Note*	2022	2021
		$	$
Capitaux propres			
Capitaux propres attribuables aux propriétaires			
Capital-actions	*22*	**302 781**	305 961
Réserves		**17 773**	(18 315)
Bénéfices non distribués		**402 854**	359 993
		723 408	**647 639**
Capitaux propres attribuables aux participants ne donnant pas le contrôle		**1 218**	1 259
		724 626	**648 898**
		2 325 303	**1 904 594**

Source : Groupe d'Alimentation MTY inc. (2022). Création de valeur par une croissance durable : rapport annuel 2022, p. 10 de la partie intitulée « États financiers consolidés de Groupe d'Alimentation MTY inc. » (p. 79 du document PDF), https://mtygroup.com/wp-content/uploads/2023/03/MTY_AR2022-FR_consolidated.pdf.

* * *

La consultation de la note sur les méthodes comptables (voir l'**EXEMPLE 5.8**) permet de constater que MTY ne possède effectivement pas 100 % de toutes ses filiales, ce qui explique l'existence de ces « capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle ».

EXEMPLE 5.8 Groupe d'Alimentation MTY inc. – Extrait de la note 3 présentée dans le rapport annuel 2022

Note 3. Méthodes comptables

Méthode de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Société et des entités (y compris des entités ad hoc) contrôlées par la Société et ses filiales. La Société a le contrôle lorsqu'elle :

- Détient le pouvoir sur l'entité émettrice ;
- Est exposée, ou a le droit, à des rendements variables, en raison de ses liens avec l'entité émettrice ; et
- A la capacité d'exercer son pouvoir de manière à influer sur le montant des rendements qu'elle obtient.

Les principales filiales sont les suivantes :

	Participation aux capitaux propres (%)	
Principales filiales	**2022**	**2021**
MTY Franchising Inc.	100	100
MTY Franchising USA, Inc.	100	100
Kahala Brands Inc.	100	100

BF Acquisition Holdings, LLC	100	100
Built Franchise Systems, LLC	100	100
CB Franchise Systems, LLC	100	100
Papa Murphy's Holdings Inc.	100	100
BBQ Holdings, Inc. (note 6)	100	–
11554891 Canada inc.[1]	70	70
9974644 Canada inc.	65	65

1 Le 3 décembre 2021, la Société a obtenu le contrôle à l'égard de sa participation de 70 % dans 11554891 Canada inc. – voir la note 7.

Source : Groupe d'Alimentation MTY inc. (2022). Création de valeur par une croissance durable : rapport annuel 2022, p. 15 de la partie intitulée « États financiers consolidés de Groupe d'Alimentation MTY inc. » (p. 84 du document PDF), https://mtygroup.com/wp-content/uploads/2023/03/MTY_AR2022-FR_consolidated.pdf.

5.3 QUELQUES ÉLÉMENTS D'ANALYSE

Nous avons regroupé dans ce chapitre l'étude des passifs non courants et des capitaux propres, parce qu'ils constituent tous **des sources de financement à long terme**. Une entreprise peut opter pour des sources de financement externes ou des sources de financement internes. C'est l'observation conjointe des passifs non courants et des capitaux propres qui permet de déterminer les choix de financement effectués par l'entreprise ou, en d'autres termes, d'identifier sa **structure de financement**.

CAS RÉELS

Pour illustrer cette idée, nous vous proposons d'examiner deux exemples réels d'états de la situation financière. L'**EXEMPLE 5.9** présente la section du passif et des capitaux propres de l'état de la situation financière de Lassonde au 31 décembre 2022[10] et l'**EXEMPLE 5.10**, celui de BRP inc. au 31 janvier 2023.

EXEMPLE 5.9 Industries Lassonde inc. – Extrait de l'état de la situation financière présenté dans le rapport annuel 2022

États consolidés de la situation financière
Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021
(en milliers de dollars canadiens)
(audités)

[...]	*Notes*	**2022**	**2021**
		$	$
Passif			
À court terme			
Découvert bancaire		**4 388**	5 028
Créditeurs et charges à payer	*19*	**307 037**	269 115
Impôt exigible		**–**	5 638
Instruments dérivés		**673**	1 102

10 L'état de la situation financière de Lassonde a précédemment été présenté au chapitre 3 (exemple 3.2, p. 37).

Autres passifs à court terme		**5 632**	5 068
Tranche à court terme de la dette à long terme	*20*	**100 821**	84 387
		418 551	**370 338**
Instruments dérivés		**–**	16
Dette à long terme	*20*	**148 574**	91 045
Passif relatif au régime incitatif à long terme		**1 442**	852
Passif relatif aux régimes de retraite	*24*	**523**	413
Passifs d'impôt différé	*10*	**98 058**	91 424
		667 148	**554 088**
Capitaux propres			
Capital-actions	*22*	**46 660**	48 136
Surplus d'apport		**1 360**	1 375
Cumul des autres réserves	*22*	**94 102**	55 760
Résultats non distribués		**735 044**	703 144
Participation ne donnant pas le contrôle	*22*	**60 401**	57 092
		937 567	**865 507**
		1 604 715	**1 419 595**

Source : Industries Lassonde inc. (2022). Rapport des états financiers consolidés 2022, p. 8, https://www.lassonde.com/content/uploads/2023/12/Etats-financiers-ILI-conso-Q4-2022.pdf.

* * *

BRP inc. (pour Bombardier Recreational Products) est une entreprise canadienne spécialisée dans la conception, le développement, la fabrication et la vente de véhicules récréatifs motorisés et de produits marins (motoneiges, motomarines, bateaux, moteurs hors-bord, etc.). Elle commercialise ses produits notamment sous les marques Ski-Doo, Sea-Doo et Can-Am.

EXEMPLE 5.10 BRP inc. – Extrait de l'état de la situation financière présenté dans le rapport annuel 2023

États consolidés de la situation financière
Au 31 janvier 2023 et au 31 janvier 2022
(en millions de dollars canadiens)

[...]	*Notes*	**2023**	**2022**
		$	$
Découvert bancaire		**29,0**	–
Fournisseurs et charges à payer	*14*	**1 548,2**	1 622,9
Provisions	*15*	**544,7**	328,1
Autres passifs financiers	*16*	**90,7**	152,3
Impôt à payer		**81,3**	135,7
Revenus différés		**85,3**	247,9
Tranche courante de la dette à long terme	*17*	**59,4**	103,1
Tranche courante des obligations locatives	*12*	**44,7**	29,4
Total des passifs courants		**2 483,3**	**2 619,4**
Dette à long terme	*17*	**2 730,8**	1 937,4
Obligations locatives	*12*	**152,2**	117,5

Provisions	*15*	**120,5**	86,2
Autres passifs financiers	*16*	**59,8**	34,0
Revenus différés		**141,5**	107,3
Passifs découlant des avantages sociaux futurs du personnel	*18*	**158,0**	220,2
Impôt différé	*28*	**58,9**	22,4
Autres passifs non courants		**19,5**	19,3
Total des passifs non courants		**3 441,2**	**2 544,3**
Total du passif		**5 924,5**	**5 163,7**
Capitaux propres (déficit)		**540,1**	**(132,8)**
Total du passif et des capitaux propres (du déficit)		**6 464,6**	**5 030,9**

Source : BRP inc. (2023). États financiers consolidés – Pour les exercices clos les 31 janvier 2023 et 2022, p. 7, https://brp.gcs-web.com/static-files/597b69bc-3ca3-40a1-997f-0879723c54f4.

* * *

Dans les états financiers de Lassonde pour l'exercice 2022, le passif (au sens où nous l'avons défini au chapitre 2) représente un montant total de 667 148 milliers de dollars. Ce montant correspond à 41,6 % du total des actifs. C'est donc une proportion importante des actifs de l'entreprise qui est financée par des capitaux propres (par différence, 58,4 %). De manière plus spécifique, le passif non courant représente 37 % du passif total. Cela nous indique que bien que l'entreprise soit peu endettée, la majorité de ses obligations entraîneront une sortie de ressources à court terme (418 551/667 148, soit 63 %).

Au 31 janvier 2023, nous observons que les actifs de BRP sont financés à 92 % par le passif total. Les passifs non courants financent à eux seuls 53 % de tous les actifs de l'entreprise. Le poste le plus important des passifs non courants est la dette à long terme, qui représente 79 % des passifs non courants. On constate donc que BRP finance ses actifs en très grande majorité grâce au financement externe.

Cette comparaison entre les deux états financiers nous démontre bien que la structure de financement peut varier d'une entreprise à l'autre. D'une part, Lassonde opte pour un financement des actifs majoritairement basé sur les capitaux propres. Cela veut dire que si la direction avait pour projet de contracter des dettes supplémentaires, le taux d'endettement actuel de l'entreprise (41,6 %) pourrait être un élément qui jouerait en sa faveur dans l'octroi d'un prêt. D'autre part, nous observons que pour BRP, les actifs sont plutôt soutenus par un financement externe, à raison de 92 %. Dans un tel cas, une entreprise doit prêter une attention particulière au coût de la dette, car les fluctuations des taux d'intérêt auront des impacts sur sa profitabilité.

Au chapitre 7, nous aborderons plus en détail ces différents éléments d'analyse. Notamment, nous verrons s'il est systématiquement mauvais pour les actionnaires d'avoir un taux d'endettement très élevé.

POINTS CLÉS

- Les passifs non courants et les capitaux propres représentent respectivement des sources de financement externes et internes pour l'entreprise.
- Les passifs non courants correspondent aux obligations que l'entreprise doit honorer dans un délai supérieur à 12 mois suivant la date à laquelle est présenté l'état de la situation financière.
- Les principaux passifs non courants sont :
  - Les emprunts à long terme : sommes à payer dans plus de 12 mois en remboursement des emprunts à long terme ;
  - Les obligations locatives : montants à payer dans plus de 12 mois relativement aux contrats de location ;
  - Les provisions non courantes : estimations de ce que l'entreprise devra probablement débourser afin d'honorer certains engagements dans plus de 12 mois (par exemple, des garanties prolongées offertes par l'entreprise) ;
  - Les passifs au titre des prestations définies : obligations liées aux régimes de retraite à prestation définie ;
  - Les impôts différés : dettes fiscales à long terme.
- Les capitaux propres représentent ce qu'il resterait de l'entreprise si celle-ci liquidait tous ses actifs (à la valeur comptable) et réglait tous ses passifs (à la valeur comptable). Ce montant résiduel appartient aux actionnaires.
- Les principaux postes des capitaux propres sont :
  - Le capital-actions : apports faits par les actionnaires en échange d'actions de l'entreprise ;
  - Les résultats non distribués : cumul des bénéfices générés par l'entreprise au fil des années depuis sa création, diminué des dividendes déclarés.
- Calculer la part des actifs financée par des passifs non courants ou des capitaux propres permet de reconnaître la structure de financement privilégiée par une entreprise.

CHAPITRE 6

LES AUTRES ÉTATS FINANCIERS

SOMMAIRE

6.1 Pourquoi l'état de la situation financière n'est-il pas suffisant ? 150
6.2 L'état du résultat net et des autres éléments du résultat global 152
6.2.1 Présentation de l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global 152
6.2.2 Les principales composantes de l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global 158
6.3 Le tableau des flux de trésorerie 166
6.3.1 Structure du tableau des flux de trésorerie 166
6.3.2 Présentation et calcul des flux de trésorerie 174
6.4 L'état des variations des capitaux propres 185
6.5 Les notes aux états financiers 187
6.5.1 L'information générale 188
6.5.2 Les principales méthodes comptables 189
6.5.3 Les explications des postes des états financiers et les autres notes 190
Points clés 192

Objectifs d'apprentissage

À la fin de ce chapitre, vous pourrez :

- Expliquer pourquoi il est nécessaire d'avoir d'autres états financiers en plus de l'état de la situation financière ;
- Décrire ce que contiennent l'état du résultat net, le tableau des flux de trésorerie, l'état des variations des capitaux propres et les notes ;
- Exposer l'utilité de ces quatre autres états financiers ;
- Expliquer les liens qui existent entre les états financiers.

6.1 POURQUOI L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE N'EST-IL PAS SUFFISANT ?

Dans les trois chapitres précédents, nous avons porté beaucoup d'attention à l'état de la situation financière. Pourtant, nous l'avons vu au chapitre 2, ce n'est pas le seul état financier qui existe. Selon les **normes IFRS, un jeu complet d'états financiers** est aujourd'hui composé des éléments suivants :

- Un état de la situation financière à la fin de la période ;
- Un état du résultat net et des autres éléments du résultat global de la période ;
- Un état des variations des capitaux propres de la période ;
- Un tableau des flux de trésorerie de la période ;
- Des notes.

Mais, selon les époques et les normes comptables (spécifiques à un pays ou à certains types de sociétés), ces cinq éléments n'ont pas toujours été ou ne sont pas toujours obligatoires. Les états financiers se sont longtemps limités à un bilan et à un compte de résultat (appelés respectivement « état de la situation financière » et « état du résultat net » dans les normes IFRS). L'obligation de présenter les autres états financiers est arrivée plus tard, en réponse au besoin de réglementer l'information financière publiée par les entreprises afin d'assurer transparence et comparabilité, mais aussi pour satisfaire aux demandes grandissantes en matière d'information de la part des parties prenantes.

Interrogeons-nous donc sur les informations financières utiles pour les utilisateurs des états financiers — soit, principalement, les investisseurs et les créanciers. Certainement, ces utilisateurs ont besoin de connaitre les ressources dont dispose l'entreprise et les obligations qui pèsent sur elle. Cela explique pourquoi l'état de la situation financière peut être considéré comme l'état financier fondamental.

L'état de la situation financière donne cependant une **vue statique de la situation financière** de l'entreprise et ne permet donc pas d'expliquer comment les divers éléments qui le composent ont évolué. La première et la principale **source de l'évolution de la situation financière** est a priori la **performance** de l'entreprise dans la réalisation de ses activités. La mesure la plus répandue de cette **performance, d'un point de vue financier**, est probablement le **résultat net**. Cela explique pourquoi l'état du résultat net, qui décrit la formation de ce résultat, est également un état financier essentiel. Cependant, dans l'état du résultat net, la performance financière est mesurée selon les principes et règles comptables, en particulier avec la **comptabilité d'engagement**. Les effets des opérations sont donc enregistrés au moment où elles se produisent et non au moment où les entrées et sorties de trésorerie correspondantes ont lieu. La performance représentée ainsi est supposée donner une meilleure base d'évaluation de la performance passée et future de l'entreprise que les informations qui se limitent aux entrées et sorties de trésorerie.

Toutefois, cela ne signifie pas que les informations sur les entrées et sorties de trésorerie – appelées plus génériquement « flux de trésorerie » – ne sont pas importantes. Une entreprise qui dégagerait un bénéfice (c'est-à-dire un résultat net positif), mais qui ne serait pas capable de gérer correctement sa trésorerie, n'aurait probablement pas beaucoup d'avenir. La **gestion de la trésorerie** est un **élément clé de la survie de l'entreprise**. Ainsi, les normes comptables imposent également aujourd'hui de fournir un état financier qui permet de mesurer la performance financière sur la base des flux de trésorerie. C'est dans le **tableau des flux de trésorerie** que se trouvent les informations pertinentes à cet égard. Le tableau des flux de trésorerie complète l'état de la situation financière (qui donne le montant de la trésorerie à un moment donné) et l'état du résultat net (qui donne une mesure de la performance selon la comptabilité d'engagement) en expliquant la variation de la trésorerie entre le début et la fin de la période. Il permet de déterminer quels types d'activités – exploitation, investissement, financement – ont généré ou au contraire « consommé » de la trésorerie et de mieux évaluer la solvabilité de l'entreprise, qui est au cœur du processus décisionnel des investisseurs et des créanciers.

Comme nous l'avons déjà mentionné, les investisseurs actuels et potentiels font partie des principaux destinataires visés par l'information financière. Rappelons que les **actionnaires** (investisseurs actuels) occupent une place spéciale parmi les parties prenantes de l'entreprise. La reddition de comptes, qui se matérialise notamment par les états financiers, existe d'abord pour eux. Ils ont investi des ressources dans l'entreprise et ont donc un droit de regard sur la façon dont ces ressources sont gérées (dans les grandes entreprises, il n'est pas rare que les actionnaires et les dirigeants ne soient pas les mêmes personnes). La qualité de cette gestion a un impact sur leur **richesse, telle que traduite dans les capitaux propres**. Tous les éléments faisant varier les capitaux propres n'apparaissent pas dans les états financiers présentés précédemment. Par exemple, le résultat net, qui revient aux actionnaires et fait donc augmenter les capitaux propres, est certes calculé dans l'état du résultat net, mais le montant de dividendes déclarés, qui fait diminuer les capitaux propres, n'est recensé ni dans l'état du résultat net ni dans le tableau des flux de trésorerie. D'où l'utilité d'un état financier qui fait apparaître clairement la variation des capitaux propres, comme l'**état des variations des capitaux propres**.

Les quatre états financiers introduits brièvement dans les paragraphes précédents, qualifiés d'états financiers « primaires » par la norme IFRS 18, sont des **tableaux de chiffres très synthétiques**. C'est pourquoi il est utile d'y adjoindre des **notes**, qui permettent de mieux les comprendre et de compléter l'information qu'ils contiennent.

Dans la suite de ce chapitre, nous allons successivement revenir plus en détail sur ce que contiennent et ce à quoi servent l'état du résultat net, le tableau des flux de trésorerie, l'état des variations des capitaux propres et les notes en mettant en lumière les liens entre les états financiers.

6.2 L'ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Jusqu'à présent, nous avons évoqué à plusieurs reprises l'état du résultat net (où se trouve ce qu'il est essentiel de savoir pour un « non initié »). Selon les normes IFRS, il est en réalité nécessaire de préparer un **état du résultat net et des autres éléments du résultat global**. Le résultat net, qui reste la mesure essentielle de la performance financière, comprend principalement les produits « réalisés » et les charges « consommées ». Avec la complexification des opérations effectuées par les entreprises, mais aussi des normes comptables qui doivent s'adapter à la réalité des affaires, il est devenu évident que le résultat net n'était pas suffisant. Le **résultat *global* comprend le résultat net et les autres éléments du résultat global**. Il présente la performance *globale* de l'entreprise, c'est-à-dire la performance directement liée à l'exploitation de l'entreprise, telle qu'elle se traduit dans son résultat net, à laquelle sont ajoutés les effets de certaines transactions latentes, qui n'apparaissent pas dans le résultat net. Après avoir exposé les règles concernant la présentation de l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global, nous décrirons les principales composantes de cet état financier.

6.2.1 Présentation de l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global

Les normes comptables internationales laissent aux entreprises une certaine liberté en ce qui a trait à la présentation de l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global[1]. D'abord, les entreprises peuvent choisir de présenter **le résultat net et le résultat global** dans **un seul état** ou dans **deux états distincts**. Si l'entreprise opte pour la présentation en un seul état, le résultat net et les autres éléments du résultat global doivent apparaître dans **deux sections séparées qui se suivent**, la « section résultat net précédant immédiatement la section autres éléments du résultat global » (IAS 1, paragraphe 10). Si l'entreprise opte pour la présentation en deux états, la section résultat net est présentée dans **un état du résultat net séparé**, qui précède immédiatement l'**état présentant le résultat global**, lequel doit **commencer par le résultat net**.

CAS RÉELS

Pour illustrer ce que nous venons d'expliquer, nous vous proposons d'examiner le cas de l'entreprise Canada Goose Holdings inc., qui conçoit, fabrique et vend des vêtements haut de gamme. L'entreprise a changé la façon de présenter son état du résultat net et des autres éléments du résultat global, passant de la première des deux options décrites précédemment (un seul état, voir l'**EXEMPLE 6.1**) à la deuxième (deux états, voir l'**EXEMPLE 6.2**).

1 Soulignons que la norme IFRS 18, dont l'objectif affiché est de permettre « aux investisseurs de disposer d'informations plus transparentes et comparables sur la performance financière des entreprises et de prendre ainsi de meilleures décisions d'investissement » (communiqué de presse publié par la IFRS Foundation), introduit de nouvelles dispositions en lien avec la structure de l'état du résultat net. En particulier, elle impose de fournir de nouveaux sous-totaux, dont le résultat d'exploitation.

EXEMPLE 6.1 **Canada Goose Holdings inc. – Extrait des états financiers annuels vérifiés – français (avril 2022)**

États consolidés du résultat net et du résultat global
Pour les exercices clos le 3 avril 2022, le 28 mars 2021 et le 29 mars 2020
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Notes	**2022**	2021 *Données retraitées (note 4)*	2020 *Données retraitées (note 4)*
		$	$	$
Produits	*5*	**1 098,4**	903,7	958,1
Coûts des ventes	*9*	**364,8**	349,7	364,8
Marge brute		**733,6**	**554,0**	**593,3**
Frais de vente, généraux et administratifs	*4, 10, 11, 12*	**576,9**	437,0	406,2
Bénéfice d'exploitation		**156,7**	**117,0**	**187,1**
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	*16*	**39,0**	30,9	28,4
Bénéfice avant impôt sur le résultat		**117,7**	**86,1**	**158,7**
Charge d'impôt	*6*	**23,1**	15,8	10,7
Bénéfice net		**94,6**	**70,3**	**148,0**
Autres éléments (de perte globale) de bénéfice global				
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net, déduction faite de l'impôt :				
Profit actuariel (Perte actuarielle) lié(e) à l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi		**0,1**	0,7	(0,2)
Éléments pouvant être reclassés en résultat net, déduction faite de l'impôt :				
(Perte) Profit lié(e) à l'écart de change cumulé		**(25,5)**	(12,3)	9,1
Profit net (Perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	*21*	**8,7**	(1,2)	(2,4)
Reclassement en résultat de la perte nette (du profit net) sur les couvertures de flux de trésorerie	*21*	**4,7**	7,3	(3,7)
Profit net (Perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures d'investissement net	*21*	**–**	0,2	(0,3)
Autres éléments (de perte globale) de bénéfice global		**(12,0)**	**(5,3)**	**2,5**
Bénéfice global		**82,6**	**65,0**	**150,5**
Bénéfice par action	*7*			
De base		**0,87**	0,64	1,35
Dilué		**0,87**	0,63	1,33

Source : Canada Goose Holdings inc. (2022). États financiers consolidés annuels (3 avril 2022), p. F-7, disponible sur www.sedarplus.ca.

EXEMPLE 6.2 **Canada Goose Holdings inc. – Extrait des états financiers annuels vérifiés – français (avril 2023)**

États consolidés du résultat net
Pour les exercices clos le 2 avril 2023, le 3 avril 2022 et le 28 mars 2021
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Notes	**2023**	2022	2021
		$	$	$
Produits	*6*	**1 217,0**	1 098,4	903,7
Coûts des ventes	*10*	**401,8**	364,8	349,7
Marge brute		**815,2**	**733,6**	**554,0**
Frais de vente, généraux et administratifs	*11, 12, 13*	**679,7**	576,9	437,0
Bénéfice d'exploitation		**135,5**	**156,7**	**117,0**
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	*17*	**42,0**	39,0	30,9
Bénéfice avant impôt sur le résultat		**93,5**	**117,7**	**86,1**
Charge d'impôt	*7*	**24,6**	23,1	15,8
Bénéfice net		**68,9**	**94,6**	**70,3**
Attribuable aux éléments suivants :				
Actionnaires de la société		**72,7**	94,6	70,3
Participations ne donnant pas le contrôle		**(3,8)**	–	–
Bénéfice net		**68,9**	**94,6**	**70,3**
Bénéfice par action attribuable aux actionnaires de la société				
De base	*8*	**0,69**	0,87	0,64
Dilué	*8*	**0,69**	0,87	0,63

États consolidés du résultat global
Pour les exercices clos le 2 avril 2023, le 3 avril 2022 et le 28 mars 2021
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Notes	**2023**	2022	2021
		$	$	$
Bénéfice net		**68,9**	**94,6**	**70,3**
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)				
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net, déduction faite de l'impôt :				
Gain actuariel lié à l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi		**0,6**	0,1	0,7

Éléments pouvant être reclassés en résultat net, déduction faite de l'impôt :				
Profit (Perte) lié(e) à l'écart de change cumulé		**16,1**	(25,5)	(12,3)
Profit net (Perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	*22*	**0,4**	8,7	(1,2)
Reclassement en résultat de la perte nette sur les couvertures de flux de trésorerie	*22*	**6,0**	4,7	7,3
Profit net sur les dérivés désignés comme couvertures d'investissement net	*22*	**–**	–	0,2
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		**23,1**	**(12,0)**	**(5,3)**
Bénéfice global		**92,0**	**82,6**	**65,0**
Attribuable aux éléments suivants :				
Actionnaires de la société		**95,7**	82,6	65,0
Participations ne donnant pas le contrôle		**(3,7)**	–	–
Bénéfice global		**92,0**	**82,6**	**65,0**

Source : Canada Goose Holdings inc. (2023). États financiers consolidés annuels (2 avril 2023), p. F-8 et F-9, disponible sur www.sedarplus.ca.

En plus des éléments composant le résultat net et le résultat global, l'entreprise est tenue de présenter la répartition du résultat net et du résultat global entre les propriétaires de la société mère (appelés « Actionnaires de la société » dans le cas de Canada Goose) et les participations ne donnant pas le contrôle (ou intérêts minoritaires).

Ensuite, les entreprises peuvent choisir de présenter (dans la section résultat net ou dans l'état du résultat net) les **charges** en les regroupant **par nature ou par fonction**. Le regroupement des charges **par nature** consiste à les classer selon qu'elles se rapportent à des matières premières, des salaires, des amortissements, etc. Le regroupement des charges **par fonction** consiste à les ventiler selon leur usage au sein de l'entreprise. Ainsi, le coût des ventes regroupe toutes les charges, *quelle que soit leur nature*, directement engagées pour acquérir ou fabriquer ce qui a été vendu, alors que les charges administratives regroupent toutes les charges ayant servi à l'administration de l'entreprise. Le choix de l'une ou l'autre des méthodes dépend a priori « de facteurs à la fois historiques et liés au secteur d'activité ainsi qu'à la nature de l'entité » (IAS 1, paragraphe 105) et devrait « sélectionner la présentation la plus pertinente et la plus fiable » (*ibid*).

CAS RÉELS

L'entreprise Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN), spécialisée dans le secteur du transport ferroviaire et du transport connexe, a opté pour la présentation des charges par nature (voir l'**EXEMPLE 6.3**), alors que Loblaw a choisi la présentation par fonction (voir l'**EXEMPLE 6.4**).

EXEMPLE 6.3 Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada – État du résultat net présenté dans le rapport annuel 2022

États consolidés des résultats
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022, 2021 et 2020
(en millions de dollars, sauf les données par action)

	Notes	**2022**	2021	2020
		$	$	$
Produits d'exploitation	*5*	**17 107**	14 477	13 819
Charges d'exploitation				
Main-d'œuvre et avantages sociaux		**2 935**	2 879	2 723
Services acquis et matières		**2 191**	2 082	2 152
Carburant		**2 518**	1 513	1 152
Amortissement		**1 729**	1 598	1 589
Location de matériel		**338**	336	432
Risques divers et autres		**556**	506	508
Perte (Recouvrement) sur les actifs détenus en vue de la vente	*6*	**–**	(137)	486
Coûts de transaction	*4*	**–**	84	–
Total – Charges d'exploitation		**10 267**	**8 861**	**9 042**
Bénéfice d'exploitation		**6 840**	**5 616**	**4 777**
Intérêts débiteurs		**(548)**	(610)	(554)
Autres éléments du produit net des prestations	*18*	**498**	407	292
Frais de résiliation d'une entente de fusion	*4*	**–**	886	–
Autres produits (pertes)	*7*	**(27)**	43	6
Bénéfice avant les impôts sur les bénéfices		**6 763**	**6 342**	**4 521**
Charge d'impôts sur les bénéfices	*8*	**(1 645)**	(1 443)	(976)
Bénéfice net		**5 118**	**4 899**	**3 545**
Bénéfice par action	*9*			
De base		**7,46**	6,91	4,98
Dilué		**7,44**	6,90	4,97
Nombre moyen pondéré d'actions	*9*			
En circulation		**686,4**	708,5	711,3
Dilué		**688,3**	710,3	713,0

Source : Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (2022). Ensemble : Rapport annuel 2022, p. 81, https://www.cn.ca/fr/investisseurs/rapports-et-archives/.

EXEMPLE 6.4 **Les Compagnies Loblaw Limitée – État du résultat net présenté dans le rapport annuel 2022**

États consolidés des résultats
Pour les exercices clos le 31 décembre 2022 et le 1er janvier 2022
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Notes	**2022**	2021
		$	$
Produits		**56 504**	53 170
Coût des ventes		**38 528**	36 436
Frais de vente et charges générales et administratives		**14 634**	13 797
Résultat d'exploitation		**3 342**	**2 937**
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	*6*	**683**	495
Bénéfice avant impôt sur le résultat		**2 659**	**2 442**
Impôt sur le résultat	*7*	**665**	466
Bénéfice net		**1 994**	**1 976**
Attribuable aux :			
Actionnaires de la société	*8*	**1 921**	1 875
Participations ne donnant pas le contrôle		**73**	101
Bénéfice net		**1 994**	**1 976**
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars)	*8*		
De base		**5,82**	5,49
Dilué		**5,75**	5,45
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	*8*		
De base		**328,1**	339,1
Dilué		**331,7**	341,8

Source : Les Compagnies Loblaw Limitée (2022). Vivre bien, vivre pleinement : Rapport annuel 2022, p. 88, https://www.loblaw.ca/fr/investors-reports/.

* * *

Les entreprises qui optent pour la présentation des charges par fonction doivent fournir des informations supplémentaires dans les notes aux états financiers en regroupant certaines charges selon leur nature. C'est le cas, par exemple, des charges liées aux avantages du personnel (voir l'**EXEMPLE 6.5**).

EXEMPLE 6.5 **Les Compagnies Loblaw Limitée – Note 26 sur les charges au titre des avantages du personnel présentée dans le rapport annuel 2022**

Note 26. Charges au titre des avantages du personnel

Le résultat d'exploitation tient compte des charges au titre des avantages du personnel suivantes :

(en millions de dollars canadiens)	**2022**	2021
	$	$
Salaires et autres avantages du personnel à court terme	**7 233**	6 983
Avantages postérieurs à l'emploi (note 24)	**170**	180
Autres avantages du personnel à long terme (note 24)	**21**	28
Rémunération fondée sur des titres de capitaux propres	**65**	55
Montant incorporé au coût des immobilisations corporelles et incorporelles	**(129)**	(112)
Total des charges au titre des avantages du personnel	**7 360**	**7 134**

Source : Les Compagnies Loblaw Limitée (2022). *Vivre bien, vivre pleinement : Rapport annuel 2022*, note 26, p. 143, https://www.loblaw.ca/fr/investors-reports/.

Évidemment, quel que soit le mode de présentation retenu, le résultat net présenté reste le même.

Finalement, il convient d'indiquer que les sociétés cotées doivent présenter le résultat de base et le résultat dilué par action[2] dans l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global.

Dans la section qui suit, nous décrivons les principales composantes de l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global avec un regroupement des charges par fonction.

6.2.2 Les principales composantes de l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global

La norme IAS 1 propose l'exemple de classement suivant selon la méthode des charges par fonction :

Produits des activités ordinaires	X
Coût des ventes	(X)
Marge brute	X
Autres produits	X
Coûts commerciaux	(X)
Charges administratives	(X)
Autres charges	(X)
Résultat net avant impôt	X

2 Le résultat de base par action est calculé globalement (comme son nom l'indique) en divisant le résultat net par le nombre d'actions, alors que le résultat dilué par action est calculé en tenant compte des effets que peuvent avoir sur le nombre d'actions la conversion d'instruments convertibles (par exemple, des obligations convertibles en actions) ou l'exercice d'options d'achat d'actions. Nous y reviendrons dans le chapitre 7.

Nous allons suivre ce modèle, qui pourrait quelque peu évoluer avec l'application de la norme IFRS 18, pour présenter les principales composantes de l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global. Pour compléter notre présentation, nous inclurons les autres composantes trouvées habituellement après le « Résultat net avant impôt ».

A. Les produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires, généralement appelés « **Ventes** » ou « **Chiffre d'affaires** » dans les états financiers, représentent ce que l'entreprise a « gagné » en poursuivant son **objet commercial principal**, comptabilisé en respectant les critères imposés par les règles comptables.

Selon la **comptabilité d'engagement**, un produit doit être **comptabilisé dans l'exercice au cours duquel il est réalisé**. Puisque les activités d'une entreprise forment un processus continu qui ne prend pas fin avec l'exercice, il est parfois difficile de distinguer les produits selon qu'ils proviennent d'activités menées au cours d'un exercice ou d'un autre. Pourtant, il est nécessaire de le faire, car même si les règles comptables considèrent que la vie de l'entreprise est illimitée (hypothèse de la **continuité de l'exploitation**), elle doit être, pour répondre aux besoins périodiques des utilisateurs des états financiers, divisée en périodes d'égale longueur, appelées **« exercices », qui doivent être indépendants les uns des autres**. S'il n'y avait pas cette contrainte de découper la vie de l'entreprise en exercices, la question du moment de la comptabilisation ne serait pas vraiment importante.

Pour ce qui est d'un produit, le problème est donc le suivant : à quel moment du processus pouvons-nous dire que le produit est réalisé ? La réponse est la suivante : lorsqu'il y a **transfert par l'entreprise du contrôle[3] des biens ou des services promis au client.** Ce transfert de contrôle au client s'opère de manière **progressive** ou **à un moment précis**. Pour savoir de quelle façon s'opère le transfert de contrôle, il est nécessaire d'avoir une vision globale de l'activité. Par exemple, une entreprise qui vend des appareils ménagers ne comptabilisera pas ses produits de la même manière que le fera une entreprise de construction dont les projets s'étendent sur plusieurs années.

Quel que soit le rythme auquel le produit se réalise (progressivement ou à un moment précis), il faut au préalable :

- Avoir **un contrat**. Pour comptabiliser un produit, il va de soi qu'il doit y avoir un contrat qui définit les engagements à l'égard de la livraison des biens et des services[4]. Il est surtout important qu'il s'agisse d'un engagement ferme. Évidemment, un tel contrat doit spécifier les conditions de paiement, et l'entreprise doit avoir l'assurance qu'elle recouvrera ces montants ;

3 « Les biens et les services sont des actifs, même si ce n'est que momentanément, lorsqu'ils sont reçus et utilisés (comme c'est le cas de nombreux services). Le contrôle d'un actif s'entend de la capacité de décider de l'utilisation de celui-ci et d'en tirer la quasi-totalité des avantages restants. Le contrôle comprend la capacité d'empêcher d'autres parties de décider de l'utilisation de l'actif et d'obtenir les avantages y afférents. » (IFRS 15, par. 33)

4 Ce contrat peut prendre la forme d'un contrat ferme signé ou d'un bon de commande signé, mais il peut aussi être verbal ou relié à des façons de faire de l'entreprise (contrat implicite).

- Identifier **les obligations de prestation**. Il se peut que le contrat prévoie la livraison d'un bien (par exemple, une machine) conjointement avec une prestation de services (par exemple, un contrat d'entretien). Pour le client, il peut alors s'agir de deux prestations ou utilités distinctes, qui sont incluses dans le même contrat. Le nombre d'obligations de prestation dépend de la nature des promesses[5] faites au client ;
- Déterminer **le prix et l'attribuer à chaque obligation de prestation**. Dans les cas où plusieurs biens ou prestations sont inclus dans le contrat, il apparaît évident que le prix doit être réparti entre les divers biens ou prestations, étant donné que ces obligations de prestation peuvent être remplies et, par conséquent, comptabilisées à des moments distincts.

Une fois cette analyse terminée, il faut évaluer le rythme auquel les obligations de prestation sont remplies (ou le rythme auquel le transfert du contrôle des biens ou des services est effectué) afin de déterminer si la comptabilisation du produit se fait **progressivement** ou **à un moment précis**.

La **FIGURE 6.1** résume les différentes étapes à considérer pour que la comptabilisation des produits soit conforme à l'IFRS 15.

FIGURE 6.1 Le processus de comptabilisation des produits

L'ordre de certaines étapes présentées ci-dessus peut varier, mais l'ensemble des analyses doit être effectué.

* Cette étape n'est nécessaire que s'il existe plusieurs obligations de prestation.
** Les obligations de prestation peuvent être remplies progressivement ou à un moment précis. Cette étape permet de déterminer quand les produits doivent être comptabilisés (nous y revenons dans la suite de cette section).

Source : Inspiré de International Accounting Standards Board (IASB). *International Financial Reporting Standards (IFRS) – Norme IFRS 15 : Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*.

La prestation comptabilisée de manière progressive

Pour décider si un produit doit être comptabilisé progressivement, il faut examiner le rythme auquel le « contrôle » des biens ou des services est transféré au client. Si le contrôle est transféré progressivement[6], les produits sont comptabilisés selon le **degré d'avancement**.

5 Par exemple, lors de la construction d'un immeuble, si la promesse est de livrer un immeuble « clé en main », il n'y aura qu'une seule obligation de prestation, bien que la construction puisse être découpée en plusieurs étapes (bâtiment, plomberie, électricité, etc.).

6 L'entité transfère le contrôle d'un bien ou d'un service progressivement si, par exemple, le client reçoit et consomme simultanément les avantages procurés par la prestation au fur et à mesure que celle-ci a lieu (exemple adapté de l'IFRS 15).

Prenons l'exemple de l'exécution d'un contrat d'entretien quotidien à prix forfaitaire pour une période donnée. Le client reçoit les avantages de la prestation reliés à ce type de contrat au fur et à mesure que la prestation est exécutée. Par conséquent, la comptabilisation est effectuée de manière progressive, selon le degré d'avancement des travaux prévus au contrat.

Le degré d'avancement doit être déterminé en fonction de la prestation effectuée. De préférence, il est évalué **en fonction des extrants**, comme les étapes franchies, les prestations exécutées, les résultats atteints ou les unités produites (voir l'**APPLICATION 1**). Il peut également être évalué **en fonction d'intrants**, comme les heures travaillées, les heures-machines utilisées, le temps écoulé ou les coûts engagés. Il importe de choisir une méthode qui reflète bien la mesure de la prestation. Si, en cours de route, le degré d'avancement doit être révisé, l'ajustement est fait dans l'exercice où la nécessité de la révision est constatée.

APPLICATION 1 Produit comptabilisé de manière progressive

Prenons l'exemple d'une entreprise de génie-conseil qui effectue des travaux de longue durée reliés à la construction d'une usine pour un client donné. Dans cette situation, la méthode que nous utilisons pour évaluer le degré d'avancement est basée sur l'extrant suivant : la superficie construite par rapport à la superficie totale prévue. L'entreprise de génie-conseil s'engage à exécuter un contrat d'une valeur de 1 000 000 $ sur une durée de 2 ans, du 1er mars 20X1 au 28 février 20X3. Au fur et à mesure de la construction de l'usine, le client en obtient le contrôle. L'exercice financier de l'entreprise de génie-conseil se termine le 31 décembre. Le 31 décembre 20X1, une analyse révèle que 25 % des prestations ont été exécutées pendant l'exercice, sur la base de la superficie déjà construite de l'usine. L'entreprise peut donc comptabiliser 25 % du produit total, soit 250 000 $, pour l'exercice 20X1. Au 31 décembre 20X2, les prestations sont terminées à 95 %. Par conséquent, l'entreprise a gagné 70 % du produit total durant l'exercice 20X2 (95 % au total, moins 25 % en 20X1) et peut comptabiliser 700 000 $ au titre des produits pour l'exercice se terminant le 31 décembre 20X2. Finalement, pour l'exercice 20X3, marquant la fin du contrat, l'entreprise enregistre un produit de 50 000 $. Les montants à inscrire pour chacun des exercices sont donc les suivants :

	20X1	20X2	20X3	Total
Produits	250 000 $	700 000 $	50 000 $	1 000 000 $

La prestation comptabilisée à un moment précis

Si le transfert du contrôle des biens et services n'intervient pas de manière progressive, c'est qu'il est effectué à un moment précis. Pour déterminer ce moment, l'entreprise doit prendre en compte **les éléments indicatifs d'un transfert de contrôle** tels que la possession matérielle du bien par le client ou la transmission au client des risques et avantages inhérents à la propriété. Ces indicateurs permettent de fixer le moment

précis où le transfert de contrôle a lieu et la date de comptabilisation. Par exemple, dans le cas de la vente d'un bien, c'est généralement au moment de la livraison du bien que la prise de possession s'effectue et que le vendeur cède les avantages et les risques inhérents au droit de propriété. Dès lors, le vendeur est en droit d'exiger la contrepartie de l'acheteur, c'est-à-dire que celui-ci paie le prix de la vente, ce qui lui permettra de comptabiliser le produit.

Il arrive qu'un bien puisse être transféré sans que le transfert donne droit au contrôle du bien. C'est le cas des consignations, où le consignataire obtient la garde du bien, sans en être le propriétaire : le consignateur transfère le bien pour qu'il soit vendu, mais il conserve un droit de gérance sur ce bien. Il lui est impossible de procéder à la comptabilisation du produit tant que le contrôle n'a pas été transféré au client final.

Il arrive également que le transfert de propriété comporte une grande incertitude quant au moment de l'encaissement d'un produit. C'est le cas de certains biens spécialisés qui nécessitent des travaux d'installation complexes que le vendeur est tenu d'exécuter (par exemple, un logiciel dont le fonctionnement exige des travaux d'installation personnalisés), de sorte que, même si le transfert de propriété a eu lieu, le vendeur ne peut exiger sa contrepartie tant que l'acheteur n'est pas en mesure d'utiliser le bien qu'il a acquis. Dans ce cas, le moment du transfert du contrôle survient après l'installation. Les obligations de la prestation sont alors remplies.

Pour terminer, précisons que les produits des activités ordinaires **n'incluent pas** les sommes gagnées en lien avec des **activités qui ne relèvent pas de l'exploitation courante** (par exemple, celles provenant de la location de locaux inutilisés quand l'activité de l'entreprise est la vente de biens). Ces produits sont généralement inscrits sous le poste « Autres produits » (voir plus loin).

Si l'entreprise reprend des marchandises qu'elle avait vendues (rendus sur ventes) ou consent des rabais sur le prix de vente initial (rabais sur ventes), c'est *in fine* le montant des ventes nettes (produits nets) qui apparaît dans l'état du résultat net[7].

Par ailleurs, lorsque l'entreprise perçoit les taxes (comme la TPS et la TVQ) sur la vente de biens ou de services, elle ne doit pas les inclure dans le montant des ventes, puisque ces sommes sont finalement remises aux gouvernements.

B. Le coût des ventes (ou le coût des marchandises vendues)

Dans le cas d'une entreprise commerciale, le poste « Coût des ventes » (ou « Coût des marchandises vendues ») correspond au **coût rattaché aux biens qu'elle a vendus** (voir la section sur les stocks au chapitre 3). Ce coût comprend le prix initial d'achat des biens, majoré des frais de transport, de dédouanement (dans le cas de biens importés), etc. Si l'entreprise a obtenu des rabais de ses fournisseurs (par exemple,

7 Nous n'abordons pas le schéma de comptabilisation des ventes avec droit de retour prévu au contrat, car il nous paraît trop complexe pour être traité dans le cadre de cet ouvrage.

sur des biens endommagés ou en raison de la quantité achetée), elle doit soustraire le montant de ces rabais du coût des ventes.

Dans le cas d'une entreprise industrielle, le coût des ventes correspond plutôt au **coût de fabrication**, qui comprend tous les coûts directs engagés dans la fabrication des produits, tels ceux des matières premières et de la main-d'œuvre directe ainsi que les frais généraux de fabrication comme le loyer, l'électricité, etc. (voir la section sur le coût de fabrication au chapitre 8).

Il est possible d'obtenir le montant de la **marge brute** par l'équation suivante :

Marge brute = Ventes – Coût des ventes

La marge brute est généralement présentée comme sous-total dans l'état du résultat net. C'est un indicateur qu'il est intéressant de comparer d'une période à l'autre ou d'une entreprise à l'autre (nous y reviendrons dans le chapitre 7). Les gestionnaires ont généralement comme objectif de maintenir cette marge à un niveau relativement stable ou, mieux encore, de l'améliorer. En cas de baisse, ils peuvent se questionner sur la hausse des coûts d'achat ou encore sur la baisse des prix de vente. Il n'y a pas de niveau de marge brute « idéal », cette marge étant liée au secteur d'activité. La marge brute dans le secteur du luxe est plus élevée que la marge brute dans le secteur des produits de grande consommation : dans le premier cas, la stratégie est généralement de vendre à prix élevé, alors que dans l'autre, l'objectif est de vendre le plus grand volume possible.

C. Les autres produits

Le poste « Autres produits » se compose des produits liés aux activités **qui ne relèvent pas de l'exploitation courante de l'entreprise**[8]. Ceux-ci comprennent notamment :

- Les intérêts et les dividendes résultant de placements ;
- Les gains sur la vente d'actifs (placements, immobilisations corporelles et incorporelles) ;
- Les loyers, lorsque l'entreprise loue des locaux (généralement dans ses propres bâtiments) ;
- Les redevances sur les brevets et les procédés de fabrication détenus par l'entreprise.

8 La norme IFRS 18 imposera de classer les produits et les charges en trois catégories : exploitation, investissement et financement. Les autres produits décrits ici (de la même façon que les autres charges que nous décrirons un peu plus loin) correspondent globalement à ce que nous trouverons dans les deux dernières catégories.

D. Les coûts commerciaux

Le poste « Coûts commerciaux » réunit **les coûts associés aux efforts de vente**, tels que les commissions et les salaires versés aux vendeurs et au personnel du service des ventes, les charges sociales, les frais de publicité, les frais de déplacement et de représentation, etc. Ce poste inclut notamment la partie des créances dont le recouvrement est incertain (créances douteuses).

Les coûts commerciaux comprennent également tous les frais liés à l'entreposage, à la manutention, à l'expédition et à l'étalage des biens destinés à la vente, comme les salaires versés au personnel chargé de la distribution et de l'expédition, les assurances, les coûts d'entretien et de réparation des immobilisations utilisées pour la vente (entrepôts, magasins, matériel, véhicules, etc.), les coûts des fournitures d'emballage, etc.

E. Les charges administratives

Les charges administratives correspondent aux coûts engagés dans la fonction administrative. Il s'agit notamment des salaires et des avantages sociaux du personnel administratif, de la papeterie et des fournitures de bureau, ainsi que de tous les coûts liés à la détention, à l'entretien et à la réparation des immobilisations utilisées pour effectuer des tâches administratives (terrains, bâtiments, mobilier, matériel de bureau, etc.). Sans en dresser une liste exhaustive, signalons que les charges administratives comprennent également les impôts fonciers, les assurances, le coût des services de télécommunication, etc.

F. Les autres charges

Le poste « Autres charges » est relié aux activités autres que l'activité principale de l'entreprise. Il peut comprendre notamment :

- Les pertes sur la vente d'actifs ;
- Les charges financières reliées aux frais de financement, comme les intérêts sur les emprunts.

G. Les impôts sur le résultat

Le montant des impôts sur le résultat échappe théoriquement à l'entreprise, puisqu'il varie selon les juridictions (pays ou paliers de gouvernement). De ce fait, et parce qu'ils constituent habituellement une somme importante, les impôts sur le résultat sont présentés dans un poste distinct à l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global. La notion d'impôts sur le résultat est liée à celles d'impôts exigibles et d'impôts différés, abordées plus en détail dans le chapitre 5.

H. Les activités abandonnées

Il arrive qu'une entreprise décide de se départir d'une unité d'exploitation ou de la fermer, parce qu'elle n'est plus rentable ou que ses activités ne cadrent plus avec son orientation ou sa stratégie de diversification. Les résultats des unités d'exploitation

abandonnées ont un effet direct sur le résultat net de l'exercice. En revanche, ces résultats ne permettent pas d'évaluer le rendement futur de l'entreprise. Il faut pouvoir distinguer les résultats des unités qui sont toujours en exploitation de ceux des unités abandonnées.

Les **résultats attribuables aux activités abandonnées**, diminués des impôts sur le résultat applicables, doivent être présentés comme **une composante distincte du résultat net**, tant pour la période considérée que pour les périodes antérieures.

I. La quote-part dans le résultat des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

La quote-part dans le résultat des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence représente la part du résultat tiré des activités exercées par ces entités (voir le chapitre 4). Le fait de présenter cette quote-part distinctement permet à l'utilisateur des états financiers de connaître la proportion du résultat attribuable aux activités dans des entreprises associées et des coentreprises.

J. Les autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global (AERG), **constitués de gains et de pertes latents**, ne sont pas pris en compte pour déterminer le résultat net. Toutefois, ces éléments sont intégrés dans le calcul du *résultat global* afin de refléter un certain enrichissement (ou appauvrissement) global de l'entreprise. Ce mode de présentation relève principalement d'un **choix de normalisation comptable sur la manière de définir le résultat net tout en tenant compte d'autres éléments**, dont les valeurs varient. Ils sont **présentés par nature**, afin que les utilisateurs des états financiers puissent évaluer ces effets latents.

Les principales composantes des AERG sont les variations de justes valeurs sur les actifs financiers évalués à la juste valeur (voir le chapitre 4), les réévaluations d'immobilisations (voir le chapitre 4), les réévaluations des passifs sur les régimes de retraite (voir le chapitre 5) et les écarts de change des filiales consolidées.

Les entreprises doivent présenter les AERG en deux catégories, selon qu'ils sont susceptibles d'avoir un impact ou non sur le résultat net dans le futur.

* * *

Pour résumer, l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global est le document qui permet aux investisseurs d'avoir une idée de la **performance financière** de l'entreprise dans la réalisation de ses activités au cours d'une période. Bâti sur les principes de comptabilité d'engagement, il ne permet cependant pas de savoir si les produits et les charges qui y sont recensés ont donné lieu, ou pas, à des entrées ou des sorties de trésorerie sur la même période. Pour cela, nous avons besoin du tableau des flux de trésorerie.

6.3 LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau des flux de trésorerie complète l'état de la situation financière et l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global en apportant des **informations sur les entrées (encaissements) et les sorties (décaissements) de trésorerie, appelées plus généralement « *flux* de trésorerie »**. En effet, l'état de la situation financière fournit le solde de la trésorerie à une date donnée et ne permet donc pas de comprendre comment la trésorerie a évolué au cours d'une période. L'état du résultat net et des autres éléments du résultat global permet, quant à lui, d'évaluer la performance au cours d'une période, mais cette performance est mesurée en suivant des règles comptables qui dissocient les produits et les charges comptabilisés des mouvements de trésorerie correspondants. Pourtant, la façon dont l'entreprise gère sa trésorerie est déterminante pour sa pérennité. La survie d'une entreprise qui générerait un bénéfice, mais qui ne serait pas capable de dégager des flux de trésorerie positifs en lien avec ses activités, serait dans les faits bien incertaine. D'où l'intérêt d'avoir un état financier qui permet de comprendre ce qui a affecté la trésorerie au cours d'une période et, plus largement, de déterminer si l'entreprise propose un modèle viable en ce qui a trait à la gestion de sa trésorerie. Le tableau des flux de trésorerie remplit ces objectifs.

Dans les deux sections suivantes, nous décrivons la structure du tableau des flux de trésorerie, avant d'expliquer les choix qui s'offrent aux entreprises en ce qui concerne sa présentation et la façon dont les flux sont calculés.

6.3.1 Structure du tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie a pour but d'expliquer comment la trésorerie – ou plus précisément **la trésorerie et les équivalents de trésorerie** (nous y reviendrons plus loin) – a évolué au cours d'une période. Logiquement, les activités courantes (ou activités d'exploitation) sont celles qui génèrent le plus de mouvements de trésorerie. Cependant, une entreprise peut également réaliser des opérations qui ne relèvent pas des activités d'exploitation, mais qui ont un impact sur la trésorerie, telles que l'acquisition d'équipement ou le remboursement d'un emprunt. Les principales causes de variation de la trésorerie sont donc regroupées en trois catégories : l'exploitation, l'investissement et le financement, lesquelles déterminent la structure du tableau des flux de trésorerie.

A. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont principalement générés par les **activités qui permettent à l'entreprise de dégager des produits** (n'oublions pas que pour dégager des produits, il faut engager des charges). Ils sont donc **très liés aux transactions qui entrent dans la détermination du résultat net**. Il peut s'agir des entrées de trésorerie provenant de la vente de biens, ou des sorties de trésorerie destinées à des fournisseurs de services ou aux membres du personnel.

Nous vous proposons trois exemples pour comprendre le lien entre le résultat net et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Considérons la situation suivante : une entreprise, dont l'exercice s'achève le 31 décembre, vend le 20 décembre 20X1 des marchandises pour un montant de 7 500 $. Les marchandises sont livrées le jour même, alors la vente peut être comptabilisée dans l'exercice 20X1. Le client paiera ce qu'il doit à l'entreprise dans trois mois, ce qui signifie que l'encaissement ne peut pas être enregistré dans l'exercice 20X1. Les impacts dans l'identité fondamentale sont les suivants (nous ne tenons pas compte ici de la sortie de stock qui intervient au moment de la vente de marchandises) :

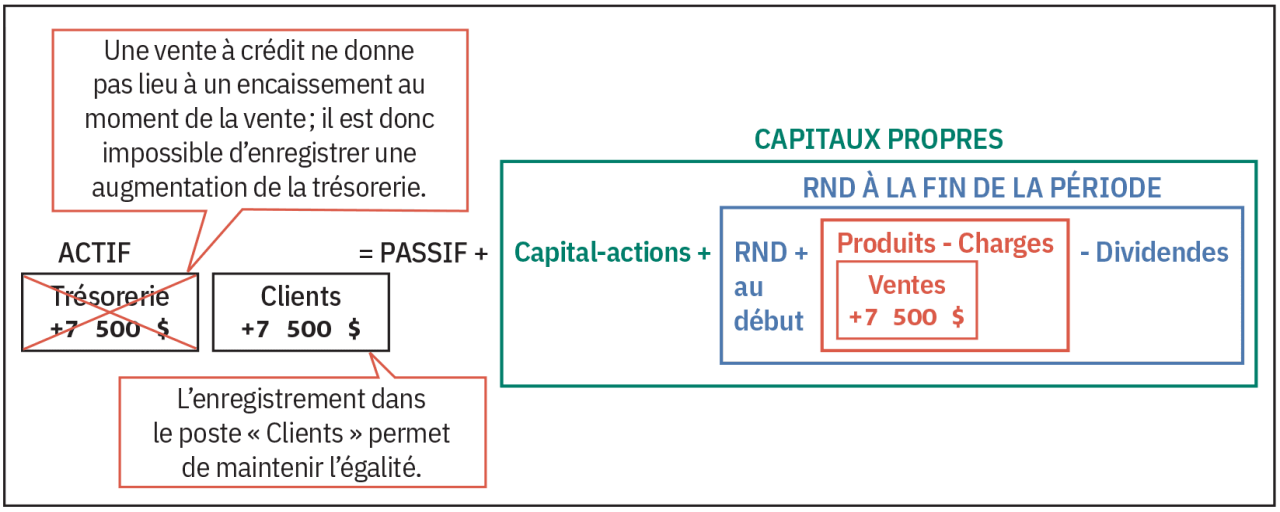

Les 7 500 $ sont donc inclus dans le résultat net de l'exercice 20X1, mais pas dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de l'exercice 20X1. En attendant le paiement, ils sont inclus dans le poste « Clients » de l'état de la situation financière.

Le 20 mars 20X2, le client paie ce qu'il doit. Les impacts dans l'identité fondamentale sont alors les suivants :

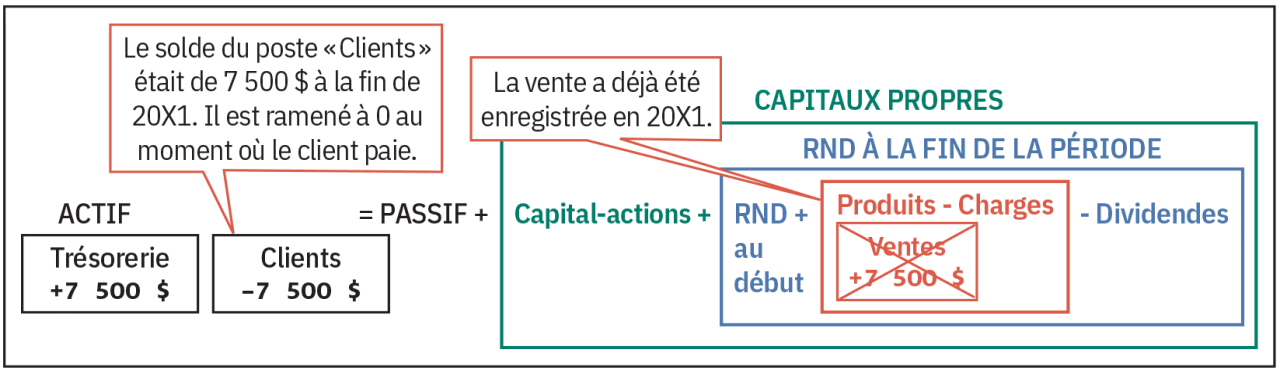

Les 7 500 $ sont donc inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de l'exercice 20X2 sans qu'ils affectent le résultat net de l'exercice 20X2.

Considérons maintenant la situation suivante : une entreprise, dont l'exercice s'achève le 31 décembre, paie 3 000 $ le 15 décembre 20X1 pour sa prime d'assurance qui couvre la période allant du 1er janvier 20X2 au 31 décembre 20X2. Le 15 décembre 20X1, l'entreprise doit enregistrer les impacts suivants dans l'identité fondamentale :

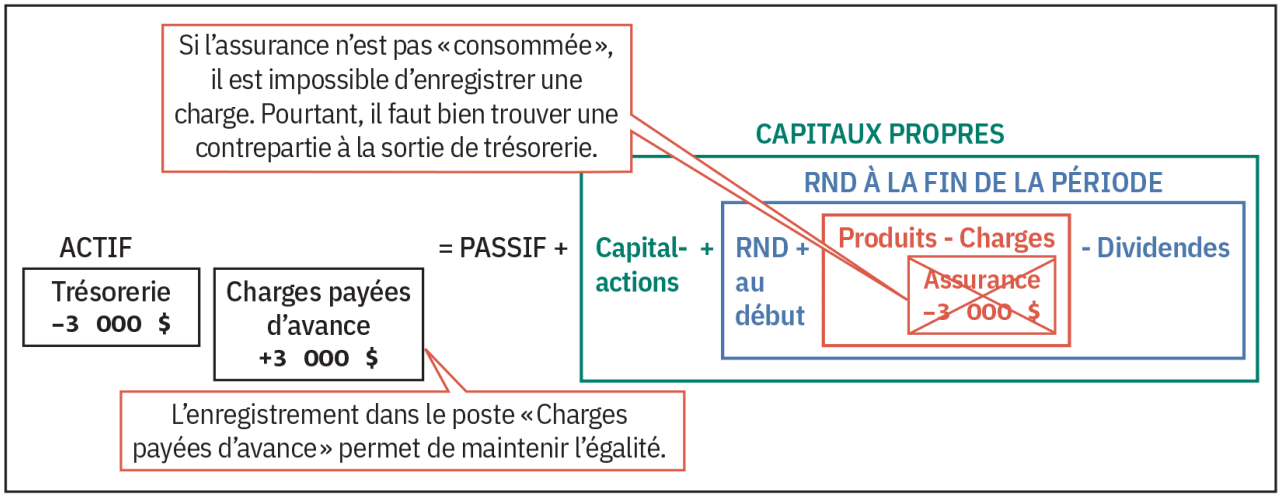

Les 3 000 $ sont donc inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de l'exercice 20X1 sans qu'ils affectent le résultat net de l'exercice 20X1. Jusqu'à ce que l'assurance soit consommée, ils sont inclus dans le poste « Charges payées d'avance » de l'état de la situation financière.

À la fin de l'exercice 20X2, l'assurance payée en décembre 20X1 aura été consommée et les impacts suivants auront été enregistrés dans l'identité fondamentale :

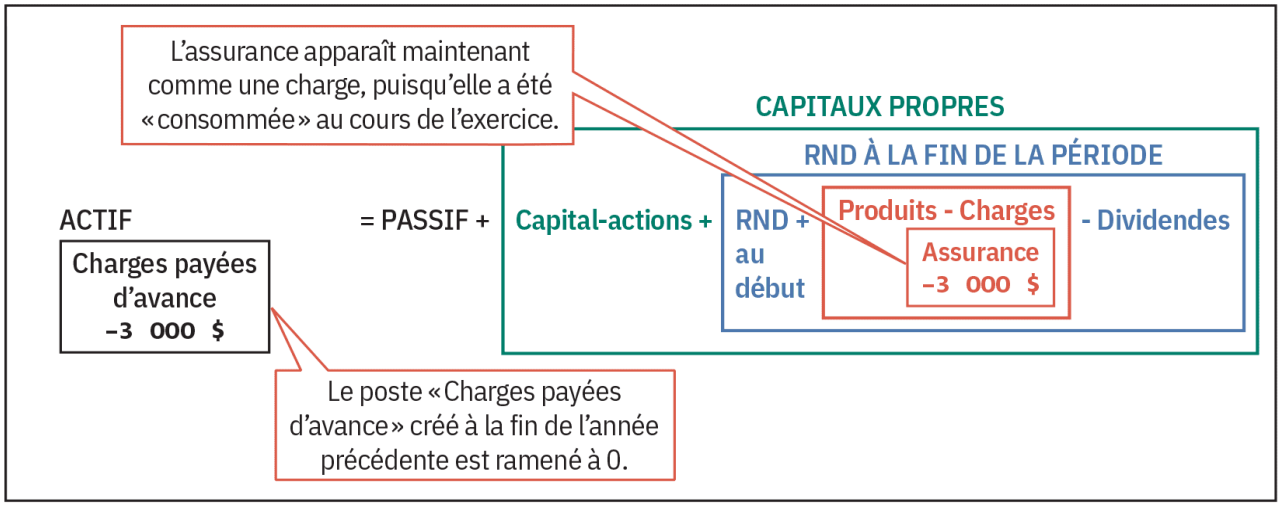

Les 3 000 $ sont donc inclus dans le résultat net de l'exercice 20X2, mais pas dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de l'exercice 20X2.

Considérons enfin la situation suivante : une entreprise, dont l'exercice s'achève le 31 décembre, fait nettoyer le 15 décembre 20X1 son système de climatisation pour

5 600 $. Nécessaire une fois par année, cette prestation est effectuée en une journée. Le prestataire émet la facture correspondant à la prestation à la fin de cette journée, mais permet à l'entreprise de payer dans les 30 jours suivants. Au moment où la prestation est reçue, les impacts dans l'identité fondamentale sont les suivants :

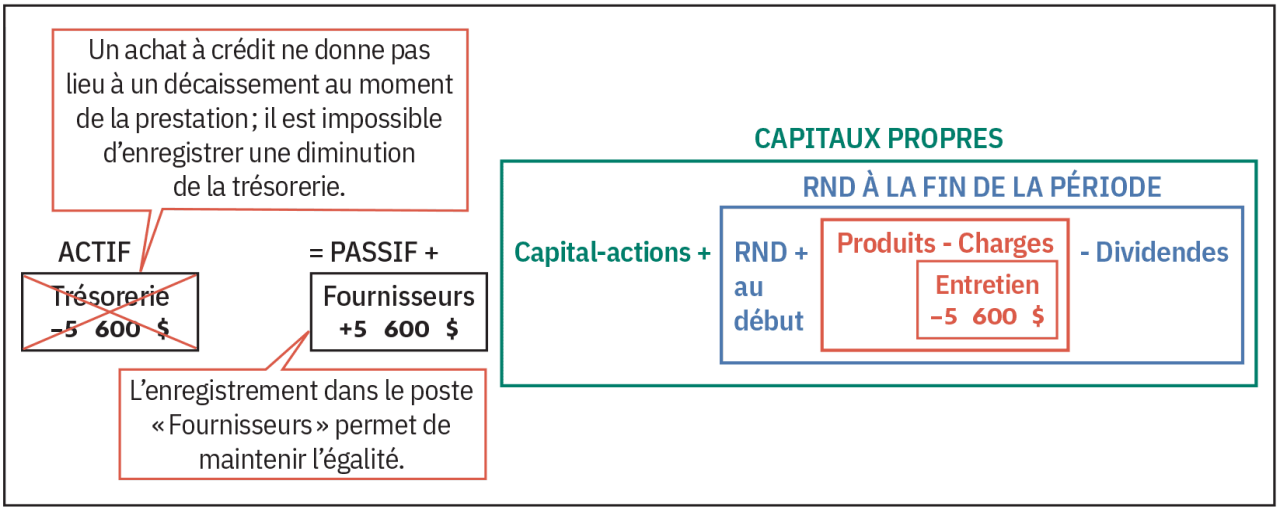

Les 5 600 $ sont donc inclus dans le résultat net de l'exercice 20X1, mais pas dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de l'exercice 20X1. En attendant le paiement, ils sont inclus dans le poste « Fournisseurs » de l'état de la situation financière.

Le 15 janvier 20X2, l'entreprise paie ce qu'elle doit au fournisseur. Les impacts dans l'identité fondamentale sont alors les suivants :

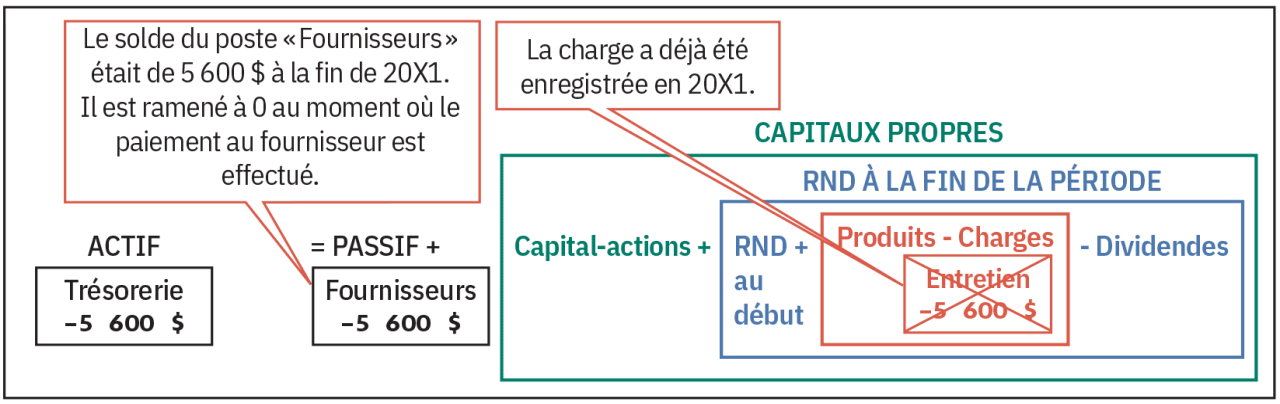

Les 5 600 $ sont donc inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de l'exercice 20X2 sans qu'ils affectent le résultat net de l'exercice 20X2.

Les trois exemples présentés ci-dessus montrent clairement comment peut différer ce qui compose le résultat net et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour un exercice donné. Ces différences résultent du décalage entre le moment où le produit ou la charge peuvent être enregistrés et le moment où l'encaissement ou

le décaissement peuvent être consignés, en raison du découpage de la vie de l'entreprise en exercices indépendants. Par ailleurs, comme l'illustrent ces exemples, ce sont souvent des postes de l'état de la situation financière qui permettent de rapprocher les montants enregistrés comme produits ou charges et les montants impactant les flux de trésorerie.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour un exercice donné sont, en résumé, composés de tous les mouvements qui ont affecté la trésorerie (augmentations ou diminutions du poste « Trésorerie ») au cours de l'exercice et qui sont liés aux opérations courantes de l'entreprise.

Il est important de présenter ces flux séparément, car les utilisateurs des états financiers cherchent généralement à savoir si les flux de trésorerie produits par l'exploitation suffisent pour couvrir ceux qui servent à remplacer des actifs, effectuer de nouveaux investissements, rembourser des dettes et verser des dividendes. Ils doivent pouvoir évaluer dans quelle mesure l'entreprise peut générer de la trésorerie à partir de ses opérations, et donc financer ses activités – qu'elles soient relatives à l'exploitation ou à l'investissement – sans recourir à d'autres sources de financement (en d'autres termes, cela permet d'évaluer dans quelle mesure l'entreprise peut s'autofinancer).

Nous verrons dans la section 6.3.2 comment les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation peuvent être calculés.

B. Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les activités d'investissement relèvent de l'acquisition et de la cession d'actifs non courants, ainsi que des placements ne faisant pas partie des équivalents de trésorerie. Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement comprennent donc globalement **les entrées et les sorties de trésorerie découlant de la vente et de l'acquisition d'actifs non courants (immobilisations et placements)**. Les renseignements présentés dans cette section aident les utilisateurs des états financiers à évaluer le montant de trésorerie utilisé par l'entreprise pour acquérir des actifs non courants et, inversement, le montant de trésorerie provenant de la vente d'actifs non courants. Dans la majorité des entreprises, ces flux de trésorerie sont négatifs. En effet, ils ne sont positifs que dans la situation où l'entreprise cède plus d'actifs non courants qu'elle n'en acquiert au cours d'un exercice (ce qui peut arriver dans le cas de la cession d'une branche d'activité, qui reste un événement peu fréquent).

C. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les activités de financement se rapportent à des activités qui modifient l'ampleur et la composition des capitaux propres et des capitaux empruntés par l'entreprise. Les informations contenues dans cette section permettent de savoir dans quelle mesure

l'entreprise a eu recours au financement (par dettes ou par capitaux propres) pour augmenter sa trésorerie et l'incidence qu'a la réduction de la dette et du capital-actions sur la trésorerie. Elle comprend donc notamment les encaissements d'emprunts à long terme, d'emprunts bancaires courants et d'émissions d'actions, ainsi que les décaissements servant à rembourser la dette non courante et à financer des opérations portant sur le capital-actions, comme le rachat d'actions.

D. La variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

La somme des flux présentés précédemment doit être égale à la variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période, c'est-à-dire à la différence entre le solde de la trésorerie et des équivalents de trésorerie à la fin de la période et le solde de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au début de la période.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation + Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement + Flux de trésorerie liés aux activités de financement = Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période = Solde de la trésorerie et des équivalents de trésorerie à la fin de la période – Solde de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au début de la période

Comme nous l'avons vu au chapitre 3, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les espèces et les quasi-espèces, c'est-à-dire les actifs dont l'entreprise peut disposer facilement. Ces espèces et quasi-espèces se composent notamment des fonds en caisse, des dépôts à vue et des placements à court terme facilement monnayables et soumis à un risque négligeable de changement de valeur, comme les dépôts à terme (lorsque ceux-ci peuvent être retirés en tout temps sans pénalité).

Les éléments qui composent la trésorerie et les équivalents de trésorerie varient d'une entreprise à l'autre, selon la nature de l'actif et de l'activité. Il revient à la direction de l'entreprise de déterminer, dans certaines circonstances, les actifs possédant les caractéristiques requises pour être considérés comme de la trésorerie ou des équivalents de trésorerie. Si cela est pertinent, les éléments qui composent la trésorerie et les équivalents de trésorerie doivent être mentionnés, et un rapprochement entre les montants figurant dans le tableau des flux de trésorerie et les éléments équivalents présentés dans l'état de la situation financière doit être fourni.

CAS RÉELS

Afin d'illustrer ce que nous venons d'expliquer, nous vous proposons d'examiner le tableau des flux de trésorerie de Metro, extrait du rapport annuel 2022, présenté dans l'**EXEMPLE 6.6**.

EXEMPLE 6.6 **Metro inc. – Tableau des flux de trésorerie présenté dans le rapport annuel 2022**

Tableaux consolidés des flux de trésorerie
Pour les exercices terminés le 24 septembre 2022 et le 25 septembre 2021
(en millions de dollars)

	Notes	**2022**	2021
		$	$
Activités opérationnelles			
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices		**1 153,6**	1 120,7
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement		**503,3**	478,3
Gain sur cession d'actifs		**(25,3)**	(7,4)
Pertes de valeur d'actifs		**71,5**	–
Reprises de pertes de valeur d'actifs		**(1,4)**	–
Charge de rémunération fondée sur des actions		**8,6**	10,6
Écart entre les montants versés au titre des avantages du personnel et la charge de l'exercice		**6,3**	13,5
Frais financiers nets		**117,6**	133,5
		1 834,2	1 749,2
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		**(115,2)**	162,2
Impôts sur les bénéfices payés		**(257,6)**	(328,1)
		1 461,4	**1 583,3**
Activités d'investissement			
Rachat de participations minoritaires		**(0,2)**	(1,1)
Variation nette des autres éléments d'actif		**(10,1)**	1,7
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	*8 et 9*	**(522,9)**	(520,0)
Cession d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	*8 et 9*	**47,5**	22,4
Acquisition d'immobilisations incorporelles	*11*	**(98,2)**	(79,3)
Paiements reçus au titre des contrats de sous-location		**91,2**	89,0
Intérêts reçus au titre des contrats de sous-location		**14,9**	15,7
		(477,8)	**(471,6)**
Activités de financement			
Variation nette des emprunts bancaires		**–**	(0,3)
Émission d'actions	*18*	**21,0**	12,6
Rachat d'actions	*18*	**(470,0)**	(456,3)
Règlement d'unités d'actions au rendement		**(3,7)**	(3,3)
Augmentation de la dette		**330,5**	21,9
Remboursement de la dette		**(616,8)**	(24,0)
Intérêts payés sur la dette		**(105,6)**	(109,1)
Paiements au titre des obligations locatives (capital)		**(268,0)**	(260,9)

Paiements au titre des obligations locatives (intérêts)		**(45,6)**	(48,6)
Variation nette des autres éléments de passif		**0,1**	0,7
Dividendes	*19*	**(257,9)**	(240,1)
		(1 416,0)	**(1 107,4)**
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		**(432,4)**	**4,3**
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		**445,8**	441,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		**13,4**	445,8

Source : Metro inc. (2022). Rapport annuel 2022, p. 49, https://corpo.metro.ca/userfiles/file/PDF/Rapport-Annuel/2022/fr/rapport_annuel_2022_FR.pdf.

Nous pouvons remarquer que, pour l'exercice clos le 24 septembre 2022, Metro a dégagé des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (appelées « activités opérationnelles » par Metro) positifs de 1 461,4 millions de dollars, des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement négatifs de (477,8) millions de dollars et des flux de trésorerie liés aux activités de financement négatifs de (1 416,0) millions de dollars. La somme de ces flux, soit (432,4) millions de dollars, correspond exactement à la variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie entre le 25 septembre 2021 (fin de l'exercice 2021 ou début de l'exercice 2022) et le 24 septembre 2022 (fin de l'exercice 2022), puisque la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont passés de 445,8 à 13,4 millions de dollars entre ces deux dates, comme le montre l'extrait de la situation financière présenté dans l'**EXEMPLE 6.7**.

Le tableau des flux de trésorerie de Metro montre que l'entreprise dégage des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation positifs, qui lui permettent de couvrir largement ses besoins en matière d'investissement et une grande partie de ses besoins en financement.

EXEMPLE 6.7 Metro inc. – Extrait de l'état de la situation financière présenté dans le rapport annuel 2022

États consolidés de la situation financière
Au 24 septembre 2022 et au 25 septembre 2021
(en millions de dollars)

	Notes	**2022**	2021
		$	$
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		**13,4**	445,8
Débiteurs	*13 et 23*	**680,3**	679,2
Débiteurs liés aux contrats de sous-location	*10*	**94,8**	92,8
Stocks	*7*	**1 331,1**	1 169,0
Charges payées d'avance		**54,1**	46,6
Impôts exigibles		**9,6**	33,4
		2 183,3	**2 466,8**

Source : Metro inc. (2022). Rapport annuel 2022, p. 47, https://corpo.metro.ca/userfiles/file/PDF/Rapport-Annuel/2022/fr/rapport_annuel_2022_FR.pdf.

6.3.2 Présentation et calcul des flux de trésorerie

Les entreprises présentent leur tableau des flux de trésorerie en **commençant toujours par les flux liés aux activités d'exploitation**. Il est raisonnable de penser que les utilisateurs des états financiers veulent, *en premier lieu*, juger de la capacité de l'entreprise à générer des flux de trésorerie à partir de ses opérations courantes. Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement et de financement viennent ensuite dans l'ordre que l'entreprise considère comme le plus opportun.

Les entreprises peuvent choisir de présenter les **flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation** en utilisant **la méthode directe** ou **la méthode indirecte**. Le choix de l'une ou l'autre des méthodes ne concerne que la *présentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation*, c'est-à-dire qu'il n'a aucun impact sur le montant de ces flux et qu'il ne concerne pas la présentation des flux liés aux activités d'investissement ou de financement.

A. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation : méthode directe ou méthode indirecte

La **méthode directe** fait apparaître les **principales entrées et sorties de trésorerie** liées aux activités d'exploitation (par exemple, les entrées de trésorerie provenant des ventes). Les principales entrées et sorties de trésorerie peuvent être obtenues soit à partir des enregistrements comptables (cela nécessite que l'entreprise détermine précisément la nature de toute opération affectant la trésorerie pour effectuer ensuite les regroupements appropriés), soit en **ajustant les principales composantes du résultat net pour obtenir les flux de trésorerie correspondants** (par exemple, les entrées de trésorerie provenant des ventes peuvent être obtenues en ajustant le montant des ventes, comme nous l'expliquons ci-dessous).

La méthode directe donne des informations plus utiles pour estimer les flux de trésorerie futurs que la méthode indirecte, ce qui explique probablement pourquoi elle est la méthode recommandée dans les normes comptables internationales. En pratique, pourtant, très peu d'entreprises optent pour cette méthode.

Compte tenu de ce que nous avons expliqué dans la section 6.3.1 A, il est assez facile de comprendre comment passer, pour la plupart des produits et des charges, du montant apparaissant dans l'état du résultat net au flux de trésorerie correspondant. Illustrons ce passage en établissant le lien entre le montant des ventes et les entrées de trésorerie découlant de ces ventes.

Au cours d'un exercice sont encaissées les ventes effectuées durant cet exercice, à l'exception de celles qui n'ont pas encore été perçues et qui apparaissent dans le poste « Clients » de l'état de la situation financière à la fin de l'exercice. Au cours de ce même exercice, sont également encaissées les ventes qui avaient été réalisées pendant l'exercice précédent, mais pour lesquelles le paiement n'avait pas alors été reçu et qui

figuraient donc dans le poste « Clients » de l'état de la situation financière à la fin de l'exercice précédent. Nous obtenons ainsi la formule suivante :

Entrées de trésorerie provenant des ventes au cours de la période = Ventes réalisées au cours de la période – Solde du poste « Clients » à la fin de la période + Solde du poste « Clients » à la fin de la période précédente = Ventes réalisées au cours de la période – (Solde du poste « Clients » à la fin de la période – Solde du poste « Clients » au début de la période) = Ventes réalisées au cours de la période – Variation du poste « Clients » au cours de la période

Le raisonnement est globalement le même pour passer des autres composantes du résultat net aux flux de trésorerie correspondants (par exemple, Sorties de trésorerie liées aux salaires au cours de la période = Salaires enregistrés en charges au cours de la période – Salaires à payer à la fin de la période + Salaires à payer à la fin de la période précédente = Salaires enregistrés en charges au cours de la période – Variation des salaires à payer au cours de la période). Il est souvent difficile de savoir si l'ajustement lié à la variation du compte de l'actif ou du passif courant doit être positif ou négatif. Le **TABLEAU 6.1** peut être utile pour déterminer le sens de l'impact.

TABLEAU 6.1 Impact de la variation des postes de l'état de la situation financière sur la trésorerie

Variation du poste / Type de poste	AUGMENTATION	DIMINUTION
ACTIF	L'effet pour le calcul du flux de trésorerie est **négatif**.	L'effet pour le calcul du flux de trésorerie est **positif**.
PASSIF	L'effet pour le calcul du flux de trésorerie est **positif**.	L'effet pour le calcul du flux de trésorerie est **négatif**.

Prenons l'exemple du poste « Clients ». Même si cela peut paraître contrintuitif, si le poste « Clients » augmente, cela signifie, toutes choses étant égales par ailleurs, que les clients ont payé moins que l'année précédente (plus de crédit) et donc que la situation de trésorerie de l'entreprise est moins bonne.

Dans la **méthode indirecte**, c'est souvent aujourd'hui[9] le **résultat net** (comprenant tous les produits et toutes les charges) qui sert de **point de départ** (plutôt que chaque élément composant ce résultat net) et qui est ensuite « **ajusté** » pour obtenir les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Plus précisément, selon cette méthode, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont obtenus en ajustant le résultat net pour tenir compte :

1. Du fait que tous les produits et toutes les charges n'ont pas donné lieu à des entrées ou à des sorties de trésorerie au cours de la période et que certains mouvements

9 La publication de la norme IFRS 18 a entraîné l'amendement de la norme IAS 7 qui imposera comme point de départ le résultat d'exploitation.

ayant affecté la trésorerie ne sont pas inclus dans le résultat net de la période (voir les exemples de la section 6.3.1 A) ;

2. Des éléments inclus dans le résultat net qui n'ont pas d'impact sur la trésorerie ;
3. Des éléments inclus dans le résultat net qui ne génèrent pas de flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, mais des flux de trésorerie liés à d'autres activités.

Le **premier type d'ajustements** correspond à ce que nous avons expliqué précédemment en utilisant l'exemple des ventes et des flux de trésorerie provenant des ventes. Pour obtenir les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation à partir du résultat net, il faut ajuster les produits et les charges en lien avec l'exploitation en ajoutant ou soustrayant les variations des postes de l'état de la situation financière correspondants, soit la majorité des postes de l'actif et du passif courants. Il s'agit, en d'autres termes, de calculer la **variation nette des éléments du fonds de roulement hors trésorerie liés aux activités d'exploitation**[10].

Le **deuxième type d'ajustements** est lié au fait que, dans le résultat net, des éléments qui n'ont jamais d'impact sur la trésorerie sont inclus. Ce sont des éléments qui, lorsqu'ils sont comptabilisés, n'ont *jamais* le compte de trésorerie comme contrepartie. C'est le cas, en particulier, des amortissements[11]. Pour obtenir les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation à partir du résultat net, il faut « éliminer » ces éléments. En pratique, cela signifie que, s'il s'agit d'une charge (impact négatif sur le résultat net), il faut effectuer un ajustement à la hausse dans le calcul visant à obtenir les flux de trésorerie.

Le **troisième type d'ajustements** est lié au fait que, dans le résultat net, sont inclus des éléments qui ne relèvent pas directement de l'exploitation. C'est le cas, par exemple, des gains ou des pertes sur cessions d'immobilisations, qui sont à rattacher à l'investissement. Encore une fois, pour obtenir les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation à partir du résultat net, il faut « éliminer » ces éléments. Concrètement, cela signifie que, s'il s'agit d'un produit (un gain sur cession qui a eu un impact positif sur le résultat net), il faut effectuer un ajustement à la baisse dans le calcul visant à obtenir les flux de trésorerie.

Afin de mieux comprendre ce que nous venons d'expliquer, examinons le cas d'une société appelée Les Entreprises LMM, dont l'activité consiste à acheter et à revendre en l'état des marchandises et qui clôture son exercice financier le 31 mai. Nous

10 Mentionnons qu'une définition du fonds de roulement est donnée au chapitre 3 (p. 74) et que la terminologie utilisée peut différer d'une entreprise à l'autre. Par exemple, la variation nette des éléments du fonds de roulement hors trésorerie liés aux activités d'exploitation peut aussi être appelée « Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement », « Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation », « Variation nette des actifs et des passifs d'exploitation » ou « Variation de la valeur nette des actifs et passifs d'exploitation ».

11 Pour mémoire, la contrepartie de la charge d'amortissement est toujours l'amortissement cumulé (en négatif à l'actif).

disposons de l'état de la situation financière de l'entreprise au 31 mai 20X1, présenté dans le **TABLEAU 6.2**, ainsi que du comparatif au 31 mai 20X0, ce qui nous a permis de calculer la variation de chacun des postes entre ces deux dates.

TABLEAU 6.2 **État de la situation financière des Entreprises LMM**

LES ENTREPRISES LMM INC. – ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
Au 31 mai 20X1 et au 31 mai 20X0

	Notes	**20X1**	20X0	Variation
		$	$	$
Actif				
Actif courant				
Trésorerie		**19 000**	60 000	(41 000)
Clients		**130 000**	80 000	50 000
Stocks de marchandises		**160 000**	200 000	(40 000)
Charges payées d'avance		**15 000**	10 000	5 000
		324 000	350 000	(26 000)
Immobilisations corporelles	*1*	**1 190 000**	1 110 000	80 000
		1 514 000	**1 460 000**	**54 000**
Passif				
Passif courant				
Fournisseurs		**120 000**	170 000	(50 000)
Impôt à payer		**15 000**	11 000	4 000
Tranche de la dette non courante échéant à moins d'un an		**41 000**	27 000	14 000
		176 000	**208 000**	**(32 000)**
Dette non courante	*2*	**620 000**	640 000	(20 000)
		796 000	**848 000**	**(52 000)**
Capitaux propres				
Capital-actions	*3*	**210 000**	150 000	60 000
Résultats non distribués		**508 000**	462 000	46 000
		718 000	**612 000**	**106 000**
		1 514 000	**1 460 000**	**54 000**

Nous disposons également de l'état du résultat net de l'entreprise pour l'exercice terminé le 31 mai 20X1, présenté dans le **TABLEAU 6.3**.

TABLEAU 6.3 État du résultat net des Entreprises LMM

LES ENTREPRISES LMM INC. – ÉTAT DU RÉSULTAT NET
Pour l'exercice terminé le 31 mai 20X1

	$	$
Ventes		**1 800 000**
Coût des ventes		**990 000**
Marge brute		**810 000**
Coûts commerciaux		
Salaires et avantages sociaux	89 000	
Publicité	20 000	
Livraisons	40 000	
Amortissement des immobilisations	50 000	199 000
Coûts administratifs		
Salaires et avantages sociaux	128 000	
Assurances et taxes	70 000	
Papeterie et impression	50 000	
Télécommunications	55 000	
Entretien des immobilisations	15 000	
Amortissement des immobilisations	150 000	468 000
		667 000
Résultat avant autres produits et charges et impôts		**143 000**
Autres produits et charges		
Gain à la vente d'immobilisations	(5 000)[12]	
Charge d'intérêts	68 000	63 000
Résultat avant impôts		**80 000**
Impôt		16 000
Résultat net		**64 000**

Les ajustements qui doivent être faits pour convertir les composantes du résultat net (selon la méthode directe) ou du résultat net pris dans son ensemble (selon la méthode indirecte) en flux de trésorerie sont présentés dans le **TABLEAU 6.4**.

12 En tant que produit généré par la vente d'une immobilisation, ce montant contribue à réduire les charges, d'où sa présentation comme déduction.

TABLEAU 6.4 **La conversion du résultat net en flux de trésorerie**

LES ENTREPRISES LMM INC. – ÉTAT DU RÉSULTAT NET
Pour l'exercice terminé le 31 mai 20X1

	Résultats selon la comptabilité d'engagement	1er type d'ajustements : variation nette des éléments du fonds de roulement hors trésorerie liés aux activités d'exploitation		2e et 3e types d'ajustements : éléments sans effet sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	
Ventes	1 800 000 $	Ajustement de la variation du poste « Clients »	(50 000 $)		1 750 000 $	Encaissements provenant des ventes aux clients
Coût des ventes	(990 000 $)	Ajustement de la variation du poste « Stocks »[13]	40 000 $		(1 000 000 $)	Décaissements relatifs aux achats auprès de fournisseurs
		Ajustement de la variation du poste « Fournisseurs »	(50 000 $)			
Charges autres que l'amortissement	(467 000 $)	Ajustement de la variation du poste « Charges payées d'avance »	(5 000 $)		(472 000 $)	Décaissements relatifs aux autres charges
Amortissement des immobilisations	(200 000 $)			200 000 $		Pas d'impact sur la trésorerie
Gain à la vente d'immobilisations	5 000 $			(5 000 $)		Pas d'impact sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation
Intérêts	(68 000 $)	Ajustement de la variation du poste « Impôt à payer »			(68 000 $)	Décaissements relatifs aux intérêts
Impôt	(16 000 $)		4 000 $		(12 000 $)	Décaissements relatifs à l'impôt
Résultat net	64 000 $		(61 000 $)	195 000 $	198 000 $	Entrées nettes de trésorerie

Informations pertinentes pour la méthode directe

2e type d'ajustements

3e type d'ajustements

Informations pertinentes pour la méthode indirecte

13 Pour passer du coût des ventes aux décaissements relatifs aux achats, la première étape consiste à ajuster le coût des ventes en ajoutant la variation des stocks, comme nous l'avons expliqué au chapitre 3. Ensuite, il faut passer des achats aux décaissements en soustrayant la variation des comptes fournisseurs.

Le **TABLEAU 6.5** présente les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation des Entreprises LMM établis selon la méthode directe, tandis que le **TABLEAU 6.6** montre ceux calculés selon la méthode indirecte.

TABLEAU 6.5 Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation des Entreprises LMM établis selon la méthode directe

LES ENTREPRISES LMM INC. – EXTRAIT DU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
Pour l'exercice terminé le 31 mai 20X1

Activités d'exploitation	
Entrées de trésorerie – ventes	1 750 000 $
Sorties de trésorerie – achats	(1 000 000 $)
Sorties de trésorerie – autres charges	(472 000 $)
Intérêts versés[14]	(68 000 $)
Impôts payés	(12 000 $)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	198 000 $

TABLEAU 6.6 Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation des Entreprises LMM établis selon la méthode indirecte

LES ENTREPRISES LMM INC. – EXTRAIT DU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
Pour l'exercice terminé le 31 mai 20X1

Activités d'exploitation	
Résultat net	64 000 $
Éléments sans effet sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	
Amortissement des immobilisations corporelles	200 000 $
Gain à la vente d'immobilisations corporelles	(5 000 $)
	259 000 $
Variation nette des éléments du fonds de roulement hors trésorerie liés aux activités d'exploitation	(61 000 $)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	198 000 $

Le **TABLEAU 6.7** illustre les différences entre les manières de présenter le tableau des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, selon la méthode directe ou la méthode indirecte.

14 Avec l'amendement de l'IAS 7, les intérêts versés apparaîtront de manière obligatoire dans les activités de financement.

TABLEAU 6.7 Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation : comparaison entre la méthode directe et la méthode indirecte

Méthode directe	Méthode indirecte
Conversion des produits de l'état du résultat net en encaissements Conversion des charges de l'état du résultat net en décaissements	Résultat net ± Éléments sans effet sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, inclus dans le résultat net de l'exercice (ex. : amortissements, gains ou pertes sur cessions d'immobilisations) ± Variation nette des éléments du fonds de roulement hors trésorerie liés aux activités d'exploitation (ex. : variation du poste « Clients »)
= Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	

B. Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement et de financement

Sous les rubriques « Activités d'investissement » et « Activités de financement » du tableau des flux de trésorerie, les entreprises doivent présenter séparément les principales catégories d'entrées et de sorties de trésorerie provenant de ces activités.

Il faut rattacher ce qui apparaît dans les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement avec les informations contenues dans les actifs non courants de l'état de la situation financière, mais il est impossible de faire le passage de l'un à l'autre sans informations complémentaires.

Si nous reprenons notre exemple des Entreprises LMM, nous constatons que le montant net du poste « Immobilisations corporelles » est passé de 1 110 000 $ à 1 190 000 $ au cours de l'exercice terminé le 31 mai 20X1. Une note aux états financiers (nous y reviendrons à la fin de ce chapitre) donne des informations sur la composition et la variation des immobilisations. Dans notre exemple, cette note pourrait se présenter de la manière suivante :

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette au 31 mai	
			20X1	20X0
Immobilisations corporelles				
Terrain	300 000 $		**300 000 $**	300 000 $
Bâtiment	800 000 $	320 000 $	**480 000 $**	520 000 $
Matériel roulant	200 000 $	105 000 $	**95 000 $**	100 000 $
Mobilier et agencements	600 000 $	285 000 $	**315 000 $**	190 000 $
	1 900 000 $	710 000 $	**1 190 000 $**	1 110 000 $

Même si elle apporte des informations complémentaires à ce qui apparaît dans l'état de la situation financière, la note sur les immobilisations ne suffit pas à connaître les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement. En effet, l'augmentation de la valeur nette de 80 000 $ ne représente pas ce qui a été décaissé pour acquérir de nouvelles immobilisations, car d'autres éléments, en particulier l'enregistrement de l'amortissement, ont eu une incidence sur le poste « Immobilisations corporelles » au cours de l'exercice terminé le 31 mai 20X1. Afin de présenter les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement dans notre exemple, nous avons besoin d'ajouter les renseignements suivants :

- La société a acheté un camion d'une valeur de 35 000 $ au moyen d'un emprunt de 30 000 $;
- La société a vendu au prix de 20 000 $ du mobilier dont la valeur nette s'élevait à 15 000 $;
- La société a réaménagé ses bureaux et fait l'acquisition de mobilier pour une somme de 260 000 $.

En ce qui concerne la deuxième opération, il convient de souligner que le **gain** de 5 000 $ provenant de cette vente et inclus dans le résultat net **ne correspond pas à l'entrée de trésorerie**, puisque l'encaissement lié à la vente du mobilier est de 20 000 $.

À la suite de ces trois transactions, la diminution nette de la trésorerie s'élève à 275 000 $, soit le montant total des acquisitions (35 000 $ + 260 000 $) moins le prix de la vente de 20 000 $. Il est important d'exclure de ce calcul l'encaissement résultant d'un emprunt de 30 000 $, qui sera traité dans les flux de trésorerie liés aux activités de financement.

La prise en compte des renseignements présentés ci-dessus et de la charge d'amortissement (qui a évidemment un impact sur le montant net des immobilisations, puisque la valeur nette, ou valeur comptable, des immobilisations équivaut au coût d'acquisition moins l'amortissement cumulé) nous permet de faire le rapprochement complet de la variation du montant net des immobilisations durant l'exercice.

	Variation des immobilisations corporelles	Encaissements (décaissements)
Valeur nette au début de l'exercice	1 110 000 $	
Plus : Acquisitions au cours de l'exercice		
Camion	35 000 $	(35 000 $)
Mobilier et agencement	260 000 $	(260 000 $)
	1 405 000 $	
Moins : Vente de mobilier	15 000 $	20 000 $
Amortissement au cours de l'exercice	200 000 $	
	215 000 $	
Valeur nette de la trésorerie	1 190 000 $	
Diminution nette de la trésorerie		(275 000 $)

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement se présentent ainsi :

Activités d'investissement	
Vente d'immobilisations corporelles	20 000 $
Acquisition d'immobilisations corporelles	(295 000 $)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(275 000 $)

Comme nous l'avons vu dans le chapitre 5, la manière dont se finance l'entreprise transparaît dans ses passifs non courants et ses capitaux propres. Pour établir les flux de trésorerie liés aux activités de financement, il faut donc naturellement recueillir des informations dans les passifs non courants (et ce qui s'y rattache dans les passifs courants) et les capitaux propres dans l'état de la situation financière, mais aussi dans les notes relatives à ces éléments. De manière très simplifiée pour les besoins de notre exemple, nous vous proposons les notes suivantes :

Dette non courante	**20X1**	**20X0**
Emprunt hypothécaire, 9,5 %, remboursable par versements mensuels de 7 400 $, y compris les intérêts, échéant en 20X4	**640 000 $**	667 000 $
Emprunt, 10 %, garanti par nantissement commercial sur du matériel roulant, remboursable par versements mensuels de 960 $, y compris les intérêts, échéant en 20X4	**21 000 $**	0 $
	661 000 $	667 000 $
Tranche échéant à moins d'un an	**41 000 $**	27 000 $
	620 000 $	640 000 $
Capital-actions		
1 100 actions participatives de catégorie A avec droit de vote, sans valeur nominale (1 000 actions en 20X0)*	**160 000 $**	100 000 $
350 actions de catégorie B à dividendes non cumulatifs de 10 %, sans valeur nominale	**50 000 $**	50 000 $
	210 000 $	150 000 $

* Au cours de l'exercice, l'entreprise a émis 100 actions de catégorie A en contrepartie de 60 000 $ en espèces.

La note sur la dette non courante indique qu'elle est passée de 667 000 $ à 661 000 $ durant l'exercice se terminant le 31 mai 20X1, soit une diminution nette de 6 000 $. Cette diminution découle d'abord des versements de capital sur l'emprunt hypothécaire de 27 000 $[15], soit la tranche échéant au cours de l'exercice qui se termine le 31 mai 20X1. Ensuite, l'entreprise a emprunté 30 000 $ pour l'achat du camion. Les remboursements de capital inhérents à cette dette s'élèvent à 9 000 $, puisqu'un solde de 21 000 $ subsiste.

15 Nous constatons que la diminution de la dette ne correspond pas aux sommes réellement payées durant l'exercice. Si tous les versements mensuels de 7 400 $ ont été effectués, le décaissement total s'élève à 88 800 $. La différence de 61 800 $ représente les intérêts versés sur l'emprunt, lesquels sont compris dans les charges de l'état du résultat net. En effet, la dette enregistrée dans l'état de la situation financière représente toujours le capital de l'emprunt. Les intérêts correspondent à la rémunération versée par l'emprunteur au prêteur pour la jouissance du capital et ne constituent une dette qu'au moment où le versement périodique (en capital et intérêts) arrive à échéance. Les intérêts d'un exercice donné impayés à la fin de l'exercice figurent généralement dans le passif courant et font l'objet d'un poste distinct.

Dette non courante au début de l'exercice	667 000 $
Plus : Emprunt au cours de l'exercice	30 000 $
	697 000 $
Moins : Remboursements de capital au cours de l'exercice (27 000 $ + 9 000 $)	36 000 $
Dette non courante à la fin de l'exercice	661 000 $

Finalement, les flux de trésorerie liés à la dette non courante s'élèvent à 6 000 $, cette somme représentant les remboursements de 36 000 $ moins l'emprunt de 30 000 $. Quant aux intérêts versés, nous en avons déjà tenu compte dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (ce qui changera avec l'IFRS 18).

Les éléments qui ont fait varier les capitaux propres et potentiellement aussi la trésorerie apparaissent dans l'état des variations des capitaux propres (nous y reviendrons juste après). Dans notre exemple, cet état est très simple et se présente comme dans le **TABLEAU 6.8**.

TABLEAU 6.8 **État des variations des capitaux propres**

LES ENTREPRISES LMM INC. – ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Capital-actions		Résultats non distribués	Total des capitaux propres
	Catégorie A	Catégorie B		
Solde au 1er juin	100 000 $	50 000 $	462 000 $	612 000 $
Résultat net de l'exercice			76 000 $	76 000 $
Dividendes			(30 000 $)	(30 000 $)
Émission d'actions	60 000 $	0 $		60 000 $
Total	**160 000 $**	**50 000 $**	**508 000 $**	**718 000 $**

La note sur le capital-actions explique l'augmentation de cet élément : l'émission de 100 actions de catégorie A, dont la contrepartie est une augmentation de la trésorerie de 60 000 $.

Les résultats non distribués ont aussi évolué, avec une augmentation de 76 000 $ liée au résultat net de l'exercice et une diminution de 30 000 $ due à la déclaration de dividendes. Notons que la *déclaration* de dividendes ne signifie pas forcément que les dividendes ont été versés durant l'exercice. Pour déterminer s'ils ont été payés, il faut examiner le passif courant de l'état de la situation financière. En effet, si les dividendes n'ont pas été versés durant l'exercice, le poste « Dividendes à payer » apparaîtra alors dans le passif courant. Chez Les Entreprises LMM, le passif courant n'indique aucun dividende à payer au 31 mai 20X1. Nous pouvons donc en déduire que tous les dividendes déclarés ont été versés, ce qui a entraîné une diminution équivalente de la trésorerie.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement se présentent ainsi :

Activités de financement	
Emprunts	30 000 $
Remboursement d'emprunts	(36 000 $)
Émission d'actions	60 000 $
Dividendes	(30 000 $)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	24 000 $

Essentiellement, il est important de se rappeler que le tableau des flux de trésorerie permet de juger de la provenance et de l'utilisation des flux de trésorerie pour un exercice donné. Il s'avère ainsi précieux pour les investisseurs qui souhaitent évaluer la santé financière de l'entreprise du point de vue de sa trésorerie. Il ne leur permet cependant pas de voir l'ensemble des éléments qui ont fait augmenter ou diminuer les capitaux propres (qui finalement leur appartiennent) entre l'ouverture et la clôture d'un exercice, d'où l'intérêt d'un autre document de synthèse : l'état des variations des capitaux propres.

6.4 L'ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Nous l'avons vu au chapitre 5, les capitaux propres sont présentés de manière plus ou moins détaillée dans l'état de la situation financière. Aussi les normes comptables imposent-elles aux entreprises de présenter un état distinct expliquant les variations des capitaux propres. Cet état (présenté brièvement dans le chapitre 2) constitue un élément particulièrement important pour les actionnaires, destinataires prioritaires de l'information financière.

L'état des variations des capitaux propres nous présente, sous forme de tableau, les variations survenues entre deux dates (généralement entre deux fins d'exercice) pour chacun des éléments des capitaux propres. Les variations des capitaux propres sont dans la réalité relativement complexes. Nous n'en décrirons que quelques-unes parmi les plus courantes et les plus simples.

Résultats non distribués à la fin de la période = Résultats non distribués au début de la période + Résultat net de la période – Dividendes déclarés au cours de la période

Tout d'abord, il faut souligner que **les résultats non distribués varient nécessairement**, puisque chaque année s'y ajoute le résultat net de l'exercice. Dans la colonne « Résultats non distribués », le résultat net de la période est donc ajouté (en positif ou en négatif, selon qu'il s'agit d'un bénéfice ou d'une perte), alors que les dividendes éventuellement déclarés au cours de la période sont soustraits du solde des résultats non distribués du début de la période.

Si l'entreprise a augmenté son capital et émis des actions au cours de l'exercice, l'effet de cette opération apparaît dans la colonne « Capital-actions » (et éventuellement aussi dans la colonne « Surplus d'apport ») de l'état des variations des capitaux propres.

CAS RÉELS

Nous vous proposons d'examiner l'état des variations des capitaux propres de Lassonde (voir l'**EXEMPLE 6.8**), qui montre que les capitaux propres sont passés de 865 507 milliers de dollars à 937 567 milliers de dollars au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Cette évolution s'explique principalement par :

- Le résultat net (augmentation des capitaux propres de 53 334 milliers de dollars) ;
- Les AERG (augmentation des capitaux propres de 59 204 milliers de dollars) ;

- Les dividendes déclarés (diminution des capitaux propres de 20 496 milliers de dollars).

EXEMPLE 6.8 **Industries Lassonde inc. – État des variations des capitaux propres présenté dans le rapport annuel 2022**

États consolidés des capitaux propres
(en milliers de dollars canadiens)
(audités)

	Attribuables aux actionnaires de la Société					
	Capital-actions	Surplus d'apport	Cumul des autres réserves	Résultats non distribués	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	$	$	$	$	$	$
Solde au 31 décembre 2021	**48 136**	**1 375**	**55 760**	**703 144**	**57 092**	**865 507**
Résultat net	**–**	**–**	**–**	**53 938**	**(604)**	**53 334**
Autres éléments du résultat global	**–**	**–**	**44 134**	**11 042**	**4 028**	**59 204**
Transfert des (gains) pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie aux actifs non financiers	**–**	**–**	**(5 792)**	**–**	**(115)**	**(5 907)**
Dividendes	**–**	**–**	**–**	**(20 496)**	**–**	**(20 496)**
Rachat d'actions de catégorie A	**(1 476)**	**(15)**	**–**	**(12 584)**	**–**	**(14 075)**
Solde au 31 décembre 2022	**46 660**	**1 360**	**94 102**	**735 044**	**60 401**	**937 567**
Solde au 31 décembre 2020	48 143	1 375	51 322	638 797	56 096	795 733
Résultat net	–	–	–	77 511	941	78 452
Autres éléments du résultat global	–	–	(923)	9 716	99	8 892
Transfert des (gains) pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie aux actifs non financiers	–	–	5 361	–	(44)	5 317
Dividendes	–	–	–	(22 811)	–	(22 811)
Rachat d'actions de catégorie A	(7)	–	–	(69)	–	(76)
Solde au 31 décembre 2021	**48 136**	**1 375**	**55 760**	**703 144**	**57 092**	**865 507**

Source : Industries Lassonde inc. (2022). Rapport des états financiers consolidés 2022, p. 9, https://www.lassonde.com/content/uploads/2023/12/Etats-financiers-ILI-conso-Q4-2022.pdf.

6.5 LES NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Les notes aux états financiers, dont certaines sont obligatoires selon les normes IFRS, sont une composante à part entière des états financiers. Elles couvrent généralement des informations, fournies séparément ou regroupées, sur la nature générale des activités de l'entité, le mode de présentation des états financiers, les estimations comptables et les principales conventions comptables, ainsi que des détails sur les divers postes des états financiers.

Les notes aux états financiers permettent ainsi aux entreprises de fournir aux différents utilisateurs de l'information financière des renseignements additionnels qui complètent les données chiffrées présentées dans les autres états financiers.

CAS RÉELS

L'**EXEMPLE 6.9** dresse la liste des notes aux états financiers de Lassonde, dont certaines sont décrites plus loin.

EXEMPLE 6.9 **Industries Lassonde inc.– Liste des notes aux états financiers présentée dans le rapport annuel 2022**

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Table des matières

Note 1.	Description de l'entreprise	12
Note 2.	Informations significatives sur les méthodes comptables	12
Note 3.	Jugements dans l'application des méthodes comptables et sources d'incertitudes relatives aux estimations	18
Note 4.	Adoption de normes IFRS	19
Note 5.	Modifications comptables futures	20
Note 6.	Ventes	20
Note 7.	Informations supplémentaires concernant le résultat net	21
Note 8.	Frais financiers	21
Note 9.	Autres (gains) pertes	21
Note 10.	Impôts sur le résultat	22
Note 11.	Instruments financiers	24
Note 12.	Débiteurs	29
Note 13.	Stocks	29
Note 14.	Autres actifs à court terme	29
Note 15.	Participation dans une entreprise associée	29
Note 16.	Immobilisations corporelles	30
Note 17.	Immobilisations incorporelles	32
Note 18.	Goodwill	34
Note 19.	Créditeurs et charges à payer	35
Note 20.	Dette à long terme	35
Note 21.	Régime incitatif à long terme	38
Note 22.	Capitaux propres	39

Note 23. Informations supplémentaires concernant les flux de trésorerie 42
Note 24. Avantages postérieurs à l'emploi 43
Note 25. Gestion des risques financiers découlant des instruments financiers 49
Note 26. Gestion du capital 55
Note 27. Engagements et éventualités 56
Note 28. Informations sectorielles 56
Note 29. Transactions entre parties liées 57
Note 30. Intérêts détenus dans d'autres entités 59
Note 31. Événement postérieur à la date de clôture 59

Source : Industries Lassonde inc. (2022). Rapport des états financiers consolidés 2022, p. 11, https://www.lassonde.com/content/uploads/2023/12/Etats-financiers-ILI-conso-Q4-2022.pdf.

6.5.1 L'information générale

La première note aux états financiers est généralement une note communiquant de l'information générale sur l'entreprise. Elle propose une brève description de l'entreprise et du type d'activités qu'elle exerce. Elle permet de mettre en contexte l'ensemble des états financiers. Elle contient parfois la mention du référentiel comptable utilisé pour élaborer les états financiers (cette information peut aussi se trouver dans la note sur les principales méthodes comptables).

CAS RÉELS

L'**EXEMPLE 6.10** présente la note 1 du rapport annuel 2022 de Loblaw pour illustrer ce que nous venons de présenter.

EXEMPLE 6.10 Les Compagnies Loblaw Limitée – Note 1 présentée dans le rapport annuel 2022

Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière

Les Compagnies Loblaw Limitée, société ouverte canadienne constituée en 1956, est le chef de file canadien dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie et le plus important détaillant au pays. Les Compagnies Loblaw Limitée offre aux Canadiens des produits alimentaires, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale, des services financiers ainsi que des produits et services de téléphonie mobile. Le siège social de la société est situé au 22, av. St. Clair Est, Toronto (Ontario), Canada M4T 2S5. Les Compagnies Loblaw Limitée et ses filiales sont appelées conjointement la « société » ou « Loblaw » dans les présents états financiers consolidés.

L'actionnaire détenant le contrôle de la société est George Weston Limitée (« Weston »), qui détient environ 52,6 % des actions ordinaires en circulation de la société. La société mère ultime est Wittington Investments, Limited (« Wittington »). Le reste des actions ordinaires est détenu par un grand nombre d'actionnaires.

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter : le secteur Vente au détail et le secteur Services financiers (voir la note 33).

Source : Les Compagnies Loblaw Limitée (2022). Vivre bien, vivre pleinement : Rapport annuel 2022, note 1, p. 94, https://www.loblaw.ca/fr/investors-reports/.

6.5.2 Les principales méthodes comptables

Cette note détaille toutes les méthodes utilisées par l'entreprise dans la préparation de ses états financiers. Il s'agit d'informations utiles, car les entreprises bénéficient d'une certaine marge de manœuvre dans la préparation de leurs états financiers (par exemple, pour décider de la durée de vie d'une immobilisation corporelle ou encore de son mode d'amortissement). Connaitre les différentes méthodes choisies par l'entreprise permet donc d'interpréter de manière adéquate les états financiers.

Habituellement, cette note inclut une description des nouvelles normes comptables adoptées, dont il faut anticiper l'impact sur les états financiers futurs, même si elles ne sont pas encore en vigueur.

Cette note couvre généralement l'ensemble des postes des états financiers et est donc souvent volumineuse.

CAS RÉELS

Les **EXEMPLES 6.11** et **6.12** contiennent des extraits de la note sur les principales méthodes comptables de Loblaw.

EXEMPLE 6.11 **Les Compagnies Loblaw Limitée – Extrait de la note 2 sur les principales méthodes comptables présentée dans le rapport annuel 2022 (déclaration de conformité)**

Note 2. Principales méthodes comptables

Déclaration de conformité Les états financiers consolidés ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS » ou « PCGR ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), suivant les méthodes comptables décrites ci-après.

La publication des présents états financiers consolidés a été approuvée par le Conseil d'administration de la société (le « Conseil ») le 22 février 2023.

Source : Extrait de Les Compagnies Loblaw limitée (2022). Vivre bien, vivre pleinement : Rapport annuel 2022, note 2, p. 94, [en ligne], https://www.loblaw.ca/fr/investors-reports/.

Nous constatons que Loblaw a choisi de mentionner au tout début de la note sur les principales méthodes comptables le référentiel comptable utilisé pour élaborer les états financiers.

EXEMPLE 6.12 **Les Compagnies Loblaw Limitée – Extrait de la note 2 sur les principales méthodes comptables présentée dans le rapport annuel 2022 (section Immobilisations corporelles)**

Les immobilisations corporelles sont amorties sur une base linéaire sur leur durée d'utilité estimée à leur valeur résiduelle estimée dès que les actifs sont prêts à être mis en service. Lorsque des parties significatives d'une immobilisation corporelle comportent des durées d'utilité différentes, chacune de ces parties est comptabilisée comme une composante distincte et est amortie séparément. Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont revus chaque année et ajustés de façon prospective, au besoin. Les durées d'utilité estimées s'établissent comme suit :

Bâtiments	De 10 à 40 ans
Matériel et mobilier	De 2 à 10 ans
Améliorations apportées aux bâtiments	Jusqu'à 10 ans
Améliorations locatives	Durée du bail ou durée d'utilité d'au plus 25 ans, selon la plus courte des deux [i]

[i] Si la société a la certitude raisonnable qu'elle deviendra propriétaire de l'actif loué avant la fin du contrat de location, les améliorations locatives connexes sont amorties sur la durée d'utilité de l'actif selon la même base que les actifs détenus.

Chaque date de clôture, les immobilisations corporelles font l'objet d'un examen visant à déceler tout indice de dépréciation. Voir la rubrique relative à la dépréciation des actifs non financiers.

Source : Les Compagnies Loblaw limitée (2022). Vivre bien, vivre pleinement : Rapport annuel 2022, note 2, p. 99, https://www.loblaw.ca/fr/investors-reports/.

6.5.3 Les explications des postes des états financiers et les autres notes

Après la ou les notes sur les méthodes comptables viennent généralement les notes qui expliquent les postes apparaissant dans les états financiers. Plusieurs exemples de ce type de notes ont été présentés dans les chapitres précédents.

Parfois, des notes additionnelles donnent au lecteur des états financiers des informations qui peuvent être utiles pour la compréhension et l'analyse de la situation de la société. C'est le cas, par exemple, des informations sectorielles qui sont souvent présentées dans une note aux états financiers. Les normes comptables internationales imposent à toutes les entreprises pour lesquelles la présentation d'informations sectorielles est pertinente (c'est-à-dire les entreprises dont les activités sont d'une importance significative dans plusieurs secteurs opérationnels et/ou dans plusieurs zones géographiques) de fournir ce type d'informations. Dans le chapitre 7, nous reviendrons sur l'information sectorielle et son intérêt.

CAS RÉELS

L'**EXEMPLE 6.13** présente un extrait de la note communiquant des informations sectorielles provenant du rapport annuel 2022 de EssilorLuxottica.

EXEMPLE 6.13 EssilorLuxottica S.A. – Extrait de la note 4 sur l'information par secteur opérationnel présentée dans le Document d'enregistrement universel 2022

Note 4. Information par secteur opérationnel

4.1. Information par secteur opérationnel

Conformément aux dispositions d'IFRS 8 – *Secteurs opérationnels*, les informations par secteur opérationnel sont présentées d'une manière cohérente avec les informations communiquées en interne au Directeur Général qui est considéré comme le Principal Décideur Opérationnel (PDO) du Groupe aux fins de pilotage des opérations, de prise de décision et d'analyse de la performance opérationnelle. Ces informations sont préparées conformément aux normes IFRS appliquées par le Groupe dans ses états financiers consolidés. Les actifs et passifs par secteur opérationnel ne sont pas inclus dans les données revues par le PDO et cette information n'est donc pas présentée.

Le Groupe opère sur deux segments :

- le segment des solutions pour les professionnels ou **Professional Solutions (PS)** : représentant l'activité en gros du Groupe, c'est-à-dire la fourniture des produits et services aux opticiens indépendants, aux distributeurs, aux plateformes tierces d'e-commerce et aux grands réseaux de distribution opérant dans l'industrie de la santé visuelle et de la lunetterie ; et
- le segment de la vente directe aux consommateurs ou **Direct to Consumer (DTC)** : représentant les activités de vente de détail du Groupe, à savoir les produits et les services que le Groupe vend directement au consommateur final, que ce soit par le biais de son réseau de magasins traditionnels ou des canaux de distribution en ligne (e-commerce).

Les informations relatives aux autres activités du Groupe qui ne peuvent être présentées dans l'un ou l'autre de ces segments ont été présentées dans la catégorie « Coûts centraux et autres ». Il s'agit principalement des frais de siège ainsi que de l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises lors de regroupements d'entreprises, car l'impact de ces coûts n'est pas pris en compte dans les indicateurs de rentabilité utilisés par le Directeur Général, dans son rôle de PDO, pour prendre des décisions sur l'allocation des ressources aux secteurs opérationnels et pour évaluer la performance de ces derniers.

À la suite de l'acquisition de GrandVision, les résultats de GrandVision du second semestre 2021 ont été intégrés dans le reporting sectoriel du Groupe, affectant principalement le segment Direct to Consumer.

Les informations par secteur opérationnel pour l'année 2022 ainsi que les informations retraitées par secteur opérationnel pour l'année 2021 sont présentées comme suit :

Pour l'année 2022

(en millions d'euros)	Professional Solutions	Direct to Consumer	Coûts centraux et autres	2022
Chiffre d'affaires	**11 770**	**12 724**	**–**	**24 494**
Résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans les regroupements d'entreprises [(a)]	2 337	2 209	(330)	4 216
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans les regroupements d'entreprises				(1 059)
Résultat opérationnel				**3 157**
Coût de l'endettement financier net				(131)
Autres produits / (charges) financiers				(0)
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence				6
Impôts sur le résultat				(751)
Résultat net				**2 281**
Acquisitions des immobilisations incorporelles et corporelles	804	584	17	1 404
Amortissements, dépréciations et pertes de valeur des immobilisations incorporelles, corporelles et du droit d'utilisation	(564)	(1 283)	(1 122)	(2 970)

[(a)] Le résultat du secteur opérationnel Professional Solutions provient du chiffre d'affaires réalisé avec des clients tiers uniquement, c'est-à-dire hors « marge de fabrication » dégagée sur le chiffre d'affaires intragroupe avec le secteur opérationnel Direct to Consumer. Le résultat du secteur opérationnel Direct to Consumer provient du produit des ventes, compte tenu du coût des biens achetés au secteur opérationnel Professional Solutions évalué au coût de fabrication, qui englobe la « marge de fabrication » correspondante à ces produits.

Source : EssilorLuxottica S.A. (2022). Document d'enregistrement universel 2022, note 4, p. 219, https://www.essilorluxottica.com/fr/cap/content/77886/.

POINTS CLÉS

- Un jeu complet d'états financiers est composé d'un état de la situation financière, d'un état du résultat net et des autres éléments du résultat global, d'un état des variations des capitaux propres, d'un tableau des flux de trésorerie et de notes. Les quatre derniers éléments complètent l'état de la situation financière et ont chacun une utilité distincte.
- L'état du résultat net et des autres éléments du résultat global donne une idée de la performance financière globale de l'entreprise. La performance globale est mesurée par le résultat net, auquel sont ajoutés les effets de certaines transactions, non traduites dans le résultat net.
- L'état du résultat net et des autres éléments du résultat global peut être présenté en un ou deux états.
- Dans l'état du résultat net, les charges peuvent être présentées par nature ou par fonction.
- Dans l'état du résultat net, les produits et les charges sont comptabilisés au moment où ils sont réalisés ou consommés, sans tenir compte des mouvements de trésorerie associés. Le résultat net ne renseigne donc pas sur la variation de la trésorerie au cours de la période.
- Le tableau des flux de trésorerie permet de comprendre comment la trésorerie a évolué au cours de la période en identifiant trois principales causes d'évolution : les activités d'exploitation, d'investissement et de financement.
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation peuvent être présentés selon la méthode directe (recommandée par les normes comptables internationales, mais peu utilisée) ou selon la méthode indirecte.
- Selon la méthode indirecte, le point de départ est le résultat net, qui est ensuite ajusté pour obtenir les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.
- L'état des variations des capitaux propres donne des informations sur les composantes des capitaux propres d'une entreprise et explique leurs variations.
- Les notes aux états financiers fournissent des informations qui complètent et expliquent les données chiffrées présentées dans les autres états financiers.

CHAPITRE 7

L'ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS : PROPOSITION D'UNE DÉMARCHE

SOMMAIRE

7.1 Pourquoi *analyser* les états financiers ? 194
7.2 Collecter de l'information pertinente 195
7.2.1 Le rapport annuel 196
7.2.2 Les autres sources d'information 197
7.3 Se familiariser avec l'entreprise et ses états financiers 197
7.3.1 L'information sectorielle 198
7.3.2 L'analyse verticale 200
7.3.3 L'analyse horizontale 201
7.3.4 Le tableau des flux de trésorerie 201
7.3.5 Illustration : l'entreprise Lumino 203
7.4 Utiliser les ratios financiers 213
7.4.1 Les ratios de performance 215
7.4.2 Les ratios d'activité 221
7.4.3 Les ratios de liquidité et de solvabilité 227
7.4.4 Les ratios de financement 231
7.4.5 Les ratios incluant les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation 234
7.5 Conclure l'analyse et la mettre en perspective 236
7.5.1 La synthèse de l'analyse 237
7.5.2 Les limites et les prolongements de l'analyse 241
Points clés 244

Objectifs d'apprentissage

À la fin de ce chapitre, vous pourrez :

- Reconnaître l'intérêt d'analyser les états financiers d'une entreprise ;
- Déterminer où trouver l'information nécessaire à une analyse pertinente des états financiers ;
- Relever des faits marquants à partir de l'état de la situation financière, de l'état du résultat net et du tableau des flux de trésorerie ;
- Calculer les principaux ratios financiers ;
- Interpréter les principaux résultats ;
- Apprécier la santé financière globale d'une entreprise.

Les chapitres précédents ont permis d'acquérir une meilleure compréhension du contenu et du rôle de chacun des états financiers. Nous allons maintenant voir comment ces états financiers peuvent être utilisés globalement dans le cadre d'une **démarche d'analyse**.

Cette démarche comporte généralement plusieurs étapes, soit la **collecte des données** (principalement dans les états financiers, mais aussi ailleurs), le **traitement de ces données** (en calculant, par exemple, des ratios) et l'**interprétation** (en comparant notamment avec des éléments pertinents). Après avoir expliqué l'intérêt d'une telle démarche pour les utilisateurs des états financiers, nous reviendrons dans les sections subséquentes sur chacune de ces étapes.

7.1 POURQUOI *ANALYSER* LES ÉTATS FINANCIERS ?

Même si son objectif peut différer en fonction de la partie prenante qui l'entreprend, l'analyse des états financiers, et plus largement l'utilisation de l'information financière, peut être globalement définie comme **l'utilisation des données contenues dans les états financiers** afin de porter **un jugement sur une ou plusieurs dimensions de la santé financière d'une entreprise** pour ultimement **prendre une décision**.

L'analyse des états financiers ne peut être dissociée de son objectif, qui dépend de l'utilisateur. Le **TABLEAU 7.1** présente les principaux utilisateurs de l'information financière ainsi que les questions auxquelles l'analyse des états financiers et, plus globalement, l'utilisation de l'information financière peuvent contribuer à répondre et les décisions qu'elles peuvent aider les utilisateurs à prendre.

TABLEAU 7.1 Le rôle de l'information financière dans la prise de décisions de ses principaux utilisateurs

Utilisateurs	Exemples de questions que peuvent se poser les utilisateurs	Exemples de décisions prises
Gestionnaires et membres du conseil d'administration	• Quel est le coût de fabrication de ce produit ? • Quels produits ou activités sont ou ne sont pas profitables ? • Quelles sont les prévisions en matière de trésorerie ? • Quelle doit être la stratégie de croissance de l'entreprise ? • Quels sont les principaux risques auxquels est exposée l'entreprise ?	• Prix de vente du produit • Sélection des produits ou activités à privilégier • Versement de dividendes aux actionnaires • Investissements à faire à long terme • Mesures à prendre pour atténuer les risques
Actionnaires (actuels et potentiels)	• L'entreprise est-elle rentable ? • Comment performe-t-elle par rapport à ses concurrents ? • Quelles sont les perspectives de croissance ?	• Achat, conservation ou vente d'actions de l'entreprise

	• Comment se positionne l'entreprise au point de vue des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ?	
Créanciers (des fournisseurs aux institutions financières)	• L'entreprise (client éventuel) paie-t-elle ce qu'elle doit au moment voulu ? • L'entreprise est-elle capable de rembourser ce qu'elle doit ? • Quel est le niveau de risque ?	• Collaboration avec l'entreprise • Octroi d'un crédit ou d'un prêt • Taux d'intérêt proposé • Choix des clauses contractuelles
Clients	• L'entreprise (fournisseur éventuel) est-elle pérenne (pour assurer, par exemple, un service après-vente durable à la suite d'un achat) ?	• Collaboration avec l'entreprise
Employés et syndicats	• L'entreprise (employeur) est-elle pérenne ? • L'entreprise est-elle rentable ?	• Choix d'un emploi • Exigences dans les négociations salariales
Auditeurs	• L'information financière divulguée par l'entreprise est-elle de qualité ? • Quels sont les principaux risques financiers auxquels l'entreprise doit faire face ?	• Sélection des éléments sur lesquels devraient en priorité porter les travaux des auditeurs
Gouvernements	• Les entreprises nationales sont-elles compétitives par rapport aux entreprises étrangères ? • Les entreprises (d'un secteur donné) sont-elles rentables ? Si ce n'est pas le cas, pour quelles raisons ne le sont-elles pas ?	• Mise en place de mesures protectionnistes ou fiscales particulières • Adoption de mesures interventionnistes
Organismes de réglementation comptable	• L'information transmise par les entreprises donne-t-elle une image fidèle de la réalité ? Est-elle utile pour les utilisateurs ?	• Sélection des normes comptables à faire évoluer ou à créer

Comme en témoigne la pluralité des perspectives illustrées dans ce tableau, l'analyse des états financiers, ou plus généralement l'analyse financière, revêt une importance considérable et concerne non seulement les parties directement impliquées dans une entreprise, mais aussi l'économie dans son ensemble. Dans le présent chapitre, nous ne prétendons pas couvrir l'entièreté de ces perspectives. Nous suggérons simplement une démarche que chaque partie prenante est libre d'adapter à ses propres objectifs ou besoins d'information, lesquels orienteront également ses choix de données et d'outils à privilégier.

7.2 COLLECTER DE L'INFORMATION PERTINENTE

Comme son nom l'indique, l'analyse des états financiers repose principalement sur **les états financiers**, qui se trouvent généralement dans le **rapport annuel**. Celui-ci contient aussi, comme nous le verrons bientôt, beaucoup d'autres éléments et informations concernant l'entreprise, son environnement, son historique et ses projets.

En plus du rapport annuel, la consultation de la presse, des médias spécialisés et de certaines bases de données permet aussi de collecter d'autres types d'informations sur l'entreprise et son environnement, également pertinentes pour l'analyse. Les paragraphes qui suivent présenteront toutes ces sources d'informations.

7.2.1 Le rapport annuel

Le rapport annuel[1] est un document d'information publié par les administrateurs et les dirigeants d'une entreprise dans le but de renseigner les personnes intéressées, principalement les investisseurs actuels et potentiels. Outre **les états financiers**, qui en constituent la pièce maîtresse, le rapport annuel contient souvent :

- Le message du chef de la direction adressé aux actionnaires récapitulant généralement les principaux résultats de l'année écoulée ;
- Le **rapport de gestion**[2] – généralement assez volumineux –, qui contient des données quantitatives et des informations essentielles choisies par la direction pour expliquer les résultats (il s'appelle *management discussion and analysis* [MD&A], en anglais) ;
- Le rapport de la direction, dans lequel la direction de l'entreprise fait état de sa responsabilité à l'égard non seulement des états financiers, mais aussi du processus qui permet de produire ces états financiers et les autres informations financières publiées ;
- Le **rapport de l'auditeur indépendant** visant à offrir une assurance raisonnable que les états financiers, dans leur ensemble, donnent une image fidèle de l'entreprise, conformément au référentiel comptable retenu[3].

Les rapports annuels publiés par les sociétés canadiennes cotées peuvent être obtenus en consultant le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR), à l'adresse www.sedarplus.ca. Ce site web est une source d'informations facile à utiliser qui permet d'accéder aux rapports annuels des sociétés ouvertes ainsi qu'à toute autre information déposée auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (communiqués de presse, rapports financiers trimestriels, etc.). L'information peut y être recherchée par nom de société, par type de document et par date de dépôt. De plus, ce site fournit les adresses Internet des différentes places boursières et des organismes de réglementation du Canada et des États-Unis. L'équivalent américain du SEDAR est l'*Electronic Data Gathering, Analysis, and Retrieval system* (EDGAR), accessible à l'adresse www.sec.gov/edgar. Pour la France, le site de l'Autorité des marchés financiers (AMF) peut être consulté au www.amf-france.org.

---

1 Il faut mentionner que le document que nous appelons « rapport annuel » peut être désigné d'autres façons. Par exemple, le document à utiliser pour réaliser une analyse sur une société française cotée est appelé le « Document d'enregistrement universel ». Dans certaines circonstances, il est possible aussi que ce qu'une entreprise appelle « rapport annuel » ne corresponde pas au document contenant les éléments que nous présentons comme faisant partie du rapport annuel. Dans ce cas, l'analyste devra chercher le document contenant au moins les états financiers audités.

2 Dans certains cas, le rapport de gestion peut se trouver dans un document séparé.

3 Il convient de souligner que le travail de l'auditeur s'inscrit dans le « cadre comptable » et ne porte ni sur l'efficacité de la gestion de l'entreprise ni sur sa survie à long terme (même s'il doit porter un jugement sur la continuité de l'exploitation).

7.2.2 Les autres sources d'informations

Le rapport annuel contient énormément d'informations, mais pour réaliser une analyse pertinente, il est important d'aller explorer d'autres sources. Nous pouvons citer notamment :

- Les communiqués de presse ou les déclarations de la direction qui sont publiés de temps à autre au cours de l'exercice et qui détaillent certaines activités ou certains projets de l'entreprise. Pour les sociétés cotées, ce type de publications est réglementé ;
- Les prospectus liés aux émissions publiques de titres, publiés lorsqu'une entreprise désire émettre des titres pour obtenir des fonds du public ;
- Les **bases de données statistiques**, qui fournissent essentiellement des points de référence ou des éléments de comparaison (ratios sectoriels, information financière de sociétés publiques comparables, indices boursiers, taux d'intérêt, etc.) pour interpréter les résultats de manière pertinente ;
- Les analyses spécialisées, qui peuvent être publiées par les banques, les grandes maisons de courtage en valeurs mobilières, les cabinets d'experts-comptables, les conseillers, les associations professionnelles, industrielles et commerciales, etc. ;
- La presse, les revues, les périodiques consacrés au monde des affaires, les médias sociaux spécialisés, etc., où nous pouvons trouver aussi bien des renseignements d'ordre général sur la situation économique et les tendances des marchés que des données sur des entreprises ou des secteurs d'activité particuliers.

Il est essentiel de s'assurer de la pertinence des données comparatives issues des bases de données, des médias ou plus généralement d'Internet. En particulier, les données comparatives doivent correspondre globalement à celles du secteur de l'entreprise. Il arrive cependant que le choix du secteur ne soit pas si simple à effectuer. Il faut donc bien étudier les entreprises incluses dans chacun des secteurs. Si aucun des secteurs ne semble pertinent, alors il est probablement plus approprié d'effectuer la comparaison directement avec les états financiers d'un concurrent. De plus, il est nécessaire de vérifier la façon dont certains ratios ont été calculés dans la base de données. En effet, les formules de calcul des ratios peuvent varier d'une base de données à une autre (nous y reviendrons plus loin).

Par ailleurs, de nombreuses entreprises optent pour une communication étendue au moyen de plateformes publiques en ligne, telles que les réseaux sociaux. Ces canaux peuvent être une source précieuse d'informations supplémentaires, facilitant ainsi l'interprétation de certains résultats. Il faut toutefois prendre garde à la fiabilité de ces sources d'information qui, contrairement aux états financiers, ne font l'objet d'aucune vérification réglementée et peuvent donc contenir des éléments erronés.

7.3 SE FAMILIARISER AVEC L'ENTREPRISE ET SES ÉTATS FINANCIERS

Pour réaliser une analyse pertinente, il faut d'abord apprendre à connaître l'entreprise faisant l'objet de l'analyse. Il semble raisonnable de commencer par se renseigner

sur les activités de l'entreprise, sa taille et l'étendue de ses activités. En général, toutes les informations sur ces sujets sont facilement accessibles, notamment dans le rapport annuel. Il est ensuite judicieux d'explorer plus précisément les états financiers et de réaliser quelques analyses préliminaires qui permettront à l'analyste de développer une vision globale de l'entreprise sur laquelle elle ou il souhaite porter un jugement.

Au moment d'explorer les états financiers, il peut être très utile de survoler certaines notes afin de mieux connaître l'entreprise. Nous pensons principalement à la note sur l'information sectorielle (brièvement présentée dans le chapitre 6), qui apporte des renseignements essentiels dans la démarche d'analyse. Quelques analyses « préliminaires » des états financiers, comme l'analyse verticale, l'analyse horizontale et celle du tableau des flux de trésorerie, peuvent également être menées. Elles permettent d'obtenir des informations sur ce qui compose l'entreprise et sur sa santé financière générale, ainsi que de relever des variations significatives, notamment dans les sources de trésorerie au fil du temps.

La simplicité de ces premières analyses et les informations qu'elles fournissent les rendent incontournables. Elles permettent de se faire une première impression, qui sera corroborée ou réfutée par une analyse approfondie basée sur les ratios présentée ultérieurement dans ce chapitre. Dans la suite de cette section, nous présenterons l'information sectorielle, puis introduirons théoriquement les analyses verticale et horizontale ainsi que l'analyse du tableau des flux de trésorerie. Nous illustrerons ces analyses en utilisant l'exemple d'une entreprise fictive nommée Lumino[4].

7.3.1 L'information sectorielle

Il n'est pas rare qu'une grande entreprise ait plusieurs activités et soit présente dans plusieurs zones géographiques. Cela explique probablement pourquoi il est nécessaire selon les normes IFRS de fournir de l'information dite **« sectorielle »**. Cette information aide à mieux connaître l'entreprise et à interpréter correctement les résultats obtenus dans l'analyse (notamment en sélectionnant adéquatement le secteur à utiliser afin de les mettre en perspective). En effet, nous le verrons, les résultats doivent toujours être lus en tenant compte du contexte dans lequel évolue l'entreprise étudiée. Ce contexte dépend des secteurs d'activité dans lesquels elle évolue et des zones géographiques dans lesquelles elle mène ses activités.

L'information sectorielle présentée dans les états financiers (rappelons que les notes font partie des états financiers) est fondée sur des renseignements financiers dont disposent les dirigeants pour prendre des décisions opérationnelles. Celle-ci permet de déterminer d'emblée la nature des activités de l'entreprise et les lieux où elle les exerce. Elle renseigne l'analyste sur la ventilation aussi bien du chiffre d'affaires que des coûts et des résultats des différents secteurs et pays dans lesquels l'entreprise est présente.

4 Dans ce chapitre, l'utilisation d'exemples réels (hormis pour l'information sectorielle) ne nous permettrait pas de simplifier et de généraliser comme nous tentons de le faire dans le cadre de cet ouvrage.

CAS RÉELS

L'**EXEMPLE 7.1** présente la note sur l'information sectorielle de l'entreprise Couche-Tard pour l'exercice terminé en avril 2023. Cette note nous apprend que Couche-Tard réalise des activités dans trois secteurs : « Marchandises et services », « Carburant pour le transport routier » et « Autres ». Nous remarquons que c'est dans le « Carburant pour le transport routier » que Couche-Tard génère le plus de ventes, puisqu'il représente 74,3 % de ses revenus totaux (53 412,4/71 856,7). L'information sectorielle est également présentée selon trois zones géographiques distinctes, soit les États-Unis, l'Europe et les autres régions, et le Canada. Nous remarquons que les États-Unis représentent la zone géographique dans laquelle l'entreprise concentre la majorité de ses activités, avec 66,3 % de ses revenus totaux (47 631,9/71 856,7). Cela explique la pertinence de présenter les états financiers en dollars américains.

EXEMPLE 7.1 Alimentation Couche-Tard inc. – Extrait de la note sur l'information sectorielle présentée dans le rapport annuel 2023

	2023 (53 semaines)				2022 (52 semaines)			
	États-Unis	**Europe et autres régions**	**Canada**	**Total**	États-Unis	Europe et autres régions	Canada	Total
	$	**$**	**$**	**$**	$	$	$	$
Revenus tirés de clients externes[a]								
Marchandises et services	**12 356,0**	**2 386,7**	**2 540,7**	**17 283,4**	11 593,2	2 429,1	2 581,5	16 603,8
Carburant pour le transport routier	**35 232,1**	**11 837,7**	**6 342,6**	**53 412,4**	30 115,0	9 892,0	5 344,4	45 351,4
Autres	**43,8**	**1 067,7**	**49,4**	**1 160,9**	46,2	785,6	22,9	854,7
	47 631,9	**15 292,1**	**8 932,7**	**71 856,7**	**41 754,4**	**13 106,7**	**7 948,8**	**62 809,9**
Revenus tirés de clients externes moins Coûts des ventes, excluant amortissement et perte de valeur								
Marchandises et services	**4 172,4**	**925,2**	**841,8**	**5 939,4**	3 904,5	927,4	830,2	5 662,1
Carburant pour le transport routier	**4 375,6**	**1 034,4**	**546,6**	**5 956,6**	3 626,4	1 057,7	493,0	5 177,1
Autres	**43,8**	**82,9**	**29,4**	**156,1**	46,2	96,5	22,9	165,6
	8 591,8	**2 042,5**	**1 417,8**	**12 052,1**	**7 577,1**	**2 081,6**	**1 346,1**	**11 004,8**
Total de l'actif à long terme[b]	**15 794,8**	**4 111,4**	**2 926,9**	**22 833,1**	**14 393,4**	**4 249,8**	**2 905,9**	**21 549,1**

(a) Les zones géographiques sont délimitées en fonction de l'endroit où la société génère les produits d'exploitation (l'endroit où se fait la vente) ainsi que de l'emplacement des actifs à long terme.

(b) Excluant les instruments financiers, les actifs d'impôts différés et les actifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi.

Source : Extrait d'Alimentation Couche-Tard inc. (2023), Rapport annuel 2023 – Doubler encore, note 34, p. 132, https://corpo.couche-tard.com/fr/investisseurs/informations-financieres/rapports-financiers/.

Connaître le ou les secteurs d'activité et les zones géographiques dans lesquels l'entreprise est présente permet aussi d'évaluer les risques (ou au contraire, les opportunités) auxquels l'entreprise fait éventuellement face dans son secteur. Dans le cas de Couche-Tard, compte tenu du poids des États-Unis dans les affaires de l'entreprise, il est évident que des événements économiques ou des changements réglementaires se déroulant dans ce pays peuvent avoir des répercussions sur les résultats de l'entreprise canadienne. La lecture de l'information sectorielle pourrait aussi inciter l'analyste à réfléchir au fait que les prises de position de nombreux gouvernements pour encourager l'adoption de comportements écoresponsables et l'intérêt grandissant de la population pour les énergies renouvelables représentent possiblement une menace pour une entreprise dont la vente de carburant constitue la principale source de revenus.

7.3.2 L'analyse verticale

L'analyse verticale consiste à exprimer chaque poste figurant dans l'état de la situation financière et l'état du résultat net sous forme de pourcentage : **pourcentage de l'actif total pour les éléments de l'état de la situation financière** et **pourcentage du chiffre d'affaires (ou ventes) pour ceux de l'état du résultat net**. Elle permet donc de trouver plus rapidement les éléments financiers les plus importants en proportion du **total de l'actif**[5] (dans l'état de la situation financière) et du **chiffre d'affaires** (dans l'état du résultat net).

L'analyse verticale de l'état de la situation financière permet de savoir ce qui compose l'entreprise en faisant ressortir ses actifs les plus importants, mais aussi de comprendre sa structure financière en faisant apparaître le poids respectif du passif et des capitaux propres. Les calculs se font en utilisant la formule suivante :

$$\frac{\text{Poste de l'état de la situation financière}}{\text{Actif total}}$$

Pour l'état du résultat net, l'analyse verticale permet principalement de déterminer l'importance de certaines charges par rapport aux ventes réalisées. Les calculs se font donc en fonction des ventes totales, comme suit :

$$\frac{\text{Poste de l'état du résultat net}}{\text{Ventes totales}}$$

Pour les éléments se révélant significatifs, il peut être utile d'aller consulter la ou les notes aux états financiers correspondantes pour mieux comprendre l'entreprise

5 Pour repérer les postes de passif les plus significatifs, il est aussi possible d'utiliser le total du passif comme dénominateur. Cela donne une idée de la situation moins générale, mais tout aussi pertinente.

(la note sur les immobilisations corporelles permettra, par exemple, de déterminer plus précisément de quoi se composent ces immobilisations).

Contrairement à l'analyse horizontale que nous présentons dans la prochaine section, l'analyse verticale se concentre sur la répartition des éléments dans l'état de la situation financière et dans l'état du résultat net au cours d'une seule période, et ne vise pas à comparer différentes périodes. Il s'agit plutôt de comparer les données relatives à différents postes financiers au sein d'une même colonne.

7.3.3 L'analyse horizontale

Également appelée « analyse des tendances », l'analyse horizontale permet d'observer **l'évolution en pourcentage d'un même élément sur plusieurs périodes**. Il faut donc avant tout choisir les périodes pour lesquelles il est souhaitable d'effectuer l'analyse. Il peut s'agir de deux ou de plusieurs années consécutives, ou encore de deux années non consécutives dans le cas où il y aurait une année atypique. Ensuite, il s'agit de calculer la variation relative en pourcentage pour chaque poste des états financiers, afin de mettre en évidence les changements proportionnels par rapport à la période précédente. C'est dans le cadre d'une analyse horizontale que nous pouvons relever des changements significatifs et des tendances. Ce type d'analyse permet de repérer clairement les variations importantes dont il faudra rechercher les causes. Soulignons qu'il faut avoir en tête les conclusions qui se dégagent de l'analyse verticale avant de chercher les raisons qui peuvent expliquer l'évolution marquante d'un élément des états financiers. En effet, il ne semble pas utile de s'attarder sur un élément non significatif.

Dans le cadre d'une analyse horizontale, la variation entre deux périodes peut se calculer comme suit :

$$\frac{\text{(Donnée année courante)} - \text{(Donnée année antérieure)}}{\text{Donnée année antérieure}}$$

Les analyses horizontale et verticale fournissent de précieuses informations pour l'analyse, mais assez peu sur la trésorerie, qu'il est pourtant essentiel de considérer pour porter un jugement sur la situation financière d'une entreprise. Il nous semble dès lors important d'effectuer aussi une analyse du tableau des flux de trésorerie.

7.3.4 Le tableau des flux de trésorerie

Comme nous l'avons vu au chapitre 6, l'objectif premier du tableau des flux de trésorerie est d'expliquer la variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période étudiée. La lecture de cet état financier constitue donc, en général, une étape cruciale du processus d'analyse, car elle fait apparaître la variation de la trésorerie au cours de l'exercice et en explique les causes. Figurant normalement en bas du tableau des flux de trésorerie, la variation est une augmentation ou une

diminution du solde de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période. Elle est décomposée en trois catégories de flux ou trois types de causes dans le tableau : les activités d'exploitation, les activités d'investissement et les activités de financement. Pour interpréter les informations contenues dans le tableau des flux de trésorerie, nous proposons les étapes suivantes.

1. Relever les montants *a*) des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, *b*) des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement et *c*) des flux de trésorerie liés aux activités de financement. Cela permet de savoir immédiatement quelles sont les activités qui ont le plus fait augmenter ou diminuer la trésorerie et les équivalents de trésorerie.
2. Repérer, dans les activités d'exploitation, le résultat net et les éléments sans effet sur la trésorerie[6], ce qui amène à trouver la **marge brute d'autofinancement.** Elle correspond aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation **avant la variation nette des éléments du fonds de roulement hors trésorerie liés aux activités d'exploitation.** Il s'agit des liquidités potentielles que pourrait générer l'entreprise si elle ne devait pas « investir » dans des comptes clients (en leur accordant des délais de paiement), dans des stocks ou dans des comptes fournisseurs (en ne bénéficiant pas de délais de règlement). Il faut interpréter cette marge comme une capacité de générer des liquidités avant de faire intervenir le fonds de roulement.
3. Repérer, dans les activités d'exploitation, la variation nette des éléments du fonds de roulement hors trésorerie qui y sont liés[7]. Cette variation constitue souvent l'ajustement requis pour finalement transformer le résultat net en flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.
4. Repérer le détail des activités d'investissement permettant d'établir si l'entreprise a notamment acquis des actifs (immobilisations, autres entreprises, etc.). Cette information peut être utile dans l'interprétation des résultats (l'acquisition d'une entreprise, par exemple, peut se traduire par de nouvelles activités pour l'entreprise analysée).
5. Calculer les « flux de trésorerie disponibles[8] », c'est-à-dire les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation auxquels sont ajoutés les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement (généralement négatifs). Ils correspondent aux flux de trésorerie *disponibles* pour satisfaire aux exigences des créanciers à long terme et assurer le paiement des dividendes.
6. Déterminer, dans les activités de financement, le montant des dividendes versés, indicateur souvent privilégié par les actionnaires.
7. Relever le détail des autres activités de financement pour évaluer les variations dans le financement externe à long terme et le financement par l'émission d'actions. Ces modes de financement influent sur la structure financière de l'entreprise ainsi que

6 Nous considérons ici que les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont préparés en utilisant la méthode indirecte, ce qui est le cas dans la grande majorité des rapports annuels.

7 Souvent, cette information est également donnée dans une note aux états financiers, qu'il faut alors consulter.

8 Cette notion de « flux de trésorerie disponibles » n'est pas normalisée, ce qui implique qu'ils peuvent être calculés et présentés différemment d'une entreprise ou d'un analyste à l'autre.

sur les charges ultérieures. L'émission de dettes entraîne évidemment une augmentation de l'endettement et de nouvelles charges d'intérêts, mais elle peut permettre d'acheter des actifs qui généreront éventuellement de nouvelles activités, apportant ainsi un bénéfice additionnel. Dans le cas d'un remboursement de dettes, l'entreprise diminue son endettement et réduit ses charges d'intérêts, ce qui a un effet positif sur son résultat. Par ailleurs, le financement par émission d'actions (augmentation des capitaux propres) a aussi des effets, puisqu'il modifie la structure financière de l'entreprise.

7.3.5 Illustration : l'entreprise Lumino

Lumino est un groupe spécialisé dans la production de produits d'éclairage écoénergétiques. Il vend ses produits partout dans le monde à des entreprises spécialisées dans la vente de matériaux de construction. Depuis quelques années, l'entreprise a été introduite sur le marché boursier, ce qui fait d'elle une entreprise cotée.

Lumino : Les états financiers

Les extraits des états financiers de Lumino sont présentés dans les tableaux suivants. Le **TABLEAU 7.2** correspond à l'état de la situation financière, le **TABLEAU 7.3**, à l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global, le **TABLEAU 7.4**, à l'état des variations des capitaux propres, et le **TABLEAU 7.5**, au tableau des flux de trésorerie.

TABLEAU 7.2 L'état de la situation financière de Lumino inc.

Lumino inc.
États consolidés de la situation financière
Au 31 décembre 20X2 et au 31 décembre 20X1
(en milliers de dollars canadiens)

	20X2	20X1
	$	$
Actif		
Actif courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**3 625**	5 719
Placements	**1 475**	1 200
Clients	**9 751**	3 317
Stocks	**15 408**	13 368
Frais payés d'avance	**138**	225
Total de l'actif courant	**30 397**	**23 829**
Immobilisations corporelles	**29 138**	27 860
Goodwill	**6 710**	6 710
Autres actifs non courants	**2 655**	2 676
Total de l'actif non courant	**38 503**	**37 246**
Total de l'actif	**68 900**	**61 075**

Passif		
Passif courant		
Fournisseurs et charges à payer	**15 045**	12 338
Impôts sur le résultat à payer	**310**	777
Tranche courante de la dette à long terme	**20**	8
Total du passif courant	**15 375**	**13 123**
Dette à long terme	**14 017**	14 492
Dette obligataire	**11 057**	5 320
Total du passif non courant	**25 074**	**19 812**
Total du passif	**40 449**	**32 935**
Capitaux propres		
Capital-actions	**13 012**	12 904
Résultats non distribués	**12 240**	12 312
Cumul des autres éléments du résultat global	**3 199**	2 924
Total des capitaux propres	**28 451**	**28 140**
Total du passif et des capitaux propres	**68 900**	**61 075**

TABLEAU 7.3 **L'état du résultat net et des autres éléments du résultat global de Lumino inc.**

Lumino inc.
États consolidés du résultat net et des autres éléments du résultat global
Pour les exercices terminés le 31 décembre 20X2 et le 31 décembre 20X1
(en milliers de dollars canadiens)

	20X2	**20X1**
	$	**$**
Ventes	**263 167**	201 457
Coût des ventes	**(222 108)**	(168 048)
Résultat brut	**41 059**	**33 409**
Coûts commerciaux et charges administratives	**(35 982)**	(25 207)
Amortissement	**(2 875)**	(2 230)
Résultat d'exploitation	**2 202**	**5 972**
Frais financiers	**(990)**	(800)
Résultat avant impôts	**1 212**	**5 172**
Impôts sur le résultat	**(858)**	(1 034)
Résultat net	**354**	**4 138**
Autres éléments du résultat global		
Variation de la juste valeur des placements	**275**	(47)
Résultat global	**629**	**4 091**

TABLEAU 7.4 L'état des variations des capitaux propres de Lumino inc.

Lumino inc.
États consolidés des variations des capitaux propres
Pour les exercices terminés le 31 décembre 20X2 et le 31 décembre 20X1
(en milliers de dollars canadiens)

	Capital-actions privilégié	Capital-actions ordinaire	Résultats non distribués	Cumul des AERG	Total
	$	$	$	$	$
Solde au 31 décembre 20X0	128	12 776	8 500	2 971	**24 375**
Variations au cours de l'exercice 20X1					
Résultat net			4 138		**4 138**
Variation de la juste valeur des placements				(47)	**(47)**
Dividendes sur actions ordinaires			(326)		**(326)**
Solde au 31 décembre 20X1	**128**	**12 776**	**12 312**	**2 924**	**28 140**
Variations au cours de l'exercice 20X2					
Émission d'actions ordinaires		108			**108**
Résultat net			354		**354**
Variation de la juste valeur des placements				275	**275**
Dividendes sur actions ordinaires			(426)		**(426)**
Solde au 31 décembre 20X2	**128**	**12 884**	**12 240**	**3 199**	**28 451**

TABLEAU 7.5 Le tableau des flux de trésorerie de Lumino inc.

Lumino inc.
Tableaux consolidés des flux de trésorerie
Pour les exercices terminés le 31 décembre 20X2 et le 31 décembre 20X1
(en milliers de dollars canadiens)

	20X2	20X1
	$	$
Activités d'exploitation		
Résultat net	**354**	4 138
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement	**2 875**	2 230
Marge d'autofinancement	**3 229**	**6 368**
Variation nette des éléments du fonds de roulement hors trésorerie	**(6 147)**	(4 444)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**(2 918)**	**1 924**

Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	**(4 153)**	(1 650)
Variation nette des autres actifs	**21**	8
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**(4 132)**	**(1 642)**
Activités de financement		
Produit de l'émission d'actions	**108**	–
Dividendes versés	**(426)**	(326)
Remboursement de la dette à long terme	**(463)**	(1 016)
Augmentation de la dette obligataire	**5 737**	630
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	**4 956**	**(712)**
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**(2 094)**	**(430)**
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	**5 719**	6 149
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	**3 625**	5 719

Lumino : Analyse verticale

Jetons maintenant un coup d'œil à l'analyse verticale de Lumino inc. Le **TABLEAU 7.6** présente l'analyse verticale de l'état de la situation financière et le **TABLEAU 7.7**, l'analyse verticale de l'état du résultat net.

TABLEAU 7.6 **Analyse verticale de l'état de la situation financière de Lumino inc.**

	20X2	% actif total 20X2	20X1	% actif total 20X1
	$	%	$	%
Actif				
Actif courant				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**3 625**	**5,3**	5 719	9,4
Placements	**1 475**	**2,1**	1 200	2,0
Clients	**9 751**	**14,2**	3 317	5,4
Stocks	**15 408**	**22,4**	13 368	21,9
Frais payés d'avance	**138**	**0,2**	225	0,4
Total de l'actif courant	**30 397**	**44,1**	**23 829**	**39,0**
Immobilisations corporelles	**29 138**	**42,3**	27 860	45,6
Goodwill	**6 710**	**9,7**	6 710	11,0
Autres actifs non courants	**2 655**	**3,9**	2 676	4,4
Total de l'actif non courant	**38 503**	**55,9**	**37 246**	**61,0**
Total de l'actif	**68 900**	**100,0**	**61 075**	**100,0**

Passif				
Passif courant				
Fournisseurs et charges à payer	**15 045**	**21,8**	12 338	20,2
Impôts sur le résultat à payer	**310**	**0,4**	777	1,3
Tranche courante de la dette à long terme	**20**	**0,0**	**8**	**0,0**
Total du passif courant	**15 375**	**22,3**	**13 123**	**21,5**
Dette à long terme	**14 017**	**20,3**	14 492	23,7
Dette obligataire	**11 057**	**16,0**	5 320	8,7
Total du passif non courant	**25 074**	**36,4**	**19 812**	**32,4**
Total du passif	**40 449**	**58,7**	**32 935**	**53,9**
Capitaux propres				
Capital-actions	**13 012**	**18,9**	12 904	21,1
Résultats non distribués	**12 240**	**17,8**	12 312	20,2
Cumul des autres éléments du résultat global	**3 199**	**4,6**	2 924	4,8
Total des capitaux propres	**28 451**	**41,3**	**28 140**	**46,1**
Total passif et capitaux propres	**68 900**	**100,0**	**61 075**	**100,0**

TABLEAU 7.7 **Analyse verticale de l'état du résultat net de Lumino inc.**

	20X2	% des ventes 20X2	20X1	% des ventes 20X1
	$	%	$	%
Ventes	**263 167**	**100,0**	**201 457**	**100,0**
Coût des ventes	**(222 108)**	**(84,4)**	(168 048)	(83,4)
Résultat brut	**41 059**	**15,6**	**33 409**	**16,6**
Coûts commerciaux et charges administratives	**(35 982)**	**(13,7)**	(25 207)	(12,5)
Amortissement	**(2 875)**	**(1,1)**	(2 230)	(1,1)
Résultat d'exploitation	**2 202**	**0,8**	**5 972**	**3,0**
Frais financiers	**(990)**	**(0,4)**	(800)	(0,4)
Résultat avant impôts	**1 212**	**0,5**	**5 172**	**2,6**
Impôts sur le résultat	**(858)**	**(0,3)**	(1 034)	(0,5)
Résultat net	**354**	**0,1**	**4 138**	**2,1**

Que nous apprend l'analyse verticale de Lumino ?

En survolant l'état de la situation financière, nous observons que le passif représente près de 60 % du total de l'actif en 20X2. Lumino est donc une entreprise majoritairement financée par la dette (par opposition aux capitaux propres). Du côté de l'actif, le poste le plus significatif est celui des immobilisations corporelles, avec 42,3 % en 20X2. Les stocks et les comptes clients suivent, avec respectivement 22,4 % et 14,2 % de l'actif total en 20X2.

Du côté du passif, nous notons qu'en 20X2, le passif courant représente 22,3 % des actifs, alors que le passif non courant en représente 36,4 %.

Dans l'état du résultat net, la charge la plus importante est le coût des ventes, qui représente 84,4 % des ventes en 20X2. Il s'agit donc d'un poste d'une importance particulière, car une mauvaise gestion du coût des ventes pourrait entraîner des conséquences négatives sur la performance financière de l'entreprise.

Le résultat net de 20X2 représente 0,1 % des ventes. En d'autres termes, chaque tranche de 100 $ de ventes a permis de générer 0,10 $ de bénéfice en 20X2, ce qui paraît peu. Mais il est souvent difficile de tirer des conclusions définitives à défaut de données comparatives.

Dans un contexte réel, il aurait pu être intéressant de procéder à l'analyse verticale d'une entreprise concurrente, notamment afin de comparer la constitution de l'actif des deux sociétés. En général, des entreprises œuvrant dans le même secteur d'activité présentent des similitudes en matière de prépondérance des postes des états financiers.

Lumino : Analyse horizontale

Nous poursuivons maintenant avec l'analyse horizontale, qui nous offre une lecture des mêmes états financiers sous un angle différent. Le **TABLEAU 7.8** fournit l'analyse horizontale de l'état de la situation financière de Lumino, alors que le **TABLEAU 7.9** présente l'analyse horizontale de l'état du résultat net.

TABLEAU 7.8 **Analyse horizontale de l'état de la situation financière de Lumino inc.**

	20X2	20X1	Variation 20X1-20X2	Variation 20X1-20X2
	$	$	$	%
Actif				
Actif courant				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**3 625**	5 719	(2 094)	(36,6)
Placements	**1 475**	1 200	275	22,9
Clients	**9 751**	3 317	6 434	194,0
Stocks	**15 408**	13 368	2 040	15,3
Frais payés d'avance	**138**	225	(87)	(38,7)
Total de l'actif courant	**30 397**	**23 829**	**6 568**	**27,6**

Immobilisations corporelles	**29 138**	27 860	1 278	4,6
Goodwill	**6 710**	6 710	–	0,0
Autres actifs non courants	**2 655**	2 676	(21)	(0,8)
Total de l'actif non courant	**38 503**	**37 246**	**1 257**	**3,4**
Total de l'actif	**68 900**	**61 075**	**7 825**	**12,8**
Passif				
Passif courant				
Fournisseurs et charges à payer	**15 045**	12 338	2 707	21,9
Impôts sur le résultat à payer	**310**	777	(467)	(60,1)
Tranche courante de la dette à long terme	**20**	8	12	150,0
Total du passif courant	**15 375**	**13 123**	**2 252**	**17,2**
Dette à long terme	**14 017**	14 492	(475)	(3,3)
Dette obligataire	**11 057**	5 320	5 737	107,8
Total du passif non courant	**25 074**	**19 812**	**5 262**	**26,6**
Total du passif	**40 449**	**32 935**	**7 514**	**22,8**
Capitaux propres				
Capital-actions	**13 012**	12 904	108	0,8
Résultats non distribués	**12 240**	12 312	(72)	(0,6)
Cumul des autres éléments du résultat global	**3 199**	2 924	275	9,4
Total des capitaux propres	**28 451**	**28 140**	**311**	**1,1**
Total du passif et des capitaux propres	**68 900**	**61 075**	**7 825**	**12,8**

TABLEAU 7.9 **Analyse horizontale de l'état du résultat net de Lumino inc.**

	20X2	20X1	Variation 20X1-20X2	Variation 20X1-20X2
	$	$	$	%
Ventes	**263 167**	**201 457**	**61 710**	**30,6**
Coût des ventes	**(222 108)**	(168 048)	(54 060)	32,2
Résultat brut	**41 059**	**33 409**	**7 650**	**22,9**
Coûts commerciaux et charges administratives	**(35 982)**	(25 207)	(10 775)	42,7
Amortissement	**(2 875)**	(2 230)	(645)	28,9
Résultat d'exploitation	**2 202**	**5 972**	**(3 770)**	**(63,1)**
Frais financiers	**(990)**	(800)	(190)	23,8
Résultat avant impôts	**1 212**	**5 172**	**(3 960)**	**(76,6)**
Impôts sur le résultat	**(858)**	(1 034)	176	(17,0)
Résultat net	**354**	**4 138**	**(3 784)**	**(91,4)**

Que nous apprend l'analyse horizontale de Lumino ?

Comme nous l'avons mentionné précédemment, l'analyse horizontale consiste à observer l'évolution d'un même poste sur une période donnée. Lorsque nous nous penchons sur l'état de la situation financière, nous pouvons tout d'abord observer qu'entre 20X1 et 20X2, le total de l'actif a augmenté de 12,8 %, le total du passif, de 22,8 %, et le total des capitaux propres, de 1,1 %. Cela nous indique donc que l'augmentation de l'actif a plutôt été financée par des sources externes.

De manière plus spécifique, c'est le poste « Clients » qui a connu l'augmentation la plus marquée, soit 194 %, passant de 3 317 à 9 751 milliers de dollars entre 20X1 et 20X2. Connaissant l'importance de ce poste dans les actifs de Lumino, telle que démontrée par l'analyse verticale précédemment effectuée, cette évolution pourrait être préoccupante, à moins qu'elle ne s'explique par une augmentation au moins équivalente des ventes. L'état du résultat net nous apprend cependant que les ventes ont connu une augmentation de « seulement » 30,6 % au cours de la même période. Cette situation devra assurément être étudiée dans la suite de l'analyse.

Pour ce qui est de la variation des postes du passif, la tranche courante de la dette à long terme affiche une augmentation de 150 %. Toutefois, comme l'analyse verticale montre que ce poste est peu important proportionnellement aux autres postes du passif, cette variation ne nécessite probablement pas d'être examinée de manière plus approfondie. Le deuxième poste qui attire notre attention est celui de la dette obligataire, qui a augmenté de 107,8 % entre 20X1 et 20X2. Il faudra déterminer les causes de cette augmentation significative, notamment dans le tableau des flux de trésorerie.

Le poste « Impôts sur le résultat à payer » affiche une variation négative de 60,1 %, qui peut attirer l'attention. Toutefois, l'analyse verticale ayant montré que ce poste est peu significatif, cette diminution pourrait ne pas nécessiter un examen approfondi. Le poste « Fournisseurs et charges à payer » a augmenté de 21,9 %, ce qui semble relativement cohérent avec l'augmentation des stocks de 15,3 %.

Finalement, aucun poste dans la section des capitaux propres n'a connu de variation significative.

En ce qui a trait à l'état du résultat net, nous avons déjà relevé que les ventes ont connu une variation positive de 30,6 % entre 20X1 et 20X2, alors que le coût des ventes a augmenté de 32,2 %. Cela indique deux possibilités : soit le coût des unités vendues en 20X2 a augmenté par rapport à celui de 20X1 sans que Lumino ait répercuté cette hausse sur le prix de vente, soit l'entreprise a diminué son prix de vente moyen par rapport à 20X1. Des éléments qualitatifs (par exemple, des explications de la direction contenues dans le rapport de gestion ou des articles de presse sur la situation économique dans le secteur d'activité de Lumino) nous aideraient à mieux comprendre cette variation.

Pour ce qui est des charges autres que le coût des ventes, nous constatons une augmentation de 42,7 % des coûts commerciaux et des charges administratives. Cette augmentation non proportionnelle à celles des ventes (30,6 %) nous indique que la gestion de ce type de charges peut être inquiétante chez Lumino. Encore une fois, dans un contexte réel, la collecte d'informations qualitatives pourrait nous aider à

mieux comprendre. Aucun autre poste n'ayant connu une variation plus importante que les ventes, nous pouvons en déduire que c'est la variation dans la marge brute et l'augmentation des coûts commerciaux et des charges administratives qui expliquent en grande partie la baisse du résultat net de 91,4 %.

Lumino : Analyse du tableau des flux de trésorerie

Pour l'analyse du tableau des flux de trésorerie de Lumino, nous adoptons la démarche présentée précédemment consistant à :

1. Relever les montants *a*) des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, *b*) des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement et *c*) des flux de trésorerie liés aux activités de financement.

Entre 20X1 et 20X2, les liquidités de Lumino ont connu une baisse de 2 094 milliers de dollars, qui s'explique par le fait qu'au cours de l'exercice 20X2 :

- Les activités d'exploitation ont « consommé » 2 918 milliers de dollars de trésorerie ;
- Les activités d'investissement ont « consommé » 4 132 milliers de dollars de trésorerie ;
- Les activités de financement ont généré 4 956 milliers de dollars de trésorerie.

Le fait que les activités d'exploitation aient consommé de la trésorerie, alors qu'elles devraient être la principale source de trésorerie, est l'élément qui doit immédiatement retenir notre attention. Cette situation nécessitera certainement un examen approfondi.

2. Repérer, dans les activités d'exploitation, le résultat net et les éléments sans effet sur la trésorerie, afin de déterminer la marge brute d'autofinancement.

Le résultat net de Lumino est de 354 milliers de dollars pour l'exercice 20X2. Dans le cas de Lumino, le seul élément du résultat qui n'a pas d'effet sur la trésorerie est les amortissements, soit un montant de 2 875 milliers de dollars pour 20X2. La marge brute d'autofinancement, qui donne une indication des liquidités qu'aurait pu générer Lumino à partir de ses activités d'exploitation, est donc positive et s'élève à 3 229 milliers de dollars.

3. Repérer, dans les activités d'exploitation, la variation nette des éléments du fonds de roulement hors trésorerie qui y sont liés.

Pour l'exercice 20X2, cette variation représente un montant négatif de 6 147 milliers de dollars. Les variations des postes « Clients », « Stocks », « Frais payés d'avance » ainsi que « Fournisseurs et charges à payer » et « Impôts sur le résultat à payer » ont donc un impact négatif sur les liquidités. En particulier, l'augmentation du poste « Clients » (beaucoup plus importante que celle des ventes) semble indiquer que les encaissements en provenance des clients ont été inférieurs à ceux de l'année précédente, ce qui affecte négativement la trésorerie.

4. Repérer le détail des activités d'investissement.

Au cours de l'exercice 20X2, Lumino a procédé à des acquisitions d'immobilisations d'une valeur de 4 153 milliers de dollars (ce qui explique peut-être l'augmentation de la dette à long terme relevée dans l'analyse horizontale). En 20X1, le montant total

dépensé pour les acquisitions d'immobilisations s'élevait à 1 650 milliers de dollars. Nous constatons donc que l'entreprise a augmenté ses investissements en immobilisations en 20X2, ce qui est a priori un signal positif pour le futur.

5. Calculer les flux de trésorerie disponibles.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :	(2 918)
Dépenses en immobilisations :	(4 153)
Flux de trésorerie disponibles	(7 071)

Étant donné que les flux de trésorerie disponibles sont négatifs, l'entreprise doit obtenir du financement (à moins qu'elle n'ait eu des liquidités supérieures à 7 071 milliers de dollars au début de l'exercice, ce qui n'est pas le cas).

6. Déterminer, dans les activités de financement, le montant des dividendes versés.

Les dividendes versés au cours de l'exercice s'élèvent à 426 milliers de dollars. En consultant l'état des variations des capitaux propres de Lumino au tableau 7.4 (p. 205), nous observons que le total des dividendes déclarés au cours de l'exercice 20X2 est également de 426 milliers de dollars. Nous pouvons donc conclure que la totalité des dividendes déclarés au cours de l'exercice a été versée durant le même exercice. Compte tenu des difficultés observées sur le plan des liquidités liées aux activités d'exploitation, nous pouvons nous interroger sur la décision de Lumino de verser un tel montant en dividendes à ses actionnaires en 20X2, d'autant plus que ce montant surpasse celui versé en 20X1 alors que la performance financière était meilleure.

7. Relever le détail des autres activités de financement.

Au cours de l'exercice 20X2, Lumino a perçu 5 737 milliers de dollars grâce à l'émission d'une nouvelle dette obligataire, ce qui est cohérent avec l'augmentation significative de ce poste notée dans l'analyse horizontale (+107,8 %). L'entreprise a également réalisé une émission d'actions qui lui a rapporté 108 milliers de dollars.

Que retenir de l'analyse du tableau des flux de trésorerie de Lumino ?

Malgré un résultat net positif, Lumino a été incapable de générer de la trésorerie à partir de ses activités d'exploitation en 20X2. Cette situation est inquiétante, car si elle est structurelle (et non conjoncturelle), elle peut menacer la pérennité de l'entreprise. Dans le cas de Lumino, deux éléments permettent d'atténuer les inquiétudes. Premièrement, lorsque nous comparons l'exercice 20X2 avec celui de 20X1, nous constatons qu'il ne s'agit pas d'un fait récurrent pour l'entreprise, qui affichait en 20X1 des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation positifs. De plus, le flux négatif enregistré en 20X2 ne semble pas causé par une incapacité de l'entreprise à générer des liquidités à partir de ses activités. C'est plutôt par rapport à la gestion des comptes clients et des stocks que Lumino semble éprouver des difficultés.

* * *

Jusqu'ici, nous avons survolé l'état de la situation financière et l'état du résultat net à l'aide des analyses horizontale et verticale. Nous avons également suggéré un cadre

d'analyse pour le tableau des flux de trésorerie afin de mieux comprendre les variations de liquidités dans une entreprise. Toutefois, ces outils ne suffisent pas à constituer une analyse complète des états financiers. L'analyse effectuée à l'aide de ratios permet d'avoir une vision plus synthétique des différentes dimensions de la santé financière d'une entreprise et de les comparer avec celles d'autres entreprises, peu importe leur taille.

7.4 UTILISER LES RATIOS FINANCIERS

Un ratio permet de mettre en relation deux valeurs entre elles, en divisant l'une par l'autre. Pour qu'un ratio communique une information utile, il faut évidemment qu'il soit pertinent de mettre en relation les éléments du numérateur et du dénominateur. Les ratios sont souvent utilisés pour exprimer des proportions ou pour comparer des quantités. Les résultats peuvent être exprimés en pourcentage ou en nombre de fois.

Les ratios sont des outils incontournables dans le monde des affaires. Ils sont utilisés par les gestionnaires pour suivre l'exploitation de leur entreprise. Ils peuvent être inclus dans un contrat d'emprunt pour s'assurer que l'entreprise emprunteuse respecte certaines conditions. Une institution financière peut limiter la marge de crédit d'un client, si certains ratios atteignent un seuil jugé critique. Pour l'analyste financier, ils mettent en lumière des aspects importants de la santé financière d'une entreprise.

Le nombre de ratios est potentiellement illimité (les possibilités de combinaisons d'un numérateur et d'un dénominateur sont immenses), d'où l'importance de sélectionner les ratios qui sont pertinents pour l'atteinte de l'objectif poursuivi par l'analyste.

De plus, il est important de comprendre que *calculer* des ratios n'est pas une fin en soi. Certes, la phase calculatoire est importante, mais c'est l'interprétation qui doit surtout retenir l'attention de l'analyste. Les résultats des ratios ne doivent en aucun cas être considérés comme absolus. Les valeurs des ratios obtenues doivent être mises en parallèle avec celles d'exercices antérieurs ou avec celles d'entreprises comparables et interprétées de manière relative. Soulignons qu'il n'est pas rare que les résultats obtenus soulèvent plus de questions qu'ils n'apportent de réponses.

L'analyste doit aussi prendre conscience que la nomenclature des ratios fréquemment utilisés n'est pas normalisée, ce qui implique que la terminologie et les formules de calcul peuvent varier. Enfin, il faut qu'elle ou il soit flexible dans la démarche d'analyse, car celle-ci peut être contrainte par la disponibilité des données.

Dans les pages suivantes, nous proposons de présenter un certain nombre de ratios[9] en les regroupant en **quatre catégories** : les ratios de **performance**, les ratios d'**activité** (aussi appelés **ratios de gestion** ou encore **ratios d'efficience**), les ratios de **liquidité et de solvabilité** et les ratios de **financement**. Les ratios de performance présentés

9 Comme précédemment évoqué, le nombre de ratios étant potentiellement illimité, nous avons opéré des choix quant aux ratios présentés dans cet ouvrage. En général, nous avons privilégié ceux que nous considérons comme les plus fréquemment utilisés, bien que d'autres puissent également s'avérer utiles pour évaluer chacune des dimensions (performance, activité, liquidité et solvabilité, financement).

dans la section suivante ont tous comme numérateur commun le résultat de l'entreprise (souvent le résultat net, mais il peut s'agir d'un autre niveau de résultat). Ces ratios visent à évaluer la performance financière de l'entreprise en adoptant plusieurs perspectives. Les ratios d'activité permettent d'estimer à quel point les ressources de l'entreprise (en particulier celles directement liées aux activités d'exploitation) ont été bien utilisées. Les ratios de liquidité et de solvabilité ont pour objectif de mesurer la capacité de l'entreprise à rembourser ses dettes à court, à moyen et à long termes. Finalement, les ratios de financement permettent d'avoir une idée de la structure de financement. Les deux dernières catégories de ratios intéressent particulièrement les créanciers.

Il aurait évidemment été possible de regrouper les ratios différemment. Nous aurions pu, par exemple, organiser les ratios en fonction des composantes des états financiers auxquelles ils se rattachent (résultats, actif ou passif et capitaux propres). Nous proposons, dans le **TABLEAU 7.10**, de croiser ces deux classifications en précisant les ratios qui seront présentés dans les sections suivantes. La catégorisation choisie nous permet d'organiser la suite de notre présentation, mais ne doit pas être considérée comme intangible. Encore une fois, l'analyste doit faire preuve de jugement et effectuer des choix pertinents selon l'analyse souhaitée.

TABLEAU 7.10 Une proposition de classification des ratios

Composante(s) des états financiers / Dimension à évaluer	Résultats (ou exploitation)	Actif (ou investissement)	Passif et capitaux propres (ou financement)
1. Performance : quelle est la performance de l'entreprise par rapport au chiffre d'affaires, à l'investissement dans l'actif et aux capitaux propres ?	• Marge nette • Marge d'exploitation • Marge brute	• Rendement de l'actif	• Rendement des capitaux propres • Résultat par action • Ratio cours-bénéfice
2. Activité : quelle est la « qualité » de la gestion des ressources de l'entreprise ?	• Ratio de rotation de l'actif • Délais d'écoulement des stocks, de recouvrement des comptes clients et de règlement des comptes fournisseurs		
3. Liquidité et solvabilité : quelle est la capacité de l'entreprise à honorer ses dettes ?		• Ratio du fonds de roulement • Ratios de liquidité relative et de liquidité immédiate	• Ratio de couverture des intérêts
4. Financement : quelle est la structure financière de l'entreprise ?			• Ratio dettes sur capitaux propres et ratio d'endettement • Rendement brut de l'actif total et effet de levier

7.4.1 Les ratios de performance

La rentabilité d'une entreprise est l'un des principaux indicateurs utilisés pour mesurer sa performance financière[10]. Intéressons-nous donc tout d'abord à l'aptitude de la direction à rendre son entreprise la plus rentable possible. La *rentabilité* peut être définie de manière générale comme la « capacité (d'un investissement) à procurer un bénéfice » (dictionnaire *Le Robert*). Le bénéfice étant, comme nous l'avons vu, la différence entre les produits et les charges, la rentabilité d'une entreprise est donc logiquement liée à sa capacité non seulement de générer des produits, mais aussi de maîtriser ses coûts. Ainsi, si la direction d'une entreprise veut améliorer la rentabilité, elle peut viser une augmentation des ventes en maintenant les coûts au même niveau, une diminution des coûts sans pour autant modifier les ventes, ou encore une combinaison des deux stratégies.

Comme expliqué précédemment, les ratios de performance se caractérisent par un numérateur commun, le résultat (qu'il s'agisse du résultat brut, d'exploitation ou net) – sauf pour le ratio cours-bénéfice. Ils permettent de mettre en relation le résultat comptable de l'entreprise et un élément de l'état du résultat net (par exemple, le chiffre d'affaires) ou de l'état de la situation financière (par exemple, les capitaux propres).

État du résultat net

A. La marge nette

Le ratio de la marge nette (aussi appelé « ratio de la marge bénéficiaire nette » ou plus simplement « marge nette ») est un ratio général, très facile à calculer (l'analyste n'a, en effet, aucune difficulté à trouver les données nécessaires au calcul), exprimé en pourcentage. Reflet de la santé de l'exploitation, il représente le **résultat net généré au cours d'une période par dollar de ventes réalisées**. Il se calcule de la manière suivante :

$$\textbf{Marge nette} = \frac{\text{Résultat net}}{\text{Ventes}^{11}}$$

Plus la marge nette est élevée, plus l'entreprise génère des bénéfices à partir de ses ventes – autrement dit, plus elle est rentable. Ce ratio exige toutefois une analyse minutieuse qui tient compte du contexte et du secteur d'activité. Dans certains secteurs d'activité (comme celui du luxe), le ratio est généralement élevé, tandis que dans d'autres (comme celui du commerce de détail), il est relativement bas.

En appliquant cette formule aux montants de Lumino, nous constatons que l'entreprise affiche une baisse en 20X2 par rapport à 20X1. Cela indique que les coûts de

10 Précisons que la performance d'une entreprise ne se limite pas à sa performance financière. Cette idée sera reprise dans le chapitre 8.

11 Nous utilisons ici le terme « Ventes », mais cette quantité peut être désignée par d'autres termes ou expressions dans les états financiers (par exemple, « Chiffre d'affaires » ou « Produits »).

l'entreprise ont, pour différentes raisons (qu'il faudra explorer), connu une croissance plus importante en 20X2 que les ventes.

20X2	20X1
$\frac{354}{263\ 167} = 0,13\ \%$	$\frac{4\ 138}{201\ 457} = 2,05\ \%$

Étant donné la nature globale du ratio de la marge nette (il est basé sur le résultat net, qui est la mesure la plus synthétique de la performance financière), il est nécessaire de « creuser » pour mieux comprendre les éléments qui influent sur ce ratio et avoir une idée plus précise de ce qui a une incidence sur la capacité de l'entreprise à dégager des bénéfices (notamment la politique de fixation des prix ou la qualité de la gestion des coûts).

Par ailleurs, il faut garder en tête que des opérations inhabituelles peuvent avoir des répercussions sur le résultat net. Les éléments exceptionnels ou les activités abandonnées, parfois présentés distinctement dans l'état du résultat net, exigent une attention particulière, puisqu'ils sont susceptibles d'avoir une influence significative sur le ratio de marge nette, sans entraîner des conséquences durables sur la performance de l'entreprise. Dans la même perspective, l'analyste doit surveiller les ajustements qui sont parfois apportés aux résultats d'exercices antérieurs.

B. La marge d'exploitation

Le ratio de la marge d'exploitation (aussi appelé « ratio de la marge bénéficiaire » ou « marge d'exploitation ») **met en relation le résultat d'exploitation et les ventes**. Il se calcule de la façon suivante :

$$\textbf{Marge d'exploitation} = \frac{\text{Résultat d'exploitation}}{\text{Ventes}}$$

Le ratio de la marge d'exploitation permet d'estimer la performance de l'entreprise par rapport à l'exploitation. Il est moins facile à calculer que le ratio de la marge nette, car la présentation du résultat d'exploitation n'est pas encore normalisée. Cette information est donc aujourd'hui fréquemment présentée – et calculée – de manière très différente d'une entreprise à l'autre. Cependant, le résultat d'exploitation ne devrait jamais inclure d'éléments qui ne sont pas directement liés aux activités d'exploitation principales de l'entreprise. En particulier, les produits et les charges financiers ainsi que l'impôt doivent être exclus du calcul du résultat d'exploitation.

Ce ratio vise donc à mesurer la performance sans tenir compte de l'impact de la structure de financement (reflétée dans les frais financiers) et de la fiscalité (reflétée en particulier dans les impôts sur le résultat), sur lesquelles les gestionnaires ont potentiellement peu de contrôle. Il peut donc être considéré comme une mesure plus objective de la qualité de la gestion de l'entreprise. Encore une fois, le niveau du ratio dépend étroitement du secteur d'activité.

En appliquant la formule présentée plus haut aux états financiers de Lumino, nous constatons que l'entreprise affiche une baisse pour l'exercice 20X2, avec un ratio de rentabilité de l'exploitation de 0,84 %, comparativement à 2,96 % pour l'exercice 20X1.

20X2	20X1
$\frac{2\ 202}{263\ 167} = 0,84\ \%$	$\frac{5\ 972}{201\ 457} = 2,96\ \%$

Cette baisse étant cohérente avec celle du ratio de la marge nette, nous pouvons conclure que ce ne sont pas les frais financiers ni les charges d'impôts (exclus du calcul de la marge d'exploitation) qui ont le plus influencé la baisse de la marge nette de l'entreprise. C'est plutôt dans l'exploitation même que Lumino connaît des difficultés. Une analyse de l'évolution de la marge brute contribuera à préciser la nature des coûts qui ont eu un effet négatif sur le ratio de marge d'exploitation.

C. La marge brute

Le ratio de la marge brute (aussi appelé « ratio de la marge bénéficiaire brute » ou plus simplement « marge brute ») permet d'évaluer **la capacité de l'entreprise à gérer, d'une part, le coût des ventes (ou coût des marchandises vendues) et, d'autre part, les ajustements du prix de vente en fonction des variations du coût des ventes**. Le ratio de la marge brute se calcule comme suit :

$$\textbf{Marge brute} = \frac{\text{Résultat brut}}{\text{Ventes}}$$

Pour les exercices 20X2 et 20X1, Lumino dégage une marge brute de 15,60 % et 16,58 %, respectivement.

20X2	20X1
$\frac{41\ 059}{263\ 167} = 15,60\ \%$	$\frac{33\ 409}{201\ 457} = 16,58\ \%$

La baisse de ce ratio reflète une augmentation du coût des ventes qui a été, dans le cas de Lumino, supérieure à celle des ventes. L'analyse horizontale avait déjà permis de repérer ces tendances avec une augmentation du coût des ventes de 32,2 % et une augmentation des ventes de 30,6 % entre 20X1 et 20X2.

* * *

Les trois ratios que nous venons de présenter, qui expriment le rapport entre le résultat (net, d'exploitation ou brut) généré et les ventes, permettent d'avoir une idée de la performance financière de l'entreprise. Il est toutefois nécessaire de les comparer à ceux de l'année précédente (au moins) et à ceux de la concurrence (en utilisant par exemple les données globales du secteur) pour porter un jugement. Ces ratios permettent

de définir les défis auxquels doit faire face l'entreprise et les voies à explorer pour approfondir l'analyse. Par exemple, une diminution du ratio de la marge d'exploitation s'explique-t-elle par l'augmentation de certaines charges spécifiques ? Pour répondre à cette question, il peut être utile de décomposer le ratio de la marge d'exploitation en plusieurs composantes. Comme cela a été fait de manière systématique dans l'analyse verticale de l'état du résultat net, il suffit de calculer des rapports entre certaines charges d'exploitation (a priori les plus significatives ou celles qui ont le plus varié) et les ventes. Le ratio des coûts commerciaux par rapport aux ventes, par exemple, donne une indication des efforts commerciaux ayant permis d'atteindre un chiffre d'affaires donné. L'analyse de son évolution permet d'évaluer l'efficacité avec laquelle ces coûts sont gérés. Il faut cependant garder en tête que les dirigeants d'entreprise ne disposent pas de la même marge de manœuvre à l'égard de toutes les charges.

État de la situation financière

Les prochains ratios, qui établissent un rapport entre le résultat net et différents éléments de l'état de la situation financière, sont également utiles pour évaluer la performance financière de l'entreprise.

D. Le rendement de l'actif

Le ratio du rendement de l'actif (*return on assets*, en anglais) **met en relation le résultat net de l'entreprise avec les actifs dont celle-ci disposait pour générer ce résultat**. Les entreprises cherchent à maximiser ce ratio : plus il est élevé, plus elles sont capables de générer du profit avec leurs actifs. Ce ratio se calcule de la façon suivante :

$$\textbf{Rendement de l'actif} = \frac{\text{Résultat net}}{\text{Actif}}$$

De 20X1 à 20X2, le rendement de l'actif de Lumino a diminué de manière significative, passant de 6,78 % à 0,51 %.

20X2	20X1
$\frac{354}{68\ 900} = 0{,}51\ \%$	$\frac{4\ 138}{61\ 075} = 6{,}78\ \%$

La diminution s'explique par une diminution du résultat net parallèlement à une augmentation de l'actif. En nous basant sur l'analyse des ratios de marge effectuée précédemment, nous savons que la baisse du résultat net s'explique en grande partie par l'augmentation du coût des ventes. Pour ce qui est de l'augmentation de l'actif, l'analyse horizontale a montré que l'augmentation des comptes clients explique largement la croissance du total de l'actif. Donc, une augmentation de l'actif (qui peut être interprétée comme positive) n'est pas toujours synonyme d'une meilleure performance.

E. Le rendement des capitaux propres

Le tout premier moyen de financement dont dispose l'entreprise est l'apport en capitaux des actionnaires. En contrepartie des ressources fournies à l'entreprise, les actionnaires s'attendent à ce qu'elle génère des bénéfices, qu'ils récupéreront sous forme de dividendes et/ou de plus-value (l'augmentation des résultats non distribués a souvent pour effet d'accroître la valeur des actions). Certains ratios comptables peuvent aider l'actionnaire à évaluer si les capitaux qu'ils ont apportés produisent les résultats escomptés. Parmi ceux-ci, le ratio de rendement des capitaux propres (*return on equity*, en anglais) est essentiel[12]. Il **met en relation le résultat net obtenu au cours d'un exercice et les fonds investis (ou réinvestis) par les actionnaires, c'est-à-dire les capitaux propres, pour dégager ce résultat**. Il mesure ainsi la performance globale de l'investissement des actionnaires (autrement dit, la création de richesse pour les actionnaires) *au cours d'une période donnée*.

Le rendement des capitaux propres se calcule ainsi :

$$\textbf{Rendement des capitaux propres} = \frac{\text{Résultat net}}{\text{Capitaux propres}}$$

Lorsque nous appliquons la formule aux états financiers de Lumino, nous pouvons déduire qu'en 20X2, chaque dollar investi ou réinvesti par les actionnaires a permis de générer 0,012 $ de bénéfice.

20X2	20X1
$\frac{354}{28\ 451} = 1{,}24\ \%$	$\frac{4\ 138}{28\ 140} = 14{,}71\ \%$

Pour la période précédente, la même somme investie ou réinvestie avait généré un bénéfice de 0,147 $. La performance de l'entreprise a donc fortement baissé entre les deux exercices, et cela pourrait inciter certains investisseurs à retirer leur investissement de la compagnie.

La performance du point de vue des investisseurs peut également être mesurée à l'aide de deux ratios supplémentaires, soit le résultat par action et le ratio cours-bénéfice.

F. Le résultat par action

Le résultat par action, ou bénéfice par action (*earnings per share*, en anglais), constitue une mesure complémentaire du rendement du point de vue de l'actionnaire. Il permet à chaque actionnaire d'évaluer facilement **la part du résultat net lui revenant chaque année** (il lui suffit de multiplier le résultat par action par le nombre d'actions qu'il détient). Ce ratio est le seul dont le calcul fasse l'objet de normes précises. Il est par

12 L'importance de ce ratio dans l'analyse financière transparaît notamment dans le fait que l'un des modèles les plus connus d'analyse financière, le modèle développé à l'origine (dans les années 1960) par la compagnie américaine DuPont de Nemours, a comme base le rendement des capitaux propres.

ailleurs **obligatoire de le présenter dans les états financiers de sociétés ouvertes**. Il se calcule au moyen de la formule suivante :

$$\textbf{Résultat par action} = \frac{\text{Résultat net disponible aux actionnaires ordinaires}^{*}}{\text{Nombre d'actions ordinaires en circulation}}$$

* Le résultat net disponible aux actionnaires s'obtient en déduisant, s'il y a lieu, les dividendes déclarés aux actionnaires privilégiés du résultat net calculé.

Ici, nous calculons le résultat par action de Lumino en mettant en relation le résultat net avec le nombre d'actions en circulation.

En considérant que, dans le cas de Lumino, le nombre d'actions ordinaires en circulation est de 2 054 000 en 20X2 et de 2 000 000 en 20X1 et qu'il n'y a aucun actionnaire privilégié, le résultat par action est alors :

20X2	20X1
$\frac{354\ 000}{2\ 054\ 000} = 0,17\ \$$	$\frac{4\ 138\ 000}{2\ 000\ 000} = 2,07\ \$$

Le résultat par action est passé de 2,07 $ en 20X1 à 0,17 $ en 20X2. Cette forte diminution s'explique à la fois par la diminution du résultat net (la baisse de la rentabilité de l'entreprise influe logiquement sur la performance de l'investissement pour l'actionnaire) et par l'augmentation du nombre d'actions en circulation.

Le calcul présenté précédemment correspond à ce que nous pouvons appeler le « résultat par action de base ». Soulignons que d'autres résultats par action peuvent être calculés, tels que le résultat par action dilué (qui tient compte des instruments de dilution, comme les options d'achat d'actions) ou le résultat par action ne tenant pas compte des activités abandonnées.

G. Le ratio cours-bénéfice

Le ratio cours-bénéfice (*price-earnings ratio*, en anglais) ne peut être calculé que pour les sociétés cotées (pour les autres, aucun « cours » n'est disponible). Il met en relation le cours (ou prix) d'une action et le résultat par action, ce qui **donne une idée de l'évaluation boursière d'une entreprise par rapport au résultat qu'elle a généré**. Il s'exprime par le rapport suivant :

$$\textbf{Ratio cours-bénéfice} = \frac{\text{Cours des actions ordinaires}}{\text{Résultat par action}}$$

Le ratio cours-bénéfice indique le nombre de fois qu'un investisseur est prêt à payer le résultat annuel par action pour acquérir une action. Un ratio élevé signifie que l'action est convoitée (probablement parce que le potentiel de croissance de l'entreprise est bon).

En considérant que le cours de l'action de Lumino est de 5,92 $ en 20X2 et de 15,00 $ en 20X1, le ratio cours-bénéfice de Lumino se calcule comme suit :

20X2	20X1
$\frac{5,92}{0,17} = 34,82$	$\frac{15,00}{2,07} = 7,25$

La baisse du cours de l'action de Lumino, de 15,00 $ à 5,92 $, s'explique assez clairement par la diminution de 91,4 % du résultat net entre 20X1 et 20X2. Le calcul nous indique qu'en 20X1, l'investisseur était prêt à payer 7,25 fois le résultat annuel par action pour acquérir une action. En 20X2, malgré une baisse du cours de l'action, le ratio s'élève à 34,82. Cela peut paraître contradictoire : comment une entreprise dont la performance régresse peut-elle voir son ratio cours-bénéfice augmenter ? Cette apparente contradiction peut s'expliquer au moins de deux façons. Tout d'abord, le cours boursier, contrairement au résultat comptable, intègre les anticipations se rapportant à l'entreprise. Si les prévisions en matière de croissance sont bonnes, le cours boursier relativement au résultat comptable va augmenter. Cela est d'autant plus vrai lorsque les marchés sont globalement optimistes (par exemple, en cas de « bulle spéculative »). Ensuite, le cours boursier, contrairement au résultat comptable encore une fois, intègre des éléments intangibles, comme la réputation, le savoir-faire ou la compétence de l'équipe dirigeante, qui pourraient influer positivement sur lui.

7.4.2 Les ratios d'activité

Comme leur nom l'indique, les ratios d'activité sont très liés à l'activité de l'entreprise ; ils permettent de mieux comprendre son cycle d'exploitation, qui pourrait être représenté comme dans la **FIGURE 7.1**.

FIGURE 7.1 Le cycle d'exploitation d'une entreprise commerciale

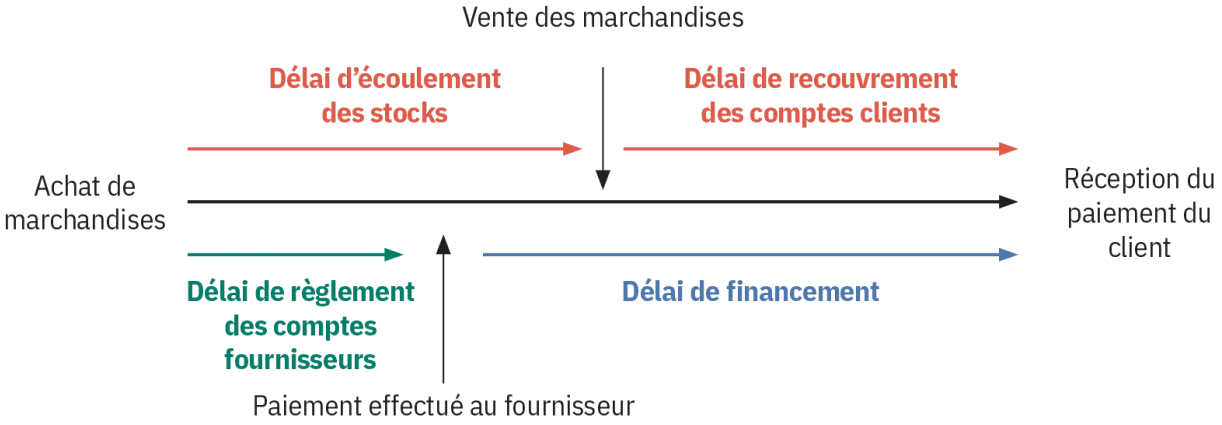

Les ratios d'activité mettent en relation le niveau d'exploitation de l'entreprise – mesuré par ses ventes, son coût des ventes ou ses achats – et les actifs mobilisés pour soutenir ce niveau d'exploitation. Globalement, ces ratios ont donc pour objectif d'évaluer l'efficacité de l'utilisation des ressources dont dispose l'entreprise pour réaliser ses activités.

En s'appuyant sur les connaissances qu'elle ou il a acquises en se familiarisant avec l'entreprise étudiée, l'analyste doit estimer la pertinence de calculer *tous* les ratios présentés dans cette section. Par exemple, pour une entreprise de services, calculer le délai moyen d'écoulement des stocks n'est pas pertinent.

A. La rotation de l'actif

Le ratio de rotation de l'actif **donne une idée de l'« intensité » de l'utilisation de l'actif en mettant en relation les ventes générées par l'entreprise et l'actif total dont elle dispose**. Autrement dit, ce ratio indique quel montant du chiffre d'affaires est dégagé par rapport aux ressources mises à la disposition de l'entreprise. Plus ce ratio est élevé, plus l'entreprise mobilise une grande partie de ses ressources. L'utilisation qu'une entreprise fait de ses actifs peut modifier sa rentabilité globale. Le ratio de rotation de l'actif est calculé de la manière suivante :

$$\textbf{Rotation de l'actif} = \frac{\text{Ventes}}{\text{Actif}}$$

En appliquant cette formule aux états financiers de Lumino, nous obtenons les résultats suivants :

20X2		20X1	
$\frac{263\ 167}{68\ 900}$	$= 3,82$	$\frac{201\ 457}{61\ 075}$	$= 3,30$

Comme nous le constatons, les ressources de Lumino ont généré proportionnellement plus de ventes en 20X2 qu'en 20X1, puisque le ratio est passé de 3,30 en 20X1 à 3,82 en 20X2.

Lorsque le ratio de rotation de l'actif varie au fil des années, il faut chercher des explications dans les variations non proportionnelles du numérateur et du dénominateur. Dans le cas de Lumino, l'évolution du ratio entre 20X1 et 20X2 s'explique par une augmentation des ventes de 30,6 %, plus importante que celle de l'actif, qui a progressé de 12,8 %.

Si nous établissons un lien avec le calcul de la marge nette (indiquant une baisse de performance de Lumino), nous pouvons constater que, bien que Lumino ait été en mesure d'accroître sa productivité en 20X2 en augmentant le total des ventes générées pour chaque dollar d'actif, cela n'a pas eu d'impact positif en matière de rentabilité à cause des problèmes rencontrés dans la gestion des coûts. Les prochains ratios, qui s'intéressent successivement à trois éléments essentiels du fonds de roulement[13] – à savoir les stocks, les comptes clients et les comptes fournisseurs –, seront probablement très utiles pour mieux comprendre la situation particulière de Lumino.

13 Le fonds de roulement a été présenté rapidement à la fin du chapitre 3, où nous avons introduit « quelques éléments d'analyse ».

B. Le délai d'écoulement des stocks

Le délai d'écoulement des stocks joue un rôle important dans l'analyse de la gestion du fonds de roulement et de la trésorerie. Il permet d'évaluer **le nombre de jours écoulés entre l'achat des stocks et leur revente**. Il se calcule de la façon suivante :

$$\textbf{Délai d'écoulement des stocks} = \frac{\text{Stock}}{\text{Coût des ventes}} \times 365 \text{ jours}$$

Ce délai est évidemment une approximation. Il est important de garder en tête que dans la situation où, par exemple, le montant des stocks à la fin de l'exercice est anormalement bas, le calcul sous-estime le délai par rapport à la réalité.

Il est aussi possible de procéder à l'examen des stocks en calculant le **ratio de rotation des stocks**. Celui-ci permet d'évaluer **le nombre de fois où les stocks doivent être réapprovisionnés au cours de l'année afin de réaliser les ventes**. Exprimé en nombre de fois, il se calcule comme suit :

$$\textbf{Ratio de rotation des stocks} = \frac{\text{Coût des ventes}}{\text{Stocks}}$$

Pour Lumino, le calcul des délais d'écoulement des stocks pour 20X1 et 20X2 donne les résultats suivants[14] :

20X2	20X1
$\frac{15\ 408}{222\ 108} \times 365 = 25$ jours	$\frac{13\ 368}{168\ 048} \times 365 = 29$ jours

Le délai d'écoulement des stocks de Lumino est de 25 jours en 20X2, alors qu'il était de 29 jours en 20X1.

Comment interpréter ce ratio ? Sans une connaissance approfondie du secteur d'activité et des pratiques de l'entreprise, il est difficile de répondre à cette question. En général, un ratio de rotation des stocks faible (ou un délai d'écoulement long) révèle un niveau de stocks élevé, ce qui peut laisser supposer des frais d'entreposage et de manutention importants et entraîner un risque d'obsolescence. Cependant, l'entreprise peut très bien avoir pris la décision de constituer des réserves dans la perspective d'une hausse de prix ou d'éventuelles difficultés d'approvisionnement.

14 Il serait redondant d'inclure à la fois le délai d'écoulement des stocks et le ratio de rotation des stocks dans une analyse. Nous avons choisi de développer le cas de Lumino en utilisant le délai d'écoulement des stocks. À titre indicatif, le calcul du ratio de rotation donne 14,42 et 12,57 pour 20X2 et 20X1, respectivement. De manière similaire, il pourrait être possible de calculer des ratios de rotation des comptes clients ou des comptes fournisseurs à la place des deux ratios présentés aux pages 224 et 225.

Un coefficient de rotation des stocks élevé (ou un délai d'écoulement court) n'est pas nécessairement un signe d'une gestion parfaite, s'il laisse présager des ruptures de stock susceptibles d'engendrer une certaine insatisfaction de la clientèle. Là encore, nous devons examiner les normes du secteur d'activité afin de tirer les bonnes conclusions.

Pris isolément, le ratio de rotation des stocks ne présente aucun intérêt pour l'analyste. Pour le rendre significatif, il faut le comparer aux normes du secteur et aux ratios des exercices antérieurs, et tenir compte de facteurs comme la conjoncture économique, la politique de stockage ou encore l'acquisition d'une autre entreprise. Par exemple, il y a peu de chances qu'un revendeur de machinerie lourde atteigne un coefficient très élevé (ou un délai d'écoulement très faible). En revanche, dans notre exemple ou dans le secteur de la distribution alimentaire, les délais d'écoulement des stocks sont relativement courts.

C. Le délai de recouvrement des comptes clients

Le délai de recouvrement des comptes clients (ou débiteurs) permet d'estimer **le nombre moyen de jours entre la vente et la réception des sommes dues par le client**. Il s'agit d'une information essentielle pour évaluer la qualité de la politique de crédit de l'entreprise et, surtout, son application. Exprimé en nombre de jours, le délai est calculé comme suit, soit en mettant en relation le montant apparaissant dans le poste « Clients » et celui des ventes :

$$\textbf{Délai de recouvrement des comptes clients} = \frac{\text{Clients}}{\text{Ventes}} \times 365 \text{ jours}$$

Pour Lumino, le délai est le suivant :

20X2	20X1
$\frac{9\ 751}{263\ 167} \times 365 = 14$ jours	$\frac{3\ 317}{201\ 457} \times 365 = 6$ jours

Le délai de recouvrement des comptes clients est de 14 jours en 20X2, par rapport à 6 jours en 20X1. L'augmentation importante du ratio entre 20X1 et 20X2 indique que les comptes clients ont augmenté plus de deux fois plus rapidement que les ventes au cours de la même période. Afin d'évaluer la qualité de la gestion des clients ou la politique de crédit, il serait pertinent de comparer ces délais avec ceux généralement observés dans le secteur.

En règle générale, une prolongation de la période de recouvrement est révélatrice d'une détérioration de la qualité des créances et indique que l'entreprise pourrait avoir de la difficulté à dégager des liquidités. Cela pourrait entraîner le recours à un financement externe, occasionnant des frais financiers supplémentaires. Les entreprises qui assouplissent leur politique de crédit pour stimuler leurs ventes font parfois face à cette réalité.

À l'inverse, un délai plus court révèle généralement un durcissement de la politique de crédit. Une telle initiative n'est pas sans risque. En effet, certains clients pourraient ne pas accepter une telle politique et se tourner vers des fournisseurs un peu moins impatients. De plus, des efforts de recouvrement accrus peuvent s'accompagner d'escomptes sur les ventes. Les clients apprécient généralement de tels escomptes, mais il ne faut pas oublier qu'ils ont un effet négatif direct sur le résultat et sur la trésorerie.

Après avoir calculé le délai de recouvrement, il convient de se poser notamment les questions suivantes :

- Les ventes ont-elles augmenté au détriment de la qualité des comptes clients ?
- La proportion des ventes au comptant par rapport à celle des ventes à crédit a-t-elle varié ?
- La politique de crédit et de recouvrement a-t-elle été modifiée ?
- La clientèle est-elle passée d'un nombre important de petits clients à un nombre restreint de gros clients, ou inversement ?

La connaissance du contexte dans lequel évolue l'entreprise demeure donc primordiale dans l'interprétation des ratios calculés.

D. Le délai de règlement des comptes fournisseurs

Il est possible de calculer un ratio analogue à celui des comptes clients pour les fournisseurs (ou créditeurs) : le délai de règlement des comptes fournisseurs. **Celui-ci permet d'estimer le nombre moyen de jours entre l'achat des stocks et le paiement des sommes dues aux fournisseurs.** Il se détermine par le calcul suivant :

$$\text{Délai de règlement des comptes fournisseurs} = \frac{\text{Fournisseurs}}{\text{Achats}} \times 365 \text{ jours}$$

Pour obtenir ce ratio, en théorie, il faut dans un premier temps calculer le montant des achats. En reprenant les éléments abordés dans le chapitre 3, le total des achats peut se calculer de la manière suivante :

$$\text{Achats} = \text{Coût des ventes} - \text{Stock de début} + \text{Stock de fin}$$

En supposant que le stock de Lumino au début de 20X1 était de 14 368 milliers de dollars, il est possible de calculer le total des achats pour les exercices 20X1 et 20X2 comme suit :

	20X2	20X1
Coût des ventes	222 108	168 048
– Stock de début	(13 368)	(14 368)
+ Stock de fin	15 408	13 368
Total des achats	**224 148**	**167 048**

Les montants des achats permettent de calculer le délai de règlement des comptes fournisseurs de Lumino :

20X2	20X1
$\frac{15\ 045}{224\ 148} \times 365 = 24$ jours	$\frac{12\ 338}{167\ 048} \times 365 = 27$ jours

Dans le cas de Lumino, le délai de règlement des comptes fournisseurs a légèrement diminué entre 20X1 et 20X2, passant de 27 à 24 jours. Les comptes fournisseurs ont donc été réglés un peu plus rapidement en 20X2. Bien que cela indique une pression négative sur les flux de trésorerie, il est important de considérer d'autres facteurs, comme les usages du secteur, avant de porter un jugement sur cette évolution.

L'analyse des délais d'écoulement des stocks, de recouvrement des comptes clients et de règlement des comptes fournisseurs permet d'apprécier chacun des délais pris séparément. Cependant, il est également pertinent de mettre ces délais en relation afin d'analyser plus globalement le cycle de conversion de la trésorerie.

E. Le cycle de conversion de la trésorerie

L'interprétation conjointe des trois délais que nous venons de présenter permet d'évaluer la qualité de la gestion des activités d'exploitation d'une entreprise en se concentrant sur ses trois principales composantes, soit les stocks, les comptes clients et les comptes fournisseurs. En effet, le total obtenu en additionnant le délai d'écoulement des stocks et le délai de recouvrement des comptes clients moins le délai de règlement des comptes fournisseurs **renseigne l'analyste sur le temps qui s'écoule entre les encaissements et les décaissements relatifs à l'exploitation courante de l'entreprise**, ce qui permet de déterminer le cycle de conversion de la trésorerie. Ce calcul, aussi appelé « cycle d'exploitation du fonds de roulement », se présente comme suit :

Cycle de conversion de la trésorerie =
Délai d'écoulement des stocks
+ Délai de recouvrement des comptes clients
– Délai de règlement des comptes fournisseurs

Dans le cas de Lumino, nous obtenons les données suivantes :

20X2		20X1	
25 jours + 14 jours – 24 jours	**15 jours**	29 jours + 6 jours – 27 jours	**8 jours**

En considérant uniquement les postes du fonds de roulement reliés à l'exploitation (Stocks, Clients et Fournisseurs), nous constatons, pour 20X2, que les stocks demeurent en réserve durant 25 jours et que les ventes sont encaissées dans un délai de 14 jours. Il y a donc une période de 39 jours entre la réception des stocks et l'encaissement des ventes, au terme de laquelle les liquidités deviennent enfin disponibles. Toutefois, le règlement des comptes fournisseurs s'effectue 24 jours après la réception des stocks. Cela veut donc dire que Lumino a un besoin de fonds de roulement (ou de liquidités) pendant 15 jours. Un cycle de conversion de la trésorerie de 15 jours signifie que l'entreprise doit « investir » dans son fonds de roulement pendant cette période. Ces données sont d'ailleurs cohérentes avec l'analyse des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation effectuée à la section 7.3.4.

Un cycle de conversion de la trésorerie négatif (soit un délai entre la réception des stocks et l'encaissement des ventes inférieur au délai de règlement des comptes fournisseurs) signifie que la gestion du fonds de roulement de l'entreprise contribue à augmenter les liquidités à court terme. Cette situation est courante dans le secteur de la grande distribution.

7.4.3 Les ratios de liquidité et de solvabilité

Bien que le cycle de conversion de la trésorerie puisse donner certaines indications sur la gestion des liquidités de l'entreprise, il convient d'utiliser des ratios qui fournissent une analyse plus précise de la situation en matière de liquidité et de solvabilité. La différence entre la liquidité et la solvabilité réside dans l'horizon de temps considéré. Alors que la liquidité renvoie à ce dont dispose l'entreprise à court terme (voire à très court terme) pour honorer ses obligations, la solvabilité correspond à sa capacité à régler ses dettes à court, moyen et long termes. Liquidité et solvabilité sont évidemment liées : des problèmes de liquidité sont souvent annonciateurs de problèmes de solvabilité, du moins à court terme.

Nous proposons cinq ratios pour évaluer la liquidité et la solvabilité : les ratios de liquidité générale, de liquidité relative et de liquidité immédiate, ainsi que les ratios de couverture des intérêts et du remboursement du capital et des intérêts. Ces ratios seront à considérer conjointement, dans une analyse de la capacité d'endettement, avec les ratios de financement, qui seront présentés dans la section suivante.

A. Le ratio de liquidité générale ou ratio du fonds de roulement

Pour apprécier la structure financière à court terme d'une entreprise, il est pertinent de mettre en relation les éléments de l'actif courant et ceux du passif courant. Le fonds de roulement **permet d'évaluer le risque de liquidité à court terme** d'une entreprise, qui découle en partie d'une gestion efficace des actifs et des passifs courants. Cette mesure de l'excédent des ressources courantes sur les dettes exigibles à moins d'un an, utilisée sous forme de ratio, s'avère utile pour comparer des entreprises ou analyser des tendances.

Le ratio de liquidité générale ou ratio du fonds de roulement est calculé de la façon suivante :

$$\textbf{Ratio de liquidité générale ou du fonds de roulement} = \frac{\text{Actif courant}}{\text{Passif courant}}$$

Un ratio du fonds de roulement supérieur à 1 indique que les ressources de l'entreprise disponibles à court terme sont plus élevées que ses obligations à court terme. Plus le ratio est élevé, moins la situation de l'entreprise en matière de liquidité à court terme est problématique.

Pour Lumino, le ratio se présente comme suit pour 20X1 et 20X2 :

20X2	20X1
$\frac{30\ 397}{15\ 375} = 1,98$	$\frac{23\ 829}{13\ 123} = 1,82$

Pour Lumino, non seulement ce ratio est supérieur à 1, mais il augmente, passant de 1,82 en 20X1 à 1,98 en 20X2. Interprétés de façon absolue, ces résultats démontrent qu'en 20X1 et 20X2, les ressources à court terme détenues par l'entreprise, en présumant leur conversion en liquidités, permettent de couvrir les dettes exigibles à moins d'un an. Cette affirmation repose sur l'hypothèse que les actifs courants, une fois transformés en liquidités, sont utilisés uniquement pour régler les dettes courantes, ce qui n'est pas toujours le cas.

L'interprétation du ratio du fonds de roulement doit se faire en prenant en considération les résultats obtenus dans l'examen des ratios d'activité, qui portent globalement sur les mêmes composantes. Le fonds de roulement n'indique donc pas nécessairement l'état des liquidités, puisqu'il inclut des éléments qui ne peuvent pas être utilisés immédiatement pour régler des dettes (par exemple, les stocks). Or, dans certaines circonstances, il peut être pertinent d'évaluer la capacité de l'entreprise à honorer *rapidement* ses dettes. Dans ces circonstances, il faut considérer des ratios plus restrictifs, que nous allons maintenant présenter.

B. Les ratios de liquidité relative et de liquidité immédiate

Le ratio de liquidité relative et le ratio de liquidité immédiate sont plus restrictifs que le ratio de liquidité générale, car ils proposent un numérateur plus restreint en conservant le même dénominateur.

Le **ratio de liquidité relative** compare le passif courant aux liquidités (trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que placements courants) et à ce qui devrait être converti en liquidités rapidement, à savoir les créances clients. Il permet par ailleurs de répondre à la question suivante : **les dettes à court terme peuvent-elles être payées sans avoir à vendre davantage de stocks ?**

Il est calculé de la manière suivante :

$$\textbf{Ratio de liquidité relative} = \frac{\text{Trésorerie et équivalents de trésorerie + Placements courants + Clients}}{\text{Passif courant}}$$

Pour Lumino, il s'élève à :

20X2	20X1
$\frac{14\ 851}{15\ 375} = 0,97$	$\frac{10\ 236}{13\ 123} = 0,78$

Contrairement au ratio du fonds de roulement, le ratio de liquidité relative de Lumino est inférieur à 1 pour 20X1 et 20X2. Cela indique que l'entreprise serait incapable de régler ses dettes à court terme avec les liquidités disponibles immédiatement et les créances clients.

Plus restrictif encore, le **ratio de liquidité immédiate** (ou ratio de trésorerie) vise à **évaluer ce que l'entreprise pourrait régler de son passif courant avec les liquidités dont elle dispose immédiatement**. Il est calculé de la façon suivante :

$$\textbf{Ratio de liquidité immédiate} = \frac{\text{Trésorerie et équivalents de trésorerie + Placements courants}}{\text{Passif courant}}$$

Pour Lumino, le ratio de liquidité immédiate se calcule ainsi :

20X2	20X1
$\frac{5\ 100}{15\ 375} = 0,33$	$\frac{6\ 919}{13\ 123} = 0,53$

Le ratio de liquidité immédiate est assez logiquement inférieur à 1 et diminue entre 20X1 et 20X2. Si Lumino devait régler ses dettes courantes immédiatement, elle ne pourrait en honorer que le tiers.

Les ratios du fonds de roulement et de liquidité relative sont en augmentation de 20X1 à 20X2, laissant ainsi penser que la solvabilité à court terme de l'entreprise s'est améliorée entre les deux exercices. Toutefois, le ratio de liquidité immédiate reflète plutôt une dégradation de la situation en matière de liquidité entre les deux exercices. Ces résultats sont cohérents avec l'analyse des flux de trésorerie liés à l'exploitation précédemment effectuée (voir la page 211).

C. La couverture des intérêts et du remboursement du capital

Dans l'évaluation de la situation d'une entreprise en matière de solvabilité, il peut être important, en particulier pour les créanciers, de savoir si une entreprise est en mesure de couvrir ses intérêts et ses remboursements du capital de la dette.

Pour ce faire, il est possible d'utiliser tout d'abord le **ratio de couverture des intérêts**, qui permet de déterminer dans quelle mesure l'entreprise est capable de « couvrir » les intérêts liés aux dettes qu'elle a contractées. Ce ratio mesure la proportion dans laquelle les résultats d'exploitation excèdent les intérêts. Il montre **la capacité des activités courantes à couvrir les frais de financement fixes pour une période donnée** et se calcule de la manière suivante :

$$\textbf{Ratio de couverture des intérêts} = \frac{\text{Résultat d'exploitation}}{\text{Charge d'intérêts}}$$

Plus le ratio est élevé, plus l'entreprise sera a priori en mesure de payer les intérêts sur les dettes qu'elle a contractées. Cependant, il ne faut pas perdre de vue que la capacité à payer les intérêts ne provient pas des résultats, mais de la trésorerie disponible de l'entreprise (même si résultat et trésorerie sont liés). Nous y reviendrons plus loin avec la présentation des ratios incluant les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Nous obtenons les résultats suivants pour Lumino :

20X2	20X1
$\frac{2\ 202}{990} = 2,22$	$\frac{5\ 972}{800} = 7,47$

En 20X1, Lumino avait généré un résultat d'exploitation 7,47 fois plus élevé que le total des charges d'intérêts de l'exercice. Mais une augmentation des frais financiers, combinée à une baisse de rentabilité, a entraîné une baisse du ratio de couverture des intérêts : en 20X2, le résultat d'exploitation représente seulement 2,22 fois le total des charges d'intérêts de l'exercice. Pour un créancier, un tel résultat peut être préoccupant, puisque le ratio ne tient compte que de la capacité de paiement des intérêts. Le créancier peut se demander si l'entreprise sera en mesure de générer suffisamment de résultat et de liquidités pour effectuer ses remboursements du capital.

Le ratio de couverture des intérêts ne tenant pas compte des remboursements du capital, il faut calculer dans un deuxième temps le **ratio de couverture du remboursement du capital et des intérêts** (aussi appelé « ratio du service de la dette » ou « ratio de couverture de la dette »). Il est généralement calculé de la manière suivante :

$$\textbf{Ratio de couverture du remboursement du capital et des intérêts} = \frac{\text{Résultat d'exploitation}}{\text{Charge d'intérêts + Capital de la dette à rembourser}}$$

Malgré sa formule simple, le ratio n'est pas facile à calculer, notamment parce qu'il est souvent difficile de déterminer le montant des remboursements du capital pour une période donnée (excepté pour les gestionnaires).

* * *

Les ratios que nous venons d'analyser permettent d'avoir une idée de la capacité de l'entreprise à assumer ses obligations à court, à moyen et à long termes à un moment donné. Cependant, ils ne suffisent pas à évaluer le risque financier global ; cette estimation repose notamment sur l'analyse de la structure de financement dans son ensemble. Dans la prochaine section, nous proposons des outils qui seront utiles à cet égard.

7.4.4 Les ratios de financement

Les ratios de financement, comme leur nom l'indique, permettent d'**évaluer les choix de l'entreprise en matière de financement**. L'entreprise se finance-t-elle plutôt en faisant appel aux actionnaires ou en ayant recours à des emprunts ? Comme nous l'avons vu dans plusieurs exemples réels à travers ce livre, c'est bien souvent une combinaison des deux qui permet aux entreprises de financer leurs activités. La question de la structure de financement n'est pas si simple, car elle implique de trouver un niveau d'endettement « optimal », c'est-à-dire un niveau d'endettement dont l'entreprise tire avantage sans que cela mette en péril sa solvabilité à long terme.

A. Le ratio dettes sur capitaux propres

Le ratio dettes sur capitaux propres aide à **évaluer le niveau de l'endettement total d'une entreprise par rapport aux sommes investies ou réinvesties par les actionnaires**. Ce ratio revêt une importance considérable pour les entreprises, puisqu'il constitue l'un des éléments qu'une banque examine systématiquement dans sa prise de décision relativement à l'octroi d'un prêt.

Il se calcule comme suit :

$$\textbf{Ratio dettes sur capitaux propres} = \frac{\text{Passif}}{\text{Capitaux propres}}$$

Pour Lumino, le ratio dettes sur capitaux propres s'élève à :

20X2	20X1
$\frac{40\ 449}{28\ 451} = 1,42$	$\frac{32\ 935}{28\ 140} = 1,17$

Pour Lumino, autant pour 20X1 que 20X2, le ratio est supérieur à 1. Cela signifie que son actif est principalement financé par la dette et qu'il l'est davantage en 20X2 qu'il l'a été en 20X1 (le ratio est en effet passé de 1,17 à 1,42). Cette situation n'est pas

nécessairement négative, à moins qu'elle ne traduise des problèmes de liquidités n'ayant laissé d'autre choix à l'entreprise que de recourir à la dette pour financer ses activités.

B. Le ratio d'endettement

Pour évaluer la capacité d'une entreprise à obtenir du financement externe dans le futur, il faut déterminer **dans quelle mesure son actif total est déjà grevé de dettes**. Pour cela, il faut calculer le **ratio d'endettement**. La valeur obtenue est un indice de l'importance des fonds empruntés (et donc, par déduction, des capitaux propres) dans le financement total d'une entreprise. Pour les créanciers à long terme (qui doivent notamment décider d'accorder ou de renouveler un emprunt), il est particulièrement important de connaître la proportion du financement qu'ils apportent par rapport aux actionnaires. En effet, les créanciers d'une entreprise n'ont aucun intérêt à prendre un risque supérieur à celui des actionnaires.

Le calcul du ratio d'endettement se fait comme suit :

$$\text{Ratio d'endettement} = \frac{\text{Passif}}{\text{Actif}}$$

Calculons ce ratio pour Lumino :

20X2	20X1
$\frac{40\ 449}{68\ 900} = 58,71\ \%$	$\frac{32\ 935}{61\ 075} = 53,93\ \%$

Comme nous pouvons le constater, le passif total représentait 53,93 % de l'actif en 20X1, contre 58,71 % en 20X2. Cela veut dire que pour les deux années, les créanciers ont financé un peu plus de la moitié des actifs. Nous observons également une légère augmentation de l'endettement de l'entreprise.

C. Le rendement brut de l'actif total et l'effet de levier

Le fait que l'entreprise se finance en partie à l'aide de fonds provenant de tiers autres que les actionnaires entraîne un effet appelé **« l'effet de levier »**. Cela signifie que la présence de dettes dans la structure de financement d'une entreprise a une incidence sur sa rentabilité. Comme nous le verrons, l'effet peut être positif ou négatif.

Pour évaluer l'effet de levier, il est nécessaire de comparer la rentabilité *réelle* de l'entreprise (**mesurée par le ratio de rendement des capitaux propres**) avec la rentabilité de l'entreprise dans une situation *fictive*, où elle n'aurait contracté aucune dette (**mesurée par le ratio de rendement brut de l'actif total**).

Le rendement brut de l'actif total repose sur une hypothèse quasi impossible à concrétiser, à savoir l'absence totale de financement externe. À quoi ressembleraient les

états financiers dans cette situation fictive ? Dans l'état de la situation financière, l'absence de financement externe signifie que l'actif n'est financé que par les capitaux propres (autrement dit, l'équation fondamentale se réduit à Actif = Capitaux propres).

Dans l'état du résultat net, l'absence de financement externe implique l'absence d'intérêts (puisqu'ils sont liés aux dettes), entraînant donc une augmentation du résultat net.

Voici comment calculer le rendement brut de l'actif total :

$$\textbf{Rendement brut de l'actif total} = \frac{\text{Résultat net + Intérêts}}{\text{Actif}}$$

Dans cette formule, nous simplifions volontairement les faits en ne tenant pas compte de l'impact sur la charge d'impôts. En effet, l'absence de dette et donc de la charge d'intérêts correspondante implique une augmentation du bénéfice avant impôts et, par conséquent, de la charge d'impôts. Ici, cet effet est considéré comme marginal dans le calcul.

Si le rendement des capitaux propres est plus élevé que le rendement brut de l'actif total, cela signifie que, grâce à l'endettement, les actionnaires ont pu bénéficier d'une meilleure rentabilité pour leur investissement. Le financement actuel a donc un effet favorable sur la rentabilité, ce qui équivaut à « faire de l'argent avec celui des autres ». Cette situation correspond à celle d'un **effet de levier positif**.

Si, au contraire, c'est le rendement brut de l'actif total qui est plus élevé, cela signifie que les actionnaires auraient obtenu une meilleure rentabilité pour leur investissement si l'entreprise n'avait pas eu recours à l'endettement. L'effet de levier est alors **négatif**. Cette situation survient notamment quand le coût de l'endettement (c'est-à-dire essentiellement le taux d'intérêt) est élevé. Une entreprise pour laquelle l'effet de levier est négatif doit s'interroger sur la pertinence d'avoir recours à l'endettement et sur les conséquences en matière de solvabilité.

L'évaluation de l'effet de levier se résume comme suit :

$$\textbf{Rendement des capitaux propres} = \frac{\text{Résultat net}}{\text{Capitaux propres}} > \textbf{Rendement brut de l'actif total} = \frac{\text{Résultat net + Intérêts}}{\text{Actif}} \rightarrow \textbf{EFFET DE LEVIER POSITIF}$$

$$\textbf{Rendement des capitaux propres} = \frac{\text{Résultat net}}{\text{Capitaux propres}} < \textbf{Rendement brut de l'actif total} = \frac{\text{Résultat net + Intérêts}}{\text{Actif}} \rightarrow \textbf{EFFET DE LEVIER NÉGATIF}$$

Pour Lumino, la détermination de l'effet de levier se fait comme suit :

20X2

$$\frac{354}{28\ 451} = 1{,}24\ \% \quad < \quad \frac{1\ 344}{68\ 900} = 1{,}95\ \% \quad \rightarrow \quad \textbf{EFFET DE LEVIER NÉGATIF}$$

20X1

$$\frac{4\ 138}{28\ 140} = 14{,}71\ \% \quad > \quad \frac{4\ 938}{61\ 075} = 8{,}09\ \% \quad \rightarrow \quad \textbf{EFFET DE LEVIER POSITIF}$$

Nous remarquons qu'en 20X1, le rendement des capitaux propres (14,71 %) excédait le rendement brut de l'actif total (8,09 %), reflétant un effet de levier positif pour Lumino. Toutefois, en 20X2, la tendance a changé. L'augmentation de la dette (22,8 %), combinée à une diminution significative du résultat net (–91,4 %), entraîne un meilleur rendement sans recours à l'endettement, soit un effet de levier négatif. Toutefois, la différence n'est pas significative. Sans endettement, les actionnaires de l'entreprise auraient bénéficié d'une rentabilité de 1,95 %, comparativement à une rentabilité réelle de 1,24 %.

* * *

Les ratios présentés jusqu'ici ne constituent pas une liste exhaustive, mais composent un modèle de base solide pour une analyse globale des choix de financement et d'endettement d'une entreprise. Même s'il est tentant d'interpréter positivement le fait qu'une entreprise s'« autofinance », c'est-à-dire qu'elle est capable de financer ses activités et ses investissements à l'aide de ses propres ressources financières, le recours à l'endettement peut, dans certains cas, présenter des avantages et s'avérer bénéfique pour les actionnaires. Le recours au financement « externe » permet effectivement de stimuler la croissance de l'entreprise en augmentant la rentabilité des capitaux propres investis. Cependant, pour parvenir à cet objectif, l'entreprise doit savoir gérer son endettement et préserver sa solvabilité à long terme.

Avant de procéder à une synthèse des résultats obtenus, nous vous proposons trois ratios complémentaires, moins « classiques », mais qui peuvent également être pertinents pour l'analyste souhaitant mieux évaluer la situation en matière de liquidité (parce que les dettes se paient avec la trésorerie et non avec le résultat) ou avoir une meilleure idée de la capacité de l'entreprise à générer de la trésorerie. Ces ratios ont donc la particularité de s'appuyer sur les flux de trésorerie (plutôt que sur le résultat).

7.4.5 Les ratios incluant les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

L'analyse financière intègre de plus en plus souvent des ratios obtenus à partir de l'information apparaissant dans le tableau des flux de trésorerie. En effet, même si la notion de résultat net est capitale, il n'en demeure pas moins qu'il ne suffit pas, pour

une entreprise, de réaliser un profit – encore faut-il que ce profit s'accompagne d'une situation saine en matière de trésorerie. Ainsi, de plus en plus d'analystes utilisent les **flux de trésorerie provenant de l'exploitation** lors du calcul de certains ratios. Nous en décrivons trois ci-dessous.

Il se peut que l'analyste souhaite connaître non seulement le niveau de résultat généré par les actifs (rendement de l'actif), mais aussi **l'ampleur des flux de trésorerie dégagés par ces ressources**. L'analyste peut alors utiliser une variante du ratio de rendement de l'actif qui se calcule ainsi :

$$\textbf{Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur actif} = \frac{\text{Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation}}{\text{Actif}}$$

Dans le cas de Lumino, nous obtenons le calcul suivant :

20X2	20X1
$\frac{-2\ 918}{68\ 900} = -4,24\ \%$	$\frac{1\ 924}{61\ 075} = 3,15\ \%$

Ces résultats nous indiquent qu'en 20X1, 1 $ d'actif permettait de générer 0,0315 $ de liquidités, alors qu'en 20X2, ce même dollar d'actif occasionne une perte de 0,0424 $ de liquidités pour l'entreprise.

L'analyste peut vouloir évaluer aussi **dans quelle mesure les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation au cours de l'exercice seraient en mesure de couvrir le passif à court terme**. L'analyste peut alors utiliser une variante des ratios de liquidité que nous pouvons calculer ainsi :

$$\textbf{Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur passif courant} = \frac{\text{Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation}}{\text{Passif courant}}$$

Dans le cas de Lumino, le calcul se présente comme suit :

20X2	20X1
$\frac{-2\ 918}{15\ 375} = -18,98\ \%$	$\frac{1\ 924}{13\ 123} = 14,66\ \%$

En 20X1, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de Lumino ne permettaient de couvrir que 14,66 % de ses dettes à court terme. En 20X2, les difficultés que Lumino a connues sur le plan de la gestion de son fonds de roulement, avec l'impact négatif que celui-ci a eu sur les liquidités de l'entreprise, n'ont pas aidé à améliorer sa situation en matière de liquidité. Lumino n'est simplement plus capable d'utiliser les

flux de trésorerie générés par ses activités d'exploitation, puisque ceux-ci sont devenus négatifs, soulevant davantage de questions quant à la solvabilité à court terme de l'entreprise.

L'analyste peut chercher enfin à savoir **dans quelle mesure l'entreprise est capable de générer des liquidités à partir de son activité**. Elle ou il peut pour cela utiliser un ratio mettant en relation le niveau d'activité, représenté par les ventes, et les flux de trésorerie qui en résultent (relation comparable à la relation entre le résultat net et les ventes).

Ce ratio se calcule de la façon suivante :

$$\textbf{Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur ventes} = \frac{\text{Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation}}{\text{Ventes}}$$

En appliquant cette formule aux données financières de Lumino, nous obtenons les résultats suivants :

20X2	20X1
$\frac{-2\ 918}{263\ 167} = -1{,}11\ \%$	$\frac{1\ 924}{201\ 457} = 0{,}96\ \%$

Ces résultats indiquent qu'en 20X1, 1 $ de ventes chez Lumino permettait de générer 0,0096 $ de liquidités. Toutefois, cette tendance s'est inversée en 20X2, car au cours de cette période, 1 $ de ventes fait plutôt perdre 0,0111 $ de liquidités à l'entreprise.

Ces ratios incluant les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont moins utilisés, mais ils demeurent pertinents pour approfondir l'analyse en matière de trésorerie, élément essentiel pour la pérennité de l'entreprise. Dans la prochaine section, nous procéderons à une synthèse des calculs et des interprétations présentés précédemment pour Lumino, afin de montrer comment la comparaison avec les ratios du secteur permet de porter un jugement plus éclairé sur la santé financière globale de Lumino.

7.5 CONCLURE L'ANALYSE ET LA METTRE EN PERSPECTIVE

Dans les sections précédentes, nous avons présenté une démarche d'analyse des états financiers qui repose principalement sur des éléments quantitatifs (en particulier les ratios), mais qui intègre aussi des éléments plus qualitatifs (par exemple, la note sur l'information sectorielle), indispensables à l'interprétation des résultats, notamment. Dans les prochaines pages, nous reviendrons sur les grandes lignes de cette démarche en procédant à une synthèse de l'analyse avant de présenter ses limites.

7.5.1 La synthèse de l'analyse

La synthèse de l'analyse vise à rassembler tous les résultats pour chacune des quatre catégories de ratios (performance, activité, liquidité et solvabilité, financement) et à introduire les données comparables disponibles pour le secteur. Elle permet d'avoir une vision d'ensemble pour brosser un portrait de la situation globale et relative de l'entreprise.

Pour Lumino, la synthèse se présente donc comme suit :

A. La performance

Le **TABLEAU 7.11** présente les ratios de performance de Lumino ainsi que les données pertinentes du secteur pour 20X2.

TABLEAU 7.11 Les ratios de performance de Lumino inc.

Indicateur	Ratios	20X2	20X1	Secteur – 20X2
Performance	Marge nette	0,13 %	2,05 %	**1,23 %**
	Marge d'exploitation	0,84 %	2,96 %	**2,05 %**
	Marge brute	15,60 %	16,58 %	**14,17 %**
	Rendement de l'actif	0,51 %	6,78 %	**4,38 %**
	Rendement des capitaux propres	1,24 %	14,71 %	**8,72 %**
	Résultat par action	0,17	2,07	s.o.
	Ratio cours-bénéfice	34,82	7,25	s.o.

Les données contenues dans le tableau permettent de formuler les commentaires suivants :

1. La marge nette de Lumino affiche une baisse pour l'exercice 20X2, avec un ratio de 0,13 %, contre 2,05 % pour l'exercice 20X1. Si nous considérons que le ratio de la marge nette pour ce secteur d'activité est d'un peu plus de 1 %, cela signifie que la performance de Lumino est inférieure à celle des autres entreprises du secteur en 20X2, car ses coûts relativement à ses ventes ont augmenté davantage que ceux de ses concurrents ;
2. Toutes les marges sont en baisse, mais c'est la marge brute qui a connu la plus faible variation. Cette marge est par ailleurs le seul indicateur de performance chez Lumino, qui affiche un résultat supérieur à celui du secteur (15,60 % contre 14,17 %). Malgré l'augmentation de la proportion de son coût des ventes par rapport aux ventes, Lumino reste une entreprise compétitive, compte tenu de sa marge brute ;
3. Le rendement de l'actif a diminué de 20X1 à 20X2, passant de 6,78 % à 0,51 %. La diminution du ratio est attribuable en grande partie à la diminution du résultat net (–91,4 %), mais aussi à l'augmentation de l'actif total (12,8 %). Le rendement des actifs de Lumino est ainsi largement inférieur à celui du secteur, dont la moyenne est de 4,38 % ;

4. Le ratio de rendement des capitaux propres a lui aussi diminué, passant de 14,71 % en 20X1 à 1,24 % en 20X2, et il se situe en dessous de la moyenne du secteur. La baisse importante du résultat net de Lumino (très apparente dans la baisse du résultat par action) explique en grande partie cette variation, qui rend l'entreprise a priori moins attrayante pour un investisseur potentiel. Cependant, le ratio cours-bénéfice semble contredire cette hypothèse, ce qui laisse croire que Lumino a communiqué des informations aux marchés financiers, lesquelles suscitent de l'optimisme quant à l'avenir de l'entreprise.

B. L'activité

Le **TABLEAU 7.12** reprend les ratios qui peuvent aider à apprécier la qualité de la gestion des ressources de Lumino, ainsi que les données pertinentes du secteur pour l'exercice 20X2.

TABLEAU 7.12 Les ratios d'activité de Lumino inc.

Indicateur	Ratios	20X2	20X1	Secteur – 20X2
Activité	Rotation de l'actif	3,82	3,30	3,00
	Délai d'écoulement des stocks	25 jours	29 jours	37 jours
	Délai de recouvrement des comptes clients	14 jours	6 jours	5 jours
	Délai de règlement des comptes fournisseurs	24 jours	27 jours	40 jours
	Cycle de conversion de la trésorerie	15 jours	8 jours	2 jours

À partir du tableau, il est possible de formuler les commentaires suivants :

1. En 20X2, les actifs de Lumino ont généré davantage de ventes que l'année précédente, dépassant également les performances des autres entreprises du secteur. Lumino semble donc faire bon usage de ses ressources pour générer des ventes, ce qui est cohérent avec le potentiel compétitif de l'entreprise, illustré plus haut par sa marge brute ;
2. Le délai d'écoulement des stocks diminue entre 20X1 et 20X2, ce qui pourrait s'expliquer par des efforts commerciaux accrus qui ont peut-être entraîné l'augmentation du poids des coûts commerciaux et des charges administratives. Lumino est clairement plus efficace que ses concurrents en ce qui a trait à ce délai, puisqu'elle écoule ses stocks en moyenne 12 jours avant les autres entreprises du secteur. La situation est assez différente pour ce qui est du délai de recouvrement des comptes clients. Le délai est en hausse par rapport à 20X1 et est plus de deux fois plus long que celui des entreprises du même secteur. Lumino semble donc éprouver des difficultés à récupérer la trésorerie provenant des ventes, ce qui pourrait présager de prochains problèmes de liquidité. Pour stimuler ses ventes, qui ont augmenté de plus de 30 % entre 20X1 et 20X2 (voir l'analyse horizontale), Lumino a peut-être accordé à ses clients des délais de paiement plus longs. Dans

le même temps, le délai de règlement des comptes fournisseurs semble diminuer (3 jours de moins en 20X2 par rapport à 20X1) et est bien inférieur au délai qui s'écoule entre l'entrée des stocks et la réception du paiement par le client. Cette situation déséquilibrée doit être surveillée, car elle peut causer des problèmes importants de liquidité et compromettre l'avenir de Lumino. Cette dernière aurait avantage à appliquer une politique de recouvrement des comptes clients plus rigoureuse (ce que font d'ailleurs les entreprises du secteur) et à essayer de négocier des délais de règlement plus longs avec ses fournisseurs (ce que ses concurrents semblent avoir réussi à obtenir).

C. La liquidité et la solvabilité

Le **TABLEAU 7.13** présente les ratios permettant de porter un jugement sur la situation en matière de liquidité et de solvabilité à court terme de Lumino, ainsi que les données pertinentes du secteur pour 20X2.

TABLEAU 7.13 Les ratios de liquidité et de solvabilité de Lumino inc.

Indicateur	Ratios	20X2	20X1	Secteur – 20X2
Liquidité et solvabilité	Fonds de roulement	1,98	1,82	1,13
	Liquidité relative	0,97	0,78	0,82
	Liquidité immédiate	0,33	0,53	0,54
	Ratio de couverture des intérêts	2,22	7,47	2,72

Il ressort de ces résultats que :

1. L'entreprise affiche un ratio de fonds de roulement supérieur à 1, lequel est en augmentation par rapport à 20X1 (il est passé de 1,82 à 1,98 en 20X2). Cela traduit une situation relativement stable et confortable sur le plan de la liquidité générale de Lumino, d'autant plus que l'entreprise affiche un résultat supérieur à la moyenne du secteur ;
2. Les ratios de liquidité relative et immédiate inférieurs à 1 indiquent que Lumino n'a pas la capacité de régler ses obligations à court terme sans vendre ses stocks et recouvrer ses comptes clients. L'importance des comptes clients de Lumino explique par ailleurs pourquoi son ratio de liquidité immédiate est inférieur à celui des entreprises du secteur (0,33 contre 0,54), alors que son ratio de liquidité relative est supérieur à celui des entreprises du secteur. En 20X2, Lumino éprouve des difficultés à transformer ses ventes en liquidités : elle dégage un bénéfice, mais des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation négatifs (c'est-à-dire que les activités de Lumino « consomment » de la trésorerie plutôt que d'en générer). Cette situation n'est évidemment pas soutenable à long terme ;
3. Le ratio de couverture des intérêts nous démontre que, malgré les difficultés éprouvées en matière de génération de trésorerie, et donc de solvabilité, la proportion des charges d'intérêts de Lumino par rapport à son résultat d'exploitation est très comparable à celle des autres entreprises du secteur (2,22 contre 2,72), même si

elle a beaucoup diminué en comparaison de ce qu'elle était en 20X1. Une analyse des ratios de financement devrait éclairer davantage cette situation, en mettant particulièrement l'accent sur les engagements financiers de Lumino.

D. Le financement

Le **TABLEAU 7.14** présente les ratios analysant le financement de Lumino ainsi que les données pertinentes du secteur pour 20X2.

TABLEAU 7.14 Les ratios de financement de Lumino inc.

Indicateur	Ratios	20X2	20X1	Secteur – 20X2
Financement	Ratio dettes sur capitaux propres	1,42	1,17	1,56
	Ratio d'endettement	58,71 %	53,93 %	67,86 %
	Rendement brut de l'actif total	1,95 %	8,09 %	s.o.

L'analyse du financement fait ressortir ce qui suit :

1. Les ratios de dettes sur capitaux propres et d'endettement de Lumino ont tous les deux augmenté entre 20X2 et 20X1, indiquant une proportion légèrement plus élevée de dettes par rapport aux capitaux propres et aux actifs. Notons toutefois que ces niveaux d'endettement demeurent inférieurs à ceux du secteur ;
2. Le calcul de l'effet de levier donne un résultat positif en 20X1, mais négatif en 20X2. Ce renversement de situation est lié à la diminution notable du rendement des capitaux (diminution de plus de 13 points[15], de 14,71 % à 1,24 %). En 20X2, Lumino se trouve donc dans une situation où il n'est plus souhaitable qu'elle augmente son endettement.

E. Les faits marquants de l'analyse

Nous pourrions résumer les faits marquants de notre analyse des états financiers de Lumino ainsi :

- Performance en déclin, malgré une croissance des ventes et une compétitivité satisfaisante en ce qui a trait à la marge brute ;
- Mauvaise gestion des coûts, qui augmentent de manière plus importante que les ventes ;
- Politique de recouvrement des comptes clients « laxiste », occasionnant des problèmes de liquidité, bien que les indicateurs de liquidité soient comparables à ceux du secteur ;
- Structure de financement marquée par un effet de levier négatif en 20X2, malgré un niveau d'endettement inférieur à celui du secteur.

Globalement, 20X2 n'a pas été une année favorable pour Lumino, mais comme le laisse penser la comparaison avec 20X1, l'entreprise est capable de bien performer.

15 La différence entre deux pourcentages s'exprime en points et non en pourcentage.

Ses difficultés ne sont donc peut-être que conjoncturelles. Nous pourrions imaginer qu'avec les efforts nécessaires en matière de gestion des coûts et de recouvrement des comptes clients, l'entreprise pourrait améliorer rapidement sa situation financière. L'examen du rapport annuel, mais aussi des autres sources d'information évoquées dans la section 7.2.2, permettrait de conforter ou non ces hypothèses. Pour conclure, si nous avions investi dans Lumino, nous maintiendrions sans doute notre investissement, bien que les résultats de 20X2 soient un peu décevants.

7.5.2 Les limites et les prolongements de l'analyse

Comme nous l'avons mentionné au début de ce chapitre, l'analyste doit se soucier d'adapter sa démarche pour tenir compte des caractéristiques de l'entreprise étudiée et de son contexte, mais aussi de l'objectif déterminé. Les données utilisées provenant dans une large mesure des états financiers, l'analyste doit également garder en tête les limites que ces derniers comportent. Par exemple, bien qu'ils doivent se conformer à des normes, les gestionnaires disposent d'une certaine **marge de manœuvre dans la préparation des états financiers**. C'est le cas entre autres pour le classement et le regroupement des données de même que pour le choix des méthodes comptables. Les limites de l'analyse tiennent aussi à la nature des états financiers. Parfois, l'analyste nourrit des attentes non fondées à leur égard.

A. Le classement et le regroupement

Il faut prêter une attention particulière au classement employé pour présenter les données financières. Les normes comptables étant souvent muettes sur la question, les préparateurs des états financiers disposent d'une certaine marge de manœuvre en la matière. Dans les faits, probablement par mimétisme[16], ils ont tendance à adopter des pratiques relativement uniformes, du moins au sein d'un même secteur.

Or, même si les conventions comptables utilisées sont identiques, la ventilation des postes dans les états financiers risque de nuire aux comparaisons lorsque les divergences portent sur des sommes importantes. Cela vaut surtout pour les postes de l'état du résultat net, notamment pour le poste « Charges administratives », qui comporte un grand nombre de charges. De plus, comme nous l'avons vu au chapitre 6, deux entreprises d'un même secteur peuvent choisir de ventiler leurs charges selon deux modèles différents : la nature des charges ou leur fonction.

Quant au problème de regroupement, il tient à la manière d'appliquer le principe d'importance relative tout au long du processus comptable. Les choix qui en découlent, fondés sur le jugement, servent à éviter que les états financiers soient surchargés d'éléments secondaires. Par conséquent, des postes jugés peu importants sont parfois

16 En sociologie des organisations, le mimétisme a trait à la tendance des entreprises à imiter les pratiques et les structures des entreprises ayant du succès ou étant légitimes dans leur secteur, afin de s'adapter à des environnements complexes ou incertains. Cela se traduit par une homogénéisation des pratiques au sein d'un secteur donné.

regroupés avec d'autres de même nature. Bien que l'analyste soit informée ou informé de cette pratique, elle ou il n'est généralement pas très au fait des détails de sa mise en œuvre.

B. Les méthodes comptables

Avant même de procéder à une analyse approfondie des états financiers d'une entreprise, il faut se pencher sur les conventions comptables en vigueur. Pour cela, il faut bien sûr se reporter à la note qui leur est réservée (voir le chapitre 6, section 6.5.2). L'uniformité devrait être de mise pour des entreprises d'un même secteur d'activité, mais il est toujours possible qu'une société fasse exception à la règle. Par conséquent, la comparaison avec des entreprises d'un secteur donné n'est valable que si l'on s'assure au préalable de l'homogénéité des méthodes comptables appliquées.

C. La nature des états financiers

Bien que les états financiers donnent parfois l'impression d'être complets, précis et entièrement objectifs, ils ne peuvent l'être, et ce pour différentes raisons. Tout d'abord, ceux-ci ne peuvent rendre compte de la totalité de l'entreprise et des facteurs qui influent sur elle, tels que le capital humain, la clientèle ou la qualité de la gestion. Ensuite, les états financiers sont préparés selon des normes comptables qui ne permettent pas toujours de donner une image réelle de la situation économique de l'entreprise, par exemple parce qu'ils ne tiennent pas compte de l'inflation. Enfin, et surtout, il faut savoir que la préparation des états financiers fait nécessairement appel au jugement. Ainsi, ils comportent une marge d'erreur raisonnable, en raison à la fois du principe d'importance relative déjà évoqué et de la combinaison de faits et de jugements. Ces jugements, comme ceux en lien avec le choix de la méthode de comptabilisation des stocks, les méthodes et durées d'amortissement ou l'estimation de la dépréciation pour créances douteuses, peuvent entraîner des variations dans les résultats et la situation financière de l'entreprise.

Par ailleurs, il est important de noter que les états financiers ne reflètent pas les impacts environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des activités de l'entreprise, ni les risques et opportunités qui y sont associés. En effet, ces aspects essentiels peuvent influer grandement sur la valeur et la pérennité d'une entreprise, mais ils ne sont pas toujours intégrés de manière explicite dans les rapports financiers traditionnels. Ainsi, il convient de prendre en considération ces dimensions supplémentaires lors de l'analyse des performances et de la santé financière d'une entreprise, afin d'obtenir une vision plus complète et holistique de sa situation. Nous présentons brièvement, dans l'annexe 3 (voir la page 266), les normes en matière de durabilité auxquelles l'analyste devrait maintenant être sensible.

Enfin, il faut souligner que les états financiers permettent de rendre compte de ce qui s'est passé, non de ce qui adviendra, alors que, comme nous l'avons évoqué au début du chapitre, les décisions que doit aider à prendre l'analyse financière – comme toute décision – concernent l'avenir.

Certaines décisions – nous pensons notamment à celle d'investir ou non dans un nouveau projet – peuvent être prises de manière encore plus éclairée, lorsque le processus décisionnel intègre l'établissement de projections financières. Ces projections peuvent inclure des prévisions de ventes, de bénéfices et de flux de trésorerie ou des états financiers complets. Elles s'appuient notamment sur les résultats obtenus dans une analyse des états financiers (qui permettrait, par exemple, de connaître le taux de marge brute pour plusieurs périodes) et sur des prévisions plus générales (par exemple, le taux de croissance des ventes anticipé pour un secteur donné).

APPROFONDISSEMENT

Nous suggérons ici quelques éléments additionnels d'analyse susceptibles d'appuyer l'établissement de projections.

1. *Examiner les données sur plusieurs années.* Cela permet de relever les tendances et les éléments récurrents, mais aussi les facteurs clés derrière la performance passée de l'entreprise. Ces facteurs clés (par exemple, l'importance de la recherche et du développement, les liens solides avec ses partenaires économiques, la confiance du public) vont sans doute jouer un rôle déterminant dans son évolution. En tenant ensuite compte du contexte économique (notamment de l'inflation, qui n'est globalement pas reflétée dans les états financiers), des changements réglementaires, de l'innovation technologique ou encore de l'évolution du paysage concurrentiel, il est possible d'émettre des hypothèses sur l'évolution de ces différents facteurs.
2. *Préparer des états financiers prévisionnels.* Une fois les hypothèses établies en tenant compte de l'environnement général de l'entreprise, il est possible de dresser des états financiers prévisionnels, idéalement selon trois scénarios : optimiste, réaliste et pessimiste. Cela permettra de visualiser l'impact des différents facteurs identifiés sur les résultats financiers et d'évaluer les risques liés aux projections.

Évidemment, ces projections ne sont pas gravées dans le marbre. Elles doivent être révisées ou améliorées en fonction de l'évolution des facteurs relevés. Il est également utile de déterminer dans quelle mesure les hypothèses qui avaient été émises se sont avérées afin d'affiner tout travail de projection futur.

Dans le dernier chapitre, nous verrons que les projections sont essentielles pour les gestionnaires. Elles constitueront des cibles et devront être comparées avec les réalisations afin de suivre l'évolution de l'entreprise.

* * *

En définitive, est-il sage d'utiliser les états financiers pour porter un jugement éclairé sur une entreprise ? Selon nous, la réponse est affirmative, mais à condition de prendre certaines précautions. Il convient notamment de s'informer du contexte et de connaître les limites de l'information financière ainsi que l'influence d'autres éléments dans la formation du jugement de l'analyste. Dans un environnement d'affaires en constante évolution et de plus en plus complexe, il est impératif de rester informé des grandes tendances susceptibles d'affecter les normes comptables et les décisions des préparateurs des états financiers.

POINTS CLÉS

- L'analyse des états financiers permet d'apprécier la santé financière globale d'une entreprise.
- Une démarche d'analyse des états financiers devrait probablement comporter les étapes suivantes : collecte de l'information pertinente, familiarisation avec l'entreprise et ses états financiers à l'aide de quelques analyses préliminaires, utilisation de ratios permettant d'aider à la prise de décision escomptée et conclusion.
- Les *principaux* ratios financiers, regroupés selon quatre catégories, sont :

Catégorie	Ratios	Formules de calcul suggérées
Performance	• Ratios de marge : nette, d'exploitation, brute • Ratios de rendement : de l'actif, des capitaux propres	$\frac{\text{Résultat (net ou d'exploitation ou brut)}}{\text{Ventes}}$ $\frac{\text{Résultat net}}{\text{Actif}}$ $\frac{\text{Résultat net}}{\text{Capitaux propres}}$
Activité	• Ratio de rotation de l'actif • Délais ◦ d'écoulement des stocks ◦ de recouvrement des comptes clients ◦ de règlement des comptes fournisseurs	$\frac{\text{Ventes}}{\text{Actif}}$ $\frac{\text{Stocks}}{\text{Coûts des ventes}} \times 365 \text{ jours}$ $\frac{\text{Clients}}{\text{Ventes}} \times 365 \text{ jours}$ $\frac{\text{Fournisseurs}}{\text{Achats}} \times 365 \text{ jours}$
Liquidité et solvabilité	• Ratios de liquidité : ◦ générale (ou ratio du fonds de roulement) ◦ relative ◦ immédiate	$\frac{\text{Actif courant}}{\text{Passif courant}}$ $\frac{\text{Trésorerie et éq. + Placements courants + Clients}}{\text{Passif courant}}$ $\frac{\text{Trésorerie et éq. + Placements courants}}{\text{Passif courant}}$
Financement	• Ratio dettes sur capitaux propres • Ratio d'endettement	$\frac{\text{Passif}}{\text{Capitaux propres}}$ $\frac{\text{Passif}}{\text{Actif}}$

- Les résultats obtenus, notamment à l'étape de l'utilisation des ratios, doivent être interprétés en tenant compte non seulement des caractéristiques de l'entreprise, mais aussi du contexte de son secteur d'activité.
- Malgré leur intérêt, les outils d'analyse des états financiers ne sont pas parfaits. Il convient toujours de prendre quelques précautions afin de bien interpréter leurs résultats.

CHAPITRE 8

LE RÔLE DE LA COMPTABILITÉ DE GESTION DANS L'INFORMATION FIGURANT AUX ÉTATS FINANCIERS

SOMMAIRE

8.1 Comment l'entreprise parvient-elle aux états financiers ? 246
8.2 Le rôle de la comptabilité de gestion dans l'élaboration des états financiers : l'exemple du coût de fabrication 248
8.3 Le rôle de la comptabilité de gestion dans la gestion de la performance : trois exemples d'outils. 253
8.3.1 Les budgets 253
8.3.2 Les calculs de marges. 257
8.3.3 Les tableaux de bord 258
Points clés 259

Objectifs d'apprentissage

À la fin de ce chapitre, vous pourrez :

- Décrire globalement les acteurs clés et leur rôle dans le processus dont sont issus les états financiers ;
- Expliquer l'importance de la comptabilité de gestion dans l'élaboration des états financiers, en utilisant l'exemple du coût de fabrication ;
- Illustrer comment les outils que propose la comptabilité de gestion peuvent influer sur la performance affichée dans les états financiers.

Dans le chapitre précédent, nous avons présenté une approche méthodique pour analyser les états financiers d'une entreprise. Comme nous l'avons souligné, cette analyse permet de mieux comprendre l'entreprise de manière globale, d'évaluer sa santé et sa performance financières et, parfois, d'identifier des défis auxquels elle pourrait être confrontée. Elle révèle très peu d'informations sur la façon dont les chiffres sur lesquels elle se base – c'est-à-dire ceux présentés dans les états financiers – ont été obtenus, qu'il s'agisse des calculs effectués ou des décisions stratégiques ou opérationnelles qu'ils reflètent.

Dans ce dernier chapitre, nous proposons donc d'« ouvrir la boîte noire » pour donner quelques clés de compréhension sur le processus en amont des chiffres présentés dans les états financiers et pour souligner l'importance de la comptabilité de gestion dans cette perspective. L'objectif n'est pas de donner une vision exhaustive de ce qu'est la comptabilité de gestion, mais plutôt de présenter quelques situations simples dans lesquelles les interactions entre les systèmes de comptabilité financière et de comptabilité de gestion sont évidentes.

Nous débuterons en présentant à grands traits ce qui se passe dans l'entreprise pour arriver aux états financiers publiés. Ensuite, en prenant comme exemple le coût de fabrication, nous illustrerons comment la comptabilité de gestion produit des informations essentielles à la préparation des états financiers. Enfin, nous introduirons quelques outils clés de la comptabilité de gestion, à savoir les budgets, les calculs de marges et les tableaux de bord, pour illustrer l'importance de la comptabilité de gestion dans l'atteinte de la performance évaluée par les parties prenantes au moyen de l'analyse des états financiers.

8.1 COMMENT L'ENTREPRISE PARVIENT-ELLE AUX ÉTATS FINANCIERS ?

Jusqu'à présent, nous n'avons que peu parlé du processus dont sont issus les états financiers publiés. L'élaboration des états financiers ne se résume pas à la simple compilation de données à un moment déterminé. Les informations contenues dans les états financiers sont le fruit d'interactions entre plusieurs acteurs et systèmes d'information tout au long de l'exercice.

La **FIGURE 8.1** met en évidence les intervenants clés, leur responsabilité *principale* et les grandes étapes qui se succèdent et se répètent pendant l'exercice, menant notamment à la publication des états financiers. Soulignons que les intervenants clés collaborent et qu'ils peuvent intervenir à n'importe laquelle de ces étapes, en exerçant leur responsabilité principale ou une autre (par exemple, les gestionnaires peuvent très bien produire de l'information pour les besoins de la planification). Soulignons aussi que, dans cette figure, nous traitons volontairement le personnel du service comptable comme un ensemble unique pour illustrer l'idée que, bien que différentes, la comptabilité de gestion et la comptabilité financière sont interreliées.

FIGURE 8.1 **Schématisation des itérations menant notamment aux états financiers**

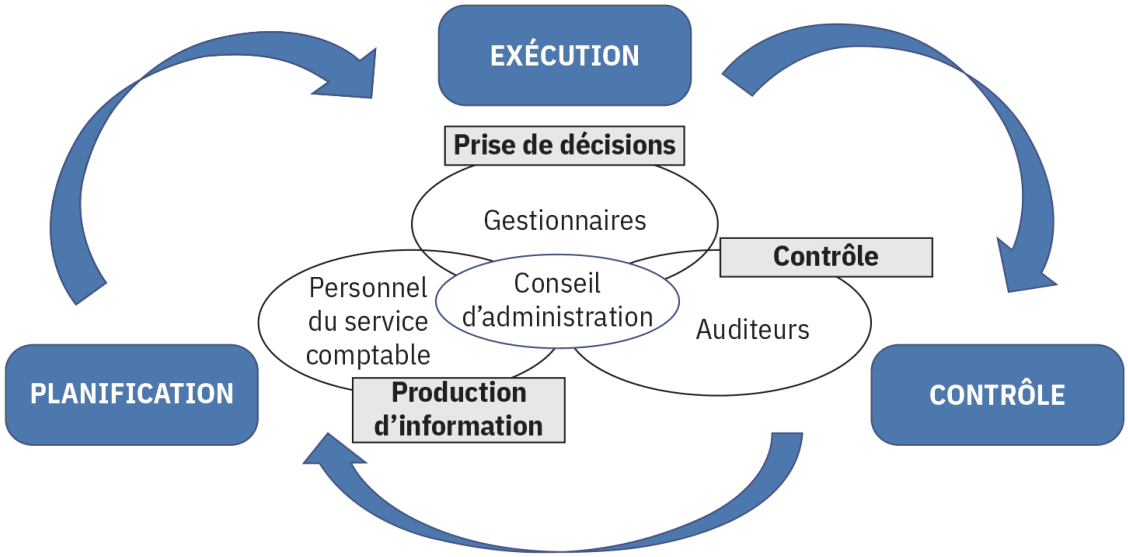

Les **gestionnaires** ont comme responsabilité principale de **prendre des décisions**, qui se reflètent entre autres dans les états financiers. Ces décisions sont généralement cohérentes avec les objectifs définis lors de la phase de **planification**, qui consiste non seulement à définir les objectifs de l'entreprise (généralement à moyen ou à long terme), mais aussi à établir un plan d'action (souvent annuel) permettant de les atteindre. La planification comporte donc un volet **stratégique**, mais aussi un volet **opérationnel**. Le plan d'action, qui se rattache à ce dernier volet, repose notamment sur les **budgets**, que nous aborderons brièvement dans la section 8.3.

Le **personnel du service comptable** – assisté aujourd'hui de logiciels – a comme responsabilité principale de collecter et de traiter des données pour **produire de l'information**. Il peut s'agir des états financiers (système de comptabilité financière), mais aussi d'analyses spécifiques pour aider les gestionnaires à prendre leurs décisions (par exemple, les calculs de marges produits par le système de comptabilité de gestion, sur lesquels nous reviendrons également brièvement dans la section 8.3).

Les systèmes de comptabilité financière et de comptabilité de gestion ne sont pas indépendants l'un de l'autre dans la réalisation de ces tâches. Dans le cadre de la préparation des états financiers, le personnel du service comptable recueille les pièces justificatives (factures, reçus, relevés bancaires, etc.) et enregistre de manière précise et systématique les transactions qu'elles représentent. Les enregistrements requièrent parfois un travail d'analyse, qui relève de la comptabilité de gestion (comme illustré dans la section 8.2, avec l'exemple du coût de fabrication). Les enregistrements effectués donnent aux gestionnaires une idée de la situation et de la performance financières sur laquelle ils s'appuient, à la fois dans la planification et le suivi de la performance.

Le suivi de la performance est effectué en partie dans la phase d'**exécution**, qui consiste à mettre en place des actions ciblées pour concrétiser les objectifs et les budgets définis lors de la phase de planification. Ces actions concernent tous les services de l'entreprise. Tout au long de cette phase, le système de comptabilité financière rassemble les données nécessaires à l'établissement des états financiers, alors que le système de comptabilité de gestion compile des données, à la fois financières et non financières, et produit de l'information pertinente pour aider les gestionnaires à prendre des décisions qui permettront d'atteindre les objectifs de l'entreprise. Un suivi est indispensable pour s'assurer que les actions des différents services contribuent à atteindre ces objectifs. Si les réalisations s'éloignent des objectifs, il faut essayer de comprendre quelles en sont les raisons et, dans la mesure du possible, y remédier.

Le suivi de la performance relève également de la phase de **contrôle**, dans laquelle d'autres intervenants jouent un rôle essentiel. Les **auditeurs internes** (quand l'entreprise a choisi de se doter de cette fonction) examinent les procédures et les contrôles internes mis en place pour identifier les faiblesses potentielles et les risques qui en découlent. Quant aux **auditeurs indépendants ou externes** (déjà mentionnés dans le chapitre 1), ils sont mandatés par les actionnaires pour vérifier les états financiers. Pour mener à bien leur mission, ces derniers travaillent principalement avec le personnel du service comptable, mais aussi avec les membres du **conseil d'administration** (également défini au chapitre 1), en particulier ceux composant le comité d'audit, qui supervisent le processus de production de l'information financière et qui approuvent, en dernier lieu, la publication des états financiers.

Les états financiers qu'auront finalement entre les mains les parties prenantes externes sont donc issus d'un processus itératif auquel prennent part de nombreux intervenants. Bien qu'ils représentent les données de sortie (output) du système de comptabilité financière (comme nous l'avons expliqué dans le chapitre 1), ils sont influencés par la comptabilité de gestion. Nous développons cette idée dans les prochaines sections.

8.2 LE RÔLE DE LA COMPTABILITÉ DE GESTION DANS L'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS : L'EXEMPLE DU COÛT DE FABRICATION

Comme nous venons de l'expliquer, la comptabilité de gestion contribue à fixer des objectifs, à veiller à ce qu'ils soient atteints et à prendre des décisions. Elle joue ainsi un rôle crucial dans la performance de l'entreprise, dont la dimension financière est présentée dans les états financiers. Elle est aussi indispensable dans la production de certaines informations nécessaires à l'élaboration même de ces états financiers. La contribution de la comptabilité de gestion passe essentiellement par l'analyse des **coûts**, qui permet notamment de les comprendre (par exemple, en déterminant l'objet dont il faut calculer le coût), de les qualifier (par exemple, *fixes* par opposition à *variables*, *directs* par opposition à *indirects*) ou encore de les répartir (par exemple, les frais généraux de fabrication pour le calcul du coût de fabrication).

Afin de démontrer l'importance des informations provenant du système de comptabilité de gestion dans la préparation des états financiers, nous proposons d'utiliser l'exemple du coût de fabrication. Dans les chapitres 3 et 6, nous avons abordé le coût des ventes en nous basant principalement sur le modèle de l'entreprise commerciale. Pour les entreprises manufacturières, dont l'activité consiste dans la fabrication plutôt que dans l'achat de marchandises, le calcul des coûts de fabrication est essentiel pour déterminer à la fois le coût des ventes et le montant des stocks de produits finis[1].

Dans le chapitre 3, nous avons proposé l'équation suivante :

Coût des ventes de l'exercice = Stocks au début de l'exercice + Achats au cours de l'exercice – Stocks à la fin de l'exercice

Dans le cas des entreprises manufacturières, cette équation prend la forme suivante :

Coût des ventes de l'exercice = Stocks de produits finis au début de l'exercice + Coût des produits fabriqués au cours de l'exercice – Stocks de produits finis à la fin de l'exercice

Le coût des produits fabriqués, ou plus simplement le **coût de fabrication**, est le coût total associé à la fabrication d'un bien[2]. Son calcul est plus complexe que celui du coût d'acquisition des stocks de marchandises[3], puisqu'il englobe plus d'éléments. En effet, il inclut le coût de toutes les ressources utilisées pour la fabrication, soit généralement les **matières premières**, la **main-d'œuvre directe** et les **frais généraux de fabrication**.

Le **coût des matières premières** correspond au coût total des matières premières consommées dans le processus de fabrication au cours de la période. Comme pour les marchandises dans l'entreprise commerciale, il inclut le prix d'achat, mais aussi les droits de douane et les autres taxes non récupérables, ainsi que les frais de transport et de manutention et tous les autres coûts directement attribuables à l'acquisition des matières premières stockées.

Le **coût de la main-d'œuvre directe (MOD)** correspond au coût total de la main-d'œuvre directement engagée dans la fabrication. Il inclut les salaires et les avantages sociaux des employés affectés à la production.

Les **frais généraux de fabrication (FGF)** comprennent les coûts **indispensables à la fabrication**, mais qui, en général, ne peuvent être directement attribués à la fabrication d'un produit en particulier. Ces coûts, pour la plupart indirects, englobent par exemple l'électricité consommée dans les locaux réservés à la fabrication, l'amortissement des équipements utilisés dans la fabrication, les coûts liés à leur entretien, etc. Ils sont

1 Il peut également y avoir des stocks de produits en cours auxquels nous ne nous intéresserons pas dans le cadre de cet ouvrage.
2 Il est possible aussi de calculer le coût d'un service, mais nous n'approfondirons pas ce point dans cet ouvrage. De façon générale, nous proposons dans ce chapitre un survol de quelques notions de comptabilité de gestion importantes en lien avec le sujet de notre ouvrage, à savoir les états financiers. Ce survol ne saurait remplacer la lecture d'un manuel traitant de comptabilité de gestion.
3 Voir la section sur le coût d'acquisition des stocks, dans le chapitre 3 (p. 61).

à distinguer des frais de vente et d'administration, qui ne doivent pas être inclus dans le coût de fabrication (et qui sont donc exclus du coût des ventes et de la valeur des stocks).

C'est le système de comptabilité de gestion qui établit la **répartition des FGF entre les différents produits** afin d'obtenir des coûts de fabrication pertinents pour chacun d'eux. La répartition des FGF s'effectue généralement en utilisant une **base d'imputation**, qui peut être un facteur de production (comme les heures-machines ou les heures de MOD) ou un autre déclencheur de coût (comme la superficie des locaux réservés à la fabrication). La base d'imputation permet d'obtenir une répartition aussi pertinente que possible, reflétant au mieux (cela est rarement parfait) la consommation des ressources pour chaque produit, comme illustré dans l'**APPLICATION 1**.

APPLICATION 1 Calcul du coût de fabrication unitaire et détermination du coût des ventes et du stock

L'entreprise Artcadre inc. fabrique deux types de cadres, soit un cadre simple et un cadre travaillé, qui sont de la même taille et qui suivent globalement le même processus de fabrication : les morceaux de bois sont découpés, poncés et assemblés par une machine, puis un ouvrier pose la vitre. Le cadre simple et le cadre travaillé requièrent respectivement 0,004 et 0,009 heure-machine pour le découpage, le ponçage et l'assemblage. Le temps de main-d'œuvre nécessaire pour poser la vitre est le même pour les deux types de cadres, soit 0,003 heure.

Chaque cadre nécessite 0,80 mètre de bois, qui est acheté en baguettes de 2,40 mètres de long, ce qui n'occasionne aucune perte au moment du découpage. Artcadre inc. a acheté 402 000 mètres de bois pendant l'année 20X2 au coût de 2 $ le mètre (frais de transport compris). Il n'y avait aucun stock de bois au début de l'année 20X2.

L'unique ouvrier d'Artcadre inc. est payé 25 $ l'heure.

D'autres coûts ont été supportés au cours de l'exercice 20X2, notamment :

Amortissement du local	10 000 $
Amortissement de la machine	7 500 $
Assurances du local	2 200 $
Électricité	3 000 $
Entretien du local	2 500 $
Entretien de la machine	1 500 $
Salaire du directeur	55 000 $

La superficie du local d'Artcadre inc. est utilisée à des fins de production dans une proportion de 80 %, tandis que le reste du local est occupé par les services des ventes et de l'administration.

Le compteur sur la machine a permis d'estimer des frais de 2 000 $ d'électricité pour son fonctionnement. Le reste de la facture correspond à l'électricité utilisée pour l'éclairage et le chauffage du local dans son ensemble.

Le directeur d'Artcadre inc. partage son temps entre la supervision de la production et ses autres responsabilités dans les proportions suivantes : 10 % pour la supervision de la production et 90 % pour ses autres responsabilités.

En 20X2, 300 000 cadres simples et 200 000 cadres travaillés ont été produits. Aucun cadre n'était en cours de fabrication à la fin de l'année 20X2 (comme à la fin de l'année 20X1). Au début de l'année 20X2, il y avait en stock 10 000 cadres simples, pour un total de 4 250 $, et 12 000 cadres travaillés, pour un total de 5 760 $. Artcadre inc. a vendu 304 000 cadres simples et 207 000 cadres travaillés pendant l'année 20X2.

Artcadre inc. utilise la méthode du premier entré, premier sorti pour comptabiliser les stocks.

Calcul du coût de fabrication unitaire de chaque type de cadre pour 20X2

Dans le cas d'Artcadre inc., il serait envisageable d'utiliser les heures-machines ou les heures de main-d'œuvre comme base d'imputation. Cependant, la fabrication d'un cadre travaillé requiert plus de ressources que celle d'un cadre simple, soit 0,009 heure comparativement à 0,004 heure. L'utilisation d'une base d'imputation qui permet de refléter cette consommation différente des ressources, soit les heures-machines, semble donc plus pertinente.

Après avoir choisi la base d'imputation, il faut effectuer le calcul en déterminant tout d'abord le volume total de la base d'imputation :

Total d'heures-machines = 0,004 × 300 000 + 0,009 × 200 000 =
3 000 heures-machines

Puis, il faut déterminer le **taux d'imputation**, qui correspond au montant total des FGF, divisé par le volume total de la base d'imputation :

Taux d'imputation = 29 060*/3 000 = 9,69 $ (montant arrondi ici, mais il est habituellement préférable de conserver le montant exact provenant du calcul du taux d'imputation pour les calculs suivants)

* Le montant total de FGF se calcule de la manière suivante : 80 % × 10 000 (amortissement du local) + 7 500 (amortissement de la machine) + 80 % × 2 200 (assurances du local) + 2 000 (électricité pour la machine) + 80 % × 1 000 (électricité pour le local) + 80 % × 2 500 (entretien du local) + 1 500 (entretien de la machine) + 10 % × 55 000 (salaire du directeur).

Voici donc le **coût de fabrication unitaire** pour chacun des produits :

	Cadre simple	Cadre travaillé
Matières premières	3 × 0,10 = 0,30	3 × 0,10 = 0,30
MOD	0,003 × 25 = 0,075	0,003 × 25 = 0,075
FGF	0,004 × 9,69 = 0,039	0,009 × 9,69 = 0,087
Total	**0,414 $ (arrondi)**	**0,462 $ (arrondi)**

Détermination du coût des ventes qui doit apparaître dans l'état du résultat pour l'exercice 20X2

Il faut se rappeler qu'Artcadre inc. utilise la méthode du premier entré, premier sorti pour comptabiliser les stocks, ce qui signifie que les premiers cadres à être vendus sont les cadres qui étaient en stock à la fin de l'exercice précédent.

Coût des ventes de cadres simples = 4 250 + 294 000** × 0,414 (arrondi) = **125 966 $**

(Si les montants n'étaient pas arrondis dans le calcul du coût de fabrication, le total serait ici de 125 892 $.)

** Un total de 304 000 cadres simples ont été vendus : les 10 000 cadres en stock au début de l'année et 294 000 cadres produits au cours de l'année.

Coût des ventes de cadres travaillés = 5 760 + 195 000*** × 0,462 (arrondi) = **95 850 $**

(Si les montants n'étaient pas arrondis dans le calcul du coût de fabrication, le total serait ici de 95 885 $.)

*** Un total de 207 000 cadres travaillés ont été vendus : les 12 000 cadres en stock au début de l'année et 195 000 cadres produits au cours de l'année.

Détermination de la valeur des stocks apparaissant dans l'état de la situation financière à la fin de 20X2

Stock de cadres simples (restants à la fin de l'année) = 6 000 × 0,414 (arrondi) = **2 484 $**

(Si les montants n'étaient pas arrondis dans le calcul du coût de fabrication, le total serait ici de 2 482 $.)

Stock de cadres travaillés (restants à la fin de l'année) = 5 000 × 0,462 (arrondi) = **2 310 $**

(Si les montants n'étaient pas arrondis dans le calcul du coût de fabrication, le total serait ici de 2 311 $.)

Dans cet exemple, la réalité est simple. Il est assez clair que l'un des produits consomme plus de ressources dans la partie *automatisée* du processus de fabrication, ce qui a facilité le choix d'une base d'imputation pertinente, soit les *heures-machines*, pour répartir les FGF. Cependant, dans la pratique, le choix de la base d'imputation n'est pas toujours aussi évident, surtout lorsque le processus de fabrication devient plus complexe. Il peut alors être utile d'identifier plusieurs *centres de coûts* (lieux physiques où se déroulent des activités de production spécifiques, par exemple un atelier d'assemblage) pour lesquels la base d'imputation pourrait être différente.

Comme nous venons de le voir, le calcul du coût de fabrication effectué par le système de comptabilité de gestion est essentiel pour « alimenter » les états financiers, mais il a des implications également en matière de prise de décision. Le calcul du coût de fabrication peut notamment aider à déterminer le prix de vente d'un nouveau produit. Il peut aussi influencer l'évaluation de la rentabilité d'un produit et la décision de réviser son prix de vente. Ces décisions, facilitées par les outils proposés par la comptabilité

de gestion, se répercutent sur la performance financière affichée dans les états financiers. Nous expliquons ce point plus en détail dans la section suivante.

8.3 LE RÔLE DE LA COMPTABILITÉ DE GESTION DANS LA GESTION DE LA PERFORMANCE : TROIS EXEMPLES D'OUTILS

La comptabilité de gestion joue un rôle essentiel dans la gestion de la performance d'une entreprise en fournissant des outils et des renseignements indispensables pour la planification, la mesure et l'optimisation des résultats opérationnels. Elle contribue ainsi à modeler la performance, dont la dimension financière sera ultimement communiquée dans les états financiers.

Sans avoir la prétention de donner une vision exhaustive de ce que propose la comptabilité de gestion, nous présentons dans la suite de cette section les budgets, les calculs de marges et les tableaux de bord. Ces trois outils incontournables de la comptabilité de gestion illustrent bien l'importance que cette dernière peut avoir en ce qui a trait à la performance dont rendent compte les états financiers.

8.3.1 Les budgets

Comme évoqué dans la section 8.1, les budgets constituent un outil indispensable dans la phase de planification. L'élaboration des budgets s'inscrit dans le **processus budgétaire**, qui comprend généralement les étapes suivantes :

- Établissement des objectifs à court, moyen et long termes ;
- Estimation des revenus (globalement les produits, si nous revenons à la terminologie utilisée en comptabilité financière) avec l'élaboration du budget des ventes ;
- Prévision des dépenses (ou charges) avec l'élaboration des budgets de production (pour les entreprises manufacturières) et des autres dépenses ;
- Allocation des ressources disponibles ;
- Suivi et ajustement.

Le processus budgétaire commence généralement par la prévision des ventes. Lors de l'élaboration du **budget des ventes**, l'entreprise évalue les prévisions de ventes en unités ainsi que les prix de vente. Les **budgets de production**, incluant les budgets des matières premières, de la main-d'œuvre directe et des frais généraux de fabrication, sont ensuite établis. Vient finalement le budget incluant les autres dépenses.

CAS RÉELS

L'**EXEMPLE 8.1**, qui présente un extrait du budget 2023 de la Société de transport de Montréal (STM), organisme responsable du réseau de transport en commun de la Ville de Montréal, assurant la gestion des autobus et du métro, illustre ce à quoi peut ressembler un budget.

EXEMPLE 8.1 **Société de transport de Montréal – Extrait du budget 2023**

Dépenses par type 2021-2022-2023
(en milliers de dollars)

	Budget 2023	Budget 2022	Prévision 2022	Réel 2021	Budget 2023 vs 2022	
					Écart	Écart
	$	$	$	$	$	%
Dépenses liées à l'exploitation						
Rémunération						
Rémunération de base	710 627	681 726	662 805	601 179	28 901	4,2
Heures supplémentaires	49 683	43 803	49 312	53 451	5 880	13,4
Primes diverses et autres paiements	86 364	80 904	77 136	82 074	5 460	6,7
Avantages sociaux	175 108	166 074	158 748	164 902	9 034	5,4
Cotisations aux régimes publics	93 463	88 072	84 477	90 478	5 391	6,1
Coût de la CNESST	19 442	15 343	18 096	21 546	4 099	26,7
	1 134 687	**1 075 922**	**1 050 575**	**1 013 631**	**58 764**	**5,5**
Biens et services						
Dépenses majeures	6 426	5 452	7 404	5 377	974	17,9
Énergie, taxes et permis	93 749	89 931	89 109	87 779	3 817	4,2
Services professionnels	16 833	16 673	18 852	26 852	159	1,0
Services techniques et autres services	110 433	84 519	83 525	71 873	25 914	30,7
Matériel et fournitures	103 675	87 296	92 228	88 278	16 379	18,8
Location	16 900	15 160	15 029	17 251	1 740	11,5
Financement des opérations	4 228	1 176	1 282	2 669	3 053	259,7
Dépenses diverses	36 440	30 674	24 196	20 074	5 766	18,8
	388 683	**330 881**	**331 626**	**320 153**	**57 802**	**17,5**
	1 523 370	**1 406 803**	**1 382 201**	**1 333 784**	**116 566**	**8,3**
Dépenses liées aux immobilisations						
Service de la dette net						
Dépenses en capital	410 427	387 949	359 519	338 667	22 478	5,8
Dépenses en intérêts	173 618	157 409	141 786	123 757	16 210	10,3
Subventions en capital	(314 905)	(295 241)	(266 484)	(253 004)	(19 664)	6,7

Subventions en intérêts	(107 621)	(96 317)	(83 253)	(67 482)	(11 304)	11,7
	161 520	**153 800**	**151 568**	**141 938**	**7 720**	**5,0**
Budget spécial d'exploitation	**18 500**	**14 084**	**13 918**	**18 607**	**4 417**	**31,4**
Remboursement au fonds de roulement	**1 400**	**1 400**	**1 400**	**–**	**–**	**–**
	181 420	**169 284**	**166 886**	**160 545**	**12 137**	**7,2**
Total	**1 704 790**	**1 576 087**	**1 549 087**	**1 494 329**	**128 703**	**8,2**

Source : Société de transport de Montréal (2023). Budget 2023, p. 43, https://www.stm.info/sites/default/files/pdf/fr/budget2023.pdf.

Le processus budgétaire inclut également l'établissement d'autres budgets, comme le budget de caisse ou le budget d'investissement. Le **budget de caisse** (ou budget de trésorerie) intègre les prévisions d'entrées et de sorties de trésorerie. Il aide à planifier les flux de trésorerie et à anticiper les besoins de trésorerie. Il permet de prendre des mesures proactives pour éviter des problèmes de liquidités, coûteux pour l'entreprise. Il se positionne comme un outil essentiel dans la gestion de la trésorerie, indispensable à la survie d'une entreprise (comme nous l'avons souligné dans le chapitre 3 puis dans le chapitre 6 en examinant respectivement la trésorerie et le tableau des flux de trésorerie). Le **budget d'investissement**, comme son nom l'indique, vise à planifier les investissements, offrant ainsi une perspective à plus long terme.

La **FIGURE 8.2** résume bien ce que nous venons d'exposer et montre les liens avec les états financiers sur lesquels nous revenons un peu plus loin.

FIGURE 8.2 Les constituants du budget

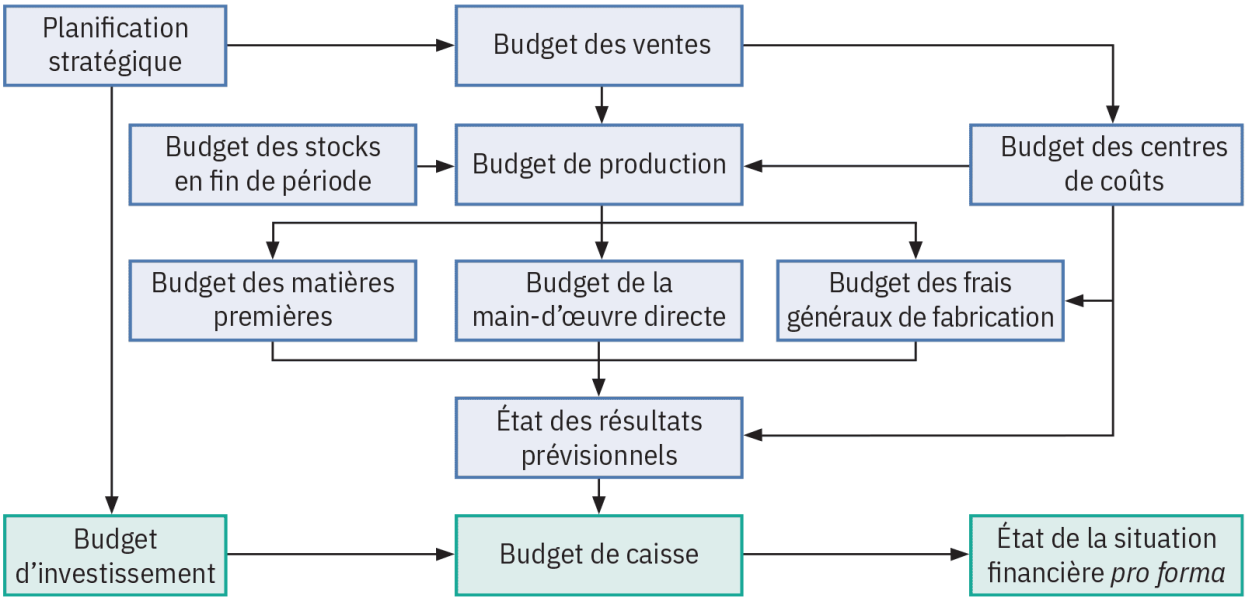

Source : BOISVERT, H. *et al. La comptabilité de management*, 6e éd., Montréal, ERPI, 2019, 528 p.

Les budgets contribuent à déterminer la répartition des ressources (en particulier financières) disponibles entre les différents services et projets. Une allocation efficace des ressources est essentielle pour maximiser la productivité et optimiser la performance globale de l'entreprise.

En matière de suivi et d'ajustement, les budgets fournissent une base pour comparer les performances réelles par rapport aux objectifs. En surveillant les écarts entre les sommes budgétées et les résultats réels, les gestionnaires peuvent relever les domaines qui nécessitent des ajustements et prendre des mesures correctives. À ce stade, les budgets jouent également un rôle de contrôle.

Il est indéniable que les budgets sont un outil crucial contribuant à la performance de l'entreprise, dont une partie sera reflétée dans les états financiers[4]. Il semble approprié, dans le cadre de cet ouvrage, de s'interroger sur les similitudes et les différences qui peuvent exister entre les budgets et les états financiers. De manière générale, bien que les budgets et les états financiers contiennent des informations similaires, ils se concentrent sur des périodes différentes en raison de leurs objectifs distincts. Les budgets, conçus pour être des outils utiles aux gestionnaires, sont généralement établis sur une base mensuelle, alors que les états financiers ne sont pas destinés à être présentés pour des périodes aussi courtes. Les budgets contiennent des données prévisionnelles, alors que les états financiers reflètent ce qui a été réalisé. Néanmoins, des liens évidents existent entre les budgets et les états financiers, comme l'illustre la **FIGURE 8.3.**

FIGURE 8.3 Les liens entre les budgets opérationnels et l'état du résultat net

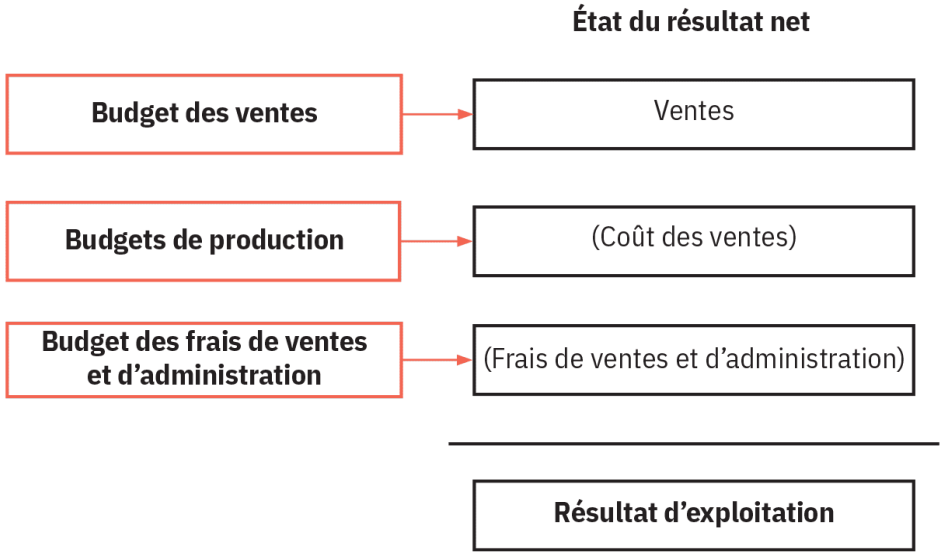

4 La capacité limitée des états financiers de rendre compte de la performance de l'entreprise a été brièvement abordée dans le chapitre 7.

8.3.2 Les calculs de marges

Au quotidien, les gestionnaires doivent prendre des décisions pour contribuer, autant que possible, à atteindre les objectifs. Pour prendre ces décisions, les gestionnaires ont besoin d'informations pertinentes, parmi lesquelles figurent les calculs des marges. De façon très générale, une **marge représente la différence entre les revenus** (correspondant globalement aux produits) **et les coûts** (correspondant globalement aux charges).

Dans le chapitre 7, nous avons abordé les marges, que nous avons le plus souvent nommées « résultats ». Par exemple, nous avons présenté le résultat brut ou le résultat net, qui sont des marges que les entreprises incluent dans leur état du résultat net. Pour la prise de décision, les gestionnaires ont besoin d'autres marges spécifiques et adaptées à leurs besoins. Quand une entreprise fabrique plusieurs produits, il peut être utile, entre autres, de calculer des marges par produit (revenus générés par un produit donné, moins le coût de fabrication de ce produit) pour déterminer quels produits sont rentables. Quand des décisions d'exploitation doivent être prises (par exemple, lorsqu'il s'agit de déterminer s'il faut faire l'acquisition d'une nouvelle machine pour automatiser le processus de fabrication ou s'il faut avoir recours à la sous-traitance pour la fabrication d'un produit), le calcul des marges n'intégrant que certains coûts (par exemple, les coûts variables) est pertinent. Nous proposons d'illustrer cette idée dans l'**APPLICATION 2**.

APPLICATION 2 L'intérêt d'un calcul de marge pour la prise de décision

L'entreprise Quatre pattes inc. produit des tables dont la fabrication requiert 30 minutes de main-d'œuvre. Quatre pattes inc. a la possibilité d'automatiser une partie de la fabrication des tables, ce qui réduirait de 10 % le temps de main-d'œuvre nécessaire, mais augmenterait l'amortissement de 110 000 $ par an.

Intuitivement, nous pouvons penser que la décision d'automatiser ou non une partie de la fabrication dépend du volume de fabrication de Quatre pattes inc. : plus la quantité de tables produites par Quatre pattes inc. est importante, plus l'option de l'automatisation est a priori intéressante d'un point de vue financier. Le **calcul de la marge sur coûts variables** est l'outil qui permet d'aller au-delà de l'intuition et de réellement justifier le choix d'un point de vue quantitatif. L'évaluation quantitative de l'alternative, c'est-à-dire du choix entre le statu quo ou l'automatisation, consiste principalement à se questionner sur la couverture des coûts fixes (qui augmentent avec l'automatisation). La marge sur coûts variables totale, soit la différence entre les ventes et les coûts variables, correspond au montant dont dispose l'entreprise pour couvrir les coûts fixes et réaliser un bénéfice. Cette marge étant égale au **volume de ventes multiplié par la marge sur coûts variables unitaire**, cela explique pourquoi le choix sera fortement lié au volume.

Soulignons que même si les aspects quantitatifs – soutenus notamment par les calculs de marges – sont primordiaux dans la prise de décision, ils ne doivent pas être les

seuls considérés. Des éléments qualitatifs, tels que les impacts du choix sur les ressources humaines de l'entreprise, sont également essentiels pour prendre les meilleures décisions. Comme nous l'avons souligné dans le chapitre 1, le fait d'intégrer des critères quantitatifs et qualitatifs, pouvant être à la fois financiers et non financiers, est une des caractéristiques de la comptabilité de gestion. Les tableaux de bord, présentés brièvement dans la section suivante, sont un exemple supplémentaire de cette dualité.

8.3.3 Les tableaux de bord

Les tableaux de bord de gestion se définissent comme des **outils de pilotage stratégique, offrant une synthèse visuelle de la performance organisationnelle**. Par contraste avec les outils de comptabilité financière, qui se concentrent essentiellement sur la dimension financière de la performance (comme nous l'avons vu dans le chapitre 7), les tableaux de bord intègrent des indicateurs financiers et non financiers. Ils facilitent ainsi l'évaluation de la performance *globale* d'une organisation.

Pour ce qui est de la **dimension financière**, les tableaux de bord utilisent généralement des informations extraites des états financiers, telles que le chiffre d'affaires ou le résultat brut (voir le chapitre 7), ou des ratios calculés à partir de ces données afin de permettre le suivi régulier des indicateurs financiers clés. Puisqu'ils proviennent souvent des états financiers, ces indicateurs reflètent les résultats passés. Se concentrer uniquement sur ces indicateurs ne permet pas de détecter en temps opportun d'éventuels problèmes qui pourraient empêcher l'atteinte des objectifs de nature financière. C'est pourquoi les indicateurs non financiers (par exemple, la satisfaction des clients ou l'efficience des processus) sont essentiels.

Pour ce qui est des **indicateurs non financiers**, ils varient beaucoup d'une entreprise à l'autre. Cependant, il n'est pas rare de retrouver, à côté de la perspective Finances, la perspective Client, la perspective Processus internes ainsi que la perspective Innovation et apprentissage, comme dans le tableau de bord équilibré (TBÉ), très fréquemment utilisé. La perspective Client se concentre sur les indicateurs liés à la satisfaction des clients, à leur fidélité, aux parts de marché, etc. La perspective Processus internes vise à évaluer l'efficacité des processus opérationnels internes de l'entreprise, en s'intéressant par exemple à la productivité. Enfin, la perspective Innovation et apprentissage évalue les initiatives liées à la capacité de l'entreprise à innover pour conserver son avantage concurrentiel, entre autres par ses activités de recherche et développement.

Le TBÉ, également connu sous le nom de *balanced scorecard*, en anglais, est donc un outil de gestion stratégique qui va au-delà des indicateurs financiers traditionnels pour évaluer la performance d'une organisation. Mis au point par les universitaires Robert S. Kaplan et David P. Norton au début des années 1990, il propose une approche *équilibrée* en intégrant des mesures financières et non financières pour évaluer la performance globale. Il se distingue en traduisant la stratégie globale de l'entreprise en indicateurs mesurables. Cela facilite la communication des objectifs à tous les

niveaux de l'organisation. En tant qu'outil dynamique de pilotage, le TBÉ vise à orienter les décideurs vers les actions nécessaires pour atteindre les objectifs prédéterminés. En plus d'évaluer la performance actuelle, les indicateurs orientent les efforts vers une amélioration constante en mesurant la progression et en permettant de réagir le plus rapidement possible, si nécessaire.

* * *

Finalement, il convient de retenir des sections 8.2 et 8.3 que ce n'est pas à la comptabilité financière, mais bien à la comptabilité de gestion que revient de *calculer* certains chiffres présentés dans les états financiers. Au-delà des calculs, ce n'est pas de la comptabilité financière que relève **la gestion de la performance**, mais bien, encore une fois, de la comptabilité de gestion. Cette dernière constitue donc un outil stratégique au service de la prise de décision interne, permettant aux gestionnaires de maximiser les performances de l'entreprise.

POINTS CLÉS

- Les états financiers sont issus d'un processus marqué par trois grandes étapes itératives (planification, exécution, contrôle), au cours desquelles divers intervenants, notamment le personnel du service comptable, collaborent et échangent des informations.
- La comptabilité de gestion joue un rôle essentiel dans la production de certaines informations contenues dans les états financiers (voir l'exemple du coût de fabrication).
- Les budgets, les calculs de marges et les tableaux de bord représentent des outils de comptabilité de gestion essentiels pour atteindre la performance globale de l'entreprise, telle qu'elle est partiellement reflétée dans les états financiers.

ANNEXE 1

Des normes moins complexes pour les entreprises non cotées : l'exemple des Normes comptables pour les entreprises à capital fermé (NCECF) au Canada

Dans cet ouvrage, notre attention se porte principalement sur les normes comptables internationales élaborées par l'IASB (voir le chapitre 1). Ces normes s'imposent à un nombre considérable d'entreprises cotées dans le monde, comme celles dont les extraits d'états financiers sont utilisés comme exemples dans les différents chapitres.

Au niveau national, des organismes de normalisation comptable, tels que l'Autorité des normes comptables (ANC) en France ou encore le Conseil des normes comptables (CNC) au Canada, travaillent à élaborer des normes qui prennent en considération les spécificités nationales tout en s'inspirant largement des normes IFRS. Ces normes offrent notamment aux entreprises des choix (souvent non disponibles, selon les normes IFRS) qui permettent de présenter des informations financières répondant aux besoins de leurs principaux utilisateurs (généralement les dirigeants et les créanciers) tout en minimisant les coûts.

Au Canada, par exemple, toute entreprise à but lucratif qui ne répond pas à la définition d'une « entreprise ayant une obligation d'information du public[1] », encore appelée « entreprise à capital fermé », peut choisir d'appliquer les normes internationales (IFRS) ou les Normes canadiennes pour les entreprises à capital fermé (NCECF) pour la préparation de ses états financiers. Les exigences en matière de divulgation financière imposées par les normes nationales (par exemple, les NCECF) sont souvent moins grandes que celles des normes IFRS, et les informations financières qui en résultent ne sont pas accessibles à toutes les parties prenantes externes.

Le choix entre les normes nationales ou les normes internationales dépend souvent du contexte d'affaires de l'entreprise. Une entreprise canadienne à capital fermé qui appartient à une entreprise utilisant les normes internationales ou qui envisage l'émission d'instruments financiers sur un marché réglementé peut décider d'appliquer les normes internationales. Pour une entreprise qui souhaite obtenir de l'information financière à moindre coût, destinée à un nombre limité d'utilisateurs, les NCECF sont une meilleure option.

Dans cette annexe, nous présentons des illustrations pertinentes de différences qui existent entre le référentiel international et un référentiel national. Nous proposons pour cela d'utiliser les NCECF. Seules les différences terminologiques et celles directement liées au contenu de cet ouvrage sont brièvement abordées.

---

1 Préface du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Cette obligation correspond à ce que nous avons désigné dans le chapitre 1 par l'expression « obligation publique de rendre des comptes ».

Éléments de comparaison	NCECF
Le cadre conceptuel (chapitre 1)	Les quatre principales qualités de l'information sont la compréhensibilité, la pertinence, la fiabilité et la comparabilité. Le cadre conceptuel des NCECF définit non seulement les actifs, les passifs, les capitaux propres, les charges et les produits, mais aussi les gains et les pertes, qui y sont considérés comme des augmentations et des diminutions des capitaux propres provenant d'opérations et de faits périphériques ou accessoires. La priorité est donnée non pas à la juste valeur mais au coût historique comme base de mesure servant à établir les états financiers (en raison notamment des coûts d'une présentation à la juste valeur).
Les états financiers (chapitre 2)	Un jeu complet d'états financiers comprend : 1. Le bilan, dont la structure et le contenu sont largement semblables à l'état de la situation financière. Les expressions *court terme* et *long terme* sont préférées à *courant* et *non courant*. Le cumul des Autres éléments du résultat global (AERG) n'est pas présenté dans les capitaux propres ; 2. L'état des résultats, pour lequel il n'existe aucune exigence de présentation en ce qui a trait aux charges et qui ne se poursuit pas jusqu'au résultat global (le concept d'AERG n'existe pas) ; 3. L'état des bénéfices non répartis. Seule la variation des bénéfices de l'entreprise doit être présentée dans un document distinct. Les autres éléments de variation des capitaux propres peuvent être présentés dans un autre document (comme dans les IFRS) ou seulement dans les notes aux états financiers (ce qui n'est pas accepté dans les IFRS) ; 4. L'état des flux de trésorerie, où les intérêts et les dividendes reçus ou versés doivent figurer dans des catégories précises (voir plus bas) ; 5. Les notes et les tableaux complémentaires, pour lesquels les exigences sont moindres. Il y a moins d'informations à fournir de manière obligatoire par voie de notes aux états financiers. Par exemple, la note sur l'information sectorielle n'est pas obligatoire.
Les actifs et passifs courants (chapitre 3)	Pas de différence significative entre les NCECF et les IFRS.
Les actifs non courants (chapitre 4)	***Les immobilisations corporelles et incorporelles*** Les NCECF ne permettent pas le modèle de réévaluation pour les immobilisations corporelles et incorporelles. Seul le modèle du coût est accepté. Les entreprises ont le choix d'inscrire à l'actif ou en charge les frais de développement qui respectent les critères (qui sont relativement semblables à ceux des IFRS). Les NCECF n'exigent pas d'amortir distinctement chaque partie d'une immobilisation corporelle représentant une portion importante du coût total de cette immobilisation ; elles l'imposent seulement lorsqu'il est raisonnablement possible de le faire et que la durée de vie de chacune des composantes peut faire l'objet d'une estimation.

	Le montant amortissable correspond au montant le plus élevé du coût de l'actif diminué de sa valeur résiduelle (conformément aux IFRS), ou du coût de l'actif diminué de sa valeur de récupération (montant net que l'entreprise obtiendrait de la disposition de l'actif à la fin de sa vie utile).
	Les actifs au titre des droits d'utilisation Le poste « Actifs au titre de droits d'utilisation » n'existe pas. Le traitement des contrats de location dépend du transfert ou non, du propriétaire au locataire, des risques et avantages importants liés à la propriété (trois critères sont à respecter). Deux types de contrats sont possibles : les contrats de *location-acquisition* impliquant la comptabilisation d'une immobilisation à l'actif et d'une dette au passif (comme la quasi-totalité des contrats de location, selon les IFRS) et les contrats de *location simple* impliquant seulement la comptabilisation de loyers dans les charges à l'état des résultats.
	Les placements Les placements non stratégiques sont comptabilisés au coût. Les placements détenus dans une société ouverte (actions) sont comptabilisés à la juste valeur. Toutes les variations de cette juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats. Les placements dans les filiales (détenues à plus de 50 % des actions avec droit de vote) peuvent être comptabilisés au coût, selon la méthode de la mise en équivalence ou selon la méthode de consolidation des états financiers (cette dernière est la seule permise par les IFRS). Les autres placements stratégiques peuvent être comptabilisés au coût ou selon la méthode de la mise en équivalence (aussi appelée « comptabilisation à la valeur de consolidation »).
	Dépréciation des actifs Une perte de valeur doit être constatée lorsque la valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable (c'est-à-dire lorsque l'utilisation ou la sortie éventuelle de l'actif ne générerait pas des flux de trésorerie suffisants pour la recouvrir) et qu'elle excède la juste valeur de l'actif. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises si la juste valeur s'accroît ultérieurement.
Les passifs non courants et les capitaux propres (chapitre 5)	***Les provisions*** Le terme *provisions* n'est pas expressément utilisé ou défini. Les NCECF parlent plutôt d'*éventualités*. Les obligations qui déclenchent les éventualités peuvent être juridiques ou implicites (comme les IFRS), mais aussi morales (ce qui n'est pas le cas des IFRS).
	Les passifs au titre des prestations définies Les écarts de réévaluation du passif ou de l'actif net (du régime de retraite) au titre des prestations définies doivent être comptabilisés dans le résultat net.

	Les impôts différés En plus de la méthode de l'impôt différé (obligatoire en vertu des IFRS), les NCECF permettent aux entreprises qui le souhaitent d'utiliser la méthode de l'impôt exigible. Selon la méthode de l'impôt exigible, seuls les actifs et les passifs d'impôt exigibles sont comptabilisés. Le montant de l'impôt sur le résultat à l'état des résultats est donc identique au montant de l'impôt que l'entreprise doit payer pour un exercice donné.
Les autres états financiers (chapitre 6)	***L'état des résultats*** Pour inscrire un **produit des activités ordinaires**, seulement trois critères doivent être respectés : 1. Tous les risques et avantages importants inhérents à la propriété ont été transférés à l'acheteur du fait que tous les actes importants ont été exécutés, et le vendeur n'exerce plus sur les biens cédés un droit de gestion ou un contrôle effectif comparable à celui qui découle généralement du droit de propriété ; 2. La mesure de la contrepartie qui sera obtenue est raisonnablement sûre ; 3. Le recouvrement final est raisonnablement sûr.
	Le tableau des flux de trésorerie Lorsqu'ils sont inclus dans la détermination du résultat net, les intérêts et les dividendes doivent être présentés dans les activités d'exploitation. Les autres intérêts et dividendes sont présentés dans les activités de financement.
	L'état des variations des capitaux propres (ou l'ajout d'une note aux états financiers si l'entreprise choisit de ne pas en présenter) Selon les NCECF, les entreprises doivent présenter séparément les composantes suivantes des capitaux propres : les bénéfices non répartis, le capital-actions, le surplus d'apport, les réserves, les participations ne donnant pas le contrôle et toute autre composante des capitaux propres.
	Les notes aux états financiers Dans les NCECF, les notes aux états financiers sont obligatoires seulement pour expliquer : 1. Les méthodes comptables utilisées ; 2. Les risques et les incertitudes liés à l'évaluation de la probabilité que la société réponde à ses besoins de trésorerie ; 3. Les événements inhabituels et les changements par rapport aux périodes antérieures ; 4. Tout autre élément pertinent ou exigé par une norme spécifique.

ANNEXE 2

Un survol du cycle comptable

Selon l'Office québécois de la langue française, le cycle comptable correspond à l'« ensemble des étapes de la comptabilisation des opérations et des faits économiques se rapportant à une entité ». Il « comprend toutes les procédures comptables à exécuter au cours de l'exercice, **depuis le repérage, à partir des pièces justificatives, des opérations et des faits à comptabiliser et l'inscription de ces opérations et faits dans les comptes et journaux, jusqu'à la clôture des comptes de l'exercice et l'établissement des états financier**s[1] ».

À l'origine de la comptabilisation d'une opération, il y a généralement un document ou une pièce justificative (contrat, facture, chèque, etc.), comme nous l'avons mentionné dans le chapitre 1. Quelques opérations seulement, comme les amortissements ou les dépréciations (vus aux chapitres 3 et 4), qui correspondent à des écritures de régularisation visant à obtenir des états financiers établis conformément aux normes comptables, ne nécessitent pas de pièces justificatives.

À partir des pièces justificatives, les opérations sont enregistrées en **ordre chronologique**, dans un registre comptable appelé « journal ». Aujourd'hui, les journaux sont informatisés, mais à l'origine, il s'agissait de registres papier, comme de grands cahiers, dans lesquels les opérations étaient consignées les unes après les autres. Une entreprise utilise au moins un **journal général**[2] (JG), qui contient pour chaque écriture de journal :

- La date de l'opération ;
- Les noms des comptes sur lesquels l'opération a une incidence ;
- Le sens (augmentation ou diminution – en langage comptable, débit ou crédit[3]) et le montant pour chacun des comptes touchés.

L'enregistrement des opérations au JG présente l'inconvénient de ne pas donner le **solde de chacun des comptes** après la comptabilisation des opérations. Le solde d'un compte correspond au cumul des impacts enregistrés dans un compte donné. Le solde sera dit débiteur si le total des montants au débit de ce compte est supérieur au total des montants au crédit. Le solde sera dit créditeur si le total des montants au crédit est supérieur au total des montants au débit.

---

1 Office québécois de la langue française, [en ligne], https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/500137/cycle-comptable.

2 Certaines entreprises utilisent des journaux et des grands livres auxiliaires. Nous n'entrerons pas dans ce détail ici.

3 Les termes comptables de *débit* et de *crédit* correspondent à une façon de montrer l'impact d'une opération (augmentation ou diminution) sur un compte, en fonction de la catégorie à laquelle il appartient (actif, passif, capitaux propres, produits ou charges). Par exemple, si une opération a pour effet de faire augmenter un compte d'actif, un montant sera enregistré au débit dans ce compte.

Pour connaître le solde de chacun des comptes, les écritures effectuées dans le JG doivent être reportées dans un autre registre comptable appelé « **grand livre général** » (GLG). Dans un système informatisé, ces reports se font de manière automatisée. Il s'agit simplement de réorganiser l'information apparaissant dans le JG.

Le GLG comprend tous les comptes utilisés par l'entreprise (actif, passif, capitaux propres, produits ou charges). Dans ce registre comptable, un tableau est attribué à chaque compte, qui est identifié par un intitulé et un numéro. Les comptes suivent habituellement l'ordre de présentation des états financiers. L'ensemble de ces comptes constitue ce que nous appelons le « plan comptable[4] ».

Après le report au GLG, il faut établir une **balance de vérification** (BV). Présentée en deux colonnes, celle-ci contient la liste complète des comptes de l'entreprise avec leur solde (souvent présentés suivant l'ordre des numéros de compte). Une colonne est attribuée aux soldes débiteurs, et une autre aux soldes créditeurs. La BV permet de vérifier que l'équilibre de l'identité comptable fondamentale a été préservé au cours de l'enregistrement de toutes les opérations. Si tel est le cas, il est alors possible de préparer les états financiers.

La préparation des états financiers consiste en une réorganisation de l'information en respectant notamment les règles de présentation prescrites par les normes comptables.

Schématiquement, l'information circule donc ainsi dans le cycle comptable :

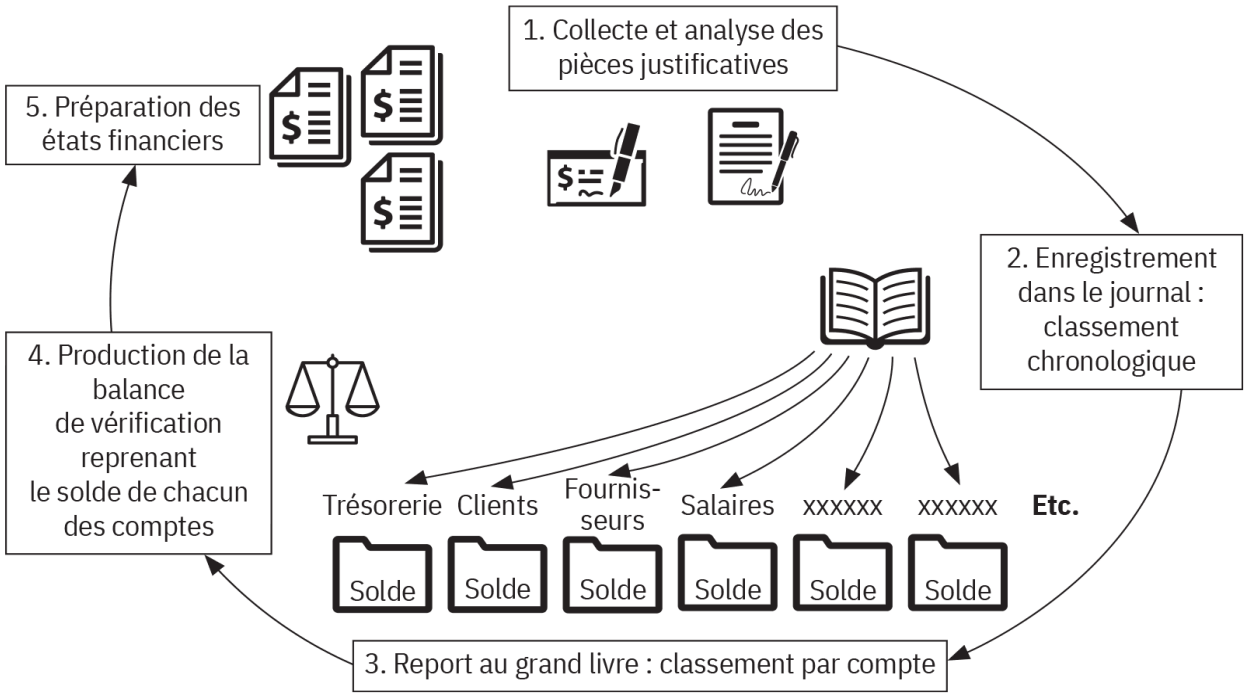

4 Dans certains pays, le plan comptable est standardisé (le même pour toutes les entreprises). Ce n'est pas le cas au Canada, par exemple, où ce sont les entreprises qui créent leur propre plan comptable.

ANNEXE 3

Les normes sur la durabilité

Outre les normes de comptabilité financière, il faut noter que les organismes de normalisation aussi bien nationaux qu'internationaux intègrent aujourd'hui dans leurs travaux la préparation et la publication de normes visant à encadrer les divulgations d'informations extra-financières, en particulier celles liées aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'IFRS Foundation (organisme indépendant privé à but non lucratif qui supervise l'IASB) a ainsi annoncé en 2021, à l'occasion de la COP26, la création de l'International Sustainability Standards Board (ISSB). L'ISSB a pour objectif principal de développer des normes visant la formation d'un référentiel international complet et de haute qualité en matière d'informations sur le développement durable. Dans ce contexte, l'ISSB a déjà produit et publié deux normes internationales, intitulées IFRS S1 et IFRS S2 (le *S* faisant référence à *sustainability*).

Semblablement au cadre conceptuel de l'IASB, l'IFRS S1 établit les principes généraux régissant les informations financières relatives au développement durable, tandis que l'IFRS S2 régule la communication d'informations liées aux changements climatiques, abordant ainsi l'un des défis les plus pressants de notre époque.

L'intégration des aspects ESG dans les normes comptables répond de manière essentielle à une demande croissante des parties prenantes en faveur d'une transparence accrue concernant les activités des entreprises susceptibles d'entraîner des répercussions négatives sur les plans environnemental et social et en matière et de gouvernance. Cela inclut également l'exigence de rendre compte des mesures correctives prises par les entreprises pour atténuer ces impacts. Non seulement cette évolution modifie la manière dont les entreprises évaluent et communiquent leur performance, mais en plus, elle met en évidence l'importance de la durabilité et de la responsabilité dans le contexte des prises de décisions financières.

L'avenir de la comptabilité financière semble inextricablement lié à celui des normes sur la durabilité, formant un paysage où la mesure du succès ne se limite plus uniquement aux indicateurs financiers traditionnels (comme ceux parcourus dans le chapitre 7), mais s'étend à l'impact social et environnemental des entreprises. Cette convergence des sphères financière et extra-financière représente un virage significatif vers une approche plus holistique de la performance organisationnelle, ouvrant la voie à une comptabilité davantage alignée sur les enjeux contemporains de notre société. Les défis de la durabilité et les normes les encadrant seront, nous l'espérons, abordés plus en détail dans un futur ouvrage.

INDEX

Un *f* indique une figure et un *t*, un tableau.

A

Actif, 21, 38
  à court terme, *voir* courant
  à long terme, *voir* non courant
  au titre de droits d'utilisation, 93-98, 262
    présentation dans les états financiers, 94-98
  courant, 38, 42-67, 261
  d'impôts différés, 134
  net, *voir* Capitaux propres
  non courant, 38, 76-118, 261-262
    dépréciation d'_, 116-118
  rendement de l'_, 218
  rendement brut de l'_ total, 232-234
  rotation de l'_, 222-223
Action
  ordinaire, 140
  privilégiée, 140
  résultat par _, 219-220
Actionnaire, 3, 7, 10, 139, 151
  minoritaire, 112
  sans contrôle, *voir* minoritaire
Activité(s)
  abandonnée, 164-165
  d'exploitation, 23, 38
    flux de trésorerie liés aux _, 166-170, 174-181
  d'investissement, 23, 39, 121
    flux de trésorerie liés aux _, 170, 181-185
  de financement, 24, 39
    flux de trésorerie liés aux _, 170-171, 181-185
  ordinaires, produit des _, 159-162
  ratio d'_, 214, 221-227, 238-239
Administration, conseil d'_, 5, 248
  membre du _, 9
AERG, *voir* Autres éléments du résultat global
Air Canada, 7
AMF, *voir* Autorité des marchés financiers
Amortissement, 84-86, 88-91
  comptable, 134-135
  cumulé, 85, 88-89
  d'une immobilisation, 135
  fiscal, 134-135
  mode d'_, 87-92
Analyse
  des états financiers, 193-243
    limites et prolongements de l'_, 241-243
    pertinence de l'_, 194-195
    synthèse de l'_, 237-241
  des tendances, *voir* horizontale
  du tableau des flux de trésorerie, 201-203, 211-212
  horizontale, 201, 208-211
  spécialisée, 197
  verticale, 200-201, 206-208
ANC, *voir* Autorité des normes comptables
Apport, surplus d'_, 143
Association, 5
Audit, rapport d'_, 10
Auditeur
  externe, *voir* indépendant
  indépendant, 9-10, 248
  interne, 248
Autofinancement, marge brute d'_, 202
Autorité des marchés financiers (AMF), 14, 196
Autorité des normes comptables (ANC), 260
Autres éléments du résultat global (AERG), 165
  cumul des _, 14

B

Balance de vérification, 265
Base
  d'imputation, 250, 252
  de données statistiques, 197
Bénéfice(s), 215
  non répartis, *voir* Résultats non distribués
  par action, *voir* Résultat par action
  ratio cours-_, 220-221
Bien spécialisé, 162
Bourse, 15
Budget, 247, 253-256
  constituants du _, 255f
  d'investissement, 255
  de caisse, 46, 255
  de production, 253
  de trésorerie, *voir* de caisse
  des ventes, 253

C

Cadre conceptuel de l'information financière, 17, 261
Calcul de marges, 257-258
Capital
  -actions, 22, 140-142
  augmentation de _, 22
  dépenses en_, 92-93, 99, 104-105
  social, *voir* -actions
Capitaux propres, 21, 139-145, 262-263
  état des variations des _, 22, 151, 185-186, 263
  ratio dettes sur _, 231-232
  rendement des _, 219
Centre de coûts, 252
Charge(s), 23, 66
  administratives, 164
  autres _, 164
  payées d'avance, 66-67
  principe de rattachement des _ aux produits, 50, 58, 70-71, 84, 126
  regroupées
    par fonction, 155
    par nature, 155
Client(s), 10
  et autres débiteurs, 46-54
    présentation dans les états financiers, 50-54
CNC, *voir* Conseil des normes comptables
Coentreprise, 114
Comité d'audit, 248
Communiqué de presse, 197
Comptabilisation en partie double, 2, 25, 28
Comptabilité
  d'engagement, 46-47, 70, 150, 159, 165

de gestion, 12-13, 46, 245-259
et gestion de la performance, 253-259
en partie double, *voir* Comptabilisation en partie double
en tant que système d'information, 11-12
financière, 12-14
obligations en matière de contenu, 15-17
obligations en matière de publication de l'information, 14-15
réglementation de la _, 13-17
histoire de la _, 2-3
Concurrent, 11
Conseil d'administration, 5, 248
membre du _, 9
Conseil des normes comptables (CNC), 260
Consignation, 162
Consolidation, 112
intégrale, 112
Contrat, 159-160
à terme, 115
de location, 94-98
Contrôle, 109
conjoint, 111
interne, 46
participation ne donnant pas le _, 143-145
Coopérative, 6-7
Couche-Tard, 199-200
Coupon, 123
Cours boursier, 221
Coût(s)
analyse des _, 248
centre de _, 252
commerciaux, 164
de fabrication, 66, 163, 248-253
de la main d'œuvre directe, 249
de production, *voir* de fabrication
de transformation, *voir* de fabrication
des marchandises vendues, *voir* des ventes
des matières premières, 249
des produits fabriqués, *voir* de fabrication
des ventes, 59, 163
modèle du _, 83-84, 98-99
Créance(s)
douteuses, 164
sur ventes, *voir* vis-à-vis des clients
vis-à-vis des autres débiteurs, 47
vis-à-vis des clients, 47
Créancier, 10
Crédit
marge de _, 70
risque de _, 50
Cumul des autres éléments du résultat global, 14
Cycle
comptable, 264-265
d'exploitation, 221f
du fonds de roulement, *voir* de conversion de la trésorerie
de conversion de la trésorerie, 226-227

D

Date de fin d'exercice, 39-40
Découvert bancaire, 44, 69-70
Degré
d'avancement, 161
évalué en fonction des extrants, 161
évalué en fonction des intrants, 161
d'influence, 109, 111
Délai
d'écoulement des stocks, 223-224
de recouvrement des comptes clients, 224-225
de règlement des comptes fournisseurs, 225-226
Dépenses
d'exploitation, 92-93, 99, 104-105
en capital, 92-93, 99, 104-105
Dépréciation
d'actif, 262
non courant, 116-118
des stocks, 64-65
pour créances douteuses, 50-53
méthode d'évaluation de la _, 51
réversible, 117
test de _, 100, 116-117
Dette
à long terme, *voir* Emprunt à long terme
vis-à-vis des autres créditeurs, 71
vis-à-vis des fournisseurs, 71
Direction, rapport de la _, 196
Dirigeant, 9
Dividendes
à payer, 72-73
à recevoir, 49
Durabilité, normes sur la _, 266
Durée d'utilité, 84, 99-101
déterminée, 99-101
finie, *voir* déterminée
indéterminée, 99-101

E

Écart d'acquisition, *voir* Goodwill
EDGAR, *voir Electronic Data Gathering, Analysis, and Retrieval system*
Effet de levier, 232-234
négatif, 233
positif, 233
Electronic Data Gathering, Analysis, and Retrieval system (EDGAR), 196
Élément
courant, 38-39
fongible, 62
non courant, 38-39
non fongible, 62
Employé, 10
Emprunt, 123
à long terme, 123-128
présentation dans les états financiers, 123-128
bancaire, 69-70
hypothécaire, 123-126
obligataire, 123
Endettement, ratio d'_, 232
Engagement, comptabilité d'_, 46-47, 70, 150, 159, 165

Entité publique, 5
Entreprise, 4-11
associée, 110, 113
prise de participation dans une _, 110, 113
commune, 114
familiarisation avec une _, 197-213
forme juridique d'_, 5-7
grande _, 3
partie prenante d'une _, 7-11
personnelle, 6
structure de financement de l'_, 145-147
Équivalent de trésorerie, 44-46
Espèce, 171
État(s)
de la situation financière, 21-22, 24, 35-42, 120-147, 150-151
actif courant et _, 42-67
actif non courant et _, 76-118
consolidé, 113
passif courant et _, 67-74
ratios financiers et _, 218-221
des variations des capitaux propres, 22, 151, 185-186, 263
du résultat net et des autres éléments du résultat global, 23, 112, 150, 152-165
composantes de l'_, 158-165
consolidé, 112
présentation de l'_, 152-158
ratios financiers et _, 215-218
financiers, 20-25, 261
analyse des _, *voir* Analyse des états financiers
consolidés, 39, 112-113
identité fondamentale et _, 28-32
jeu complet d'_, 150
nature des _, 242-243
notes aux _, *voir* Notes aux états financiers
objectifs des _, 20
ordre de présentation des _, 41
périodicité des _, 40
prévisionnels, 243
processus menant aux _, 246-248
terminologie des _, 40
unité de présentation des _, 41-42
Exercice, 22, 159
Exploitation
cycle d'_, 221f
dépenses d'_, 92-93, 99, 104-105
hypothèse de la continuité de l'_, 159
marge d'_, 216-217

F

Fabrication
coût de _, 66, 163, 248-253
frais généraux de _, 249-250
Familiarisation avec une entreprise, 197-213
FGF, *voir* Frais généraux de fabrication
Filiale, 110, 143
prise de participation dans une _, 110-112
Financement
externe, 121
interne, 121
ratio de _, 214, 231-234, 240
structure de _ de l'entreprise, 145-147
Flux de trésorerie, 151, 166
calcul des _, 174-185
disponibles, 202
liés aux activités d'exploitation, 166-170
présentation des _, 174-181
liés aux activités d'investissement, 170
présentation des _, 181-185
liés aux activités de financement, 170-171
présentation des _, 181-185
présentation des _, 174-185
tableau des _, 23-24, 151, 166-185, 263
analyse du _, 201-203, 211-212
structure du _, 166-173
Fonction, regroupement des charges par _, 155, 241
Fonds de roulement, 74
Forme, principe de la prééminence de la substance sur la _, 94, 112, 128
Fournisseur(s), 10
dette vis-à-vis des _, 71
et autres créditeurs, 70-73
Frais
de démantèlement, de décontamination ou de restauration des lieux, 83
de vente et d'administration, 250
généraux de fabrication (FGF), 249-250
payés d'avance, *voir* Charges payées d'avance

G

Gestion
comptabilité de _ , 12-13, 46, 245-259
et gestion de la performance, 253-259
de la trésorerie, 151, 166
rapport de _, 196
Gestionnaire, 3, 247
GLG, *voir* Grand livre général
Global Reporting Initiative (GRI), 266
Goodwill, 98, 115-116
Gouvernement, 10-11
Grand livre général (GLG), 265
GRI, *voir* Global Reporting Initiative
Groupe Cirque du Soleil, 7

H

Hypothèque, 123
Hypothèse de la continuité de l'exploitation, 159

I

IAS, *voir International Accounting Standards*
IASB, *voir* International Accounting Standards Board
IASC, *voir* International Accounting Standards Committee

Identité fondamentale, 24-27
décomposition de l'_, 25-27
états financiers et _, 28-32
Immeuble de placement, 114-115
Immobilisation
amortissement d'une _, 135
corporelle, 80-93, 261-262
acquisition d'une _, 83
composée de plusieurs parties, 92
présentation dans les états financiers, 81-93
incorporelle, 98-105, 261-262
à durée d'utilité déterminée, 99-101
à durée d'utilité indéterminée, 99-101
acquisition d'une _, 99
générée en interne en lien avec des activités de R&D, 104-105
présentation dans les états financiers, 99-105
Impact de la variation des postes de l'état de la situation financière sur la trésorerie, 175t
Importance relative, principe d'_, 241-242
Impôts
à payer, 72
différés, 133-139, 164, 263
actif d'_, 134
passif d'_, 134
présentation dans les états financiers, 134-139
exigibles, 133-135, 164
sur le résultat, 164
sur le revenu des sociétés, 134
Imputation, base d'_, 250, 252
Influence notable, 110, 113
Information(s)
comparatives, 40
comptable, *voir* financière
financière, 9
cadre conceptuel de l'_, 17, 261
classement et regroupement de l'_, 241
collecte de l'_, 195-197
prise de décision et _, 194t-195t
liée aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), 242, 266
sectorielle, 190, 198-200
système d'_, 11
comptabilité en tant que _, 11-12
Instrument
de couverture, 115
financier dérivé, 115
Intégration globale, *voir* Consolidation intégrale
Intérêt(s)
à payer, 72
à recevoir, 48
minoritaire, *voir* Participation ne donnant pas le contrôle
International Accounting Standards (IAS), 16
International Accounting Standards Board (IASB), 15-17, 260, 266
International Accounting Standards Committee (IASC), 16
International Financial Reporting Standards, *voir* Normes IFRS
International Sustainability Standards Board (ISSB), 266
Inventaire
périodique, méthode de l'_, 58-60
permanent, méthode de l'_, 60-61
types d'_, 58-61
Investissement, budget d'_, 255
ISSB, *voir* International Sustainability Standards Board

J

Journal, 264
général, 264

K

Kaplan, Robert S., 258

L

Levier, effet de _, 232-234
négatif, 233
positif, 233
Liquidité, 227
ratio de _, 74, 214, 227-231, 239
générale, 74, 227-228
immédiate, 228-229
relative, 228-229
Location, contrat de _, 94-98
Luxe, produit de _, 163, 215

M

Marché
financier, 15
valeur de _, 85
Marge(s), 257
brute, 61, 163, 217
d'autofinancement, 202
calcul de _, 257-258
d'exploitation, 216-217
de crédit, 70
nette, 215-216
Matières premières, coût des _, 249
Mécanisme de l'amortissement, *voir* Amortissement
Méthode
comptable, 242
de détermination du coût des stocks, 61-64
de l'inventaire périodique, 58-60
de l'inventaire permanent, 60-61
de la mise en équivalence, 113-114, 165
directe, 174-181
comparaison avec la méthode indirecte, 181t
du coût moyen pondéré, 61-63
du coût propre, 61-63
du premier entré, premier sorti (PEPS), 61-64
indirecte, 174-181
comparaison avec la méthode directe, 181t
PEPS, *voir* du premier entré, premier sorti
Mise en équivalence, méthode de la _, 113-114, 165
Mode
d'amortissement, 87-92
dégressif, 87, 90-92, 135

des unités d'œuvre, 87-88, 91-92
linéaire, 87-90, 92, 135
Modèle
de la réévaluation, 83-84, 88, 98-99
du coût, 83-84, 98-99
Monnaie fonctionnelle, 42
Montant amortissable, 88, 100
Mouvement Desjardins, 7

N

Nature, regroupement des charges par _, 155, 241
NCECF, *voir* Normes comptables pour les entreprises à capital fermé
New York Stock Exchange, 15
Norme(s)
comptables, 3, 20-21
élaboration de _, 15-17
pour les entreprises à capital fermé (NCECF), 260-263
IAS, 16
1, 152, 155, 158
IFRS, 5, 15-17, 260
15, 160
16, 94-95
IFRS S
1, 266
2, 266
sur la durabilité, 266
Norton, David P., 258
Note(s)
aux états financiers, 24, 95-96, 151, 187-191, 263
autres _, 190-191
d'information générale, 188
sur les contrats de location, 96
sur les explications des postes des états financiers, 190-191
sur les immobilisations corporelles, 81-82
sur les immobilisations incorporelles, 99, 102
sur les méthodes comptables, 189-190
explicative, 40

O

Obligation, 123
actuelle, 129
de prestation, 160
explicite, 129
implicite, 129
locative, 94, 128
présentation dans les états financiers, 128
publique de rendre des comptes, 5
Option, 115
Organisme
de réglementation des marchés financiers, 14-15
public, 10-11
sans but lucratif, 5

P

Pacioli, Luca, 2
Partenariat, prise de participation dans un _, 114
Participation ne donnant pas le contrôle, 143-145
Passif, 21, 38, 67
à court terme, *voir* courant
à long terme, *voir* non courant
au titre des prestations définies, 132-133, 262
présentation dans les états financiers, 132-133
courant, 38, 67-74, 261
d'impôts différés, 134
non courant, 38, 68, 121-139, 262-263
Performance, ratio de _, 213-221, 237-238
Personnel du service comptable, 247
Pertes fiscales, report de _, 138-139
Phase
d'exécution, 248
de contrôle, 248
de planification, 247
Placement, 105-115, 262
de portefeuille, *voir* non stratégique
immeuble de _, 114-115
non stratégique, 106-109
évalué à la juste valeur, 106-109
évalué au coût amorti, 106-108
présentation dans les états financiers, 106-109
stratégique, 109-114
présentation dans les états financiers, 109-114
Plan
comptable, 265
d'action, 247
Planification, phase de _, 247
Premier entré, premier sorti, méthode du _, 61-64
Présentation
de l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global, 152-158
des flux de trésorerie, 174-185
Prestation, obligation de _, 160
Principe
d'importance relative, 241-242
de prééminence de la substance sur la forme, 94, 112, 128
de rattachement des charges aux produits, 50, 58, 70-71, 84, 126
Prise
de décision, 247, 252-253
information financière et _, 194t-195t
de participation, 109
dans un partenariat, 114
dans une entreprise associée, 110, 113
dans une filiale, 110-112
Processus
budgétaire, 253
de comptabilisation des produits, 160f
Production, budget de _, 253
Produit(s), 23
autres _, 163
comptabilisé à un moment précis, 162
comptabilisé de manière progressive, 160-161
de grande consommation, 163
de luxe, 163, 215
des activités ordinaires, 159-162
différé, 73
perçu d'avance, *voir* différé
principe de rattachement des charges aux _, 50, 58, 70-71, 84, 126
reporté, *voir* différé

Profession comptable, 3
Prospectus, 197
Provision, 128-131, 262
  présentation dans les états financiers, 129-131

Q

Quasi-espèce, 171
Quote-part dans le résultat des entreprises associées et des coentreprises, 165

R

Rapport
  annuel, 195-196
  d'audit, 10
    indépendant, 196
  de gestion, 196
  de la direction, 196
Ratio(s)
  cours-bénéfice, 220-221
  d'activité, 214, 221-227, 238-239
  d'efficience, *voir* d'activité
  d'endettement, 232
  de couverture des intérêts, 230
  de couverture du remboursement du capital et des intérêts, 230-231
  de financement, 214, 231-234, 240
  de gestion, *voir* d'activité
  de la marge brute, *voir* Marge brute
  de la marge d'exploitation, *voir* Marge d'exploitation
  de la marge nette, *voir* Marge nette
  de liquidité, 74, 214, 227-231, 239
    générale, 74, 227-228
    immédiate, 228-229
    relative, 228-229
  de performance, 213-221, 237-238
  de rotation des stocks, 223-224
  de solvabilité, 214, 227-231, 239
  de trésorerie, *voir* de liquidité immédiate
  dettes sur capitaux propres, 231-232
  du fonds de roulement, *voir* de liquidité générale
  du service de la dette, *voir* de couverture du remboursement du capital et des intérêts
  financier(s), 213-236
    classification des _, 214t
  incluant les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, 234-236
Recouvrement des comptes clients, délai de _, 224-225
Réévaluation, modèle de la _, 83-84, 88, 98-99
Régime
  d'avantages sociaux, 132
  de retraite, 132
    à prestations définies, 132-133
Règlement des comptes fournisseurs, délai de _, 225-226
Regroupement des charges
  par fonction, 155, 241
  par nature, 155, 241
Rendement
  brut de l'actif total, 232-234
  de l'actif, 218
  des capitaux propres, 219
Rentabilité, 215
Rente de retraite, 132-133
Report de pertes fiscales, 138-139
Réseaux sociaux, 197
Résultat(s)
  global, 152
    autres éléments du _, 165
  impôts sur le _, 164
  net, 26, 150
    ajustement du _, 175-176
    état du _, *voir* État du résultat net et des autres éléments du résultat global
  non distribués (RND), 22, 142
  par action, 219-220
Retraite
  régime de _, 132
    à prestations définies, 132-133
  rente de _, 132-133
Revenu imposable, 134
Révolution industrielle, 3
Risque de crédit, 50
RND, *voir* Résultats non distribués
Rotation de l'actif, 222-223
Roulement, fonds de _, 74

S

Salaires à payer, 71-72
SEC, *voir* Securities and Exchange Commission
Securities and Exchange Commission (SEC), 14
SEDAR, *voir* Système électronique de données, d'analyse et de recherche
Séparation des tâches, 46
Services à recevoir, *voir* Charges payées d'avance
Société(s)
  cotée, *voir* par actions ouverte
  de personnes, 6
  groupe de _, 39
  mère, 110, 143
  non cotée, *voir* par actions fermée
  par actions, 6-7, 139
    fermée, 7
    ouverte, 7
Solde
  créditeur, 264
  débiteur, 264
Solvabilité, 227
  ratio de _, 214, 227-231, 239
Source de financement
  externe, 21
  interne, 21
Stock(s), 55-66
  d'une entreprise manufacturière, 65-66
  de matières premières, 65
  de produits
    en cours, 65
    finis, 65
  délai d'écoulement des _, 223-224
  méthode de détermination du coût des _, 61-64
  présentation dans les états financiers, 55-66
  ratio de rotation des _, 223-224
  valeur nette de réalisation des _, 64-65
Structure de financement de l'entreprise, 145-147

Surplus d'apport, 143
Système
d'information, 11
comptabilité en tant que _, 11-12
de comptabilité
de gestion, 11
financière, 11
Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR), 196

T

Tableau
de bord, 258-259
équilibré (TBÉ), 258-259
des flux de trésorerie, 23-24, 151, 166-185, 263
analyse du _, 201-203, 211-212
structure du _, 166-173
TBÉ, *voir* Tableau de bord équilibré
Terme, contrat à _, 115
Terrain, 87
Test de dépréciation, 100, 116-117
Toronto Stock Exchange, 15
Transfert de contrôle au client, 159-162
Trésorerie, 23, 44-46
cycle de conversion de la _, 226-227
équivalent de _, 44-46
gestion de la _, 151, 166
planification de la _, 46
présentation dans les états financiers, 44-45
tableau des flux de _, 23-24, 151, 166-185, 263
analyse du _, 201-203, 211-212
structure du _, 166-173
variation de la _, 171-173
vérification de la _, 46
Types d'inventaire, 58-61

U

Union européenne, 15
Unités d'œuvre, mode des _, 87-88, 91-92
Utilité, durée d'_, 84, 99-101
déterminée, 99-101
finie, *voir* déterminée
indéterminée, 99-101

V

Valeur
comptable, 134-135
de marché, 85
fiscale, 134-135
nette
comptable, 85, 88
de réalisation des stocks, 64-65
recouvrable, 50
résiduelle, 88, 100
Variation(s)
de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, 171-173
des capitaux propres, état des _, 22, 151, 185-186, 263
Ventes
budget des _, 253
coût des _, 59, 163
Vérification, balance de _, 265
Volet
opérationnel, 247
stratégique, 247

Une référence pour comprendre les états financiers

Entièrement remaniée, la 9e édition propose une nouvelle organisation de la matière visant à établir un fil conducteur logique entre les différents éléments des états financiers, tout en conservant l'objectif principal de l'ouvrage : permettre aux gestionnaires de faire une analyse efficace des états financiers et ainsi prendre des décisions éclairées.

L'ouvrage explique la composition des états financiers, le rôle de chacune de ses composantes clés, les différentes manières d'interpréter les données publiées et les règles fondamentales à respecter.

Avec son approche contextualisée, le manuel offre des rubriques et des éléments visuels permettant de concrétiser les notions présentées :

- La rubrique « Cas réels » propose des extraits d'états financiers provenant d'entreprises réelles ;
- Les encadrés « Approfondissement » offrent des suppléments d'information permettant d'approfondir l'apprentissage et de compléter la matière apprise dans le cours ;
- La rubrique « Application » présente des cas intégrateurs fictifs conçus pour mettre en application certains concepts abordés ;
- La section « Points clés » en fin de chapitre fournit une synthèse des concepts à retenir ;
- De nombreuses figures illustrent certaines opérations comptables types et leurs impacts sur l'identité fondamentale ;
- Des tableaux comptables enrichissent la matière ;
- Des encadrés mettent en relief les équations essentielles à la compréhension des données incluses dans les états financiers.

Le gestionnaire et les états financiers, 9e édition, est donc l'outil par excellence pour accompagner les gestionnaires de demain !

DÉCOUVREZ LES RESSOURCES EN LIGNE

Étudiants	Enseignants
• Livre numérique	• Tableaux et figures du manuel

ISBN 978-2-7661-5768-6

ERPI

IMPRIMÉ AU CANADA
PRINTED IN CANADA

9 782766 157686